



33

Ce Volume 33 fait suite à un précédent 32 dont les inscriptions
vont du N° 584 de l'année 1908 au N° 370 de l'année 1909

Ce que nous certifions

Lausanne, le 5 août 1909

L'Officier de l'Etat Civil

Manque la page 1

Manque la page 2

N° 371

Brélaz & Dombald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Jean Dombald
né à Lussan le 11 octobre 1907.*

Aujourd'hui vingt-cinq ~~mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brélaz, Louis-Oscar-Samuel**, *Electricien*,

de Lutry, a de Forêt domicilié à Lussan,

divorcé de Angèle Victorine Chassot dès le dix Janvier mil neuf cent sept.

né à Lussan le sept septembre mil huit cent huitante-deux,

fils de Jean Louis Brélaz

et de Julie Beatrice née Blanc, les deux décédés.

2° **Dombald, Suzanne-Reniette**, *Franchise*,

de Moudon domiciliée à Moudon,

célibataire

née à Moudon, le dix-sept Juillet mil huit cent huitante-sept

filie de Jean Louis Henri Dombald, décédé,

et de Marie Reniette Louise née Dombald, la veuve, à Moudon,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forêt, Moudon et Lussan le dix-sept
Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Forêt, Moudon & Lussan

Déclaration de divorce de l'Époux

Signatures des époux :

Brélaz Oscar

Suzanne Brélaz

Signatures des témoins :

Joseph Basset

M. Basset

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Forêt & Moudon

N° 372

Chevalley & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley, Henri-Emile, cuisinier

de Champantroz domicilié à Lussembourg

célibataire

né à Granges le vingt-neuf juin mil huit cent huitante-cinq

fils de Jean Chevalley, agriculteur à Granges-Marnand,

et de Fanny née Barbian, décedée

2° Chevalley, Julie-Léa, cuisinière

de Champantroz domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Brethmaires le vingt-huit mars mil huit cent huitante-huit

fille de Louis David Chevalley, Charpentier à Yvonand,

et de Jenny Resine née Roy, à Juslenz,

Les publications ont eu lieu à Lussembourg & Champantroz, les dix-sept & dix-neuf juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champantroz & Lussembourg.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champantroz.

Signatures des époux :

Chevalley Henri

Chevalley Léa

Signatures des témoins :

Roulet Aimé

Justus Lorcher

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 373

Bornand et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent neuf : mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bornand, Edouard-Emile**, *Commis postal*,

de *Sainte Croix* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *St Croix* le premier mars mil huit cent *huitante-six*

fils de *Emile Eugène Bornand, décédé*,

et de *Elisa Augustine née Harbel, sa veuve, à St Croix*.

2^o **Jaccard, Angèle-Marthe**,

de *Sainte Croix* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *St Croix* le vingt-quatre avril mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Emile Auguste Jaccard, ancien boulanger*

et de *Sophie Anna née Pattus, sa femme, les deux à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à St Croix les Granges* le dix juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix les Granges Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de *St Croix*

Signatures des époux :

Edouard Bornand

Angèle Bornand

Signatures des témoins :

H. J. M. O...
P. Logez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Rädler et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept cent mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rädler, Richard**, mécanicien,

de Leipzig | Saxe | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Leipzig le vingt quatre septembre mil huit cent quatre-vingt

filz de Friedrich Ferdinand Rädler, décédé,

et de Auguste Clara née Biehnich, la veuve à Leipzig,

2^o **Steiner, Sophie Julia**, couturière,

de Fentigen | Basne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à La Chaux-de-fonds le vingt huit Mai mil huit cent septante sept,

filie de feu Christian Steiner

et de Margaritha Stribach, la veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fentigen & Leipzig les quatre, cinq & six mai mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fentigen
Lausanne

Act de Leipzig avec déclaration de capacité

Permis au Département de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fentigen & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Richard Rädler
Sophie Hädel

Signatures des témoins :

Sophie R. L. L.

Robert Rädler

les deux à Leipzig

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

N° 376

Gruffel et Canzelmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gruffel, Charles-Louis**,

de Bussigny sur Morogé

domicilié à Louvain

célibataire

né à Louvain le vingt juillet

mil huit cent cinquante

fils de Jean Louis Joseph Gruffel, employé de Commerce,

et de Françoise Henriette née Winkler, sa femme, à Louvain

2° **Canzelmann, Adèle**,

de Sennwald (St Gall)

domiciliée à Louvain

célibataire

née à Vardovic le quatorze juillet

mil huit cent cinquante deux

fille de Florian Canzelmann, décédé,

et de Julie née Goetker, sa veuve à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Bussigny & Sennwald, les premier, deux & trois juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussigny, Sennwald & Louvain

Communiqué: à l'Etat civil de

Bussigny & Sennwald

Signatures des époux :

Ch. Gruffel

A. Canzelmann

Signatures des témoins :

L. Gruffel

J. Hausmann
les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

H. Lichart
comp.

N° 377

Piot et Howden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant déclaration déposée aux archives, les Epoux Piot-Howden ont passé contrat de mariage devant le Notaire Charles Clere, à Evran-les-Bains, le 6 août 1909.

Aujourd'hui dix août mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piot, François**, *Vétérinaire en chef de la municipalité,*

de Charcenne (Hauts Saône) France, domicilié à Alexandrie (Egypte)

célibataire

né à Charcenne le trente six Octobre mil huit cent soixante six

fils de Jean Baptiste Piot,

et de Thérèse Clere, les deux décédés.

2^o **Howden, Helen**,

d'origine anglaise domiciliée à Lussume

célibataire

née à Highfield (Parish of Ditleton) le vingt cinq février mil huit cent quatre vingt trois,

fille de Charles Howden, décédé,

et de Cecilia Oliphant Anderson, la veuve, à Lussume

Les publications ont eu lieu à Charcenne, Alexandrie & Lussume, les onze, treize & quinze Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage - Certificats

de publication de Charcenne, Alexandrie &

Lussume - Déclaration du Consul anglais

Permis de l'ambassade de France - Permis

du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Clere

Signatures des époux :

F. Piot

Helen Piot

Signatures des témoins :

Jy Piot le Coire

S. L. Crook à Lussume

M. D. ...

L'officier de l'état civil :

H. Lebrant
comp.

N° 378

Jaquier & Buzay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux cent mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier, Jules César*, employé de bureau,

de *Prez vers Sivriez (frébourg)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Prez vers Sivriez* le *huité juin* mil huit cent *huitante neuf*

fils de *Isidore Jaquier*

et de *Clémentine née Buzay, les deux décédés.*

2° *Buzay, Berthe-Reniette Louise*, cuisinière,

de *Crissier* domiciliée à *Renens-Village*

célibataire

née à *Pully* le *vingt trois* mil huit cent *quatre-vingt dix*

fille de *Louis François Buzay, vigneron*

et de *Elisa Marie Louise née Serein, les deux à Renens.*

Les publications ont eu lieu à *Prez-vers-Sivriez, Crissier, Lausanne & Renens,*
les *vingt deux & vingt trois juillet* mil neuf cent *neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Prez-Vers-Sivriez, Crissier, Renens et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Sivriez & Romanel.

Signatures des époux :

J. Jaquier

B. Jaquier

Signatures des témoins :

Belet M. *Lausanne*

Devau Eugène à Mossal (frébourg)

L'officier de l'état civil :

H. Lohant
comp.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 1^{er} septembre 1891 déclaré définitif et exécutoire le 15 janvier 1892, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 janvier 1892
L'officier de l'état civil :

Lucet

Reçu le 20.11.18

N° 380

Bäumler et Wiedenmann

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze cent mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bäumler, Louis, Tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Munich | Bavière | domicilié à Louvain,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Munich le vingt sept Juin — mil huit cent huitante trois,

Noms, profession et

fils de Paul Bäumler, tailleur,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Koch, les deux à Oulm

Nom et profession de l'épouse :

2° Wiedenmann, Frida-Johanna, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Augsburg | Bavière | domiciliée à Louvain,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Augsburg le quinze Décembre — mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Georg Wiedenmann

domicile des parents :

et de Rosine Johanna Stiegelenther, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Munich, Augsburg & Louvain le huit Juillet
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Munich
Augsburg & LouvainDéclarations de Validité de Munich
& Augsburg

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancelerie C^{le}

Signatures des époux :

Louis Bäumler

Frida Bäumler

Signatures des témoins :

Paul Wiedenmann à Augsburg

Bäumler Heinrich à Bienne

L'officier de l'état civil :

H. Lechart
rempl.

N° 381

11-319

Favrat et Fleury née Viennet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Favrat, Gustave-Julien, Cimenteur,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Romanel le vingt-huit juin mil huit cent septante-huit

fil de Paul Favrat, absent,

et de Marie Fleury née Lavanchy, sa femme, domiciliée aux Eaux-Vives (Genève)

2° Fleury née Viennet, Adèle-Marie, ménagère

de Berolle domiciliée à Lausanne,

divorcée de Eugène François Fleury dès le vingt-deux mai mil neuf cent-huit

née à Harec (France) le vingt-trois août mil huit cent septante-huit,

filles de Marc Henri Louis Viennet

et de Françoise née Monnier, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Berolle les vingt-deux & vingt-trois juillet mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Berolle

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bière

Signatures des époux :

Favrat Gustave

Adèle Favrat

Signatures des témoins :

Garbin }
Dorville } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Piantino & Carera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept cent mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Piantino, Agostino-Francesco-Giuseppe**, Cordonnier,

de Gaglianico (province) Italie, domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Gaglianico le six octobre mil huit cent Septante-deux

fil de Santino Giovanni Piantino, menuisier,

et de Teresa Chiochetti, sa femme, les deux à Gaglianico.

2° **Carera née Flecchia, Giacinta**, lingère,

de Magnano (province) Italie, domiciliée à Lussanne,

Veuve de Carlo Carera dès le dix décembre mil neuf cent sept

née à Magnano le vingt juillet mil huit cent soixante-neuf

filles de Antonio Carera Flecchia

et de Maria Aquino, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Gaglianico & Magnano, les huit, vingt
Juin et quatre juillet mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gaglianico, Magnano & Lussanne

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué: à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

A. Piantino
G. Carera

Signatures des témoins :

Baldoni *Edwards*
Andrini *Carri* *Luca*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Gonthier et Barth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept cent mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gonthier, Eugène-Emmanuel**, *Monteur electricien*

de *Sainte-Croix* — domicilié à *Lausanne* —
célibataire

né à *Lutry* le vingt six Janvier — mil huit cent septante-trois —

fil de *Charles Henri Gonthier*

et de *Louise Henriette née Jacard, les deux décédés,*

2^o **Barth, Marie-Frédé**, *Ménagère*

de *Mülligen (Algérie)* — domiciliée à *Yverdon* —
célibataire

née à *Yverdon* le vingt-trois Décembre — mil huit cent huitante-trois —

filles de *Jean Rodolphe Barth, serrurier aux C. f. f. à Yverdon*

et de *Barthe née Graf, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ste Croix, Les Granges, Mülligen & Yverdon,*
les vingt-neuf et trente Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Ste Croix, Les Granges, Mülligen, Yverdon
Lausanne & Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Ste Croix, Mülligen & Yverdon.

Signatures des époux :

Eugène Gonthier
Frédé Gonthier

Signatures des témoins :

M. Müller à Muzemont (Suisse)
J. Gantier à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 384

Cornielli et Velatta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf cent mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornielli, Antonio,**

Ménager,

de Cellio / Novare / Italie,

domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Cellio le vingt-cinq Septembre — mil huit cent septante-trois,

fils de Giuseppe Cornielli, décédé,

et de Caterina Brugotti, la veuve, à Cellio,

2^o **Velatta, Rosa, veuve Antonielli,**

ménagère,

de Cellio / Novare / Italie

domiciliée à Lussanne,

Veuve de Antonio Antonielli dès le quinze avril mil neuf cent-trois,

née à Cellio le vingt-un Octobre — mil huit cent septante-huit

fille de Pietro Velatta, Cordonnier,

et de Rosa Baccalio, la femme, les deux à Cellio,

Les publications ont eu lieu à Lussanne à Cellio les huit et vingt sept jours
mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cellio à

Lussanne

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Cornielli Antonio

Rosa Cornielli

Signatures des témoins :

Buzio Pierre

Cardani Joseph } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

N° 385

Fillettaz et Birbaum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fillettaz, Auguste Alfred**, — *Juriste* —

de Lavigny & Gimmel — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le dix-neuf Décembre — mil huit cent huitante-quatre, —

fils de *Elie François Fillettaz, décédé,* —

et de *Marie Claudine Florence née Sage, à Lausanne,* —

2° **Birbaum, Adèle dite Elise**, *Cuisinière*, —

de Alterswyl (Sitten) — domiciliée à Moiry, —

célibataire, —

née à Châtigny le quatre Mars — mil huit cent huitante-quatre —

fille de *Pierre François Birbaum, agriculteur,* —

et de *Marie Joséphine née Motey, domiciliés à Sitten,* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lavigny, Gimmel, Alterswyl & Moiry,*
 les premier & trois Juillet mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Lavigny, Gimmel, Lausanne, Alterswyl

& Moiry. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars s/Mens, Gimmel, Alterswyl & Moiry.

Signatures des époux :

Fillettaz Auguste Alfred
Elise Fillettaz

Signatures des témoins :

Alfred Nirel
Joseph Charberet

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 386

Velzer et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf cent mil-neuf-cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Velzer, Ferdinand-Joseph, Coiffeur,

de Euskirchen | Cologne | Prusse, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Euskirchen le quatre février — mil huit cent huitante-cinq,

fils de Gertrude Velzer à Euskirchen

et de

2^o Mayor, Jeanne-Françoise, Employée de Commerce,

des Planches | Montreux | — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vernex-Châtillard le dix-sept mai — mil huit cent huitante-cinq

fille de Charles François Mayor, employé de bureau

et de Suzanne née Golaz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu aux Planches à Lausanne et à Euskirchen, les vingt-cinq, vingt-six juin et neuf juillet mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & des Planches

Dit de Euskirchen avec déclaration de validité

Permis du Département de Jura & Pa

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ferdinand Velzer
Jeanne Mayor

Signatures des témoins :

Joseph Charberot
Albert Fath

L'officier de l'état civil :



N° 387

Éberle et Konke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre cent mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Éberle, Alexandre**, Relieur

de Magstadt (Wurtemberg) domicilié à Lussigny

célibataire

né à Magstadt le seize novembre mil huit cent huitante-deux

fils de Christian Éberle,

et de Louise née Schlesler, sa femme, décédée.

2^o **Konke, Emma**, Modiste

de Aussig (Bohême) domiciliée à Vesey

célibataire

née à Dopitz (Bohême) le dix sept février mil huit cent septante-neuf

fille de Julius Konke, décédé,

et de Agnes Ernestine née Wagner, sa mère à Aussig.

Les publications ont eu lieu à Magstadt, Aussig, Lussigny & Vesey, les sept, neuf & treize juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Magstadt

Aussig, Lussigny & Vesey

Déclarations de capacité

Permis du Gouvernement de Justice &

Police

Communiqué : à l'état civil de Vesey

& à la Chancellerie

Signatures des époux :

Alexandre Éberle

Emma Éberle

Signatures des témoins :

Jean Melinier

Henri Meili

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrip.

N° 388

Bizardi et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre cent mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bizardi, Giovanni Luigi**, Musicien,de Naples (Italie) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Bagni S. Giuliano (Riza) le vingt sept juillet mil huit cent huitante,fils de Giuliano Bizardi, ancien mécanicien,et de Marianne née Scarpellini, sa femme, les deux à Genève,2° **Jordan née Filletax, Blanche Henriette Louise**de Genève, Mazumond domiciliée à Lussanne,divorcée de William Eugène Jordan dès le quatre juin mil neuf cent huitnée à Lussanne le quatorze octobre mil huit cent huitante deuxfille de Alphonse Charles Filletax, bourgeois,et de Marie Louise née Gully, sa femme, les deux à Lussanne.Les publications ont eu lieu à Lussanne, Genèves & Naples les huit, dix & vingt juin mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epouxacte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorceCertificats de publication de triples
Genèves & LussannePermis de mariagePermis du Département de Justice & PoliceCommuniqué : à l'Etat Civil de Genèves
du la Chancellerie de

Signatures des époux :

Luigi Bizardi
Blanche Bizardi

Signatures des témoins :

Silvestri Attilio
Josephine Cento Frankenne

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
comp.

N° 390

Martin et Vogt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six août mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Martin, Henri-Maurice,**

Menuisier,

de Froidville

domicilié à Lussane,

célibataire

né à Palens, Chateaud le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-six

fils de Henri Martin

et de Marianne née Maurice, décédée.

2° **Vogt, Marthe-Elise,**

Cuisinière,

de Mandach (Croatie)

domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Chaux-de-fonds le dix-neuf mai mil huit cent huitante-six

fille de Alfred Vogt, horloger, à Chaux-de-fonds,

et de Elise Julienne née Stalder, décédée.

Les publications ont eu lieu à Froidville, Mandach et Lussane, le trente-un juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Mandach, Froidville et LussaneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand et Mandach

Signatures des époux :

H. Martin

Marthe Martin

Signatures des témoins :

Ami Braillard, à Lussane

Louis Hänggeli, à Palens.

L'officier de l'état civil :



N° 391

Bessire et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bessire Léon-Immanuel**, Représentant de Commerce,

de Pèry (Berne) domicilié à Pèry,

divorcé de Stéphanie Albertine née Wanner, dès le seize juin mil neuf cent-neuf

né à Pèry le huit juin mil huit cent soixante-trois,

fil de feu Charles Auguste Bessire

et de feu Marianne Julie née Bessire,

2° **Pochon Constance-Jeanne Gethière**, Institutrice

de Charvannes-le-Chêne & Denezey domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le premier mai mil huit cent septante-cinq

filie de feu Justin Pochon

et de Senny Emma née Charvins, négociante à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pèry, Lausanne, Charvannes-le-Chêne & Denezey les dix-neuf, vingt-deux et vingt-quatre juillet mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Pèry

Signatures des époux :

Léon Bessire
Constance Bessire

Signatures des témoins :

M. E. Pochon Charvins
Corbaz Alexis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Pèry
Lyonard & Neveu

N° 392

Corbaz et Briod

27-36

Aujourd'hui vingt-dix août mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Corbaz, Alexis, Charcutier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et Le Mont domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pivronges le vingt août mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Henri Marie François Corbaz, agriculteur,

domicile des parents :

et de Elise Pascher, la femme, domiciliés à Villars s/Oron,

Nom et profession de l'épouse :

2° Briod, Charlotte-Marie, Repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lucens et de Forêt domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Sonay le premier septembre mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

fille de Adèle Briod, à Lausanne.

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois, à Lucens, Forêt et Le Mont, le quatre août mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Le Mont, Lucens et Forêt

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet Lucens.

Signatures des époux :

Alexis Corbaz

Charlotte Corbaz

Signatures des témoins :

M. Riand.

Ch. Gallot

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 393

Bucher et Savio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six cent mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bucher, Charles-Althazar**, Coiffeur,

de Entlebuch | Lucerne | — domicilié à Remont

celibataire

né à Bulle le dix sept février — mil huit cent huitante six

fil de Aloy Constant Bucher

et de Catherine Jeanne née Geisenhof, à Remont.

2° **Savio, Marie-Brigitte**, Gouvernante,

de Villars-le-Verrois — domiciliée à Lauterne,

celibataire

née à Rue | Freiburg le quatre Novembre — mil huit cent huitante-trois,

filles de feu Henri Constant Savio

et de Julie née Pittet, à Remont.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Verrois, Remont & Entlebuch les neuf dix & onze cent mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

inscription de l'état civil
de Remont.

Signatures des époux :

Charles Bucher
Brigitte Bucher

Signatures des témoins :

Paul Bucher à Vallorbe
Emma Bucher à Freiburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Entlebuch, Remont & Entlebuch.

N° 394

Schmid et Imdorf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix août mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schmid, Mathias-Jakob**, tailleur,

de Rothenhausen (Bussnang) (Thurgovie) — domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Kurzdorf (Thurgovie) le dix-neuf février — mil huit cent septante-huit

fils de Johann Jakob Schmid, décédé,

et de Margaretha Herzog née Spürri, la veuve à Cullwil.

2^o **Imdorf, Louise-Catherine-Rémine**,

de Hasleberg (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Kerns (Obwalden) le sept novembre — mil huit cent huitante-cinq

fille de Joseph Imdorf, viticulteur à Kerns,

et de Josephine née Eugilgen, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hasleberg & Rothenhausen, les vingt, vingt-un et vingt-deux juillet mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rothenhausen, Hasleberg & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bussnang & Muisingen.

Signatures des époux :

Mat. Schmid
Rémine Schmid

Signatures des témoins :

Jean Banz
Jakob Olivi } Lausanne.

L'officier de l'état civil:



N^o 395

Joris & Reverchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix août mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Joris, Louis Nicolas**, Comptable,

de Bony St Pierre (Valais) domicilié à Lausanne,

celibataire

né à Bony St Pierre, le dix Décembre — mil huit cent septante-cinq —

fils de Nicolas Joris, Cultivateur,

et de Iphigénie Melanie née Cordaz, domiciliés à Bony St Pierre

2^o **Reverchon, Lydia Lucie**,

de Pizy domiciliée à Lausanne,

celibataire

née au Sentier le dix-sept octobre — mil huit cent huitante-quatre —

fille de Victor Reverchon, boucher,

et de Marie Amélie née Jiggy, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bony St Pierre & Pizy, les vingt-sept
et vingt-quatre juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bony St Pierre, Pizy, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bony St Pierre & Gimmel

Signatures des époux :

Louis Joris
Lydia Joris

Signatures des témoins :

Victor Reverchon
Cesar Pastore les deux à

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 396

Joly et Seydichneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit cent mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Joly, Henri,*

de Villeneuve domicilié à Landanne,

célibataire

né à Vevay, le cinq février mil huit cent huitante,

fils de Charles Eugène Joly, *décédé,*

et de Louise Annette Simon, *sa veuve, à Vevay*

2° *Seydichneider, Anna-Hélène,*

de Cöln a Rh. (Prusse) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bâle le trente-un Mars mil huit cent huitante-sept

fille de Heinrich Seydichneider, *décédé,*

et de Anna Maria Tafel, *sa veuve à Bâle*

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villeneuve a Cöln, les quinzet a vingt six Juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Villeneuve, Cöln & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villeneuve a à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Joly
Hélène Joly

Signatures des témoins :

Joseph...

J. M...
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
sculp.

N° 399

Musy et Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Musy, Pierre-Maurice, Employé aux C. F. F.

de Compiègne (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Compiègne le trente avril mil huit cent huitante-trois,

fils de François Augustin Musy, menuisier,

et de Hulstie née Gagnaux, domiciliés à Compiègne,

2° Trachsel, Ida, Cuisinière

de Sâberg-Steffels-Rüthli (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née au Bois du Feu près Orge le vingt-un avril mil huit cent huitante-trois

fille de Johann Trachsel, jardinier,

et de Marie Inaitha Schupbach, née Ruffly, la femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Compiègne, Sâberg Lausanne, les vingt-neuf et trente juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Compiègne, Sâberg Lausanne

Signatures des époux :

Musy Maurice
Ida Musy

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton } à Lausanne
Ch. Vallotton }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Compiègne à Kriechdorf.

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 26 mai 1914, déclaré définitif et exécutoire le 23 juin 1914, le mariage suscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 juillet 1914. L'officier de l'état civil :

Révisé le 5.12.14

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 400

Bonzon et Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonzon, Albert, employé de bureau,

de Arnex / Orbe domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-trois mai mil huit cent huitante-six

fils de Jean Albert Bonzon, chef de train

et de Julie née Couchoud, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Trachsel, Julia Rosa, couturière

de Fentigen (Basine) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatorze décembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Gottfried Trachsel, décédé

et de Anna Maria Buisson, née Ryser, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arnex & Fentigen, les sept, huit & dix
sept mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Bonnes de mariage

Consentement de la mère de l'épouse

Certificats de publication de Arnex
Fentigen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Arnex & Fentigen

Signatures des époux :

A. Bonzon

J. Bonzon

Signatures des témoins :

H. Hennequin
A. Bonzon } à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 402

Averbouch Litwin et Krivonozov

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *aux* Septembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Averbouch Litwin, Léon, Etudiant,*

d'origine Russe domicilié à *Lusanne,*

célibataire

né à *Vatkinska (Podolie) Russie le ^{quatorze} ~~vingt six~~ juillet mil huit cent huitante cinq*

fil de *Chmoul David Averbouch Litwin, Négociant*

et de *Sara née Beraitchevsky, sa femme, à Woloczyska*

2° *Krivonozov, Kréine Soche née Sophie,*

d'origine Russe domiciliée à *Lusanne*

célibataire

née à *Woznesch le ^{dix sept} ~~vingt neuf~~ Janvier mil huit cent huitante quatre*

filles de *Leïb Chaimow Krivonozov*

et de *Hene Ben née Pressmann, les deux décédés,*

Les publications ont eu lieu à *Lusanne le cinq août mil neuf cent neuf*

Le mariage religieux a eu lieu à la Synagogue à Genève le 21 Oct. 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lusanne à au ministre Israélite

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Léon Averbouch-Litwin
J. Averbouch-Litwin

Signatures des témoins :

Georges Pechenoff
Yochim Synzalansky

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Jamin & Justy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jamin, Pierre-Charles, Sculpteur,

de Nîmes (Gard) France domicilié à Lussanne,

divorcé de Marie Julie Junjean, dès le vingt-trois juillet mil neuf cent-huit

né à Nîmes le neuf Décembre mil huit cent Septante-deux

fil de Emery Louis Marie Jamin

et de Marie Raymond, les deux décédés.

2° Justy, Marie,

de Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Clermont-Ferrand le trente août mil huit cent huitante-trois,

filles de Antoine Justy, décédé,

et de Marie Beaud, sa veuve à Clermont-Ferrand.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Nîmes & Clermont-Ferrand, les sept & seize août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -
acte de divorce des Epoux - consentement
de la mère de l'Epouse & acte de décès du
père - Promesse de mariage - Certificats
de publication de Nîmes, Clermont-Ferrand
& Lussanne - Déclaration de validité -
Permis du Département de Justice & Police
Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Pierre Jamin
Marie Jamin

Signatures des témoins :

L. Ubert
P. Fellicot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louvre, 2.

N° 404

Crotta & Vonwil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crotta, Louis-Eugène, Concierge

de Bretigny St Barthélemy domicilié à Sansonne

célibataire

né à Bretigny St Barthélemy le vingt quatre Janvier mil huit cent septante neuf

fils de Emile Samuel Crotta, décédé,

et de Urs Wittwer, la veuve, à Broye, Orjulaz

2° Vonwil, Barbara, Gouvernante,

de Kerziswil (Lucerne) domiciliée à Grosswangen (Lucerne)

célibataire

née à Grosswangen le vingt neuf Janvier — mil huit cent soixante quatre —

fille de Johann Vonwil, décédé,

et de Anna Büttig, la veuve, à Grosswangen

Les publications ont eu lieu à Sansonne, Bretigny, Kerziswil & Grosswangen les dix, douze & dix neuf deux mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bretigny St Barthélemy, Kerziswil &

Grosswangen

Communiqué: à l'Etat civil

à Schöllens, Kerziswil & Grosswangen

Signatures des époux :

Crotta Louis
Barbara Crotta

Signatures des témoins :

Eug. Crotta à Broye-Orjulaz
Caroleus Ollois à Sansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Duval & Beeri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duval, Edouard Oscar, Technicien,

de Couvet (Neuchâtel) domicilié à Lussigny

célibataire

né à Couvet, le vingt quatre mai mil huit cent huitante un

fils de Henri Edouard Duval, décédé,

et de Bertha Henriette née Genli, sa femme, à Pontalier,

2° Beeri, Elise Léa,

de Rueggisberg (Suisse) domiciliée à Mont d/Lussigny

célibataire

née à Mont, le sept août mil huit cent huitante huit

fille de Jacob Beeri, agriculteur,

et de Aéra née Cuénoud sa femme, domiciliés au Mont

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Couvet & Rueggisberg, les dix & onze août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Couvet, Rueggisberg & Lussigny

et Romanel (à Mont)

Communiqué : à l'Etat Civil de

Couvet, Rueggisberg & Romanel

Signatures des époux :

Ed. Duval

E. Beeri

Signatures des témoins :

H. Duray

M. Zytah

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Lörtcher & Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lörtcher, Jakob**, Parquetier,

de Diemtigen (Berne) domicilié à Lüsslingen,

célibataire

né à Unterseen (Berne) le quatorze Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Emmanuel Lörtcher,

et de Marguerite née Ringgenberg, décédée,

2^o **Staudenmann, Lina**, Repassuse

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lüsslingen

célibataire

née à Neuenegg le dix-sept mai _____ mil huit cent septante-neuf

fille de Christian Staudenmann, décédé,

et de Klimentine Bühlmann née Althaus, sa veuve, à Lüsslingen.

Les publications ont eu lieu à Lüsslingen, Diemtigen & Guggisberg, les dix-sept & dix-neuf Juillet mil neuf cent neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Diemtigen, Guggisberg & Lüsslingen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Diemtigen & Guggisberg

Signatures des époux :

Lörtcher Jakob

Lina Lörtcher

Signatures des témoins :

F. Schaffroth

F. Bürgi

L'officier de l'état civil

[Signature]

N^o 407

Gruaz & Schweitfeger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gruaz, Alfred Louis,** Écuyer

de L'Isle domicilié à Lausanne

Célibataire

né à L'Isle le dix-neuf octobre mil huit cent huitante-un

fils de Charles François Gruaz, agriculteur, à L'Isle

et de Marie Louise née Rochat, décédée

2^o **Schweitfeger, Aimée,** Ménagère

de Chardonnay s/ Morges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Etagnières le onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Auguste Schweitfeger, agriculteur

et de Jenny Baudet née Marmoud, à Poliez-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Lausanne L'Isle à Chardonnay, les quatorze & seize Quatre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Consentement du père de l'Épouse

Certificats de publication de

L'Isle, Chardonnay à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Isle à Villars s/ Morges.

Signatures des époux :

Alfred Gruaz

Aimée Gruaz

Signatures des témoins :

Auguste fils

Magnin & Co

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de distric. de Lausanne, rendu en date du 21 juin 1926, déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a mis à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourr. contracter un nouveau mariage, dès le 6 octobre 1926 Lausanne, le 15 octobre 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 408

Henriod et Champion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Séverin Joseph
Anselme Champion, né à Lussanne
le 17 août 1909.

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henriod, Philèze dit Fiorentino, Cimenteur,**

de Fenis (Tessin) Italie domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Fenis le quatre mars mil huit cent ~~huitante~~ ~~deux~~

fil de feu Maurice Henriod

et de feu Rosalie Basset

2° **Champion, Marie-Philomène-Euphrasie,**

de Quart (Tessin) Italie domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Quart le seize Juillet mil huit cent ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~deux~~

fille de Joseph Champion, agriculteur

et de Philomène née Chuc, domiciliés à Quart.

Les publications ont eu lieu à Lussanne le vingt-deux Juin, à Fenis le onze Juillet mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fenis Quart à Lussanne

Permis du Département de Jura

Communiqué: à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Henriod P

Henriod Euphrasie

Signatures des témoins :

Boerung Jules

Samuel Bapt

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 409

Pellaton & Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pellaton, Elie,** C. P. F.

de Echignens & Travers (neuchâtel) — domicilié à Lausanne

veuf de Nancy Léna Pelichet d. le cinq Juin mil neuf cent sept

né à Echignens le huit Mars — mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Louis Pellaton, agriculteur à Echignens,

et de Adèle Delassart, sa femme, décédée

2^o **Perriaz, Bertha,** Cuisinière,

de Chavornay & L'Arbergement — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chavornay le vingt quatre Mai — mil huit cent huitante-trois

fille de François Louis Perriaz, employé au C. L.

et de Antoinette Malherbe, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echignens, Travers, Chavornay & L'Arbergement, les onze, treize, quatorze & quinze Aout mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echignens, Travers, Chavornay,

& L'Arbergement & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Echignens, Travers, Chavornay &

Ligneville.

Signatures des époux :

Elie Pellaton

Bertha Pellaton

Signatures des témoins :

J. M... ..

E. L... ..

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

scrip.

N° 410

Ramellet et Léauté

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26 février 1912
déclaré exécutoire le 20 mai suivant, le
Tribunal civil du district d'Orbe a autorisé
par le divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu des articles 137 et 138
du Code civil suisse.

La défenderesse ne pourra se remaria
pendant le délai de 2 ans (art. 150. c.c.s.)

Acté en la ville d'Orbe le 14 juin 1912
L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramellet, Louis-François-Rémi, Employé de com^{ce}

de Orbe domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le seize février mil huit cent septante-huit

fils de Jean Jules Marie Rodolphe Ramellet, entrepreneur en ferblanterie

et de Anne Marie Angèle Bouchot, sa femme à Lausanne.

2° Léauté, Mathilde-Émilie-Amable,

de Paris (11^e arr^t) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Paris (10^e arr^t) le treize août mil huit cent huitante-trois,

filles de Paul Louis Léauté, décédé,

et de Rose Marie née Lalavant, sa veuve à Montesson sous Bois (Seine) France

Les publications ont eu lieu à Orbe, Lausanne & Paris les vingt-deux, vingt-trois
et vingt-quatre Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

acte de décès du père de l'épouse

& Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publications de Paris,

Orbe & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Orbe

& à la Chancellerie Ch^e

Signatures des époux :

Louis Ramellet

Mathilde Ramellet

Signatures des témoins :

P. Nosenan

Lucien Bourgeaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Blanc et Grillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Hélène Grillet
née à Lussume le 26 mai
1905.

5-2-18

Anjourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Alfred. Jules. Emile, Employé de Commerce

de Lussume domicilié à Lussume,

divorcé de Augustine Eugénie Clotilde Jouan dès le deux Juillet mil neuf cent. huit.

né à Lussume le vingt quatre Juin mil huit cent septante. deux

fils de feu François Louis Emile Blanc,

et de feu Emile Bernard,

2° Grillet, Caroline Charlotte,

de Chusdomnay / Merges domiciliée à Lussume

célibataire

née à Lussume le treize Juin mil huit cent huitante. un

fille de Louise Marie Georgine Grillet, épouseuse à Lussume.

et de

Les publications ont eu lieu à Lussume à Chusdomnay le dix sept cent mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Déclaration de divorce de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussume

à Chusdomnay

Communiqué : à l'Etat civil de

Villers / Merges.

Signatures des époux :

Blanc Alfred

Caroline Blanc

Signatures des témoins :

Debonnoir

Marie Fatio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valentin, Guex & Co., rue de la Louve, 2.

N° 412

Law & Lagier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

not. Law complété par celui
Woodin. Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Law, Charles-Ewan, avocat

de sujet britannique, domicilié à Moulmein (Birmanie)

célibataire

né à Moulmein le seize février mil huit cent quatre-vingt quatre

W. Woodin
fils de Charles Ewan Law

et de Janet Eliza Law les deux à Moulmein

2° Lagier, Madeleine-Frédérique,

de Cluses domiciliée à Commailly

célibataire

née à Perroy le vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Albert Lagier

et de Julia Fanny Marie Louise Wagnière à Commailly

Les publications ont eu lieu à Cluses & Commailly les dix-huit & dix-neuf juillet mil neuf cent neuf avec dispense des publications en Angleterre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Commailly.

Signatures des époux :

Charles Ewan Law.

Madeleine Lagier

Signatures des témoins :

P. J. Aubou au sacre

L. Lagier à Commailly

M. J. Lagier

L'officier de l'état civil.

Communiqué: à l'Etat civil

à Cluses & Commailly

N° 413

Dario et Frossard née Bessero.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dario, Pierre,** Restaurateur

de Moncalvo (Alessandria) Italie domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Lévy le treize mai mil huit cent soixante-quinze

fils de Charles Dario, ancien cordonnier

et de Teodolina née Chiabera, sa femme, domiciliés à Luxembourg

2^o **Frossard née Bessero, Josephine-Justine,**

de Dour / Basse, domiciliée à Luxembourg,

divorcée de Ernest Pierre Joseph Frossard dès le onze juin mil neuf cent huit

née à Cortareda / Neuchâtel le quatre janvier mil huit cent septante-sept

fille de Charles Jean Dominique Bessero, décédé,

et de Mme Léonce née Lindet, sa veuve à Pesay.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, devant à Moncalvo les vingt, vingt-un
juillet à huit vingt mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Moncalvo, devant à Luxembourg

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

St. Nicolas - à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pierre Dario

Josephine Dario

Signatures des témoins :

H. Joubert

E. Tiquet

L'officier de l'état civil :

H. Lohant
rempl.

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Loi, 2.

N° 414

Bovard et Coigny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Jules,** Conducteur sur T. L.

de Epesses domicilié à Lussanne

célibataire

né à Aix le vingt-quatre février mil huit cent huitante-trois,

fil de Henri Emile Bovard, décédé,

et de Louise Fanchon née Pommaz, domiciliée à Lussanne.

2° **Coigny, Marie Julia,** Cuisinière,

de Champvaux domiciliée à Champvaux

Célibataire

née à Champvaux le dix février mil huit cent huitante-quatre

filles de Léon Coigny, agriculteur,

et de Léon née Chevaley, les deux domiciliés à Champvaux.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Champvaux & Epesses, les deux
à treize août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Epesses, Champvaux & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champvaux & Cully.

Signatures des époux :

Jules Bovard

Julia Bovard

Signatures des témoins :

Bovard Ernest

Bovard David

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
semp.

N° 415

Vittoz & Deriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui sept Septembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vittoz, André, Ingénieur,

de Froidville domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Lussembourg le sept août mil huit cent huitante quatre

fils de Paul Henri Vittoz, professeur,

et de Jeanne Louise Chollet, sa femme, domiciliés à Lussembourg

2° Deriaz, Rosa-Jenny-Lucie,

de Baulmes domiciliée à Pully, La Rivière

célibataire

née à Pully le quatorze mars mil huit cent huitante sept

fille de Auguste Alfred Alphonse Deriaz, Géomètre,

et de Caroline Wilhelmine dite Cima Noël, sa femme, à La Rivière

Les publications ont eu lieu à Froidville, Lussembourg, Baulmes & Pully, le cinq août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froidville, Baulmes, Lussembourg & Pully

Communiqué : à l'état civil de

Pully-le-Grand, Baulmes & Pully

Signatures des époux :

André Vittoz

Rosa Vittoz

Signatures des témoins :

J. Vittoz

A. Deriaz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

N° 416

Stilmann et Rernikoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré à la Synagogue de Genève le 8 Sept. 1909.

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stilmann, Paul,** clec.

d'origine russe domicilié à Lausanne

célibataire

né à Kiew le dix vingt deux Décembre mil huit cent huitante

fils de Naftali Stilmann, décédé,

et de Hinda née Itkari, à Kiew.

2^o **Rernikoff, Pirka,**

d'origine russe domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ekaterinoslaw Russie vingt Septembre mil huit cent huitante deux Octobre

fille de Aaron Rernikoff, négociant à Odessa

et de Adina née Gerstein, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt trois août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & du ministère israélite

Permis du Département de Justice à Palice

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Paul Stilmann
Pirka Stilmann

Signatures des témoins :

Le mèt B. Chapiro
Joseph Valton
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichout
simpl.

N° 417

Sartori et Grossniklaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Friedrich
Grossniklaus, né à Olonne le
29 Janvier 1905.

rép le 24.2.47

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sartori, Beniamino**, Marchand de primeurs,

de Zevio | Verona | Italie, domicilié à Lusanne,

célibataire

né à Zevio le vingt-deux mai mil huit cent septante-six

fils de Luigi Sartori

et de Maria Roin, décédée,

2° **Grossniklaus, Christina-Anna**, ménagère

de St Bartenberg | Borne | domiciliée à Lusanne

célibataire

née à St Bartenberg le cinq Juin mil huit cent huitante-trois

fille de Christian Grossniklaus, menuisier

et de Emma née Schlegel, sa femme, les deux à St Bartenberg

Les publications ont eu lieu à Lusanne, Bartenberg & Zevio, les quinze, dix-sept Juin et quatre Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Zevio

St Bartenberg & Lusanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bartenberg & à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Beniamino Sartori

Anna Sartori

Signatures des témoins :

Gary Hoffmann
Goswin

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

N° 418

Bolomey et Thatin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolomey, Charles, Laitier,

de Lutry & de Forel (Lorraine) domicilié à Loudenne,

célibataire

né à Belmont & Pully, le vingt-neuf mars — mil huit cent soixante-sept

fil de Félix François Bolomey, agriculteur,

et de Camille Emma née Guignot, la femme, à Bossières & Lutry

2° Thatin, Emma-Lina, bonne d'enfants,

de Champagne domiciliée à Loudenne

célibataire

née à Champagne le six mars — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Gustave Thatin, agriculteur

et de Elise née Schierger, la femme, à Champagne

Les publications ont eu lieu à Loudenne, Champagne, Lutry & Forel, les dix sept, douze & quatorze dont mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

notes de résidence des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Forel, Champagne & Loudenne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Forel & Champagne

Signatures des époux :

Bolomey Charles.

Emma Bolomey

Signatures des témoins :

Jules Bolomey à Lutry

Henri Marguerat à Loudenne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Par jugement du Tribunal du département de Lyon, rendu en date du 13 janvier 1886, déclaré définitif et exécutoire le 3 avril 1886, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 avril 1886.
L'officier de l'état civil :

Fucci

Reçu du 11.11.16

N° 419

Fanatsch et Glaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ septembre ~~mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fanatsch, Franz,** Tailleur,

de Hainberg (Melle) Autriche, domicilié à Duchy S.H.

Célibataire

né à Krummweisbaum le vingt neuf Aout mil huit cent septante-neuf

fil de Anton Knatsch, décédé,

et de Maria née Kurl, veuve, à Krummweisbaum Autriche

2° **Glaus, Elisabeth,**

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rüschegg le vingt deux mai mil huit cent huitante six

fille de Johannes Glaus

et de Maria née Zbinden, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Hainberg, Rüschegg & Lausanne, les quinze
seize juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Hainberg Rüschegg Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat civil de

Rüschegg & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Franz Fanatsch

Elisabeth Fanatsch

Signatures des témoins :

August Griesmaier

Bartha Griesmaier

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

comp.

Par décision du 17 Juin 1940,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en es-
sens qu'e l'époux soit déci-
sous le nom patrony-
mique de Fanatsch
et non sous celui de
Fanatschi

Le 25 Juin 1940

Officier de l'état civil :

69 rue de Binsingen

N° 420

Schneiter née Pépin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneiter, Emile Frédéric, Pâtissier,

de Amoldingen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Yverdon le cinq Juin mil huit cent huitante-cinq

fils de François Louis Schneiter, absent

et de Louise née Buckelmann, du femme, à Yverdon

2° Pépin, Esther Marguerite, Lingère,

de Genève domiciliée à Genève

célibataire

née à Genève le deux Avril mil huit cent huitante-six

fille de André Pépin, décédé,

et de Georgine née Gerbel, du Veuve à Genève,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Amoldingen les vingt quatre-vingt-cinq & vingt six avril mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Genève

Amoldingen & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Amoldingen & Genève.

Signatures des époux :

Emile Schneiter
Esther Schneiter

Signatures des témoins :

André Pépin
V^e G. Pépin-Gerbel à Genève

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
sculp.

Révisé le 21 IV. 17

Par jugement du Tribunal du départ de Lausanne, rendu en date du 12 octobre 1897, déclaré définitif et exécutoire le 17 janvier 1897, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 janvier 1897
L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé le 10 V. 18

Par arrêté du Conseil d'Etat de Genève, du 12 octobre 1897, Esther Marguerite Pépin, dite Schneiter, a été reconnue à la qualité de citoyenne genevoise, restorée à la commune de Genève.

Lausanne, le 30 mai 1898.
L'officier de l'état civil :

Fucel

à l'Etat civil à Amoldingen & Genève (1897)

N° 421

Grivel et Grivel née Menétray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ *neuf* ~~Septembre~~ *Septembre* ~~mil neuf cent neuf~~ *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grivel, Robert, *Cochez,*

de *St Livers & de Morgez* domicilié à *Louanne,*

Célibataire

né à *Prévostanges* le *six* novembre *mil huit cent septante-sept*

fils de *Gédion Grivel, décédé*

et de *Louise Caroline née Dubesson, la Veuve à St Livers.*

2^o Grivel née Menétray, Méry, *Ménagère,*

de *St Livers* domiciliée à *Chavannes d'Ecublens,*

veuve de Arthur Constant Grivel dès le vingt-huit février mil neuf cent-un

née à *Chavannes* le *seize* novembre *mil huit cent septante-neuf*

fille de *Emile menétray,*

et de *Hélène Elida née Mardon, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *St Livers, Morgez, Louanne & Chavannes* le *vingt-un* août *mil neuf cent-neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse
Promesse de mariage.
Certificats de publication de
St Livers, Morgez, Louanne & Chavannes

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Louanne, Morgez & Ecublens.

Signatures des époux :

Robert Grivel
Méry

Signatures des témoins :

Johann Egger
Bairis Raymond

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut
comp.

Imp. H. Molton, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 422

Bovey & Monthoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sur Septembre mil neuf cent. neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovey, André-Marius**, Commis aux C. P. P.

de Cheseaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt trois mil huit cent huitante quatre

fils de Jean Bovey, décédé,

et de Jeanette Rezin, la veuve à Lausanne

2° **Monthoux, Hélène-Alice**,

de Bière domiciliée à Bière,

célibataire

née à Bière le trente un Octobre mil huit cent huitante un

fille de Louis Henri Jean Monthoux, Charbon

et de Julie Christin, domiciliés à Bière.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux & Bière les trois & quatre
sept mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Cheseaux, Bière & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & Bière

Signatures des époux :

[Signature]

[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]
des deux à Bière

L'officier de l'état civil :

[Signature]
rempl.

N° 423

Brunner & Calame-Lengjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Brunner, Auguste Charles* Crédité de Banque,

de Wattwyf (St Galle) domicilié à Louvain

veuf de Elise Bostin née Meister, décédée, des le vingt-cinq février mil neuf cent un

né à Louvain le neuf Janvier mil huit cent septante-sept

fils de Monsieur Emile Brunner, ancien imprimeur à Louvain

et de Mme Sophie née Besson, décédée.

2^o *Calame-Lengjean, Jeanne Charlotte Marie,*

de Loche (Neuchâtel) domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Louvain le trente-un août mil huit cent huitante-trois,

fille de Jacques Louis Auguste Paul Calame-Lengjean, livreur,

et de Mme Louise née Buynon, domiciliée à Louvain

Les publications ont eu lieu à Louvain, LeLoche & Wattwyf, les vingt-cinq,
vingt-six & vingt sept août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Wattwyf,
LeLoche Louvain

Communiqué : à l'Etat civil de
Wattwyf & LeLoche.

Signatures des époux :

Aug. Brunner

Marie Brunner

Signatures des témoins :

Mme Louis Houlin

Meister fils

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

Registre des familles vol. 18 fol. 40

N° 424

Jalla & Monastier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jalla, Attilio,

Professeur,

de Florence | Italie |

domicilié à Florence

célibataire

né à Lodi le vingt quatre juin

mil huit cent huitante deux

fils de Stefano Samuele Edoardo Jalla, Pasteur,

et de Clara née Gay, sa femme, domiciliés à Florence,

2^o Monastier, Augusta,

de Torre-Pellice | Turin | Italie

domiciliée à Lussinone,

célibataire

née à Sonviller (Berne) le neuf août

mil huit cent huitante trois,

fille de Louis Antoine Monastier,

et de Augusta née Weiss, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lussinone, Torre-Pellice & Florence, les vingt-neuf juin, dix-huit et vingt-cinq juillet mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Florence,

Torre-Pellice & Lussinone

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à la Chancellerie Cl

Signatures des époux :

Attilio Jalla
Augusta Jalla

Signatures des témoins :

Edouard Jalla à Florence
D. Weiss à Lussinone

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

N° 425

Léderey et Bianchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Léderey, Henri-Amand**, Maître d'hôtel,

de Lutry & Grandvaux domicilié à Lausanne, Suchy,

célibataire

né à Lyon (France) le treize mai mil huit cent huitante-trois,

fil de Louis Adolphe Léderey, décédé,

et de Charlotte Jenny Suchy, sa veuve, à Lausanne,

2° **Bianchi, Joséphine-Régina**,

de Vélate (Côme) Italie domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morges le vingt-trois Septembre mil huit cent huitante-neuf

filles de Aquilino Laurent Bianchi, marié à Lausanne

et de Joséphite Clara Renex, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Grandvaux & Vélate, les sept, dix & vingt deux deux mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Vélate & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & Cully & à la Chancellerie
de

Signatures des époux :

H. Léderey
J. Léderey

Signatures des témoins :

C. Bianchi
G. Léderey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Léderey
rempl

N° 426

Boymond et Cottin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ *Septembre* mil neuf cent ~~neuf~~ *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boymond, César Ferdinand - Auguste**, *Instituteur*

d'origine française domicilié à *Chavanoux (H^{te} Savoie)*

célibataire

né à *Vizy (Haute Savoie)* le *douze* juin mil huit cent *soixante-six*

fils de *Félix Boymond*

et de *Vallentien, Christine* sa femme *les deux décédés*

2° **Cottin, Marthe - Cécile**, *Institutrice*

de *Canninges (Haute Savoie)* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Canninges* le *six* novembre mil huit cent *huitante-sept*

fille de *Louis Cottin*, *régisseur*

et de *Jeanne Françoise Bonchet* sa femme, domiciliés à *Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Canninges & Chavanoux*, les *quatorze* & *quinze* août mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse. Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lansanne, Chavanoux et Canninges. - Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie
etc.

Signatures des époux :

C. Boymond
M. Cottin

Signatures des témoins :

A. Sauter à *Genex (H^{te} Savoie)*
A. Vondry à *Dalengy (H^{te} Savoie)*

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
scrip.

N° 427

Bottezon & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bottezon, Jean-Léon-Arthur**, *Reçu*

de Noas (Berne) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Délemont*, le premier Mars mil huit cent *huitante-quatre*,

fils de *Georges Arthur Bottezon, Adcédé*,

et de *Emélie Marie Léonie née Boillotat, sa veuve à Délemont*,

2° **Pache, Angèle-Alice**,

de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le dix huit Octobre mil huit cent *huitante-cinq*

fille de *Henri Louis Pache, huissier de la Justice de Paix*

et de *Bernicette Emma née Bosson, domiciliés à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Noas & Epalinges*, les dix-sept, dix-huit & dix-neuf cent neuf.

Par jugement du Tribunal *dis...*
discret de Lausanne rendu
en date du *31 octobre 1938*
déclaré définitif et exécutoire le *23*
novembre 1938, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 24 novembre 1938
L'officier de l'état civil:



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Noas, Epalinges & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
Noas & Epalinges.

Signatures des époux :



Angèle Bottezon

Signatures des témoins :



les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 428

Berquier et Chapuis
née Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^{1-2/58} Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berquier, Jean-Charles-Louis**, *Comptier en denrées coloniales*
de *Lausanne, le Mont & Chardonne* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né au *Harve (France)* le *quatre août* mil huit cent *Septante-sept*
fils de *Adolphe Charles Eugène Berquier, comptier en denrées*
et de *Emma née Behrens, sa femme, domiciliés à Lausanne.*

2° **Chapuis née Cornut, Alice-Suzanne-Caroline**
de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne*
divorcée de *Adrien Charles Louis Chapuis* dès le *trente-un Octobre mil neuf cent huit*

née à *Lausanne* le *dix août* mil huit cent *Septante-neuf*
fille de *François Louis Paul Cornut, décédé,*
et de *Rosine Elise Marie Henriette née Martin, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epalinges, Chardonne Le Mont,*
les vingt-huit, trente & trente-un août mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux.
acte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorce.
Permis de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, le Mont, Chardonne &
Epalinges.
Communiqué: à l'Etat Civil de
Premarel, Corsier & Epalinges.

Signatures des époux :

J. Berquier
A. Berquier

Signatures des témoins :

Paul I. Bernard
Amoroso

L'officier de l'état civil :

H. Lihaut
comp.

Par jugement du Tribunal *des*
districts de Lausanne, rendu
en date du *14 mai 1914*, déclaré
définitif et exécutoire le *28 septembre*
1914, le mariage inscrit *à*-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à *un an* le
délai pendant lequel *la femme*
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le *2 octobre 1914*
L'officier de l'état civil:

Recu!

Dans sa séance du *17*
février 1920, le *conseil d'Etat*
a autorisé la *nommée* ci-contre
à porter à l'avenir le nom de
Cornut, Alice-Suzanne-Caroline

Lausanne le *26 février 1920*.
L'officier de l'état civil:

Recu!

Le *9* *à l'Etat civil de Prilly, Corsier & Epalinges*

N° 429

Béatrix Buniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Béatrix, Fritz-Albert, Pâtissier

de Concoise domicilié à Lussange

célibataire

né à Concoise le six Novembre mil huit cent huitante

fils de Fritz Auguste Béatrix, décédé

et de Elisa Julia née Roulier, sa veuve, à Concoise

2^o Buniez, Olga

de Villetta & de Lutry domiciliée à Lussange

célibataire

née à Lussange le huit novembre mil huit cent huitante

fille de Jean Christian Buniez, décédé

et de Fanny Sylvie née Blum, sa veuve à Lussange

Les publications ont eu lieu à Concoise, Villetta, Lutry & Lussange, le vingt huit
sept mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Akte de naissance de l'époux

Permesse de mariage

Certificats de publication de

Concoise, Villetta, Lutry & Lussange

Communiqué : à l'état civil de

Concoise, Lutry & Cully

Signatures des époux :

Fritz Béatrix
Olga Béatrix

Signatures des témoins :

W. Guinier
Just Buniez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Glets & Co, rue de la Laiterie, 2.

N° 430

Dépierreux et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dépierreux, Albert-Jules, Employé de banque

de Assens domicilié à Lussume

célibataire

né à Lussume le vingt-neuf mai mil huit cent huitante-six

fils de feu Jules Dépierreux

et de Aline Lucie née Raymond de Veuve à Lussume

2° Bovey, Adeline-Marie,

de Cheseaux à Romanel domiciliée à Lussume,

célibataire

née à Cheseaux le six novembre mil huit cent septante-neuf

filie de Elise Marguerite Jenny Bovey à Dullier

et de

Les publications ont eu lieu à Lussume, Assens, Cheseaux à Romanel, les dix-neuf et vingt août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Assens, Cheseaux, Romanel à Lussume

Communiqué: à l'Etat civil

d'Eschollens à Romanel.

Signatures des époux :

A. Dépierreux

M. Bovey

Signatures des témoins :

Constant Bovey à Sulpice

William Dépierreux à Lussume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Boschetti & Percina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Septembre mil neuf cent neuf* — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boschetti, Giovanni Battista, *manoeuvre*,

de *Cassentino* *novare* *Italie*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Cassentino* le *vingt* *juin* — mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Giuseppe Boschetti*, *manoeuvre* à *Cassentino*

et de *Carola* *née* *Quir*, *sa* *femme*, *décédée*,

2° Percina, Maria, *Ménagère*,

de *Saluggia* *novare* *Italie*, domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Saluggia* le *quatre* *avril* — mil huit cent *quatre-vingt* *huit*

fille de *Pietro Luigi Percina*

et de *Angela Maria* *née* *Salv*, *sa* *femme*, *les* *deux* *décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *Cassentino* & *Saluggia*, les *quinze*, *vingt-cinq* *juillet* & *premier* *août* *mil* *neuf* *cent* *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cassentino & Saluggia.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à *la Chancellerie* *Cl.*

Signatures des époux :

Boschetti Giovanni

Maria Boschetti

Signatures des témoins :

Lusso Pell

Corvini Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve.

N° 432

Fritschi et Chollet

Nom et profession de l'époux :

 Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fritschi, Jean**, aide à la Caisse de la Ville

de Zurich domicilié à Zurich

célibataire

né à Bonstetten le dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jakob Fritschi

et de Anna Lutz, les deux à Zurich.

2^o **Chollet, Adèle-Augusta**,

de Maricon domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à Lussembourg le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Gustave Daniel Chollet, décédé,

et de Emma Louise Fanny Chollet, à Lussembourg.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Maricon à Lussembourg, les dix et douze
sept mil neuf cent-neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Zurich

Signatures des époux :

Hans Fritschi
Augusta Fritschi,

Signatures des témoins :

A. Godet
Chollet, à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil de
Zurich à Palézieux

N° 433

Marchand & Paschoud

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Marchand, Marc-Edouard, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vugelles-la-Morte domicilié à Vugelles,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Esset 4/ Champvent le dix-neuf janvier — mil huit cent septante-quatre,

Noms, profession et

fils de Gustave Marchand, Charpentier à Vugelles

domicile des parents :

et de défunte Eugénie née Cochet,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Paschoud, Lina-Elizabeth, Ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Lutry

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Pâquis-Montoux le deux mars — mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Marc-François Daniel Paschoud

domicile des parents :

et de Marie-Barbe Susanne née Schmidt, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Santanne Lutry & Vugelles, les trente-un août, première & deux Septembre mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de Montigny

Signatures des époux :

Marc Edouard Marchand
Lina Paschoud

Signatures des témoins :

Marie Marchand
Eugène Gaillard à Vugelles

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montigny Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

Schälchli & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schälchli, Hermann-Urich*, Chimiste-électricien,de *Altikon (Zurich)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Altikon* le vingt-deux Juin — mil huit cent Septante-Sept,fils de *Auguste Hermann Schälchli*, tailleur,et de *Anna Marie Inyold*, domiciliés à *Reutlingen (Zurich)*2° *Rod, Emma*, Cuisinièrede *Mézières* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Mézières* le treize Janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix,fille de *Kerri Rod*, agriculteuret de *Jenny Emery*, domiciliés à *Mézières*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Altikon & Mézières*, les vingt-six & vingt-huit Juin mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de *Altikon*,*Mézières & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Altikon & Mézières

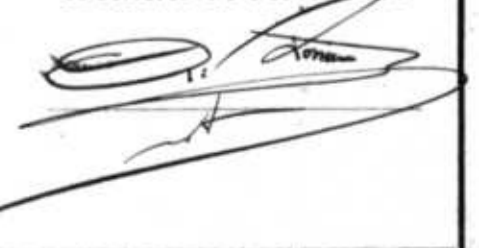
Signatures des époux :

Hermann Schälchli
Emma Schälchli

Signatures des témoins :

J. Schälchli à *Reutlingen (Zurich)*
Elise Rod *Moudon*

L'officier de l'état civil :



N° 435

Kocher & Jenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil neuf cent neuf. — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kocher, Fritz, Marchand-tailleur,

de Aegerten (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né au Locle le dix-neuf Janvier mil huit cent huitante-dix

fil de Frédéric Kocher, Négociant à Lausanne,

et de Rosine Julie née Spilliger, décédée.

2° Jenny, Louise-Emilie, Couturière,

de Renens, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Paris (17^{arr}) le vingt-cinq Décembre mil huit cent huitante-quatre,

fille de Emile Jenny, journalier à Lausanne,

et de Charlotte Louise Alexandrine Neyret, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens et Aegerten (Biège) les vingt-trois et vingt-quatre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aegerten-Biège, Renens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Biège

Remise.

Signatures des époux :

F Kocher

L Jenny

Signatures des témoins :

F Kocher

F Neyret Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Jaques & Buri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaques, Charles-Paul**, fonctionnaire postal,

de Lutry & de Villette domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf juillet _____ mil huit cent huitante-trois

fils de Paul Henri Jaques, concierge préparateur,

et de Auguste Susanne Sophie née Seyler, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Buri, Marie-Marguerite**,

de Ruischegg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Corsier le vingt-trois Mars _____ mil huit cent huitante-sept

fille de Henri Rodolphe Louis Buri

et de Adèle Pauline née Dubois, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Ruischegg & Villette, les vingt-trois ~~vingt-trois~~ ~~à~~ ~~vingt-quatre~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Villette, Ruischegg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Lutry & Ruischegg

Signatures des époux :

Charles Paul Jaques
Marguerite Jaques

Signatures des témoins :

Paul Jaques

Adrien Buri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Maggie et Zaneto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de mariage
marie Joséphine Zaneto née le
19 mars 1899 à Lussanne

Aujourd'hui vingt-un septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maggio, Pietro,**

Milan,

de Vigliano-Biellesse | Novare | Italie

domicilié à Lussanne

célibataire

né à Vigliano le vingt trois

mil huit cent huitante cinq

fils de parents inconnus

et de

2° **Zaneto, Franca,**

Costurière,

de Verres-Savoie | Turin | Italie,

domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Verres-Savoie le trente juin

mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Giovanni Zaneto, manoeuvre à Lussanne

et de Margherita Corotto, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Vigliano & Verres, les cinq & quinze août
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vigliano
Verres & LussannePermis du Département de Justice - Police
Communiqué: à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Maggia Pietro

Maggio Franca.

Signatures des témoins :

Boret François

Capt Samuel J. Lussanne

L'officier de l'état civil :



Rep. le 23 9 50

N° 439

RoCHAT et BABLEE

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **RoCHAT, Ernest-Emmanuel**, Employé de Commerce

de L'abbaye & de La Tour de Pilsz — domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Lussanne le vingt-quatre juillet — mil huit cent huitante-deux

fils de Amélie Pierre Samuel RoCHAT, représentant de Commerce,

et de Eugénie Sophie née Regamey, sa femme, domiciliés à Lussanne,

2^o **BABLEE, Marie-Louise**, Repasseuse,

de Cossé-le-Vivien (Mayenne) France — domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Cossé-le-Vivien, le vingt-neuf octobre — mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Baptiste Alexis BABLEE, décédé,

et de Marie Louise née Goussais, sa veuve à Cossé-le-Vivien,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, L'abbaye, La Tour de Pilsz & Cossé-le-Vivien, les vingt-quatre & vingt-sept août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'épouse &

consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussanne, L'abbaye, La Tour de Pilsz & Cossé-le-Vivien.

Communiqué : à l'Etat civil de L'abbaye, La Tour de Pilsz & Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

E. RoCHAT

Marie RoCHAT

Signatures des témoins :

[Signature]

M. Nordmann
les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Pittier et Simond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil neuf cent ~~neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittier, François-Auguste**, Photographe,

de Bea domicilié à Lussanne,

veuf de Konziotte Louise Julie Chamel dès le premier juillet mil neuf cent neuf,

né à Bea, le quinze Décembre mil huit cent quarante-cinq

fils de David François Pittier

et de Jeanne Sophie Wazpatis, sa femme, décédée,

2° **Simond, Marie-Augustine**, Photographe,

de Samoens Haute Savoie domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Samoens le vingt Décembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Simond

et de Augustine Antoinette Jannerot, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Bea, Lussanne & Samoens les deux & trois Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bea

Samoens & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bea & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Aug. Pittier
Aug. Pittier

Signatures des témoins :

M. Dionfils
M. E. Blanc } Lussanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 441

Gessenay et Bolay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Septembre~~ mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gessenay, William Camille Edouard**, typographe,

de Cocelles-le-Jozat domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Pilly le vingt-trois novembre mil huit cent huitante-cinq

fil de feu Henri Christian Gessenay

et de Georgette née Kimings, la veuve au Bois Gentil 1/ Lansanne.

2° **Bolay, Augusta Fanny**, Repasseuse,

de Pampigny domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Mollens le vingt-neuf octobre mil huit cent huitante-cinq

filles de Charles Jules Bolay, Sellier,

et de Georgette née Bandier, la femme, domiciliés à Mollens.

Les publications ont eu lieu à Lansanne Pampigny & Cocelles-le-Jozat, les quatre & cinq Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cocelles-le-Jozat, Pampigny, Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cocelles & Pampigny

Signatures des époux :

Gessenay William

Auguste Gessenay

Signatures des témoins :

Ld Debéty

Camille Sansonnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Mauvel et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Septembre~~ mil ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mauvel, Jules-César-Frédéric**, Employé de Banque

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-deux octobre mil huit cent huitante-deux

fils de Jean Félix Mauvel

et de Augustine née Benzoz, sa femme, décédée

2° **Chappuis, Rosine-Victorine**, Employée de commerce

de Cully & de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Escherins & Lutry le trois juillet mil huit cent septante-neuf

filles de François Samuel Chappuis, décédé

et de Mary née Corday, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully & Lutry, les douze, treize & quatorze de mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:


acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Lutry & Cully

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cully & Lutry

Signatures des époux:


Rosine Chappuis Mauvel

Signatures des témoins:


L. Mauvel

L'officier de l'état civil:



N° 443

Seliger & Hirsbrunner

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil-neuf-cent-neuf mil huit-cent-quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Seliger, Friedrich Auguste, Coiffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sijet anglais, domicilié à Condrès,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ober-Keidorsdorf le huit mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Johann Traugott Seliger

domicile des parents :

et de Jeanne Christiane née Siebeneisher, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Hirsbrunner, Rosa, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Volochemar

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sumiswald le vingt-quatre mai mil huit cent huitante-un,

Noms, profession et

fille de Christian Hirsbrunner, décédé,

domicile des parents :

et de Barbara née Heiniger, à Courtallod

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Volochemar & Sumiswald les sept-neuf-cent-mil-neuf-cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Morges.

Signatures des époux :

Friedrich Seliger, Rosa Seliger.

Signatures des témoins :

P. Benoit à Volochemar, V. Flotard, et l'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de

Sumiswald & de Morges.

N° 444

Senaud et Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-neuf. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Senaud, Henri Marcel,** Electricien

de Avenches domicilié à Lausanne

célibataire

né à Payerne, le treize Juin _____ mil huit cent huitante

fils de Jean Isaac Henri Senaud décédé

et de Marie née Chetwin devenue veuve à Lausanne

2° **Kunz, Bertha Clara,** horlogère

de Metsiberg-Perles (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Corgement le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent septante-huit

fille de Frederic Amédée Kunz horloger

et de Anna née Van de Lausanne domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pisterlen à Avenches, les vingt-quatre et
vingt-cinq sept mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Avenches, Pisterlen à Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Avenches à Pisterlen.

Signatures des époux :

Henri Senaud
Clara Senaud.

Signatures des témoins :

J. Gauthier
E. Rieber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 445

Girardet et Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Alfred-Frédéric,** agent de police,

de Pilly domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Renens le vingt-cinq Mars — mil huit cent huitante-sept

fil de Louis Emile Girardet, agriculteur à Renens,

et de Louise Henriette Julie née Girardet, décédée.

2° **Dony, Emma-Constance-Suzette,**

de Bielley-Orjulaz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Penthulaz le vingt-quatre Avril — mil huit cent huitante-trois,

fille de Henri Dony, Instituteur

et de Fanchette dite Henriette née Clavel, domiciliée à Penthulaz.

Les publications ont eu lieu à Pilly, Bielley-Orjulaz & Lausanne, les vingt-neuf & vingt-trois cent mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pilly, Bielley-Orjulaz & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil

de Schallens & Romanel.

Signatures des époux :

Girardet Alfred

Emma Girardet

Signatures des témoins :

H. Lumbroso
Goyat, Louis

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 446

Vuadens & Guillemard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuadens, Louis-Bernard**, fonctionnaire postal,

de Blonay domicilié à Lussane,

célibataire

né à Aigle, le vingt-trois Juillet mil huit cent huitante-six

fils de Charles Samuel Vuadens, chef d'atelier, V. M. C.

et de Léa née Morier, sa femme, domiciliés à la Cour de Peitz

2° **Guillemard, Marie-Lucie**,

de Nancy (Meurthe & Moselle) France domiciliée à Rolfe

célibataire

née à Nancy le vingt Avril mil huit cent huitante-cinq

filles de Marie Guillemard, actuellement Dame Reue, à Rolfe.

et de

Les publications ont eu lieu à Lussane, Blonay, Rolfe & Nancy, les quatre, six et neuf Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Blonay, Rolfe, Nancy & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de St Rémy, Rolfe & Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Vuadens

L. Vuadens

Signatures des témoins :

A. Chauv...

H. Henry } à Lussane.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Sutherland et Peytrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sutherland, William Bericade**, *sous-agent de banque*

d'origine anglaise domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Londres le vingt-neuf Septembre mil huit cent septante

fil de James Sutherland, rentier à Londres,

et de Margaret née Sutherland, décédée.

2° **Peytrequin, Alexandrine-Georgine**,

de Mont domiciliée à Montreux

célibataire

née à Yverdon le deux février mil huit cent septante-quatre

filie de Jean Louis Peytrequin, professeur de langues,

et de Fanny Louise née Guillermin, sa femme, domiciliés à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lussanne, à Montreux & au Mont, les deux, trois
et quatre Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussanne, Le Mont & Le Châtelain

(Montreux) - Déclaration du Consul

Britannique - Permis du Département

de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & Montreux

Signatures des époux :

W. B. Sutherland
(W. Sutherland)
Alexandrine Sutherland.

Signatures des témoins :

James Sutherland à Londres
Louis Peytrequin à Montreux
W. Sutherland à Lussanne
W. Sutherland à Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 448

Bigler et Rentsch née Lang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 24 septembre 1934 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il sera parvenu à la fille de l'épouse Lang, née orthographe Lang, sachant un...

Lausanne, le 22 septembre 1937.

L'officier de l'état civil :

logue à Berne et Hönig.

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent neuf, ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bigler, Jean,* *Tapissier*

de *Berne* domicilié à *Lausanne*, célibataire

né à *Berne* le *huit* *Décembre* mil huit cent *Septante-sept*

fils de *feu Christian Friedrich Bigler,*

et de *feu Maria Margaretha Kloetli.*

2° *Rentsch née Lang, Rosa,*

de *Hönig | Berne |* domiciliée à *Lausanne,*

veuve de *dein Otto Rentsch* des le *honte* *Juillet* mil neuf cent *six*

née à *Lundshut* le *vingt-deux* *Octobre* mil huit cent *huitante*

fille de *Charles Lang, menuisier,*

et de *Reina née Meister, domiciliés à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Berne, Hönig & Lausanne,* le *quatre* *Septembre* mil neuf cent *neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'mari de l'Epouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Berne, Hönig & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Berne Hönig.

Signatures des époux :

Jean Bigler
Rosa Bigler

Signatures des témoins :

J. Bigler à Berne
Ed. Hub à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 449

Vizet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vizet, Pierre-Fémi,** ouvrier,

de Liège domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Payerne le six février mil huit cent huitante-deux

fil de Daniel Vizet, décédé,

et de Julie Marguerite née Pinnard, la veuve, à Lausanne

2^o **Porchet, Bertha-Eugénie,** couturière,

de Moudon, Sottens & Corcelles-le-Jorat domiciliée à Moudon

célibataire

née à Moudon le dix-huit mars mil huit cent huitante-six

fille de Alfred Jean Louis Rodolphe Porchet, agriculteur,

et de Sophie Louise née Curiam, sa femme, domiciliés à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Corcelles-le-Jorat, Moudon & Sottens,
les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept août mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Orbe, Moudon, Sottens
& Corcelles-le-Jorat.

Communiqué à l'Etat Civil de
Orbe, Moudon, St Cierges & Corcelles.

Signatures des époux :

P. Vizet
Bertha Vizet

Signatures des témoins :

Bertolini Louis
Wildi Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 450

Bourqui et Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourqui, Joseph,** Conducteur d'hôtel

de Murist (Fribourg) domicilié à Vichy (allier) France

célibataire

né à Plampinois (Gonivres) le dix Janvier — mil huit cent huitante-trois

fils de François Lucien Bourqui

et de Marie Louise Bersier, les deux décédés.

2° **Goumaz, Marie-Louise,** femme de chambre,

de Fétigny (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Fétigny le dix-huit septembre — mil huit cent huitante-cinq,

fille de François Olivier Goumaz

et de Marie Rosine née Remy, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Murist, Fétigny & Vichy
le cinq septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Murist, Fétigny, Lausanne & Vichy

Communiqué: à l'état civil de

Murist & Fétigny

Signatures des époux :

J. Bourqui

L. Bourqui

Signatures des témoins :

Goumaz Joseph
A. Drouin

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
remp.

N° 451

Maeder et Mary née Quinclet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trante Septembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maeder, Paul-Joseph**, Tailleur,

de Baden (Rhénanie) domicilié à Lussembourg,

veuf de Sara née Eschdy, née le onze août mil neuf cent neuf

né à Lyon (Rhône) le six Mars mil huit cent soixante-trois,

fils de Joseph Louis Maeder, décédé,

et de Antoinette Joséphine Umhang, sa veuve à Lyon,

2° **Mary née Quinclet, Louise**,

de Neuilly (Seine) France, domiciliée à Lussembourg,

veuve de Victor Amédée Mary, né le vingt-quatre Mars mil neuf cent deux

née à Cherbourg le vingt-un Mars mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Louis Quinclet

et de Elisette née Testuz, ses deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Baden et Neuilly, les dix-neuf & vingt-neuf août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lussembourg, Baden & Neuilly

Communiqué : à l'Etat civil de Baden et au Chancelier de l'Etat

Signatures des époux :

Paul Maeder

Louise Maeder

Signatures des témoins :

Les deux témoins de Lussembourg
Prouty Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Maudoumet et Goumoëns

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maudoumet, Martin-Émile**, *Securier*,

de Châtoumaye (Fribourg) — domicilié à Lussembour,

divorcé de Cécile Philomène Fuzel dès le quatorze février mil neuf cent-sept.

né à Fribourg le vingt-deux mai — mil huit cent septante-trois,

fils de Joseph Maudoumet

et de Marie Augustine née Page, les deux décédés.

2^o **Goumoëns, Amélie**, *Ménagère*,

de St-Saphorin (Savane) — domiciliée à Lussembour,

célibataire

née à St-Saphorin le quatorze août — mil huit cent huitante-cinq

filie de Anne Marie Goumoëns née Monney, à Puidoux.

et de

Les publications ont eu lieu à Lussembour, Châtoumaye & St-Saphorin, les sept & huit Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtoumaye, St-Saphorin & Lussembour

Communiqué: à l'Etat civil de

Châtoumaye & Châtoumaye.

Signatures des époux :

Maudoumet Martin

Amélie Maudoumet

Signatures des témoins :

Ramelet Gustave

Emanuel à Epalinges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 453

Kraemer et Rosenstichl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent. neuf, ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kraemer, Samuel-Victor**, architecte,

de Mozges domicilié à Mozges,

célibataire

né à Mozges le vingt-un juin mil huit cent huitante-trois

fils de Georges Joseph Kraemer, confiseur,

et de Anna Pauline Guise von der, sa femme, domiciliés à Mozges.

2° **Rosenstichl, Jeanne Anna**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le huit avril mil huit cent huitante-huit

fille de Eugène Rosenstichl, maître de pension,

et de Louise née Serre, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mozges, les vingt-dix et vingt-huit
sept mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécédents de l'état civil de
Mozges

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mozges

Signatures des époux :

Kraemer
Jeanne Kraemer

Signatures des témoins :

F. B...
Mozges } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Léglé et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~huit~~ Septième mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Léglé, Albert-Georges,

Mansouvez,

de Lintlul (Glaris)

domicilié à Lusanne,

célibataire

né à Lusanne le vingt-cinq Janvier

mil huit cent Septante-quatre,

fils de Georges Léglé,

et de Elisabeth Herzig, les deux décédés,

2^o Demont, Hortense-Reniette,

ménagère,

de Apples

domiciliée à Lusanne,

célibataire

née à Apples le dix-huit février

mil huit cent huitante-six,

fille de François Henri Demont, agent d'Apples,

et de Louise Henriette Guex née Gibaud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lusanne, Apples & Lintlul, les vingt-quatre
vingt-huit ont mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Lintlul, Apples & Lusanne.

Communiqué: à l'état civil de

Lintlul & Apples.

Signatures des époux :

Georges Léglé
Hortense Léglé

Signatures des témoins :

Léon Demont
Hannie Mischer

L'officier de l'état civil.

N° 455

Venthorey & Vézuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Venthorey, Louis-Emile,** — Electricien,

de Seigneux & Dompierre — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Seigneux le vingt-cinq Juillet — mil huit cent septante-neuf

fil de Jean Daniel Venthorey, agriculteur,

et de Marguerite née Meier, domiciliés à Seigneux

2° **Vézuel, Elisa,** — Employée de Commerce

de Rorway — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Genève le quinze Juillet — mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Vincent Vézuel

et de Jeanne Marie Louise Sibette née Paris,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rorway, Seigneux & Dompierre, les neuf, onze & douze Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Seigneux

Dompierre, Rorway & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarsel, Yvermond & Lucens.

Signatures des époux :

Emile Venthorey
Elisa Venthorey

Signatures des témoins :

N. Samion-Baudet
Aug. Ballez
Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 456

Pellaux & Chapuisat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trainté~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellaux, Jules,** nettoyeur,

de Pomy domicilié à Lussanne,

veuf de Anna née Fery des le quatre mois mil neuf cent-deux

né à Combrémont-le-Grand le cinq novembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jacques-Daniel Pellaux

et de Rose Sidanne née meysse, décédée.

2° **Chapuisat, Eva,** femme de chambre,

de Acens domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Acens le douze juin mil huit cent soixante-sept,

fille de Emi Chapuisat, décédé,

et de Constance née Jacquier, la veuve, à Acens.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Pomy & Acens les sept & neuf Septembre mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pomy, Acens & Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collombier & Lussanne.

Signatures des époux :

Jules Pellaux
Eva Pellaux

Signatures des témoins :

John Chapuisat à Acens
Hébi à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

Fortis et Michellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fortis, Giovanni-Battista-Gaudenzio**, ouvrier,

de Masino (Novate) Italie, domicilié à Lussonne,

célibataire

né à Masino le sept Septembre mil huit cent huitante-huit

fil de Matteo Fortis, décédé,

et de Mathilde Rambi, la veuve à Masino.

2° **Michellet, Mélanie**, ouvrière de fabrique,

de Verrey (Cuzin) Italie, domiciliée à Verrey

célibataire

née à Verrey le vingt-un Décembre mil huit cent huitante-dix

fille de Marc Henri Michellet, agriculteur,

et de Marie Joséphine Minosod, la femme, les deux à Verrey.

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Verrey, Masino & Verrey, les quinze & vingt-sept juin mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

consentement de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Masino Verrey, Lussonne & Verrey

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Verrey & à la Pharmacie & la

Signatures des époux :

Fortis Gaudenzio
Mélanie Fortis

Signatures des témoins :

Ernesto G. J. ...
Carrini Louis ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 458

Vidoudez & Hiltbrunner née Carbonnelle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

• Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent neuf, — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vidoudez, Jules-Edouard**, Restaurateur,

de Sévrey domicilié à Gaussemme

divorcé de Jean Berthier Blondel dès le dix sept décembre mil neuf cent trois,

né à Eytins le neuf février — mil huit cent soixante-neuf

fil de Marie Julie Vidoudez, décédée,

et de

2° **Hiltbrunner née Carbonnelle, Adélaïde-Céline Maria**,

de Sumiswald | Berne | domiciliée à Gaussemme,

veuve de Simon Hiltbrunner dès le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-huit

née à St Maurice le dix avril — mil huit cent cinquante-neuf

fille de André Carbonnelle

et de Mme Charlotte Veillard, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Gaussemme, Sumiswald & Sévrey les seize & dix-huit
Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'époux avec mention
du divorce
acte de décès du mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sévrey, Sumiswald & Gaussemme
Communiqué: à l'Etat civil de Gaussemme
& Sumiswald.

Signatures des époux :

J. Vidoudez
Adélaïde Vidoudez

Signatures des témoins :

Henry V...
G... Loux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 459

Borgiat-Bondon et Volet
née Léopold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgiat-Bondon, Henri-Joseph**, *plâtrier-peintre*,

de Corsio, Tassin, Italie, domicilié à Lausanne,

veuf de Lucie Angeline Dupartuis, dè le vingt-trois avril mil neuf cent neuf

né à Bece le sept juillet mil huit cent quarante-neuf

fils de Bernard Borgiat-Bondon

et de Marie Suisse née Pitteu, les deux décédés,

2° **Volet née Léopold, Elise-Caroline**, *cuisinière*,

de Corseaux, Châtillens & Chisoleux domiciliée à Lausanne,

divorcée de Cédon Volet dè le vingt-neuf novembre mil neuf cent dix.

née à Vevey le dix mai mil huit cent cinquante-sept

fille de Louis Gaston Léopold

et de Emilie Fumeirose née Borez, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsaux, Châtillens, Chisoleux & Corsio, les vingt, vingt-un, vingt-dix juillet & huit août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. - acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. - acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Corsio, Corsaux, Châtillens, Chisoleux & Lausanne. - Permis du Département de Justice & Police. - Communiqué : à la Chancellerie etc. & à l'Etat Civil de Corsio & Oron.

Signatures des époux :

Henri Borgiat
Elise Borgiat

Signatures des témoins :

Gustave Léopold
L. Pittet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 3 juin 1927, le Département fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Elise Caroline Borgiat-Bondon mentionnée ci-dessus, dans le rôle des c. 15 du canton de Faud de la commune de Chichens.

Lausanne, le 9 juin 1927.
L'officier de l'état civil.

D. Buis

69 rue de l'Écluse-le-Château
R. du 20.10.27.

N° 460

Boray et Eugon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil neuf cent neuf. — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boray, Maurice,** Conducteur C. F. P.

de Demezot et Chaméaz domicilié à Sausanne,

célibataire

né à Valleraux sous Montagny le dix-sept Janvier — mil huit cent quatre-vingt,

fils de feu Jean Henri Boray

et de feu Marie Louise née Kreutzer

2° **Eugon, Cécile-Alida,**

de Orient et Montigny (Valais) domiciliée aux Eaux-Vives (Genève)

célibataire

née à Nivoz (Valais) le quatre Juillet — mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de feu Joseph Louis Eugon

et de feu Marie Eugénie née Gourmand

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Demezot, Chaméaz, Orient, Montigny
à Eaux Vives les sept, huit et neuf Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Demezot,

Chaméaz, Orient, Montigny, Eaux-Vives

Sausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dannebourg, Orient, Montigny & Genève

(B.C.E.)

Signatures des époux :

Boray Maurice
Alida Boray

Signatures des témoins :

Boray
Alida Boray

Officier de l'état civil :

[Signature]

N° 461

Groux et Tamburini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Louis-Émile-Antoine,** *appareilleur*

de *Giez et de Novalles* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Lausanne* le quatorze mai — mil huit cent *huitante-un*

fils de *Albert Louis Groux, décédé,*

et de *Marie Louise Suzzette née Mignot, sa veuve, à Lausanne,*

2° **Tamburini, Eva-Julia-Margherita,**

de *Valeyres s/Usins* domiciliée à *Lausanne, horlogère,*

célibataire

née à *Painpâtis (Genève)* le treize février — mil huit cent *huitante-six*

fille de *Charles Tamburini, décédé,*

et de *Louise Marie Georgine née Henry, sa veuve à Genève,*

Les publications ont eu lieu à *Giez, Novalles, Valeyres s/Usins & Lausanne, les dix & onze sept mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Giez, Novalles, Valeyres s/Usins Lausanne

Communiqué : à l'état civil de *Gumdon*

Giez - Usins.

Signatures des époux :

Louis Groux

Eva Groux

Signatures des témoins :

Ernest Meulder

Guillaume Millegret *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462

Zumbannen et Borgatta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zumbannen, Jean-Louis,** Entrepreneur,de Zweisimmen | Neuchâtel | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-huit août mil huit cent septante-septfils de Jean Zumbannen, décédé,et de Louise Fanny née Wüst, sa veuve, à Lausanne.2° **Borgatta, Emma-Éléonore,**de Nono | Novare | Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept juillet mil huit cent huitante-septfille de Frédéric Borgatta, menuisier, à Lausanne,et de Clémentine Bonfantini, sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zweisimmen & Nono les vingt-huit, vingt-neuf août et dix-neuf Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications de LausanneZweisimmen & Nono.

Communiqué: à l'Etat civil de

Zweisimmen & à la Chancellerie C. G.

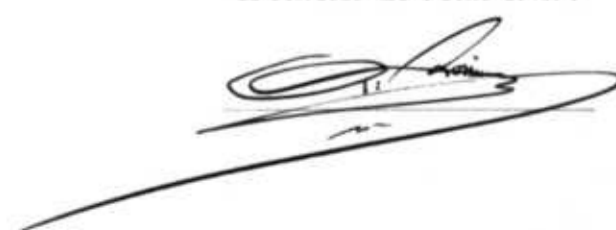
Signatures des époux :




Signatures des témoins :




L'officier de l'état civil :



N° 463

Bally et Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bally, Louis-Alfred*, employé de Commerce

de *Boussens* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne* le huit février mil huit cent septante-neuf,

fils de *David Samuel Bally*, retraité C. F. F.

et de *Adèle Maret*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

2^o *Henry, Julia-Rose-Marguerite*, *ll^e* de magasin,

de *Epandes & de Suchy* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le vingt-cinq Décembre mil huit cent huitante-deux

fille de *Oscar Henry*, décédé,

et de *Marie Suzanne Biriswyl*, sa veuve, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Suchy & Epandes*, les trente-un août, & deux Septembre mil neuf cent neuf, ainsi qu'à *Boussens*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Boussens, Epandes, Suchy & Lausanne

Communiqué : *L'Etat civil de Sullens*

& Belmont

Signatures des époux :

Bally
Marguerite Bally

Signatures des témoins :

E. Grillet à *Lausanne*
L. Bally à *Genève*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

Marmillod & Python

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marmillod, Gustave-Louis,* _____ _____

de Oron-la-Ville & Rossinières domicilié à Lansanne

célibataire

né à Oron-la-Ville, le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt dix,

fil de Etienne Maurice Marmillod, agriculteur,

et de Bertha née Monney, sa femme, à Oron,

2° *Python, Marie-Cécile,* _____ _____

de Orny-Pittet (Sionne) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Orny-Pittet, le treize un Octobre mil huit cent quatre vingt dix,

filie de Joseph Jean Python, agriculteur

et de Elisabeth née Jaquet, sa femme, à Orny-Pittet,

Les publications ont eu lieu à Lansanne le seize, à Oron-la-Ville, Rossinières
& Orny-Pittet le dix-sept Septembre mil neuf cent neuf,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père du fiancé.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oron la
Ville, Rossinières, Orny-Pittet & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oron, Rossinière & Mardes

Signatures des époux :

Gustave Marmillod
Cécile Marmillod

Signatures des témoins :

Belet *Lauch*
G. Marti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 465

Clerc et de Siebenthal née

Honestà

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Octobre mil neuf cent neuf* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc, Louis-Samuel,* ~~félibre~~ *convenu,*

de *Froidville* domicilié à *Lussanne,*

divorcé de Marie Julie Durrieu née Marti, dès le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt dix-neuf,

né à *Echallens, le quinze mai* mil huit cent *soixante-trois,*

fil de *Pierre et Jeanne Clerc*

et de *Rose Susette née Delisle, les deux décédés,*

2° *de Siebenthal née Honestà, Caroline dite Lina,*

de *Gessenay (Berna)* domiciliée à *Lussanne,*

divorcée de François Louis de Siebenthal dès le sept juillet mil neuf cent quatre-

née à Bâle le vingt-six avril mil huit cent *cinquante-sept*

fille de *Carolina Honestà, décédée.*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Froidville & Gessenay, les deux-trois*
septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussanne
Froidville & Gessenay.

Communiqué : à l'état civil de

Poliez-le-Grand & Gessenay

Signatures des époux :

Ls Clerc

Lina Clerc

Signatures des témoins :

Georges Buser

Joseph Dayer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Buzet et Richardot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent neuf, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buzet, Louis-Eugène,** — Employé de Commerce,

de Saint-Maixent | Sarthe | France, — domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Lussanme le sept Novembre — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Samuel Eugène Buzet, employé caissier,

et de Marie Joséphine née Girard, la femme, à Lussanme.

2° **Richardot, Eugénie,** — Blanchisseuse,

de Saint-Sylvestre | Haute Savoie | France, — domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Saint-Sylvestre le trente Décembre — mil huit cent huitante-huit

fille de Jean Richardot, journalier,

et de Jeanette née Duvoine, la femme, à St Sylvestre.

Les publications ont eu lieu à St Maixent, St Sylvestre & Lussanme, les trente - un
Aout et cinq Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'Épouse

Consentement des père & mère de

Chacun des Époux. — Promesse de mariage.

Certificats de publication de St Maixent

St Sylvestre & Lussanme.

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice Police

Communiqué : à La Chancellerie

Signatures des époux :

Eugène Buzet
Eugénie Buzet

Signatures des témoins :

Henry Buzet
Francis Christin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 467

Buvelot & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent. neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buvelot, René, Instituteur,

de Lyon domicilié à Peney-le-Joux,

célibataire

né à mondon le vingt juillet mil huit cent huitante six,

fils de Marc Louis Buvelot, décédé,

et de Caroline Braun née Mottaz, du Veuve, à Couvet (Neuchâtel)

2° Gavillet, Pauline, Maitresse d'école,

de Peney-le-Joux et Vucherens domiciliée à Peney-le-Joux,

célibataire

née à Peney-le-Joux le vingt août mil huit cent huitante,

fille de Elie Gavillet, décédé

et de Henriette née Rod, du Veuve à Peney-le-Joux.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Moudon & Peney les trois, quatre & six
Septembre mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Ropraz

Signatures des époux :

René Buvelot

Pauline Buvelot

Signatures des témoins :

J. Pamban
Flavoz J. Linsyrie

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Moudon,
Ropraz & Moudon

[Signature of the official]

Imp. H. Volpion, Gues & Co, Rue de la Lanve, 2.

N° 468

Magnin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnin, Armand-Emile**, Maréchal

de Montschier domicilié à La Chaux

célibataire

né à La Chaux, le deux Décembre — mil huit cent huitante-six

fils de Emile Frédéric Magnin, maréchal à La Chaux,

et de feu Louise Aline née Cuillat,

2^o **Martin, Marie-Alice**, Cuisinière,

de Neuchâtel, Chapelle & Vuressens, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neuchâtel le vingt-quatre Novembre — mil huit cent huitante-cinq

fille de feu Jean François Martin

et de feu Marie Rosette Dutoit née Humbert-Droz.

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Montschier, Chapelle, Vuressens, Lausanne
& Neuchâtel, les treize, quatorze & quinze Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Cossigny.

Signatures des époux :

Armand Magnin
Alice Magnin

Signatures des témoins :

Jules Jaques à Montschier
A. de Magnin à Genève

L'officier de l'état civil:

Communiqué : à l'Etat Civil de La Jolle
Cossigny, Neuchâtel, St-Cierges & Vuressens.

N° 469

Bornand et Crauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bornand, Albert-François**, — *Commis de poste*, —

de Sainte-Croix — domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à Sainte-Croix, le trente-un Octobre — mil huit cent *Septante-trois*,

fils de *Henri Eugène Bornand, horloger*,

et de *Maria née Berthe, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2^o **Crauzaz, Jeanne-Marie**, *modèle*,

de *Lutry & Hermenches* — domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le cinq mai — mil huit cent *huitante-quatre*

filles de *David Henri Frédéric Crauzaz, huissier au Conseil d'Etat*

et de *Mary née Séverin, sa femme, domiciliés à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *St^e Croix-les-Giranges, Lutry, Hermenches & Lausanne*, les seize, dix-sept & dix-huit *Septembre* mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St^e Croix-les-Giranges, Lutry, Hermenches

& Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de *St^e*

Croix, Lutry & Moudon

Signatures des époux :

A Bornand

J Crauzaz

Signatures des témoins :

M... B...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Ritter et Hayward

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ritter, Léon,* forgeron,

de *Villars-Sussey* domicilié à *Vallorbe,*

célibataire

né à *Vallorbe* le huit Novembre mil huit cent huitante sept,

fil de *Jean Ritter, forgeron,*

et de *Francisqe Caroline Henriette née Day, les deux à Vallorbe,*

2° *Hayward, Marguerite,* cuisinière,

de *Croydon (Sussex) Angleterre,* domiciliée à *Lussanne*

célibataire

née à *Bière* le trente trois mil huit cent huitante cinq

fille de *Georges Francisq Louis Henri Hayward, Professeur à Lussanne*

et de *unne Marie Leu, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe, Lussanne & Villars-Sussey* les dix, onze & quinze Septembre mil neuf cent neuf, avec dispense des publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbe.

Signatures des époux :

Léon Ritter

Marguerite Ritter

Signatures des témoins :

H. Hayward à Lussanne

Louis Ritter à Prichamp

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de *La Suresne & Vallorbe.*

N^o 471

Mächler et Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mächler, Josef Benedikt, Ébéniste

de Lachen (Schwyz) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lachen, le neuf octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Pius Mächler, mémorisé à Lachen,

et de feue Maria Magdalena née Diethelm,

2^o Wagnières, Léa Léona,

de Orrens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Horzogenbuchsee (Bern) le dix-huit juillet mil huit cent huitante,

fille de feu Louis Wagnières

et de feue Anna Maria née Kilchenmann

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orrens & Lachen, les sept, huit & dix Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lachen
Orrens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lachen & Orrens

Signatures des époux :

Josef Mächler
Léa Wagnières

Signatures des témoins :

Henri Em. Blanc
Jean Hänsler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallon, Guex & C^o, rue de la Lave, 2.

N° 472

Vassalli & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vassalli, Manfredo, fonctionnaire aux Douanes,de Riva-San-Vitale (Vessin) domicilié à Petit Saconnex (Genève)célibatairené à Lugano (Vessin) le premier octobre mil huit cent huitante trois,fils de Giovanni Vassalli, professeur,et de Aldina Bonini, sa femme, domiciliés à Lugano,**2^o Porchet, Eugénie**, employée de bureaude Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Lausanne le dix-huit décembre mil huit cent huitante unfille de David Porchetet de Louise Pache, sa femme, domiciliés à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex le dix-huit, à Riva-San-Vitale Corcelles-le-Jorat à Lausanne le vingt-un Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Petit Saconnex

Signatures des époux :

Manfredo Vassalli
Eugénie Vassalli

Signatures des témoins :

Henri Porchet
L. Porchet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'Etat civil de
Genève (B.C.), Riva-San-Vitale à
Porchet

N° 473

Witz et Käfliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour mil neuf cent neuf. ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Witz, Georges.*

laitier,

de Nancy *Marthe à Moselle* fiancé

domicilié à *Lussanne,*

célibataire

né à *Lussanne* le quatorze avril mil huit cent *huitante-huit*

fil de *Jean Jacques Georges Witz, laitier à Lussanne,*

et de *Emma née Pache, décédée.*

2° *Käfliger, Rosa,*

Demoiselle de magasin,

de *Remoos* *Lucerne*

domiciliée à *Lussanne,*

célibataire

née à *Wolhusen* *Lucerne* le dix-neuf décembre mil huit cent *huitante-sept*

filles de *Anton Käfliger, décédé,*

et de *Katharina née Roos, la veuve à Wolhusen.*

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Nancy & Remoos* les quatorze & seize septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Consentement du père de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nancy

Remoos & Lussanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Remoos

& à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Witz G.
Rosa Käfliger

Signatures des témoins :

C. Wuttrich
Justine Reinhard } *Lussanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

Mitniky et Fragman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu le 12 octobre 1909 à la Synagogue

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mitniky, Alexandre, Etudiant en droit

d'origine russe domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Odessa (Russie) le dix-neuf novembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Morako Saïd Mitniky, ancien négociant

et de Malka née Bordo, domiciliés à Odessa,

2° Fragman, Faïga, Etudiante

d'origine russe domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Varsovie, le dix-sept vingt-neuf janvier mil huit cent huitante-neuf

filles de Moïse Fragman, Négociant

et de Khania née Krieger, sa femme, à Varsovie.

Les publications ont eu lieu à Lausanne à la Synagogue les vingt-trois et vingt-quatre septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse - Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne Synagogue - Déclaration du Grand Rabbin à Genève

Permis du Département de Justice Police

Communiqué : à

Signatures des époux :

Alexandre Mitniky, Faïga Mitniky

Signatures des témoins :

Georges Pychenoff, Simeon Rochlin les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du Canton de Vaud, Alexandre Mitniky, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 15 août 1928 L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 475

Yerwin et Lindet née Remy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux octobre mil neuf cent. neuf* — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Yerwin, Louis-Gabriel, — Employé M. O. D. —

de Rougemont — domicilié à Château-d'Œx,

veuf de *Elisa Rosta née Rossier* dès le quinze juin mil neuf cent. six

né à Rougemont le cinq décembre — mil huit cent septante. quatre —

fils de feu Louis Gabriel Yerwin —

et de Susanne Catherine née Kuster, à Rougemont.

2^o Lindet née Remy, Marie Louise, —

de Reichenbach (Berne) — domiciliée à Château-d'Œx,

veuve de David Rosta dès le douze novembre mil neuf cent. sept.

née à Château-d'Œx le vingt. deux juin — mil huit cent huitante. six,

fille de feu Nicolas Remy —

et de *feue Marie née Oberler*.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, Rougemont & Reichenbach, les vingt & vingt. un Septembre mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Château-d'Œx.

Signatures des époux :

Louis Yerwin
Marie Lindet

Signatures des témoins :

Ch. Gallat *J. Gallat*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont, Château-d'Œx & Reichenbach

[Signature of the official]

N° 476

Boile & Vessaz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~douze~~ ~~octobre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Boile, Walther Emile*, instituteur,

Etat civil :

de *Renin (Berne)* domicilié à *Neuveville (Berne)*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *vingt* *juin* mil huit cent *huitante* *trois*,

Noms, profession et

fils de *Louis Ulysse Boile*, *ministre à Lausanne*,

domicile des parents :

et de *Marie*, *née Weber*, *défunte*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vessaz, Olga Adolphine*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charbey* domiciliée à *Lausanne*,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *treize* *juin* mil huit cent *huitante* *un*,

Noms, profession et

fille de *Louis Adolphe Vessaz*

domicile des parents :

et de *Suzanne Marie Louise Maurer*, *les deux décedés*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Neuveville, Lausanne, Renin & Charbey*, les *quinze*, *seize* *ou* *dix* *sept* *septembre* *mil* *neuf* *cent* *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

intimation de l'état civil de
Neuveville.

Signatures des époux :

Walther Boile.
Olga Boile.

Signatures des témoins :

L. Boile *Boile*
Messay *J. Simon* *L. Vessaz*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de *Renin*,
Neuveville & Ballerive

N° 477

Audemars & Correvon

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Audemars, Ernest-Auguste, sous caissier B.C.V.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié à Lussanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yens, le quatre juillet mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de Louis Benjamin Audemars, employé

domicile des parents :

et de Ernestine née Valette, domiciliés au Brassus

Nom et profession de l'épouse :

2° Correvon, Jeanne-Marie-Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Cussy domiciliée à Lussanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bex le trois avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Adolphe Louis Correvon, décédé

domicile des parents :

et de Elisa née Cachemille, sa veuve à Lussanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne, au Brassus, au Sentier et à Cussy les sept, huit, neuf et dix septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussanne, le Sentier, le Brassus et

Cussy

Communiqué: à l'état civil au

Sentier et Lussanne

Signatures des époux :

Audemars

J. Audemars

Signatures des témoins :

Guillaume Correvon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 478

Droz et René

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Droz, Emile-Ernest**, Charretier,

de Mont-Tramelan (Bienne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Tramelan-Dessous le seize janvier mil huit cent huitante-trois,

fil de Jules Droz

et de Marie Elise née Etienne, les deux décédés.

2° **René, Marie-Marguerite**, Cuisinière,

de Ossières (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Ishest d'Ossières le vingt-un novembre mil huit cent huitante-trois,

filie de Jules Ferdinand René, menuisier à Ishest d'Ossières,

et de Marie née Maillard, du femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tramelan & Ossières les vingt-trois et
vingt-quatre Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Tramelan, Ossières & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Tramelan & Ossières

Signatures des époux :

Ernest Droz

Marguerite Droz

Signatures des témoins :

Ballif Edouard Rue Fabe 8

J. Liegenberger les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Glarus, du 29 octobre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 23 novembre 1914, le mariage digne ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an. Lausanne, le 31 novembre 1914. L'officier de l'état civil: Droz. Récepissé du 21.11.14.

N° 479

Batazd et Bärzfuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Batazd, Henri Jules**, employé à la C^{te} de navigation

de Sigenolle domicilié à Lussan, Duchy,

célibataire

né à Siviigny le deux octobre mil huit cent septante sept

fil de Louis Jules Batazd, employé aux C. f. f. à Lussan,

et de Adeline Bernicte née Favez, célibataire.

2° **Bärzfuss, Alice Lydia**, couturière,

de Eggwil (Bâle) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Neuchâtel le vingt huit avril mil huit cent huitante neuf

filie de Johann Samuel Bärzfuss, mécanicien,

et de Anna Maria née Lang, la femme, domiciliés à Duchy

Les publications ont eu lieu à Sigenolle, Eggwil & Lussan, les deux & vingt huit septante mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sigenolle, Eggwil & Lussan.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sigenolle & Eggwil.

Signatures des époux :

Henri Batazd
Alice Bärzfuss

Signatures des témoins :

Le Dubois
L. Langat. J. Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 480

Firax et Pfister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent - neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Firax, Jules,** Commis postal,

de Payenne domicilié à Luinsanne,

célibataire

né à Payenne le quinze Septembre mil huit cent septante-neuf,

fil de Jules Frédéric Firax

et de Suzanne Victoire Morattel, les deux décédés,

2° **Pfister, Olga,**

de Oberlinstach (Solzere) domiciliée à Luinsanne,

célibataire

née à Oberlinstach le trois octobre mil huit cent huitante-cinq

fille de Joseph Pfister, entrepreneur

et de Katharina née Bittel, domiciliés à Fluelen.

Les publications ont eu lieu à Luinsanne, Elinstach et Payenne, les vingt-un, vingt-cinq et vingt-cinq Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Payenne, Oberlinstach et Luinsanne

Communiqué: à l'Etat civil de Elinstach,

à Payenne.

Signatures des époux :

Jules Firax
Olga Firax

Signatures des témoins :

Ed. Dubois
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 481

Pauchard et Pauchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux octobre mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pauchard, Jacques-Jélicien**, employé C. F. F.

de Russy (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Russy, le huit juin mil huit cent huitante-quatre,

fils de Jean Modeste Pauchard, agriculteur,

et de Marie Elisabeth née Gachoud, décédée.

2° **Pauchard, Marie-Rosalie**, femme de chambre,

de Russy (Fribourg) domiciliée à Russy

célibataire

née à Russy le sept juillet mil huit cent huitante-trois,

fille de Charles Célestin Pauchard, agriculteur,

et de Marie Rosine née Mudy, domiciliée à Russy

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Russy, les vingt-trois et vingt-cinq
Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Russy

et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Russy

Signatures des époux :

Pauchard Jacques

Pauchard Marie

Signatures des témoins :

Valle Mon Drui

Pauchard Vincent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal ^{civil}
du district de Vaud rendu
en date du 19 mars 1931 déclaré
définitif et exécutoire le 10 juillet
1931, le mariage inscrit en
contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 14 juillet 1931

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 482

Bonnard & Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize octobre mil neuf cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonnard, René-Jean,**

de Lyon et Arzac et Lyon domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le trois août mil huit cent huitante-deux

fils de Jean Samuel Bonnard, Professeur,

et de Louise Marie née Dupreux, sa femme, domiciliés à Landanne.

2° **Maurer, Jeanne,**

de Schaffhouse domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le sept décembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Charles Alexandre Maurer, professeur,

et de Anna Julie dite Juliette née Widmer, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lyon, Arzac et Schaffhouse, les sept et huit Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Contentement du père de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lyon, Arzac, Schaffhouse et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lyon

Arzac et Schaffhouse

Signatures des époux :

R. Bonnard

arch.

Jeanne Bonnard

Signatures des témoins :

A. Laurer

J. Bonnard, prof.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 483

Sartoretti et Hofstetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze octobre mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sartoretti, Joseph-Jules**, Peintre,

de Ameno (novara) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Rolle, le vingt-deux mai mil huit cent huitante-huit

fil de Jules Joseph Sartoretti, cordonnier,

et de Valérie Burtin, sa femme, domiciliés à Rolle

2° **Hofstetter, Anna**, Repasseuse

de Entlebuch (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Kozw le vingt-cinq mars mil huit cent huitante-neuf

fille de Joseph Hofstetter, agriculteur,

et de Klara Hug, sa femme, domiciliés à Kozw.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Entlebuch et Ameno, les douze, dix-neuf
dix et cinq Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Promesse de mariage.

Certificat de publications de Ameno avec
déclaration de Capacité. - Dits de Lausanne

& Entlebuch. - Permis du Département

de Justice & Police.

Communiqué : à l'état civil de

Entlebuch & à la Chancellerie & l'y

Signatures des époux :

Jules Sartoretti

Anna Sartoretti

Signatures des témoins :

Gaspard Sivestri

Betti Scania

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Chetaz et Balmez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chetaz, Joseph-Émile**, tailleur

de Hérimence (Valais) domicilié à Lusarne,

célibataire

né à Chalais (Valais) le cinq janvier — mil huit cent huitante six,

fils de Mme Chetaz, décédée

et de

2° **Balmez, Madeleine**, cuistière

de Schupfheim (Lucerne) domiciliée à Lusarne,

célibataire

née à Schupfheim (Lucerne) le vingt-cinq juin — mil huit cent huitante quatre

fille de Jakob Balmez, orfèvre

et de Katharina née Buzzi, domiciliée à Schupfheim

Les publications ont eu lieu à Lusarne, Hérimence & Schupfheim les vingt-trois & vingt-quatre septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Hérimence, Schupfheim & Lusarne

Communiqué: à l'état civil de Hérimence & Schupfheim

Signatures des époux :

Chetaz Émile

Madeleine Chetaz

Signatures des témoins :

Mme Em. Polanc

Chr. Fallois J. Lusarne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 485

Delafontaine et Zerkinden

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Delafontaine, Georges-Edouard, commis c. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier et Vevey domicilié à Genève,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix février mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fils de Samuel Edouard Delafontaine

domicile des parents :

et de Jenny Marie Champrenaud, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Zerkinden, Marguerite-Lucie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le trente-un juillet mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Joseph Germain Zerkinden, chef de train c. f. f.

domicile des parents :

et de Lucie Perrillone, sa femme, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Corsier, Genève, Fribourg et Lausanne le quatorze septembre mil neuf cent-neuf.

Legitimation de Charles Robert Zerkinden, né à Lausanne le 18 décembre 1906.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 décembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 février 1924. L'officier de l'état civil:

R. Ballif

R. du 4. 3. 24.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Genève.

Signatures des époux :

Delafontaine, Marguerite Delafontaine

Signatures des témoins :

L. Leconte, J. Zerkinden

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Corsier, Vevey, Fribourg et Genève (C^h)

N° 486

Nourissat et Potchet
née Ballif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nourissat, Octave-Jaustin**, — Cimentaire, —de Fontainemore (Turin) Italie, — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Fontainemore le neuf Juillet — mil huit cent soixante-quatre —fils de Etienne François Frédéric Nourissatet de Marie Jeanne Véronique Nourissat, décédée2° **Potchet née Ballif, Rosa-Marguerite**, —de Coccelles-le-Jorat — domiciliée à Lausanne, —divorcée de Théodore Gustave Potchet dès le vingt-neuf Aout mil neuf cent-sept.née à Grossy le vingt-huit Octobre — mil huit cent septante-quatre, —fille de Louis Samuel Ballif, décédé, —et de Jeanne Susanne Vulliamoz, sa veuve à Donneloye.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coccelles-le-Jorat & Fontainemore,
les huit, neuf Juillet & premier Aout mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux — Acte
de mariage des Epoux avec mention du
divorce — Promesse de mariage —
Certificats de publication de l'acte
& Coccelles-le-Jorat — Dit & de non opposition
de Fontainemore — Permis du Département
de Justice & Police.Communiqué: à l'Etat Civil de
Lausanne & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Nourissat Octave
Nourissat Rosa

Signatures des témoins :

Latorin Athélio
Morera Rose

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 487

Kolb et Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kolb, Arthur-Oscar, Employé de banque,

de Guttingen | Thurgovie | domicilié à Lussembour,

célibataire

né à Lussembour le dix-neuf octobre mil huit cent septante-quatre,

fils de Jean Jacob Kolb, décédé,

et de Louise Caroline née Hess, sa veuve à Tontonne.

2° Christin, Bertha-Henriette dite Berthe,

de Sainte-Croix domiciliée à Lussembour,

célibataire

née à Lussembour le trente-un mai mil huit cent huitante-huit

fille de Charles Jules Christin, décédé,

et de Elise née Dubois, sa veuve, à Lussembour.

Les publications ont eu lieu à Lussembour, Guttingen, St-Croix - les Granges, le dix-huit, vingt et vingt-un septembre mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publications de

Guttingen, St-Croix - les Granges

Lussembour.

Communiqué : à l'état civil de St-

Croix à Guttingen.

Signatures des époux :

A. Kolb.
Berthe Kolb

Signatures des témoins :

Ch. Christin
J. Christin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 488

van Dijk et Nieuwenhuijzen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent - neuf, ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° van Dijk, Pieter, Rentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Haye (Pays-Bas) domicilié à Lussanne, Chilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Padang-Bandjoug (Indes Néerlandaises) le vingt-quatre mil huit cent soixante-deux,

Noms, profession et

fil de Pieter van Dijk, ancien Ingénieur à La Haye

domicile des parents :

et de Johannes Justinus van Kraften Oltaven, décédé,

Nom et profession de l'épouse :

2° Nieuwenhuijzen née Nieuwenhuijzen, Sophia-Fredrika

Lieu d'origine et de domicile :

de La Haye (Pays-Bas) domiciliée à Lussanne, Mathilda

Etat civil :

veuve de Jacobus Johannes Nieuwenhuijzen, dès le vingt-deux septembre mil neuf cent - six

Lieu et date de la naissance :

née à Rotterdam le quinze octobre mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

fille de Johannes Rudolph Nieuwenhuijzen, receveur en retraite

domicile des parents :

et de Johanna Catharina Kool, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne le six septembre mil neuf cent - neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - acte de décès du premier mari de l'Epouse - Promesse de mariage - Certificat de publication de Lussanne - Déclaration constatant que les publications n'étaient pas nécessaires à La Haye - Déclaration de capacité - Procès au Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

P. van Dijk
S. van Dijk

Signatures des témoins :

Lion Bay
J. Mariny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Jaurin et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaurin, Ernest,**

de Rivaux domicilié à Rivaux,

célibataire

né à Rivaux le dix huit novembre mil huit cent huitante deux

fils de Emile Jaurin, agriculteur,

et de Rosine née Desmoules, domiciliés à Rivaux,

2° **Freymond, Marie-Cécile,**

de Saint-Cierges, domiciliée à Saint-Cierges,

célibataire

née à St-Cierges, le vingt-neuf février mil huit cent huitante,

fille de Jean Freymond

et de Marie née Forestier, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à St-Cierges, Rivaux & Rivaux, les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Rivaux

Signatures des époux :

Jaurin Ernest
Cécile Jaurin

Signatures des témoins :

Prionville
Rivaux } à Rivaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cully, St-Cierges & Rivaux

N° 490

Ryser et Zynggen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ryser, Charles, menuisier,

de Heimiswyl (Berne) domicilié à Vallorbe,

célibataire

né à Vallorbe le six-huit mai mil huit cent huitante-quatre,

fils de Christian Ryser, charpentier à Vallorbe

et de Rosine née Buser,

2° Zynggen, Maria, sommelière,

de Schuttdorf (Uri) domiciliée à Schuttdorf

célibataire

née à Schuttdorf le onze octobre mil huit cent septante-sept

fille de Joseph Maria Zynggen, menuisier à Schuttdorf,

et de Josephine née Gislar, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Heimiswyl & Schuttdorf, les vingt-un, vingt-deux & trente Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Vallorbe.

Signatures des époux :

Charles Ryser
Maria Zynggen

Signatures des témoins :

Ch. Ryser
B. Ryser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Heimiswyl, Vallorbe & Schuttdorf.

avis
Par jugement du Tribunal Fédéral
rendu
en date du 13 décembre 1928, déclaré
définitif et exécutoire le
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 février 1929.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly
Par décision du 19 novembre 1929,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu e le nom de fille de
la mère de l'époux scilicet
graphie Müller.
Lausanne, le 20 novembre 1929.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly
à Heimiswyl et Schuttdorf

N° 491

Barbey et Gopp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Arthur Eugène**, Voyageur de Commerce,

de Vauderens (Fribourg) domicilié à Lausanne,

divorcé de Mme Louise Girola dès le deux octobre mil neuf cent-cinq,

né à Neuchâtel le vingt-trois mars mil huit cent septante-sept

fil de Pierre Joseph Barbey, adéde,

et de Lucie Marianne née Héner, sa hur, à Neuchâtel,

2° **Gopp, Lucie-Marguerite**, Mediste,

de Genève domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Les Eaux-Vives le quinze février mil huit cent septante-huit

filles de Jean Ferdinand Gopp, Négociant à Plainpalais

et de Françoise Louise Amoudruz, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Vauderens, les vingt-trois vingt-quatre septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication des
Vauderens, Genève & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de
Vauderens & Genève (C^e)

Signatures des époux :

Arthur Barbey
Marguerite Barbey

Signatures des témoins :

John [Signature] à Lausanne
F. Gopp à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 492

Magnin et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Magnin, Ulysse-François-Joseph**, fonctionnaire p. f.

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix-sept février mil huit cent huitante-quatre,

fils de Joseph Benjamin Magnin, décédé,

et de Marie Madeleine née Guy, la veuve à Lausanne.

2° **Porchet, Olga-Élvine**,

de Corcelles-le-Jour domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le dix-huit mars mil huit cent huitante-sept,

fille de Jules Porchet, Charpentier

et de Fanny née Porchet, la femme à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne - Corcelles-le-Jour les trente septembre & deux octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de qualification de

Lausanne et Corcelles-le-Jour.

Communiqué: à l'Etat Civil à Porcieux

Signatures des époux :

Magnin
Olga Magnin

Signatures des témoins :

Porchet Jules
Richard Neeser

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 493

Dummer et Aviolat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décret du Grand Conseil du 30 août 1927, Wilhelm August Dummer, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois ^{avec sa famille} et a obtenu le nombre des bourgeois de la commune de Sarvanne.

Inscrit le 4 novembre 1927.

L'officier de l'état civil :

J. Baugl

à qui a été remis le dossier de Sarvanne et Ollon. R. du 6.3.28.

8-25

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-vingt-~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dummer, Wilhelm Auguste,** Coiffeur,
 de Hannover | Prusse, domicilié à Sarvanne,
 célibataire

né à Lingst, le trente-un août _____ mil huit cent septante-cinq
 fils de Eacunda Johann Christof Dummer,
 et de Maria née Parow, décédée.

2^o **Aviolat, Ida Léa,**
 de Ormont-Dessous, domiciliée à Ollon,
 célibataire

née à Ollon le dix-huit février _____ mil huit cent huitante-six
 fille de Emile Aviolat, décédé,
 et de Fanny Staline née Duplan, domiciliée à Ollon.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Vuémroz, Sarvanne, Hammoret et Ormont-Dessous, les dix-douze vingt-un et vingt-deux Septembre mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p>_____ actes de naissance des Epoux</p> <p>_____ Promesse de mariage.</p> <p>_____ Certificats de publication de Sarvanne Ollon, Vuémroz, Ormont-Dessous & Hammoret</p> <p>_____ Déclaration de Capacité</p> <p>_____ Permis du Département de Justice & Police.</p> <p>_____ Communiqué : à l'état civil d'Ollon, Ormont-Dessous & Chancelerie Clerg</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><i>Wilhelm Auguste Dummer</i> <i>Léa Dummer</i></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><i>Eberli Henri</i> <i>J. Lugey</i></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><i>J. Baugl</i></p>
--	--

N° 494

Bitterli et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bitterli, Paul**, maître d'hôtel,

de Wyden | Soleure | domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-huit novembre mil huit cent huitante,

fils de Joseph Bitterli, décédé,

et de Elisabeth Springer, sa veuve, à Lansanne.

2^o **Meyer, Rosa Emma**, Demoiselle de magasin

de Berne, domiciliée à Berne,

célibataire

née à Berne le vingt-sept février mil huit cent septante-neuf

filles de Carl Felix Meyer, ancien frayeron à Berne,

et de Margaritha Balziger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Wyden - Berne, les dix-huit, dix-neuf et vingt septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wyden, Berne & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Wyden

Berne.

Signatures des époux :

Bitterli Paul
Emma Bitterli

Signatures des témoins :

E. Heller à Lansanne
Karl Meyer à Berne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 495

Dupuy & Ehinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dupuy, Nicolas-Pierre, — Chef de Cuisine,

de Forbach (Moselle) — domicilié à Châteaun-d'Orx

célibataire

né à Forbach le deux Octobre — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Pierre Dupuy

et de Marie Anne née Rey, ménagère

2^o Ehinger, Wilhelmine-Casimire, — cuisinière d'hôtel,
— épouse,

de Altensteig (Wurtemberg) — domiciliée à Châteaun-d'Orx

célibataire

née à Altensteig le quatre Juin — mil huit cent septante-neuf

fille de feu Frantz Ehinger

et de Wilhelmine née Sailer,

Les publications ont eu lieu à Châteaun-d'Orx, Altensteig a forbach, les vingt-trois, vingt-sept et huit Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— l'officier de l'état civil de
Châteaun-d'Orx.

Signatures des époux :

Pierre Dupuy
Wilhelmine Dupuy

Signatures des témoins :

Thérèse Louchard
E. Leisenberger
les deux à Châteaun-d'Orx

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Châteaun-d'Orx et à la Chancellerie

[Signature]

N° 496

Mager & Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mager, Louis,* Instituteur,

de *Bex* domicilié à *L. Isle,*

célibataire

né à *Bex, le douze décembre* mil huit cent *huitante-cinq*

fil de *David François Mager, décédé,*

et de *Jeanette François née Chevre, sa veuve, à Bex.*

2° *Bally, Blanche-Herminie,* Institutrice,

de *Boussens* domiciliée à *Eclichens,*

célibataire

née à *Lussanne le onze janvier* mil huit cent *huitante-deux*

filie de *David Samuel Bally, retraité J.-S.*

et de *Adèle Michel, sa femme, les deux à Lussanne.*

Les publications ont eu lieu à *L. Isle, Boussens, Eclichens & Bex, les vingt six, vingt-sept, vingt-huit & trente Septembre mil neuf cent-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'Etat civil de
L. Isle.

Signatures des époux :

L. Mager

Bl. Mager.

Signatures des témoins :

Dupuis
Bally *de Lussanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *à l'Etat civil de*

Bex, Sullens, L. Isle & environs.

N° 497

Mayer & Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un octobre mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mayer, Ernest-Louis-Adolphe**, *Conducteur-Chef*,

de *Schullens* domicilié à *Louanne*,

célibataire,

né à *Ponthaux*, le *six-sept février* mil huit cent *septante-six*,

fil de *Adolphe Mayer*, *journalier* à *Louanne*,

et de *Marie née Couv*, *décédée*.

2^o **Zuber née Mäder, Marie-Amélie**,

de *Eriswyl, Barmel & Peilly* domiciliée à *Renens*

veuve de *Konrad Julien Zuber* *décédé* le *vingt-huit Janvier* mil neuf cent *quatre*,

née à *Cormier (Neuchâtel)* le *premier Septembre* mil huit cent *septante-quatre*,

fille de *Christien Mäder*

et de *Marianne née Röthlisberger*, *les deux décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Suresne, Eriswyl, Schullens & Peilly*, les *vingt-trois et vingt-quatre Septembre* mil neuf cent *neuf*, ainsi qu'à *Renens*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du premier mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schullens, Eriswyl, Peilly, Renens et Louanne.

Communiqué : *à l'état civil de Schullens, Eriswyl & Romanel.*

Signatures des époux :

Mayer Ernest
Amélie Mayer

Signatures des témoins :

J. Mayer
L. Zuber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 498

Dupuis & Durvoix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Robert-Henri, employé postal,

de Viarzens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt deux août mil huit cent huitante,

fils de Henry Dupuis, facteur postal,

et de Rosine Suzette Louise née Mayor, sa femme, les deux à Lausanne.

2° Durvoix, Augustine,

de Commugny domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Ste Croix le onze Septembre mil huit cent huitante quatre,

filles de Antoine Gabriel Durvoix,

et de Rosalie Ambroise Sichenat née Fontaine, décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Viarzens & Commugny, les seize, dix sept & dix huit Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Viarzens, Commugny, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Coppet & Viarzens.

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Dupuis and Durvoix.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 499

Renold & Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Renold, Wilhelm,** ~~de~~ *D- en dicit, Sec. Eau Triv. feld*

de *Dättwil & Brunnegg (Argovie)* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Dättwil* le vingt-quatre décembre mil huit cent *septante-sept,*

fil de *Wilhelm Renold, agriculteur à Dättwil*

et de *Emma née Urak, la femme, décédée.*

2^o **Reymondin, Nathalie,**

de *Pully* domiciliée à *Pully*

célibataire

née à *Pully* le onze avril mil huit cent *huitante-quatre,*

filles de *François Louis Benjamin Reymondin, décédé,*

et de *Elise Sophie née Decrovet, la veuve à Pully,*

Les publications ont eu lieu à *Dättwil, Brunnegg, Pully & Lausanne,* le vingt-huit *Septembre* mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Dättwil, Brunnegg & Pully.

Communiqué : *à l'Etat Civil de Pully*

Dättwil & Brunnegg

Signatures des époux :

W. Renold.

N. Reymondin.

Signatures des témoins :

M. Wais

Decrovet

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

N° 500

Grimm & Polier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grimm, Karl-Jacob, Coiffeur,

de Soffernau s.d. Naumburg (Wuerttemberg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Soffernau le trois Mars mil huit cent quatre-vingt,

fil de Johann Jacob Grimm, employé de Commerce,

et de Thedore Fredericke née Weiler, sa femme, les deux à Guggenau (Bude)

2° Polier, Rosa, Coiffeuse,

de Furtigen (Berne) domiciliée à Biemme,

célibataire

née à Berne le trois Juillet mil huit cent Septante-huit

filles de Samuel Polier, Instituteur à Biemme

et de Rosine Wyssmum, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Furtigen le vingt-huit à Soffernau à Biemme le vingt-neuf Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Soffernau, Furtigen, Biemme & Lausanne

Déclaration de Capacité pour l'Epoux

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Biemme

& Furtigen & La Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

Karl Jak. Grimm

Rosa Grimm

Signatures des témoins :

Ch. Schaffert

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

Par décision du 24 mai 1917, les époux mentionnés ci-dessus ont été reçus citoyens bernois bourgeois de la commune de Bonfol (Berne). Lausanne, le 5 septembre 1917. L'officier de l'état civil. Uccel

Recépissé du 13.12.17

à l'Etat civil de Bonfol de Biemme & de Furtigen

N° 501

Thilo & Meyer

5-40

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent-neuf, — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Thilo, Emile-Georges**, — *En droit, secrétaire au Tribunal fédéral*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riga le vingt-trois janvier / quatre février — mil huit cent huitante-un,

Noms, profession et

fils de Ernest Waldemar Thilo, décédé,

domicile des parents :

et de Louise Pauline Françoise née Haschler, veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Meyer, Charlotte-Hélène**, *sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domiciliée à Riga,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Poron (Courslande) le vingt-dix mars / sept-vingt mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Hermann Meyer, Docteur-Médecin,

domicile des parents :

et de Pauline née Louis, la femme, domiciliés à Riga.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Riga, les deux fois le quatre-vingt-neuf septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne & Riga.

Signatures des époux :

Emile Thilo

Hélène Thilo

Signatures des témoins :

Robert Grenier not. à Lausanne

Paschauer à Riga

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *à l'*

Imp. H. Vallochon, Guex & Co, rue de la Tuve, 2.

N^o 502

Renner et Favoy née Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq~~ octobre mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Renner, Augustin,** Chauffeur aux C. f. f.

de Riesler domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Silenen le dix novembre mil huit cent huitante quatre,

fils de Augustin Renner,

et de Elisabeth née Feder, les deux décédés

2^o **Favoy née Dupuis, Clarisse,**

de Pompaples & Colérens, domiciliée à Lausanne,

avocée de Charles Eugène Favoy, ais le vingt-neuf mars mil neuf cent huit.

née à Prilly le vingt-neuf juin mil huit cent huitante trois,

fille de Rodolphe Dupuis, décédé,

et de Jenny Marie Bernichte née Cuivier, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colérens, Pompaples & Riesler, les vingt-sept, vingt-neuf juillet et cinq août mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

acte de mariage de l'épouse avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Riesler, Pompaples, Colérens & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Riesler & Lausanne

Signatures des époux :

Renner August.

Clarisse Renner

Signatures des témoins :

H. Reimfeld

Gobal & Todor à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 503

Berner née Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six* octobre mil neuf cent *neuf* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berner, Adolphe,* — *Employé de Commerce,* —

de *Ruppertsweyl (Alsace)* — domicilié à *Lussembourg,* —

célibataire —

né à *Ruppertsweyl* le *dix* novembre — mil huit cent *septante quatre* —

fils de *Marie Emma Berner, décédée.* —

et de —

2° *Bovay, Léa-Rachel,* — *Demoiselle de magasin* —

de *Rougemont* — domiciliée à *Lussembourg,* —

célibataire —

née à *Boutzou (Alsace)* le *sept* février — mil huit cent *soixante quatre* —

fille de *Georges Henri Bovay, ancien jardinier à Lussembourg,* —

et de *Marie Louise Badoux, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Lussembourg, Ruppertsweyl & Rougemont, les vingt-trois & vingt quatre* Septembre mil neuf cent *neuf.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Ruppertsweyl, Rougemont & Lussembourg. —

Communiqué : à l'Etat civil de *Ruppertsweyl & Rougemont.* —

Signatures des époux :

A. Berner.

R. Bovay

Signatures des témoins :

Tross à *Villers s/ Moselle*

L. Widmer
à *Lussembourg.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 504

Syngalowsky et Levin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à la Synagogue de Genève le 11 Nov. 1909.

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Syngalowsky, Jochoïa,** — Etudiant —

d'origine russe — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Novomycki (Minsk) Russie, le dix-huit février deux mille mil huit cent huitante-un,

fils de Zélie Syngalowsky, Administrateur,

et de Frieda née Cohen, domiciliés à Lemine (Minsk) Russie,

2° **Levin, Jeanne-Lia,** — Etudiante —

de sujette ottomane, — domiciliée à Lausanne.

célibataire

née à Djirze (Beyrouth) Turquie, le quatre août — mil huit cent huitante-trois,

filles de Bezaï Levin

et de Bezaï née Halbraich, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à la Synagogue le vingt-cinq Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne (civile) & Synagogue.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Jochoïa Syngalowsky
Lia Syngalowsky

Signatures des témoins :

E. Schriro
J. Epstein } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 505

Tazzolio & Farine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tazzolio, Fiorenzo,** — Mécanicien —

de Vintebbio (Novare) Italie, — domicilié à Luissanne, —

célibataire.

né à Vintebbio le six juillet — mil huit cent soixante-trois, —

fils de Eusebio Tazzolio —

et de Maddalena Mazzoni, les deux décédés, —

2° **Farine, Cécile-Marie,** — Semmedica —

de Montfaucon (Berne) — domiciliée à Luissanne, —

célibataire.

née à Montfaucon le vingt-cinq Décembre — mil huit cent septante-six, —

fille de Benjamin Auguste Farina, décédé, —

et de Marie née Farina, sa veuve, à Montfaucon. —

Les publications ont eu lieu à Courmayeur, Montfaucon & Vintebbio, les quatorze
deux & cinq Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Vintebbio, Montfaucon & Luissanne —

Permis du Départ. de Justice —

Police —

Communiqué : à l'Etat civil de —

Montfaucon & à la Chancellerie —

Ce —

Signatures des époux :

Tazzolio Florentin
Cécile Tazzolio

Signatures des témoins :

Tazzolio Eusebio
Horasini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 506

Cuèrel & Barbey
née Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six~~ ~~Octobre~~ mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuèrel, Alfred,** employé

de Villers-Sainte-Croix domicilié à Lussume,

célibataire

né à Crisier le vingt-sept Juin mil huit cent huitante-cinq

fils de Jean Samuel Frédéric Cuèrel,

et de Louise née Ammann, sa femme, les deux décédés,

2° **Barbey née Blanc, Louise-Janny,**

de Chebres domiciliée à Lussume,

veuve de Charles Walter Barbey dès le cinq Septembre mil neuf cent-huit.

née à Lussume le vingt-cinq août mil huit cent huitante-quinze

fille de Marc Louis Philippe Blanc, ancien employé de Ville

et de Janny Louise née Carrac, sa femme, domiciliés à Lussume,

Les publications ont eu lieu à Lussume, Chebres & Villers St. Croix, les vingt-huit, vingt-neuf et trente Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villers St. Croix, Chebres & Lussume

Communiqué: à l'Etat civil de

Chebres & Bussigny

Signatures des époux :

Cuèrel Alfred

Cuèrel Louise

Signatures des témoins :

Philippe Blanc

Ernest Felidervoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 507

Détaz & Mattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Détaz, Albert,

Cuisinier

de Savigny & de Fozil (Avant)

domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Savigny le vingt six Décembre

mil huit cent huitante sept,

fils de Henriette Détaz, à Savigny

et de

2° Mattel, Rose Marie Henriette,

Cuisinière,

de Uvonand

domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Uvonand le six sept février

mil huit cent huitante trois,

fille de Jean Mattel, décédé,

et de Rosine née Bailly, la veuve d'Uvonand.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Uvonand, Savigny & Fozil, les vingt-trois, vingt quatre, vingt cinq Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Fozil, Uvonand & Lussanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Savigny, Fozil & Uvonand.

Signatures des époux :

Albert Détaz
Rose Détaz

Signatures des témoins :

Jules Lavanchy
Charles Détaz
les deux à Lussanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recepris au 24.5.18
Par jugement du Tribunal de
district de Fougères, rendu
en date du 6 juillet 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 6 septembre
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un, an le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 octobre 1918

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

N° 508

Volet et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volet, Henri, agriculteur,

des Chisleux & de Châtillens, domicilié à Châtillens,

célibataire

né à Châtillens, le vingt-un Décembre mil huit cent huitante-quatre,

fils de Victor Volet, agriculteur,

et de Louise Julie née Margaritz, sa femme, domiciliés à Châtillens,

2° Jan, Ida-Marie, ménagère,

de Châtillens, domiciliée à Châtillens,

célibataire

née à Châtillens, le premier Octobre mil huit cent huitante-sept

fille de Paul Jan, agriculteur,

et de Jenny née Rulitel, sa femme, domiciliés à Châtillens,

Les publications ont eu lieu aux Chisleux & à Châtillens, le deux Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil d'Ozon

Signatures des époux :

Henri Volet

Ida Volet

Signatures des témoins :

Plancz, Leb. Pelloth

Communiqué : à l'Etat civil d'Ozon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 509

Berchten & Blumenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berchten, Jules**, facteur aux télégraphes,

de St Etienne (Bonne) domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Clignacourt, le premier mai _____ mil huit cent Septante-cinq

fil de Charles Frédéric Berchten, mécanicien à Luxembourg,

et de Julie née Marquis, sa femme, décédée,

2^o **Blumenthal, Wilhelmine**, costurière,

de Bâle domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Müllhouse le quinze Janvier _____ mil huit cent Septante-quatre,

filles de Charles Christian Philippe Blumenthal, décédé,

et de Louise Bertha née Schöber, sa veuve, à Luxembourg.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, St Etienne & Bâle, les seize, dix-sept et dix-huit Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de St Etienne

Bâle & Luxembourg

Communiqué : à l'Etat Civil

de St Etienne & Bâle

Signatures des époux :

J. Berchten
Wilhelmine Berchten

Signatures des témoins :

J. Berchten
W. Blumenthal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 510

Burnand et Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de
1° Marcelle Gabrielle Henriette Corday
née à Lantanne le 30 mai 1906
2° Louis Ernest Corday né à Plain-
-palais le 13 août 1900.*

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand, Ernest,**

garçon de naissance,

de *Bielay-Magnoux*

domicilié à *Plainpalais (Genève)*

célibataire

né à *Genève le trente Janvier*

mil huit cent huitante,

fil de *feu Emile Burnand*

et de *Emma Boccard, du veuve, à Genève,*

2° **Corday, Marie,**

brocheuse,

de *Laviigny*

domiciliée à *Lantanne,*

célibataire

née à *Yens le deux février*

mil huit cent huitante-deux

fille de *Jules Jean Corday, terrélier,*

et de *Anna Marguerite Keller, du femme, à Lantanne,*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais, Laviigny, Lantanne*

Bielay-Magnoux, les quinze, dix-huit octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation del Etat civil de
Plainpalais.*

Signatures des époux :

Ernest Burnand

Marie Burnand

Signatures des témoins :

Eduard Ravey

J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève
(B.C.) Donneloye à Villars/Yens.

N° 511

Kenny et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit octobre mil neuf cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kenny, Emile,** employé de bureau,

de Renens, domicilié à Lausanne,

veuf de Charlotte Louise Alexandrine née Neyret des le vingt-huit mai mil neuf cent-quatre

né à Mex, le cinq octobre mil huit cent quarante-neuf,

fils de Louis Georges Kenny

et de Julie née Cochar, sa femme, décédée.

2° **Schopfer, Louise,**

de Lausanne (Beine) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le quatre octobre mil huit cent dix-neuf,

fille de Jakob Schopfer, décédé

et de Anna née Roth, à Grand (Bain)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens & Lausanne les vingt-six, vingt-sept & trente deux mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Renens, Lausanne Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lausanne Romandé.

Signatures des époux :

Emile Kenny
Louisa Schopfer

Signatures des témoins :

E. Bessonnet
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 512

Sansonner & Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sansonner, Camille François**, Employé au pécule

de Villars-S-Pierre & Forêt (Fribourg) — domicilié à Sansonne, —

célibataire

né à Villars S^t Pierre le dix-neuf avril — mil huit cent huitante-huit —

fils de **François Lucien Sansonner**, mineure, —

et de **Marie José Dumikeller**, sa femme, les deux à Sansonne. —

2° **Ballif, Rozette**, — Repasseuse, —

de Lucens, Combremont-le-Grand & Henniez — domiciliée à Sansonne, —

célibataire

née à Lucens le vingt-cinq Mars — mil huit cent huitante-huit —

fille de **Friedrich Samuel Ballif**, Concierge —

et de **Rozette née Sommer**, sa femme, à Rulle —

Les publications ont eu lieu à Sansonne, Villars-S^t Pierre, Forêt, Lucens, Combremont-le-Grand, Henniez, les sept huit & douze Octobre mil neuf cent-neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des Epoux —

— Promesses de mariage —

— Certificats de publications et

Villars-S^t Pierre, Forêt, Lucens, Combremont

le-Grand, Henniez & Sansonne —

Communiqué: à l'état civil de

Villars-S^t Pierre & Puyres-les-Pois, Lucens

Combremont-le-Grand & Henniez. —

Signatures des époux :

Camille Sansonner
Rozette Sansonner

Signatures des témoins :

Marcel Huot
Julien Bessery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 513

Brügger et Schmidiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marcel Albert Schmidiger né à Courmayeur le 20 février 1904.

Par jugement du Tribunal civil de Berne du 3 septembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1913, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article 142 du Code civil suisse.

En application de l'article 150 de dit code, il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lousanne, le 23 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Recépissé du 23 Sept. 1913.

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brügger, Maurice-Emile**, Employé de Commerce

de Belpberg (Berne) domicilié à Lousanne

célibataire

né à Yvonand le dix Octobre mil huit cent huitante six

fils de Frédéric Daniel Brügger, agriculteur,

et de Virginie née Gauchat, sa femme, domiciliés à Yvonand.

2^o **Schmidiger, Adelheid**,

de Flühli (Lucerne) domiciliée à Lousanne,

célibataire

née à Flühli le vingt sept Juillet mil huit cent huitante huit

fille de Christian Schmidiger, menuisier

et de Maria née Studelmann, sa femme, domiciliés à Flühli

Les publications ont eu lieu à Lousanne, Belge & Flühli, les vingt sept, vingt huit et vingt neuf Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belg, Flühli & Lousanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Belg

& Flühli.

Signatures des époux :

Maurice Brügger
Adelheid Brügger

Signatures des témoins :

Frédéric Brügger
Louis Juser Jeanis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Courve, 2.

N° 514

Lauber et Richter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lauber, Paul-Alphonse**, employé de Commerce

de Adelsboden | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Adelsboden le vingt six avril mil huit cent quatre vingt six

fils de Jean Lauber employé de Commerce,

et de Julie Meyer née Seyeret, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Richter, Jeanne-Louise**,

de Jouxrens-Mézery domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Pully le sept juin mil huit cent quatre vingt sept,

fille de Louis Fritz Ferdinand Richter,

et de Jeanne Louise née Borysowa, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Adelsboden & Jouxrens-Mézery, les trente un août, premier et deux Septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Adelsboden, Jouxrens-Mézery & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Adelsboden & Romanel.

Signatures des époux :

Alphonse Lauber
Jeanne Lauber

Signatures des témoins :

Fridai Brugger
Christine Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 515

Kharazoff & Krieger
Krieger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Le mariage religieux a été célébré
dans le Temple d'Orléans le 28 octobre
1909.*

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kharazoff, Georges**, Docteur en sciences,

d'origine russe domicilié à *Lansanne*

célibataire

né à Tifflis (Russie) le vingt-quatre juin dix juillet mil huit cent septante-sept,

fils de Arthemi Arthemiévitch Kharazoff, décédé,

et de Barbe Mikhaïlovna née Avamélia, à Tifflis,

2° **Krieger, Marie**, Docteur médecin,

d'origine russe, domiciliée à *Lansanne*,

célibataire

née à Zaslav (Russie) le premier treize août mil huit cent huitante-deux,

fille de Simon Rouminovitch Krieger, négociant,

et de Kléara Rîfka Gerschikowna Groubzy, domiciliée à *Pestkousow (Russie)*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* le sept octobre mil neuf cent-neuf,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lansanne

Déclaration au Consul de Russie

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Georges Kharazoff
Marie Krieger med.

Signatures des témoins :

M. Moguilersky
M. Krisky

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 516

Will & Rozziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Will, Aloys Jean, employé postal,

de Sts Croix domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un mars mil huit cent huitante-dix

fils de Jean Will, décédé,

et de Rosine Chapuis née Méroz, la veuve à Lausanne,

2° Rozziet, Jeanne Marie,

de Mammens-Ginsyraz et Montagny-les-Monts domiciliée à Lausanne,

(Fribourg)
célibataire

née à Gromont le dix août mil huit cent huitante-quinze,

filles de Félix Rozziet, employé de Commerce, à Lausanne,

et de Alexandrine née Cornu, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sts Croix, Les Gullyes, à Mammens, Montagny
Lausanne, les sept à huit octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Sts Croix,

Les Gullyes, Mammens, Montagny-les-

Monts Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Sts Croix, Mammens & Montagny-les-

Monts.

Signatures des époux :

Aloys Will
Jeanne Will

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 517

Gremaud & Seydoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gremaud, Jules-Robert-Alexandre**, Employé C. F. F.

de Granges (Fribourg) domicilié à Louvain,

célibataire

né à Granges le quinze Février mil huit cent huitante-six,

fils de Jean-François Gremaud, décédé,

et de Marie-Françoise Agnès née Dicolet, la veuve, à Granges.

2° **Seydoux, Esther-Josephine**, Couturière,

de Sâles (Granges) Fribourg, domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Vaudens le treize Octobre mil huit cent huitante-quatre,

fille de Sébastien Edouard Seydoux,

et de Caroline Félicité née Genère, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Granges & Sâles, les cinq, six & sept Octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Granges, Sâles & Louvain.

Communiqué : à l'Etat civil de

Louvain & Sâles.

Signatures des époux :

Gremaud Jules

Seydoux Esther

Signatures des témoins :

St Gabriel à Granges (Fribourg)
Blivoz Raymond à Louvain

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 518

Cornavieta et Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornavieta, Pietro-Antonio**, *Marchand*,

de Puc d'Alpago (Belluno) Italie, domicilié à *Luinville*,

celibataire

né à Puc d'Alpago le vingt-un novembre — mil huit cent septante-six,

fils de *Fioravanti Cornavieta*, *Charretier*,

et de *Luigia Sonzo*, *de femme*, les deux à Puc d'Alpago,

2° **Joly, Marie-Genoveffa-Francesca**, *Lavasse*,

de *Armaz* (Turin) Italie, domiciliée à *Luinville*,

celibataire

née à *Issime* (Turin) le treize Juin — mil huit cent huitante-huit

fille de *Pietro Joly*, *décédé*,

et de *Maria Teresa Boudet*, *de veuve* à *Armaz*

Les publications ont eu lieu à *Luinville*, Puc d'Alpago *Armaz*, les quatorze, vingt-dix Septembre et dix Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Puc d'Alpago, Armaz Luinville.

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

+

Les Epoux se sont mariés
ont apposé une Croix

Signatures des témoins :

Acili Desmeules Cocher
Depute
les deux à Luinville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 519

von Kenning et de Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Kenning, Wolf-Udo, Premier Lieutenant d'Infanterie

de Göttha (Saxe) domicilié à Metz,

veuf de Madeline Pauline née de Weiss de Metz le onze juin mil neuf cent huit

né à Göttha le vingt quatre février mil huit cent huitante,

fils de Udo von Kenning, major a/d à Göttha,

et de Mathilde Ailé Amalie née Kradenburg, sa femme, décédée.

2° de Weiss, Alice-Suzanne-Jenny,

de Mont-le-Grand, Essertines d'Altle, et Berne, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt quatre juillet mil huit cent septante quatre

fille de Rodolphe Emile Jules de Weiss, D^r en droit, Greffier au Tribunal fédéral à Lausanne

et de Gertrude Bertha Wilhelmine née Werlitz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand, Essertines d'Altle, Berne, Göttha & Metz les dix neuf & trente deux à Lausanne le deux octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux - acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Göttha & Metz - Dit de Lausanne - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Udo v. Kenning
Alice v. Kenning

Signatures des témoins :

D^r E. de Neip
Antoine Weiss
à Weismuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Altle, Gilly, Berne & à la Chancellerie C^{de}

N° 520

Lenoir et Lieberherr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lenoir, Louis,* *ouvrier,*

de *Château-d'Oex* domicilié à *Lausanne,*

célibataire,

né à *Soyerne* le *neuf* septembre mil huit cent *septante-quatre,*

fil de *Jules Frédéric Lenoir*

et de *Théodore Käry*, les deux décédés.

2° *Lieberherr, Anna-Catharina,* *femme de chambre,*

de *Zuzikon (Suisse)* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire,

née à *St-Johann (Suisse)* le *vingt-cinq* mars mil huit cent *huitante-six*

filles de *Catharina Lieberherr, à Ettenhausen (Suisse)*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Château-d'Oex & Zuzikon*, les *vingt-huit*, *vingt-neuf* et *trante* septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Château-d'Oex, Zuzikon & Lausanne

Communiqué: *à l'Etat Civil de*
Château-d'Oex & Zuzikon.

Signatures des époux :

Louis Lenoir
Catharina Lenoir.

Signatures des témoins :

Henri Lenoir,
Hri Bovey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recopie au M. 17.
Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 21 septembre 1917, déclaré définitif et exécutoire le 24 octobre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *26 octobre 1917.*
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 521

Savoy et Écuver

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savoy, Jean-Émile, ——— Juvénier, ———

de Attalens / Feibouzy ——— domicilié à Lussanne, ———

célibataire ———

né à Attalens le neuf Avril ——— mil huit cent huitante six, ———

fils de François Xavier Savoy, Charpentier à Feibouzy / ———

et de Marie Apollonie née Pichard, la femme, décédée. ———

2° Écuver, Béatrice-Mélanie, ——— Cuidinière, ———

de Envy ——— domiciliée à Lussanne, ———

célibataire ———

née à Envy le vingt un Septembre ——— mil huit cent huitante six ———

filles de Louis Écuver, agriculteur à Romatinmôtier, ———

et de Eugénie née Pichard, la femme, décédée. ———

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Attalens & Envy les deux & trois octobre mil neuf cent neuf. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux ———

Promesse de mariage. ———

Certificats de publication de Lussanne

Attalens & Envy. ———

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romatinmôtier & Attalens. ———

Signatures des époux :

Émile Savoy

Mélanie Écuver

Signatures des témoins :

MM

Eugène Delapierre à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vahlovaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 522

Coupy & Bovier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Coupy, Carimit-Proper,** manoeuvre,

de Arbaz (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Arbaz le vingt-neuf Juin mil huit cent septante-cinq

fils de Dominique Coupy

et de Marie née Reynard, les deux décedés,

2° **Bovier, Marie-Véronique,** ménagère,

de Nax (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Orilles (Genève) le vingt-six Janvier mil huit cent septante-six

fille de Barthélemy Bovier

et de Catherine née Vuistiner, les deux décedés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arbaz & Nax les deux à quatre octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arbaz, Nax & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Arbaz & Nax.

Signatures des époux :

Coupy Carimit
Marie Coupy

Signatures des témoins :

Coupy Joseph }
F. Jambon } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 523

Amaton & Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁻¹⁹¹⁴ Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaton, Auguste-Franci**, fabricant,

de Lausanne et Denens, domicilié à Lausanne,

veuf de Susanne Louise Faury moyes de le treize janvier mil neuf cent-sept

né à Lausanne le cinq janvier mil huit cent soixante-sept,

fil de Jean Louis Amaton

et de Henriette Chavel, les deux décédés,

2° **Gaudin, Amélie-Virginie-Louise**,

de Lausanne, Morges, Nyon et Sévry, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize octobre mil huit cent soixante-quatre,

filie de Henri Paul François Louis Gaudin

et de Marie Catherine Chapuis, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dornes, Morges, Nyon et Sévry, le sept
huit et neuf octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne,
Denens, Morges, Nyon & Sévry

Communiqué : à l'Etat Civil de Villard

Morges, Nyon, Morges & Genève

Signatures des époux :

A. Amaton

Amélie Gaudin

Signatures des témoins :

A. Ferrandelli

M. Meyer

Julienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 521

Charrière et Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Charrière, Emile**, Boulangère,

de Prestringes (Genève) domicilié à Lausanne,

divorcé de Clémence Henriette Motel, dès le vingt-neuf août mil neuf cent sept,

né à Lausanne le treize juin mil huit cent septante-cinq

fil de Jules Charrière, décédé,

et de Suzette Caroline née Buzy, la veuve à Mozyn.

2° **Maurer, Pauline-Julie**, Couturière,

de Bolligen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Landeron-Combes (Neuchâtel) le trente juin mil huit cent septante-deux,

filles de Nicolas Maurer, bonnetier,

et de Marie Louise née Muriset, la femme, les deux à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prestringes, & Bolligen le dix-neuf octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Prestringes & Bolligen.

Communiqué: à l'état civil de Bolligen à Genève (C^e).

Signatures des époux :

E Charrière
Pauline Charrière

Signatures des témoins :

Paul Romand
Dario Corin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 525

Perret et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre Novembre mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret, Jules-Benjamin, Jardinier,*

de *Villars-Diercelin* domicilié à *Ransonne,*

célibataire

né à *Ransonne* le *six Mars* mil huit cent *huitante-cinq*

fils de *Auguste Frédéric Perret, Jardinier,*

et de *Juste Léonique née Martin, sa femme, domiciliée à Com / Ransonne*

2° *Perret, Josephine-Pauline, Cuisinière,*

de *Nevez (Sibony)* domiciliée à *Ransonne,*

célibataire

née à *Nevez* le *dia-sept Novembre* mil huit cent *huitante-neuf,*

fille de *Joseph Tobie Perret, Charbonnier à Nevez,*

et de *Félicité née Bochud, sa femme, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Ransonne, Villars-Diercelin & Nevez* le *quatorze Octobre* *mil neuf cent-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-Diercelin, Nevez & Ransonne

Consentement du père de l'Epouse

Communiqué : *à l'Etat Civil à*

Police de Grand & Nevez.

Signatures des époux :

Perret Jules

Pauline Perret

Signatures des témoins :

Perret Auguste

Bron Henri
les deux à Ransonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 526

Bolomey & Riesen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre novembre mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Allys Henri**, Commis C. F. F.

de Savigny & de Forcel (Savoie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lutry le huit mai mil huit cent huitante-sept,

fils de Charles Henri Bolomey, secrétaire municipal à Lutry

et de Mlle née Fuyet, sa femme, décédée,

2° **Riesen, Lina Emilie**, Costurière

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Pully

célibataire

née à Nix-la-Vaivre le seize juin mil huit cent huitante-huit

fille de Christophe Alfred Riesen à Paris

et de Marie Geneviève Pache, sa femme à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forcel, Guggisberg & Pully, les sept, huit et neuf octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Savigny, Forcel, Guggisberg, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Forcel, Savigny, Guggisberg & Pully

Signatures des époux :

A. Bolomey
L. Riesen

Signatures des témoins :

Ch. Bolomey à Lutry
C. Rieux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 527

Curchod & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Curchod, Armand-Louis**, *généraliste*,

de *Dommarin et Chardonnay - Montauban* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Dommarin* le *quatorze Janvier* mil huit cent *huitante-sept*,

fil de *Héli Curchod, agriculteur à Dommarin*,

et de *Rosalie née Gavillet, la femme, décédée*,

2^o **Favre, Angèle**, *Ménagère*,

de *Lucens* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lucens* le *trois Mars* mil huit cent *huitante-un*,

filie de *Madeleine Olive Favre, décédée*,

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dommarin, Chardonnay & Lucens* les
huitième Septembre premier et deux Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dommarin, Chardonnay, Montauban

Lucens Lausanne

Communiqué : *à l'état civil de*

S^t Cerges, Poliez-le-Grand Lucens

Signatures des époux :

Armand Curchod

Angèle Curchod

Signatures des témoins :

Héli Curchod

E. Fajoux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 528

Suzet et Groschaupt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Suzet, Alfred-Henri, employé postal,

de Pilly, domicilié à Pilly,

célibataire

né à Pilly, le vingt six Octobre mil huit cent septante sept,

fils de Jean Jacques Suzet, agriculteur à Pilly,

et de Susette née Kachler, sa femme,

2° Groschaupt, Hélène, femme de chambre,

de Pévernyes, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Leullens, le vingt Octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Louis Groschaupt, décédé,

et de Jenny née Stouffmann, sa veuve, à Pévernyes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly & Pévernyes, les sept & huit Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Romanel.

Signatures des époux :

Alfred Suzet
Hélène Suzet

Signatures des témoins :

Ernest Rissmann
Edouard Suzet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Romanel & Ronay

N° 529

Fluhmann Neuenschwanden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre novembre mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fluhmann, Louis, employé aux C. F. F.

de Neuenschwanden (Bâle) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Payerne le dix septembre mil huit cent huitante-huit,

fils de Gottlieb Fluhmann sieur,

et de Elisabeth née Flotron, sa femme, domiciliés à Auzun (Sion)

2° Neuenschwander, Emma, Repasseuse,

de Signau (Bâle) domiciliée à Auzun / Matran

célibataire,

née à Auzun / Matran le cinq avril mil huit cent huitante-cinq,

fille de Frederic Neuenschwander, agriculteur,

et de Marie née Haemy, sa femme, domiciliés à Auzun / Matran

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenschwanden, Signau & Auzun, les onze, treize & quinze octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de noms Neuenschwanden, Signau & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Neuenschwanden, Signau & Matran.

Signatures des époux :

Fluhmann Louis

Emma Fluhmann

Signatures des témoins :

Florentin Alliez

Blanc Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallery, Guox & Co, rue de la Louve, 2.

N° 530

Paschoud et Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paschoud, Emile,** Journalier,

de Lutry domicilié à Lausanne,

veuf de Henriette née Kriffen de le cinq octobre mil neuf cent sept,

né à Savigny le vingt novembre mil huit cent cinquante-cinq

fil de François Frédéric Paschoud, décédé,

et de Jeanne Louise née Parissot, décédée.

2° **Duvoisin, Hélène,** Couturière,

de Fontaines domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Envy le deux août mil huit cent soixante,

fille de David Edmond Duvoisin, décédé,

et de Rose née Maître, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bonvillars Lutry, les quatorze & seize
octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Fontaines & Lausanne.

Signatures des époux :

Emile Paschoud

Hélène Paschoud

Signatures des témoins :

M. E. Blauc

J. Ferre } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 531

Tripod et Stofet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tripod, Paul-Louis,** fonctionnaire postal,

de Saint-Livres, domicilié à Lussanme,

célibataire

né à St-Livres le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante-trois,

fils de Alexandre Tripod, agriculteur,

et de Elida née Germain, sa femme, domiciliés à St-Livres.

2° **Stofet, Emma-Caroline,**

de Mulders (Lucerne) domiciliée à Lussanme,

célibataire,

née à Neuchâtel, le vingt-quatre octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Just Stofet, jardinier,

et de Carolina née Samuel, domiciliés à Lussanme.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Mulders & St-Livres, les vingt-huit, trente septembre & cinq octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de St-Livres, Mulders & Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mulders & Lussanme.

Signatures des époux :

P. Tripod

E. Stofet

Signatures des témoins :

P. Hornier

J. Stofet Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 532

Guex et Jorand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Régimentation de Rose Marie
Jorand, née à Lausanne le 8 Janvier
1878.*

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Joseph Eugène,** — *galscher,* —

de Martigny-Ville (Valais) — domicilié à Martigny-Ville

célibataire

né à Martigny-Ville le vingt-neuf février — mil huit cent huitante-quatre,

fil de Joseph Etienne Guex, à Martigny-Ville,

et de Marie Madeleine née Verretaz, sa femme

2° **Jorand, Françoise-Antonie,** ménagère,

de Rue (Fribourg) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Rue, le vingt-trois décembre — mil huit cent huitante-six

filles de feu Valentin Célestin Jorand,

et de Mme Marie Rose née Monney, à Rue.

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville, Rue & Lausanne, les dix, onze

& douze octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*certification de l'Etat Civil de
Martigny*

Signatures des époux :

*Eugène Guex
Françoise Guex*

Signatures des témoins :

*Guex Charles à Martigny
Jorand François à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Martigny & Rue.

N° 533

Fuzer & Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

lieu Fuzer
L'officier de l'Etat civil

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fuzer, Jean-Alexandre, agriculteur,

de Adelboden (Suisse) domicilié à Ormont-Sessus,

célibataire

né à Ormont-Sessus le vingt-six novembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Adam Fuzer

et de Marguerite née Kuenzi, décédée.

2° Nicolier, Marianne, Ménagère

de Ormont-Sessus domiciliée à Ormont-Sessus,

célibataire

née à Ormont-Sessus le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Louis Philippe Nicolier

et de Marianne née Moillon, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Sessus & Adelboden, les quatorze
quinze octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Adelboden & Ormont-Sessus.

Signatures des époux :

Fuzer Jean
Marianne Nicolier

Signatures des témoins :

Ed. Vallotton
F. Pambon } a l'annexe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Adelboden & Ormont-Sessus.

N° 534

Verdan & Catto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Verdan, Charles-Louis**, - *légataire de Commerce* -

de Neuchâtel a Bas-Vully (Fribourg) - domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trente-trois octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Louis Gustave Verdan, *décédé*,

et de Jeanne Marie Hélène née Rochut, *sa femme*, à Lausanne.

2° **Catto, Angèle-Moyse-Madeleine**, *Employée de Bureau*

de Lugano (Vesio) - domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le dix-sept mai mil huit cent huitante-cinq

fille de Antoine Maurice Catto, *ferblantier* à Lausanne

et de femme Louise née Méroz, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Bas-Vully, Lugano Lausanne, les vingt-sept et vingt-huit Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuchâtel, Lugano, Vully, Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Neuchâtel, Motier, Lugano.

Signatures des époux :

C. Verdan

A. Verdan

Signatures des témoins :

M. Catto

L. Verdan } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

N° 535

Vial et Chédal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six novembre mil neuf cent neuf. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vial, François-Auguste, Employé d'hôtel,

de S^t Martin | Feibourg | domicilié à Château-d'Orx

célibataire

né à Cumont-Dessous le onze Juin — mil huit cent huitante-sept,

fils de Julie Augustine Vial, ménagère, à Château-d'Orx

et de

2° Chédal, Marie-Joséphine, femme de chambre

de Lullin | 26^{ème} Savoie France, domiciliée à Erion

célibataire

née à Porrentruy le vingt-neuf Mars — mil huit cent septante-huit

fille de Jules Chédal, colporteur

et de Marie Philomène née Maître

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx, S^t Martin, Erion Lullin, les
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-six septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Château-d'Orx.

Signatures des époux :

François Vial
Marie Chédal

Signatures des témoins :

J. Longchamp,
Arthur Doyeux *à l'acte*

L'officier de l'état civil :

H. Lihaut
rapp.

Communiqué : à l'Etat civil de S^t
Martin, Château-d'Orx & Chancelerie de

N° 536

Chappuis & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent - neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Henri-Louis-Auguste**, Employé de com.

de Lutry & Villetta, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le trente-un mars — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Henri Chappuis, décédé,

et de Jimmy Louise Françoise née Chappuis, sa femme à Lausanne.

2° **Borgeaud, Alice-Pauline,**

de Morrens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Aubonne le vingt-neuf novembre — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Mme Henri Borgeaud, comptable à Lausanne,

et de Mme Louise née Polier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villetta & Morrens, les vingt-huit et vingt-neuf Septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Lutry, Villetta, Morrens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Lutry, Oully, Polier-le-Grand.

Signatures des époux :

Chappuis

Alice Chappuis

Signatures des témoins :

J. Faudou

Chr. Gallot

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
simpl.

N° 537

Charin et Bétrix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Charin, Edouard-Jules**, Jardinier

de Champagne, domicilié à Lausanne

veuf de Rosine née Dutoit de la tante avec mil neuf cent neuf

né à Champagne le dix-huit juin mil huit cent septante-deux

fils de Julien Charin, jardinier à Zurich

et de Auguste Pauline née Joseph, sa femme, décédée

2° **Bétrix, Jeanne-Marianne**, femme de chambre

de Concise domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Monthat le quatorze février mil huit cent septante-deux

fille de Henri Bétrix, jardinier

et de Elise née Accorcion, sa femme à Concise et Concise

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Concise et Champagne, les quatorze
seize octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Certificats de publication de Champagne

Concise et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Champagne et Concise.

Signatures des époux :

Jules Charin
Jeanne Charin

Signatures des témoins :

Gandin
Et E. Blanc } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 538

Beausire & Eggli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf Novembre mil neuf cent-neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beausire, Jules-Félix,* Tailleur,de Grandson domicilié à *Lansanne,*

veuf de Marie Philomène Andreygen des le vingt-neuf avril mil neuf cent-neuf

né à Grandson le quatorze Janvier mil huit cent soixante-neuf,

fils de Jean Henri Alphonse Beausire

et de Marie Sophie née Fuzel, les deux décédés.

2° *Eggli, Lina,* Ménagère,de Schunznau (Vevay) domiciliée à *Lansanne,*

célibataire

née à Vionnaz (Valais) le vingt-sept Juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Pierre Eggli, agriculteur,

et de Fanny née Buffat, sa femme, les deux à Aigle,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Schunznau & Grandson, les vingt-un
et vingt-deux octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**acte de décès de la 1^{re} femme de**l'Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Grandson & Schunznau*

Communiqué: à l'état civil de

Grandson & Schunznau.

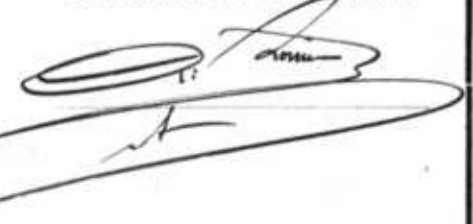
Signatures des époux :

*Jules Beausire**Lina Eggli*

Signatures des témoins :

*Spürcher à Month**Ch. Petter à Aigle*

L'officier de l'état civil :



N° 539

Chapuis & Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Georges-Henri**, Encadreur,

de Vinzel domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Pully le premier août mil huit cent huitante-deux

fil de Louis Marie François Chapuis

et de Louise née Petitpierre, les deux décédés

2^o **Savary, Marie-Félicité**,

de Sâles (Genève) / Féribourg, domiciliée à Morges,

célibataire

née à Sâles le dix Janvier mil huit cent huitante-deux

fille de Pierre Auguste Savary, agriculteur,

et de Marie Victoire née Savary, sa femme, les deux à Semsales,

Les publications ont eu lieu à Vinzel, Sâles, Morges & Lussanne, les douze, treize & quatorze Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vinzel

Sâles, Morges & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gilly, Sâles & Morges

Signatures des époux :

Georges Chapuis
Félicité Chapuis

Signatures des témoins :

Jayet
Ernest Schumacher Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 540

Kuhn et Roland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kuhn, Auguste Adrien**, Employé de Commerce,

de Vich domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lutry le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-huit

fils de Auguste Henri Kuhn, absent,

et de Charlotte née Borel, sa femme, à Lausanne,

2° **Roland, Marie-Louise**, Couturière,

de Scy en Valais (Suisse) France, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Gilléron (Suisse) le douze septembre — mil huit cent septante-quatre,

fille de Léon Roland, sécedé,

et de Elisabeth née Vinard, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vich et Scy en Valais, les vingt-huit, vingt-neuf et trente septembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vich, Scy en Valais à Lausanne

Communiqué: à l'état civil à

Bequins à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Adrien Kuhn

Louise Kuhn

Signatures des témoins :

E. Oberet

E. Hostettler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 541

Biette et Odot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~entre~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Biette, Pierre-Philippe,* agent voyer cantonal

d'origine française domicilié à Abondance (H^{te} Savoie)

célibataire

né au Evroz le dix-sept juillet mil huit cent huitante-trois

fil de Alphonse Emile Biette, négociant au Evroz

et de Anastasie Augustine Leroux, décédée

2° *Odot, Mariette,*

de Monnaz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Septembre mil huit cent huitante-quatre

filles de François Auguste Marc Louis Odot, pharmacien, à Lausanne

et de Marie Rouiller, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monnaz & Abondance, les neuf, onze et quinze octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Consentement du père de l'Époux

acte de décès de la mère - Promesse de

mariage - Certificats de publication de

Abondance, Monnaz & Lausanne

Déclaration de validité - Formis des

Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Monnaz & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pierre Biette

Mariette Biette

Signatures des témoins :

Adol. A. à Lausanne

Antoine à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 542

Rapin & Odot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent - neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin, Alexandre-Ernest-Samuel-Arthur,

de Payerne, domicilié à Lussanme, Suisse romande,

célibataire

né à Lussanme le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Jules Rapin

et de Louise dite Elida née Trochat, les deux décédés.

2° Odot, Cécile-Marie, Ménagère

de Monnaz, domiciliée à Vufflens-le-Château,

célibataire

née à Vufflens-le-Château le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt

filles de Emile Henri Odot, agriculteur, à Vufflens-le-Château

et de Adeline Louise Françoise née Dessanges, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Payerne, Monnaz & Vufflens-le-Château, les seize et dix-sept Octobre mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de

Payerne, Monnaz Lussanme

Vufflens-le-Château.

Promesse de mariage.

Signatures des époux :

Rapin Alexandre

Odot Cécile

Signatures des témoins :

Doiron fils

Demand Paul. } à Lussanme.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Payerne & Monnaz.

N° 543

Jordan et Leroy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent neuf. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Louis-Keni,** — *Charbon,* —

de *Lutzel* — domicilié à *Lussan*,

célibataire —

né à *Achen* le dix-huit octobre — mil huit cent *huitante-cinq* —

fils de *Jean Louis Keni Jordan,* —

et de *Lucie Constance née Bally, les deux décédés.* —

2° **Leroy, Marguerite-Kenniette,** *Repassense,* —

de *Paris 10^e arr^t* — domiciliée à *Lussan,* —

célibataire —

née à *Paris* le vingt-trois avril — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de *Aimé Eugène Victor Leroy, typographe, à Lussan* —

et de *Emma Marguerite Julie Regnier, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Lussan, Lutzel à Paris* les onze, seize et quinze octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Consentement du père de l'Epouse —

Certificats de publications de Lutzel —

Paris Lussan. —

Communiqué : à l'Etat civil de *Lutzel* —

et à la Chancellerie *de Lutzel* —

Signatures des époux :

Louis Jordan
Marguerite Jordan

Signatures des témoins :

Leroy Eugène
de Lutzel *de Lussan*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 544

Zbinden et Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~seize novembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zbinden, Albert-Arthur,** — Employé C. F. F. —

de Guggisberg (Sane) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le quatre août — mil huit cent huitante-sept, —

fils de Auguste Zbinden, employé C. F. F. —

et de Adèle née Ruelli, sa femme, les deux à Lausanne. —

2° **Légeret, Lydie-Joséphine,** —

de Chexbres — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Lausanne le vingt janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Jean Samuel Légeret, pareur à Lausanne, —

et de Charlotte Jeanne Marie née Bide, sa femme, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg & Chexbres, les onze & treize
Octobre mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage —

Consentement du père de l'épouse —

Certificats de publication de

Guggisberg, Chexbres, Lausanne. —

Communiqué: A. Etat Civil de

Guggisberg & Chexbres. —

Signatures des époux :

Arthur Zbinden

Lydie Zbinden

Signatures des témoins :

Chs. Bruner

A. Zbinden } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 545

Rhyn et Gobel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rhyn, Edouard, forgeron,

de Bollodingen | Bienne | domicilié à Landanne,

célibataire

né à Gerschtöschetten | Bienne | le vingt-un Juin mil huit cent huitante-sept,

fils de Charles Rhyn, décédé,

et de Susanne née Bieri, la veuve à Gerschtöschetten

2° Gobel, Marie, cuisinière,

de Fribourg domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Fribourg le dix décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Philomène Madeleine Gobel à Fribourg,

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bollodingen & Fribourg, le vingt-cinq et vingt-six de mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Bollodingen, Fribourg & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Bollodingen & Fribourg

Signatures des époux :

Ed Rhyn, Marie Rhyn

Signatures des témoins :

J. Jansin, J. Hamblanc Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valognon, Guix & Co, rue de la Louve, 2.

N° 546

Freisz & Rondey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent-neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Freisz, Julien**, bergeron,

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le seize novembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Louis Emmanuel Freisz, journalier,

et de Adèle Antonie Marie Louise née Henry, sa femme, à Lausanne

2° **Rondey, Marguerite**, plumassière,

de Saint-Loup | Haute-Saône | France domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Saint-Loup le seize juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Jules Joseph Rondey, cordonnier à Villers St-Georges | Haute-Marne |

et de Christine Gérard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix-lès-Granges & Saint-Loup, le quatre-vingt-cinq septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

acte de décès de la mère

Banquette de mariage

Certificats de publication de St-Croix

St-Loup & Lausanne

Signatures des époux :

Freisz Julien
Marguerite Freisz

Signatures des témoins :

Henri Freisz
Freisz Constant Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Croix à la Chancellerie de

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 24 décembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 février 1925
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. au 19.2.25

N° 547

Sauet & Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne, du
15 décembre 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 9
mars 1914, le mariage déposé
ci-contre a été dissous par
le divorce. Le divorce a été
prononcé en application de
l'art. 137 et 138 du C.C.S. et il
a été interdit au mari de se
remarier pendant l'expiration
d'un délai de deux ans
à Lausanne, le 11 mars 1914.
L'officier de l'état civil :

Jucel

Récépissé du 1^{er} avril 1914.

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sauet, Jules-Jaques-Edwein**, employé c. f. f.

de Mèziery (Mollondins) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trente-un Mars mil huit cent huitante-six

fils de Louis Jules Jaques Sauet, maître d'hôtel à Montréal,

et de Julie Potier, sa femme, à Lausanne.

2^o **Bonnet, Geneviève-Emma**,

de Champvent et de Bullet domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Champvent le seize décembre mil huit cent quinze-vingt-dix

fille de Jules Louis Bonnet, charpentier,

et de Alice née Perrot, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet, Champvent & Mèziery, les quatorze
quinze & seize octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mèziery

Champvent, Bullet Lausanne.

Signatures des époux :

J. Sauet
Geneviève Sauet

Signatures des témoins :

J. Bouchard
Jean W. H. H. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Mollondins, Champvent & Bullet.

N° 548

Dicerens & Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dicerens, Marius-Désiré*, agriculteur,

de Savigny domicilié à Savigny,

célibataire

né à Savigny le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Henri Olivier Dicerens, agriculteur,

et de Rosette née Rouge, sa femme, domiciliés à Savigny

2° *Pache, Emma-Jenny*, ménagère,

de Epulanges domiciliée à Epulanges,

célibataire

née à Epulanges le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de Jules Pache, agriculteur,

et de Fanny née Chauvais, sa femme, domiciliés à Epulanges.

Les publications ont eu lieu à Epulanges & Savigny le seize octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil

d'Epulanges.

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Epulanges & Savigny.

Signatures des époux :

M. Dicerens

Emma Dicerens

Signatures des témoins :

Bertha Dicerens à Savigny

Ch. Dicerens à Lantenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 549

Colliet et Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Colliet, Charles,** employé au Département de l'Agriculture

de Rougemont domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cotonay le trente-un Mai mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Louis Colliet, vétérinaire

et de Anna Susanna Bodmer, la femme, à Orbe,

2^o **Cornaz, Rose,**

de Froy de domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Froy le deux Juin mil huit cent huitante-six

fille de Paul Emmanuel Cornaz, boucher à Froy,

et de Henriette Louise née Bricot, à Lécy,

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Froy & Lausanne, les vingt-dix & vingt-huit Octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rougemont, Froy & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de Rougemont & environs.

Signatures des époux :

Colliet
Rose Colliet

Signatures des témoins :

Justin Cornaz-Cornaz
A. Colliet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Goux & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 550

Grütter et von Gunten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grütter, Hermann,** Industriel

de Roggwil (Berne) domicilié à Lusarne

célibataire

né à Roggwil, le vingt-un août mil huit cent huitante-quatre,

fil de Rudolf Grütter, employé de fabrique à Augsenschachen (Berne)

et de Elisabeth née Steiner, la femme, décédée.

2° **von Gunten, Sophia,** femme de chambre

de Dyesswyl (Berne) domiciliée à Lusarne

célibataire

née à Vinelz (Berne) le dix-sept février mil huit cent huitante-sept

filles de Henri von Gunten, agriculteur

et de Sophie née Gutmann, la femme, domiciliés à Vinelz

Les publications ont eu lieu à Lusarne, Roggwil & Dyesswyl, le dix-neuf octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Roggwil, Dyesswyl & Lusarne

Communiqué: l'Etat civil

de Roggwil & Dyesswyl

Signatures des époux :

Hermann Grütter
Sophie Grütter

Signatures des témoins :

Ferd. Koller à Berthoud
Henri Güt à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 551

Descloude & Miti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix huit novembre mil neuf cent neuf~~ — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Descloude, Alois-Benjamin**, sergent,

de La Tour de Peitz a St-Léger-La-Chiesaz — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à La Tour de Peitz, le huit janvier — mil huit cent septante-quatre,

fil de Benjamin Descloude

et de Catoline Alexandrine Besson, les deux décédés.

2° **Miti, Maria**, domestique,

de Schinzwilli (Argovie) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morat le vingt octobre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Adolphe Miti, horloger

et de Louise Schinelli, domiciliés à Morat.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schinzwilli, St-Léger & La Tour de Peitz les vingt et dix octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications à

La Tour de Peitz, St-Léger, Schinzwilli &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Tour de Peitz, St-Léger & Schinzwilli

Signatures des époux :

Descloude Alois

Marie Descloude

Signatures des témoins :

J. Ritz

H. Haile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve.

N° 552

Cordone et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-281
Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cordone, Raphaël - André,** Professeur,

de Rocca-Pietro (province) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lyon (France) le vingt-trois août mil huit cent huitante-huit,

fils de Angelo Raphaël Marie Cordone, ypprice,

et de Marguerite Rose Poffretti, les deux à Lausanne.

2° **Collet, Bertha,**

de Suchy domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatorze novembre mil huit cent huitante-quatre

filles de François Louis Collet, chef d'équipe aux Téléphones

et de Caroline Sarré née Estoppey, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Suchy & Rocca-Pietro, les jours Septembré deux & dix octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des époux
- Consentement des père & mère des époux
- Promesse de mariage - Certificats de publication de Rocca-Pietro, Suchy & Lausanne
- Permis du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Raph. Cordone
Bertha Cordone

Signatures des témoins :

Joseph D.
Angé Cordone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Belmont & à la Chancellerie C^{le}

Par lettre de bourgeoisie reçue M. Piquet, notaire à Lausanne, le 16 octobre 1916, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Cordone, Raphaël André, mentionné ci-dessus, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne. Inséré sur avis du Département de Justice et Police, le 27 janvier 1916. L'officier de l'état civil: *Juret*

communiqué à l'état civil à Belmont. Révisé du 26.I.16.

N° 553

Adler et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Adler, Isaac,** Voyageur de Commerce,

de Montbéliard (Doubs) France domicilié à Luxeuil,

célibataire

né à Dirmenach (Alsace) le neuf Septembre — mil huit cent septante-sept

fil de Félix Adler, décédé,

et de Sophie Ullmann, sa veuve, à Montbéliard,

2^o **Weber, Emilia-Anna,** Médecine,

de Joux (Doubs) domiciliée à Luxeuil,

célibataire

née à Cortèbert (Doubs) le vingt-huit août — mil huit cent septante-sept,

filles de Charles Albert Weber, décédé,

et de Hortense Crillez, sa veuve, à Bienne,

Les publications ont eu lieu à Luxeuil, Joux et Montbéliard, les sept et neuf Septembre mil neuf cent-neuf.

rép. le 28.6.55

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Montbéliard Joux Luxeuil,

Déclaration de validité

Permis des Départements de Justice

Police

Communiqué : à l'état civil de

Bourg et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Isaac Adler
Emilia Adler

Signatures des témoins :

E. Valluy
Ch. Eberhard } à Luxeuil.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 554

Affolter & Rachen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Affolter, Albert-Gottlieb**, *Cocher*,

de Dieterswil | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berne le seize mars — mil huit cent septante sept,

fils de Johann Jakob Affolter,

et de Magdalena Messeri, *décédée*

2° **Rachen, Anna-Maria**, *Cuisinière*,

de Riggisberg | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Hinterfultigen | Berne | le vingt cinq Janvier mil huit cent huitante six

filie de Christian Rachen, *ajusteur*,

et de Anna Reber, *de femme à Hinterfultigen, Berne*

Les publications ont eu lieu à Dieterswil, Riggisberg & Lausanne, le trente octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dieterswil, Riggisberg & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Dieterswil & Riggisberg

Signatures des époux :

Albert Affolter
Maria Affolter

Signatures des témoins :

E. Saenger
Gottlieb Saenger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 555

Valette et Cardelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valette, Jean-Pierre-Joseph, architecte

de Castelnaud-le-Lex | Meurthe | France — domicilié à Lunanville,

célibataire

né à Castelnaud le vingt-neuf Mars — mil huit cent soixante-dix

fils de Victor Valette,

et de Pauline Carroque, les deux décédés,

2° Cardelli, Raphael-Etienne-Marie,

de Paris | Meurthe | — domiciliée à Lunanville,

célibataire

née à Paris, le vingt-neuf Janvier — mil huit cent huitante-cinq,

fille de Jean Cardelli, décédé,

et de Marie Glione dite Gylione, la veuve, à Malte

Les publications ont eu lieu à Lunanville, Castelnaud & Paris, les sept huit & dix octobre mil neuf cent - neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de l'Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

acte de décès du père - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Castelnaud,

Paris - Lunanville - Déclaration de Validité.

Permis du Département de J-e & P-e

Communiqué : à la Chancellerie Cl

Signatures des époux :

J. Valette

Raphael Cardelli

Signatures des témoins :

J. Charvet

J. Charvet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallouin, Guez & Co, rue de la Louve, 2.

ajp le 05.49

N° 556

Nicolliez & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolliez, Louis-Marie, employé aux C. f. f.

de Oluzes domicilié à Vieze (Vainis)

célibataire

né à Grandcour le vingt octobre mil huit cent huitante quatre

fil de Fritz Nicolliez, restaurateur, à Grandcour

et de Marie Marguerite Emilie née Ver, sa femme

2° Thuillard, Louise-Hélène, couturière

de Froidville domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le trente janvier mil huit cent huitante-deux

filles de Constant Thuillard, décédé

et de Antoinette née Cantuz, à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Vieze, Oluzes & Froidville, les vingt-huit & vingt-neuf octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vieze

Signatures des époux :

Louis Nicolliez
Hélène Nicolliez

Signatures des témoins :

Marc Jaccard
Hri Baud } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aranches

Vieze (Vsp) & Poliez-le-Grand

N° 557

Berg et Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

La bénédiction religieuse a eu lieu
le même jour par M^r le Pasteur
Chamoussé, à Lonsanne.

Aujourd'hui ~~vingt deux novembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berg, Frédéric-Pierre-Alexandre**, Pharmacien,

de Riga (Russie) domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à Riga le onze / vingt trois Janvier mil huit cent ~~huitante six~~ dix,

fil de Frédéric Wilhelm Berg, docteur,

et de Anna Wilhelmine née Schilldorf, à Ruyen (Russie)

2° **Delay, Marguerite-Léonie-Marie**,

de Provence & de Neuchâtel domiciliée à Lonsanne,

célibataire

née à Neuchâtel le vingt trois avril mil huit cent ~~huitante six~~ dix

fille de Emile Edouard Delay, architecte à Lonsanne

et de Marie Rosalie née Dessantes

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Provence & Neuchâtel, les trois, quatre & dix
Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Provence

Neuchâtel & Lonsanne

Déclaration de l'Eglise

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'état civil de

Provence & Neuchâtel

Signatures des époux :

Fred. Alex Berg

Marguerite Berg

Signatures des témoins :

Emile Delay à Lonsanne

et André

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. M. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 559

Mojoiu et Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Mojoiu

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mojoiu, Pierre-Barbe,

Ingenieur,

d'origine roumaine

domicilié à Craiova (Roumanie)

célibataire,

né à Simnicu (Roumanie) le vingt-huit août mil huit cent huitante,

fil de Barbe Mojoiu, propriétaire

et de Marie Barbe, sa femme, domiciliés à Simnicu,

2° Dupertuis, Elise-Caroline,

de Ormont-Sessous

domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Charilly (Ormonts) le treize novembre mil huit cent huitante-trois,

filles de Francis Louis Gustave Dupertuis, commissaire cantonal phylosocique,

et de Louise Léonie née Charblais, sa femme, domiciliés à Luxembourg.

Les publications ont eu lieu à Craiova, Luxembourg & Ormont-Sessous les treize clouf vingt-cinq & vingt-neuf septembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Craiova, Ormont-Sessous & Luxembourg.

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : M. l'Etat civil de

Ormont-Sessous & Chancellerie de

Signatures des époux :

P. B. Mojoiu

E. C. Mojoiu

Signatures des témoins :

M. Wouter à Genève

M. Chabrier à Baller

à Aigle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 560

Cornu & Kuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois novembre mil-neuf-cent-neuf~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Emile-Albert,** Commis,

de Chambion, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né aux Eaux-Vives (Genève) le trente-mil octobre mil huit cent quatre-vingt,

fil de François Cornu, restaurateur,

et de Marie née Dufournet, à Versoix

2° **Kuber, Clara-Joséphine,**

de Oberkirch (Lucerne) domiciliée à Yverdon,

célibataire

née à Yverdon le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

filles de Jacob Kuber, manoeuvre à Yverdon,

et de Marguerite Eugénie née Rogin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chambion, Yverdon & Oberkirch, les
quatorze, quinze, seize & vingt-mil octobre mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de Chambion,
Oberkirch, Yverdon & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de
Montagny, Oberkirch & Yverdon.

Signatures des époux :

Emile Cornu

Clara Kuber

Signatures des témoins :

Chollat Ulysse
L. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 9 Janvier 1910
exécuté le 18 février 1910, le Tribunal de
1^{re} Instance de Genève, a dit sans peine
le mariage nul.

Le divorce a été prononcé entre les parties
en vertu de l'art 142 du Code Civil.

Acté en la 14 Mars 1917

L'off. de l'état civil.

N° 561

Guénoud & Brunet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois novembre mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guénoud, Emile-Julien,** Journalier,

de Cully & Lutry domicilié à Lausanne,

divorcé de Alice née Bertholet, dès le vingt huit juin mil neuf cent neuf,

né à Rivaz le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt,

fils de Louis Guénoud, décédé,

et de Françoise Sophie Louise née Schopfer, à Lausanne,

2^o **Brunet, Alphonsine,** Cuisinière,

de Luzin & Haute Savoie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Luzin le cinq août mil huit cent huitante-quatre,

fille de Jean Marie Brunet, décédé,

et de Célestine née Peruiset, de Veve, à Luzin,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Luzin, les vingt six, vingt sept & trente Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec mention

du divorce. - Acte de décès du père

de la fiancée & consentement de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cully,

Lutry, Luzin & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Cully, Lutry & Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Guénoud Emile

Alphonsine Guénoud

Signatures des témoins :

Hélène Bassat

Charles Guénoud

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 562

Martin & Pottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 10 octobre 1928 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Dame veuve Romaine Augustine Martin née Maystre, désignée ci-contre, dans le droit de civil du canton de Laud et de la commune de Chierrens.

Lausanne, le 10 octobre 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly
à qui a donné acte et
L. Biérges.

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-neuf, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Paul-Jules, Peintre-peintre

d'origine française domicilié à Lausanne, précéd à Grenoble

célibataire

né à Digne (Basses Alpes) le onze novembre mil huit cent septante-trois,

fils de Mathieu Martin, à Pétuis (Vaucluse)

et de

2° Pottet née Maystre, Romaine-Augustine,

de Cronay domiciliée à Lausanne,

divorcée de Constant Pottet dès le vingt-un septembre mil neuf cent-dix

née à Chierrens le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-trois,

filles de Jean David Emile Maystre, décédé,

et de Elise née Guex, sa veuve, à Chierrens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grenoble & Cronay, les vingt-trois & vingt-quatre octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'épouse avec mention
du divorce - Promesse de mariage
Certificats de publication de Grenoble,
Cronay - Lausanne
Déclaration de Validité
Famils du Département de Justice & Police
Communiqué : à l'Etat civil de
Mollendans & Chancellerie

Signatures des époux :

Paul Jules Martin
Augustine Martin

Signatures des témoins :

M. E. Blanc
M. Rouvet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 563

Motta et Rigollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de: 1^{er} Joseph Durice
Rigollet né à Vévey le 2 avril 1901. 2^e
Baptême Maria Rigollet, née à Vévey
24 octobre 1902.

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Motta, Danièle - Costantino, Museo

de Verengo (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Verengo le seize octobre mil huit cent huitante,

fils de Celestino Motta, agriculteur,

et de Alfina Guelpa, la femme, domiciliés à Verengo,

2^o Rigollet, Josephine - Agathe, ménagère,

de Pontey (Suzin) Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Dellentre (Savoie) France, le cinq mars mil huit cent huitante-trois,

fille de Victor Pierre Rigollet, décédé,

et de Caroline Diechi, la veuve à Vévey,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Verengo & Pontey, les treize - septembre,
dix et dix-sept octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Verengo & Pontey

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Motta Danièle
Josephine Motta

Signatures des témoins :

Jean Rodolfo
Pessia Giuseppe
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. M. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 564

Schöri & Pignat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois novembre mil neuf cent-neuf~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schöri, Constantin**, hôtelier,

de Andelfingen (Bienne) domicilié à Vernex-Montreux,

Célibataire

né à Vernex le quatre avril mil huit cent huitante-dix

fils de Alfred Schöri, défunt,

et de Louise Sophie née Carin, domiciliée à Vernex.

2° **Pignat, Marie-Rose-Cécile**, lingère,

de Vouzey (Valais) domiciliée au Trait (Montreux)

Célibataire

née à Monthey, le vingt-sept février mil huit cent huitante-trois,

fille de Cyprien Pignat,

et de Marie née Besse, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu aux Plandas, Châtelard, Vouzey & Andelfingen, les trois, quatre & cinq novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Montreux

Signatures des époux :

C. Schöri
Marie Pignat

Signatures des témoins :

Pignat
Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Delligen, Vouzey & Montreux.

Par décision du 2 septembre 1904
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
qui y est orthographié par
"Schöri" soit ortho-
graphié "Schori".

Lausanne, le 11 septembre 1904

L'officier de l'état civil:

Blanc
suppl.

Copie à Delligen

N° 565

Giocla et Campana née Allemoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq novembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giocla, Giuliano,** tailleur de pierre,

de Nonio (Novara) Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Nonio le dix neuf février mil huit cent soixante-neuf,

fils de Giovanni Giocla décédé,

et de Margherita née Osoli, sa femme à Lansanne,

2^o **Campana née Allemoz, Julie-Marie-Silvie,**

de Colla (Vossin) domiciliée à Lansanne,

divorcée de Carlo Campana le dix neuf avril mil neuf cent un,

née à Amiens (Somme) France, le vingt un Octobre mil huit cent soixante-un,

fille de Jean Claude Allemoz

et de Mme Louise née Crussard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Colla & Nonio, les neuf, onze & vingt quatre Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nonio

Colla & Lansanne

Procès du District de Justice à Police

Communiqué : à l'Etat civil de Colla

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Giocla
Julie Giocla

Signatures des témoins :

Joseph Maximilien
Henri Chouney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 566

Muggly & Oberzon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Muggly, Louis-Alexandre,** employé de Com^{te}

de Suzer (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Divonne (Vain) France le vingt trois novembre mil huit cent huitante-huit

fil de Guillaume Antoine Guillaume Muggly, jardinier à Lausanne

et de Louise Antoinette née Stokky, décédée

2° **Oberzon, Victorine-Euphémie,** Cuisinière

de La Neirigue (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Romont le vingt trois mil huit cent huitante-sept

filie de Jean Oberzon, ingénieur à Romont,

et de Louise née Pélat, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Neirigue & Sursee, les six, sept & onze Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Suzer, La Neirigue & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Suzer & Suisternens d'/Romont.

Signatures des époux :

L. Muggly
Victorine Muggly

Signatures des témoins :

Adrien Lamberlet
J. Monney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 567

Bozoz & Pettez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq novembre mil neuf cent neuf~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bozoz, Aloïs,

Chauffeur à la C^{ie} de navigation

de *Ormont-Dessous*

domicilié à *Lausanne, Suchy,*

célibataire

né à *Aigle* le *premier février* mil huit cent *huitante six*

fils de *Louis Alfred Bozoz, veuveur, au Séren,*

et de *Esther Brélez, à Lausanne,*

2^o Pettez, Louise-Marguerite,

de *Aigle, Le Locle, La Sagne & Les Ponts de Martel* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Aigle* le *vingt deux avril* mil huit cent *huitante six*

fille de *Louis François Rodolphe Pettez, décédé,*

et de *Marie Louise Rouge, à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Dessous, Aigle, Le Locle, La Sagne, Les Ponts de Martel, Lausanne*, les *vingt un & vingt deux octobre mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ormont-Dessous, Aigle, Le Locle, La Sagne, Les Ponts de Martel & Lausanne.

Ormont-Dessous, Aigle, Le Locle, La Sagne, Les Ponts de Martel & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Ormont-Dessous, Aigle, Le Locle, La Sagne &

Les Ponts de Martel.

Signatures des époux :

Aloïs Bozoz
Louise Bozoz

Signatures des témoins :

Blanchin
Blanc } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 568

Mariage de Kraege et Crauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

⁹/₁₀₀ Aujourd'hui ~~vingt-cinq~~ ~~Novembre~~ ~~mil neuf cent neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kraege, Jean-Robert,** Détenteur de bois,

de Lausanne domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Lausanne le douze Septembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Robert-Kraege,

et de Marie Elise Kofex, les deux décédés.

2° **Crauzaz, Alice-Rosine,**

de Chavannes s/ Moudon domiciliée à Chavannes s/ Moudon,
célébrataire

née à Chavannes le huit Mars mil huit cent septante-deux

fille de Jean Louis Crauzaz

et de Jeanne Lydie née Vevey, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Chavannes, les dix-neuf & vingt
Octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne
& Chavannes.

Communiqué: à l'état civil de Moudon.

Signatures des époux :

Jean Robert Kraege
Alice Kraege

Signatures des témoins :

H. P. J. J. à Moudon
Theodore Kraege
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 569

Trenegger et Popoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu
à l'Église Russe de Vevay le 2 Dec
1909.

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trenegger, Armand-Albert,** Ingenieur,

de Bubendorf | Bâle-Campagne | domicilié à Lundann,

célibataire

né à Malleray | Bienne | le vingt-deux octobre, mil huit cent huitante-quatre,

fil de Gottlieb Albert Trenegger, horloger-technicien,

et de Maria Eugénie née Paggi, sa femme, à St. Gallen | Bâle |

2° **Popoff, Sophie,** Étudiante,

d'origine russe, domiciliée à Lundann,

célibataire

née à Sarai | Sapozole | Russie les sept/dix-neuf cent mil huit cent huitante-deux

fille de Nicholas Popoff, docteur,

et de Martona Bobrova, sa femme à Baldom

Les publications ont eu lieu à Lundann à Bubendorf, les dix-deux novembre
mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Bubendorf

Lundann

Déclaration du prêtre russe

Communiqué : à l'Etat civil de

Bubendorf.

Signatures des époux :

Trenegger

Sophie Trenegger

Signatures des témoins :

Jules Finckh

Podari

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 570

Tombolini et Gianotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre mil neuf cent neuf, — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tombolini, Antonio,** — négociant, —

d'origine italienne — domicilié à Democassola / Novare / Italie,

célibataire

né à Loreto (Abruzzo) Italie, le vingt quatre avril — mil huit cent soixante cinq,

fils de Paolo Tombolini, délat,

et de Maria Montorsi, sa veuve, à Loreto,

2° **Gianotti Marie-Cécile-Victorine,** — mariée, —

de Vercelle / Novare / Italie, — domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Lussanne le vingt trois avril — mil huit cent huitante un,

fille de Aristide Gianotti, gypcier, entrepreneur à Lussanne,

et de Angèle Marie Cécile Gino, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Democassola - Vercelle les jours à vingt quatre octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussanne

Vercelle - Democassola.

Permis du Département de Justice

Pôlice.

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Tombolini Antonio

Marie Tombolini

Signatures des témoins :

Jacopo Gianotti
Joseph Gianotti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 571

Gailloud et Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gailloud, Constant Ferni**, agriculteur,

de Villeneuve, Noville et Remmaz — domicilié à Lausanne,

veuf de Jenny Roscette Regamey née Penneveyre des le dix-huit octobre mil neuf cent-cinq,

né à Bex le douze août — mil huit cent cinquante-huit

fils de Jean Louis Vincent Gailloud, décédé,

et de Louise Julie née Durion, sa veuve, à St Maurice,

2° **Simon, Julia**, ménagère,

de Mamborget — domiciliée à La Pétasse / Pully

célibataire

née à Villars-Burquin le six mai — mil huit cent soixante-six

fille de Jacques François Simon,

et de Maximine née Amiguet, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Remmaz, Villeneuve, Noville, Mamborget — Pully les trente octobre première et deux novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villeneuve,

Noville, Remmaz, Mamborget, Pully et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Villeneuve,

Pully

Signatures des époux :

C. Gailloud
Julia Gailloud

Signatures des témoins :

Louis Penneveyre à Chaville
Eugène Michoud
sur Citoyennes.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallod, Gues & Co, rue de la Loi, 2.

N° 572

Küng & Flühmann
née Caduff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente novembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Küng, Emil,

famille,

de Schwendi (Sarine)

domicilié à Lussane,

célibataire

né à Othmarstingen (Argovie) le neuf mars mil huit cent septante-huit

fils de Samuel Küng, agriculteur à Othmarstingen,

et de Anna née Müller, décédée.

2° Flühmann née Caduff, Agnès,

mariée

de Neuenegg (Berne)

domiciliée à Lussane,

divorcée de Samuel Friedrich Flühmann, le trois décembre mil neuf cent trois.

née à Zolters (Grisons) le trente mai mil huit cent septante,

fille de Steffen Caduff,

et de Catharina née Fleisch, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Schwendi & Neuenegg, les neuf et dix novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schwendi, Neuenegg & Lussane.

Communiqué: à l'état civil de Hiltorfingen & Neuenegg.

Signatures des époux :

Emil Küng

Agnès Küng.

Signatures des témoins :

Horan Renner

Jean Hünzler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 573

Pelet et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pelet, Charles-Albert,* — ingénieur,

de Reques & Poddens — domicilié à Nausanne,

célibataire,

né à Reques le vingt-trois octobre — mil huit cent quatre-vingt-

filz de Amile Pelet, décédé,

et de Alice Elise née Jallet, à Essoy, à Essoy,

2^o *Pittet, Alice-Louise Lucienne,*

de Essoy — domiciliée à Nausanne,

célibataire

née à Nausanne le vingt-un janvier — mil huit cent quatre-vingt-

fille de Jacques François Henri Pittet, décédé,

et de Alice Clémence née Chavan, à Nausanne.

Les publications ont eu lieu à Nausanne, Reques & Poddens & Essoy, les
quatre & cinq novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Reques & Poddens, Essoy & Nausanne

Signatures des époux :

Charles Pelet

Alice Pelet

Signatures des témoins :

Oscar Boekberger

Ernest Vulliamy

le deux à Nausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

St Charles & J. J. J.

N° 574

Boldini et Wenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boldini, Charles-Ernest**, Charpentier,

de Berazio (Vevin) & de Peseux (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Peseux le quinze Janvier — mil huit cent huitante-huit

fil de Charles Alexandre Boldini, chocolatier,

et de Rosina née Christein, sa femme, les deux à Peseux

2° **Wenker, Emma**, Demoiselle de magasin,

de Gampelen (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Gampelen le quinze Juillet — mil huit cent quatre-vingt-dix (1890)

filie de Abraham Wenker, musicien,

et de Elise née Moser, sa femme, les deux à Gampelen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gampelen, Peseux & Berazio, les neuf & onze Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berazio

Gampelen, Peseux & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Berazio, Peseux & Gampelen

Signatures des époux :

Ernest Boldini

Emma Boldini

Signatures des témoins :

H. E. Blanc

F. Fambouze } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 octobre 1909, déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, du 1er janvier 1930 Lausanne, le 21 janvier 1930.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

N° 575

Berchten & Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berchten, Auguste-Victor, employé au Tribunal fédéral,

de Saint-Étienne (Ain) domicilié à Lussembourg

célibataire

né à Avenches le neuf février mil huit cent septante-huit

fils de Charles Frédéric Berchten, mécanicien à Lussembourg,

et de Julie née Marquis, décédée.

2° Gerber, Frieda,

de Heimberg (Berne) domiciliée à Berne,

célibataire

née à Berne le cinq juin mil huit cent septante-huit

fille de Johann Gerber

et de Veronika née Scheidegger, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Berne, St-Étienne & Heimberg, le
neuf dix onze novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications, de

St-Étienne, Heimberg, Berne & Lussembourg.

Communiqué : à l'Etat civil de St-

Étienne, Steffisburg & Berne.

Signatures des époux :

Aug. Berchten
Frieda Berchten

Signatures des témoins :

E. St. Berchten
Henrioud J. Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 576

2-52

Keffermehl et Véz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~deux Décembre mil neuf cent neuf~~ — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Keffermehl, Charles-Jules*, — agriculteur, —

de *Laudanne*, — domicilié à *Laudanne*, —

État civil : *Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Charilly, Laudanne*, le *dix-sept avril* mil huit cent *huitante-six* (1886)

Noms, profession et

fils de *Henri Louis Keffermehl*, agriculteur, —

domicile des parents :

et de *Jenny Louise née Pennevoire*, domiciliée à *Charilly*, —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Véz, Marie-Henriette*, —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheseaux* — domiciliée à *Laudanne*, —

État civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Belmont de Pully*, le *vingt-trois octobre* — mil huit cent *huitante-quatre*, —

Noms, profession et

fille de *Jean François Véz* —

domicile des parents :

et de *Jeanette Jenny née Thuillier*, les deux *décédés*, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laudanne & Cheseaux* les *trois octobre* & *premier novembre* mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de

Laudanne & Cheseaux. —

Signatures des époux :

Ch. Keffermehl

Marie Keffermehl

Signatures des témoins :

Ed. Blanc

Ch. Lavanchy Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 577

Fiaux & Villettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fiaux, Alois Louis, garçon de café

de Hermenches domicilié à Lusonne,

célibataire

né à Hermenches le trente un Octobre mil huit cent huitante dix

fils de Lucie Emma Fiaux, domiciliée à Hermenches,

et de

2° Villettaz, Marie Madeleine, cuisinière,

de Grimisiat (Valais) domiciliée à Lusonne,

célibataire

née à Champlan - Grimisiat, le dix neuf Décembre mil huit cent huitante

fille de Jean Baptiste noc Villettaz, vigneron à Champlan - Grimisiat

et de Anastasie Mabilard, Acceée.

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Hermenches & Grimisiat, les onze & douze Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hermenches, Grimisiat & Lusonne

Communiqué : à l'Etat Civil à

Lusonne & Grimisiat

Signatures des époux :

Alois Fiaux

Marie Fiaux

Signatures des témoins :

Jean Louis

Paul Schi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 578

Vallon et Schlegel née Perrin
Nom et profession de l'époux :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Vallon, Eugène-David**, peintre en bâtiment,

de Molendin domicilié à Lussanne,

divorcé de Janny Cuchin dès le vingt-neuf août mil neuf cent sept,

né à Yverdon le trente mars mil huit cent cinquante-dix

fils de David Vallon

et de Louise Zélie née Perrinjuquet, décédée.

2° **Schlegel née Perrin, Pauline Augusta-Elise**,

de Grindelwald (Suisse) domiciliée à Lussanne,

veuve de Alfred Schlegel dès le quinze août mil neuf cent-dix

née à St Sulpice (Neuchâtel) le vingt-sept février mil huit cent soixante-quatre

fille de Paul Louis Perrin,

et de Clémence Elisabeth née Monnier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Molendin, Grindelwald & Lussanne, le trente octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce

acte de décès du préc. mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Molendin Grindelwald & Lussanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Molendin & Grindelwald.

Signatures des époux :

Eugène Vallon
Elise Vallon

Signatures des témoins :

Henri Girard
Emile Polst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 580

Girard et Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Girard, Henri-Denis**, agriculteur,de Provence domicilié à Laussanne,

célibataire

né à Provence le cinq Juillet — mil huit cent septante-trois

fils de Henri Denis Girard,

et de Louise Keller, les deux décédés.

2^o **Groux, Marie-Louise**, blanchisseuse,de Giez & nouvelles domiciliée à Laussanne

célibataire

née à Valleyes sous Montagny le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-huit

fille de Auguste Groux

et de Louise Marie née Ellenberger, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Laussanne, Giez, Provence & nouvelles, les quatorze
quinze & seize octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cités de résidence des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de LaussanneProvence, Giez & nouvelles.

Communiqué: à l'Etat civil de

Provence, Groux & Giez

Signatures des époux :

Henri Girard
Marie Girard

Signatures des témoins :

Emile Pofst
Ruff Samuel } à Laussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 581

Dubois et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dubois, Fritz - Edouard, fonctionnaire postal,

de Bâttes (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Blaise (Neuchâtel) le cinq mai mil huit cent huitante quatre,

fils de Edouard Henri Dubois, fonctionnaire postal,

et de Louise Célestine née Vichaux, sa femme, à St Blaise.

2° Meier, Rosa,

de Zurich domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Enge (Zurich) le cinq octobre mil huit cent huitante quatre,

fille de Hans Jakob Meier, Adoué,

et de Louise Elise née Landry, sa veuve à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâttes - Suisse, le deux novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bâttes Zurich Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bâttes

& Zurich

Signatures des époux :

Fritz Dubois

Rosa Dubois

Signatures des témoins :

H. J. ... Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 582

Bonardi & Bory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonardi, Dionisi-Jean**, *foncteur*,de *Quattieri (Quattali) Justice*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Yverdon*, le *six Janvier* mil huit cent *huitante-quatre*,fils de *Pétreo Ursille Bonardi, décédé*,et de *Anna née César, la veuve, à Yverdon*,2^o **Bory, Freyda**,de *Coppet et de Crans* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *La Serraz*, le *neuf Juillet* mil huit cent *huitante-sept*fille de *Jacques Henri Bory, agriculteur, à La Serraz*,et de *Caroline Henriette née Dietrich, la femme*,Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Crans, Coppet & Quattieri*, les *vingt-une, vingt-deux, vingt-trois Septembre & trois Octobre mil neuf cent-neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Quattieri, Coppet, Crans & Lausanne**Remis au Département de Justice**& Police.*Communiqué : à l'état civil de *Coppet,**Crans et Chancellerie etc.*

Signatures des époux :

Jean Bonardi
Freyda Bonardi

Signatures des témoins :

H. E. Blanc
Ch. Follin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 583

Pahud et Riond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pahud, Louis-Constant**, Intermédiaire de maçonnerie

de Oyens _____ domicilié à Oyens, _____

Célibataire _____

né à Oyens le vingt-un mai _____ mil huit cent huitante-un, _____

fils de Louis Pahud, charpentier _____

et de Mélanie née Bourgeois, à Oyens, _____

2° **Riond, Louise-Marie**, _____

de Oyens _____ domiciliée à Oyens, _____

Célibataire _____

née à Oyens, le dix-huit Juillet _____ mil huit cent huitante-un _____

fille de Jean David Riond, _____

et de Louise née Guex, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Oyens le deux novembre mil neuf cent neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St-Cierges

Signatures des époux :

Louis Pahud
Louise Pahud

Signatures des témoins :

H. Blanc
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Cierges.

N° 584

Dutoit et Dutoit née Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Louise
Dutoit née le 22 Septembre 1909 à
Lauterne.

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dutoit, Edouard-Lucien**, Infirmier,

de Nevez et de Moudon domicilié à Pilly (ville de Cevix)

célibataire,

né à Nevez, le vingt-cinq Juin mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Aimé Dutoit, tondeur,

et de Jenny née Carin, la femme domiciliée à Moudon,

2^o **Dutoit née Jomini, Emma-Victorine**,

de Nevez et de Moudon domiciliée à Moudon,

veuve de Gustave Aimé Dutoit né le sept Juillet mil neuf cent-trois

née à Puyguy le dix-sept Décembre mil huit cent Septante-cinq

fille de François Jomini

et de Jenny née Rapin, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Pilly & Nevez, les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf Octobre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Remmel

Signatures des époux :

Lucien Dutoit

Victorine Dutoit

Signatures des témoins :

Christian Tritten

Louis Vassé

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nevez, Moudon & Remmel.

N° 585

Chollet et Villommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chollet, Gustave,** industriel frison

de Marnacq domicilié à Landanne,

célibataire

né à Chaux-Montoux, le premier mars mil huit cent huitante-dix

fils de Constant Chollet

et de Alice Sophie née Genier, à Landanne,

2^o **Villommet, Rose-Alice,**

de Payerne domiciliée à Echallens,

célibataire

née à Echallens le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Henri François Villommet agriculteur à Echallens,

et de Pauline née Donat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echallens, Marnacq & Payerne, les deux
trois, quatre et dix novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epouse.

Certificats de publication de Marnacq

Payerne, Landanne & Echallens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Landanne, Payerne & Echallens

Signatures des époux :

Gustave Chollet.

Rose Chollet.

Signatures des témoins :

Jacques Adrien
Kohler Marie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 586

Delapierre & Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delapierre, Alfred-Ami, Electricien Technicien,

de Reverolles domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le huit Juillet mil huit cent huitante,

fils de Ami Delapierre décédé,

et de Louise Constance Maylon, la veuve à Mont-la-Ville,

2° Novetaz, Rosa, Demeurée de Mayrain,

de Savigny & de Cully domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Forêt (Lavaux) le cinq Juillet mil huit cent huitante-sept

filles de Charles François Novetaz, menuisier,

et de Louise Fanny née Chavert, la femme à Forêt (Lavaux)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reverolles, Savigny & Cully, les vingt dix et vingt-sept Octobre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Reverolles, Savigny, Cully & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Reverolles, Savigny & Cully

Signatures des époux :

A Delapierre
R. Novetaz

Signatures des témoins :

C. Hecker
Jean Caszay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 16 Janvier 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 27 Janvier
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 27 Janvier 1924.
L'officier de l'état civil:

L. Paul
Rdu 4.3.24.

N° 588

Prial et Oetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~Décembre~~ mil neuf cent ~~neuf~~ ~~mil huit~~ cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Prial, Charles-Léon-Clement Maurice,**

de France (Antoine-Renault, Indre-Loire.) domicilié à Corsier-Pont (Genève) attaché au Gouvernement de l'Inde-Chine

célibataire

né à Genève le dix-huit Juin mil huit cent Septante-cinq

fils de Michel Emile Prial, décédé,

et de Louise Suzanne Mathilde Chassat, sa femme, domiciliée à Corsier-Pont

2° **Oetti, Olga,**

de Obzoppikon (Slovaquie) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le sept Avril mil huit cent Septante-huit

fille de Jacob Oetti, professeur,

et de Joséphine née Böss, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Lausanne, Opplikon & Chateaufort / Indre-Loire, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf octobre mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Corsier (Genève)

Signatures des époux :

Charles Prial
Olga Prial

Signatures des témoins :

J. Oetti à Lausanne
J. ... à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Corsier, Obzoppikon & à la Chancellerie de

N° 589

Joss et Pohl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent-neuf, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Joss, Albert-Émile, Directeur d'hôtel,

de Ragaz (St Gall) domicilié à Genève,

veuf de Marie Frey, décédée à Lucerne, le vingt-sept juin mil neuf cent-cinq,

né à Ragaz, le treize août mil huit cent septante-neuf.

fils de Albert Joss,

et de Barbara Joss, sa femme, décédée.

2° Pohl, Maria-Anna,

de Zurich (ville) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Zurich, le deux octobre mil huit cent huitante-sept

fille de Friedrich Albert Pohl,

et de Elise Frey, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ragaz, Genève, Lausanne et Zurich, les vingt-huit, trois novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Genève

Communiqué: à l'Etat civil de
Ragaz, Zurich et Genève (A.O.)

Signatures des époux :

[Signature]
Elsa Joss

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 590

Eberlé et Jouvenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf décembre mil neuf cent neuf~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eberlé, Henri-Louis,** — coiffeur, —de Vich — domicilié à Lussanne, —

célibataire —

né à Paris le neuf février — mil huit cent huitante-un, —fils de Jean Marie Georges Eberlé —et de Marie Flavie Alexandrine Carminatin, les deux décédés, —2° **Jouvenat, Marie-Suzanne,** —de Ollon — domiciliée à Ollon, —

célibataire —

née à Ollon, le premier juin — mil huit cent huitante-trois, —fille de Gédion Jouvenat, charpentier, —et de Marie Chamozel, les deux à Ollon, —Les publications ont eu lieu à Lussanne le vingt-trois, à Vich, Ollon & Guémoz,
le vingt-quatre novembre mil neuf cent neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Certificats de publication de
Vich, Ollon & Guémoz à Lussanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bequins à Ollon.

Signatures des époux :

Eberlé HenriMarie Eberlé

Signatures des témoins :

François LoffingGeorges Eberlé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 591

Grandjean et Lavanchy

Aujourd'hui neuf décembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Grandjean, Jules-Ami, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Buttet & de la Côte aux fees (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Granges de St Croix le dix neuf deux mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fil de Gustave Henri Grandjean, employé de Commerce, à Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Elida née Perrier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Lavanchy, Rosa

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny & de Forêt (Savauz) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le quatorze juillet mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Charles Lavanchy, tailleur, à Lausanne

domicile des parents :

et de Julie née Lavanchy, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Buttet, Côte aux fees, Savigny, Forêt & Lausanne,
le treize novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Buttet, du Côte aux fees, Savigny & Forêt.

Communiqué : à l'Etat civil de

Buttet, du Côte aux fees, Savigny & Forêt.

Signatures des époux :

J. Grandjean
Rosa Grandjean

Signatures des témoins :

Alf. Jaccard
Ida Grandjean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 592

Karlen et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent. neuf ²⁷⁸ mil huit cent quatre-vingt-par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Karlen, Charles-Alexis, appareilleur,de Boltigen | Berne | domicilié à Lausanne,divorcé de Kenslette Marie Françoise, dès le neuf novembre mil neuf cent. cinqné à Chaux de Fonds le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante-troisfils de Elisa Karlen à la Chaux de Fonds,

et de

2° Schwab, Marie-Elise, Lingèrede Siselen | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Siselen le quinze Juin mil huit cent huitante-deuxfille de Gottlieb Schwabet de Elisabeth née Meyer, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Boltigen, Siselen & Lausanne, le vingt novembre
mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de mariage des Epoux avecmention du divorcePromesse de mariageCertificats de publication deBoltigen, Siselen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Siselen & Boltigen

Signatures des époux :

Charles Karlen,
Marie Karlen.

Signatures des témoins :

Mme Michel
J. Charrier Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 593

Regamey et Francfort

née Bolomey
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-3/13
Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Charles-François-Jean**, *marié*,
de Lausanne et de Savigny domicilié à Lausanne,
divorcé de Antoinette Blane, des le dix mai mil neuf cent neuf.

né à Lausanne, le dix février — mil huit cent soixante-trois,
fils de François Daniel Regamey à Contigny,
et de Louise Blane, décédée.

2^o **Francfort née Bolomey, Louise-Emilie**
de Beignin, domiciliée à Lausanne,
divorcée de Jean Samuel Marc Louis François Francfort des le quinze mars mil huit
cent quatre-vingt-treize
née à Belmont de Lausanne le vingt-trois mai — mil huit cent soixante-sept
fille de Rodolphe Bolomey
et de Henriette Rodolphine née Martin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix, à Savigny & à Beignin le huit
Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
actes de mariage des époux avec
mention du divorce

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Savigny & Beignin

Communiqué : à l'état civil de
Savigny & Beignin

Signatures des époux :

C. Regamey
Emilie Regamey

Signatures des témoins :

Ant. Rodol.
Bolomey } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Lave, 2.

N° 594

Jankhäuser et Ramsayer

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jankhäuser, François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub (Berne) domicilié à Olten,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Olten le vingt huit octobre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Jacob Jankhäuser,

domicile des parents :

et de Anna Barbara née Leutenborg, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramsayer, Julie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trni (Berne) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bonvillars le six mars mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Charles Ramsayer, agriculteur,

domicile des parents :

et de Louise née Berthier, domiciliée à Bonvillars.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trub, Trni, Olten, Künzlen & Lausanne, le six novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Olten,

Signatures des époux :

Jankhäuser François
Ramsayer Julie

Signatures des témoins :

L. Bachmann }
R. Chaux } à Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Trub, Biylen & Olten.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 595

Chabanel et Pelichet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chabanel, William Gustave-Louis**, agriculteur,

de Gollion et de Bramblans domicilié à Gollion,

célibataire

né à Gollion le dix-neuf mars mil huit cent septante-trois,

fil de Louis Alexis Chabanel, agriculteur,

et de Charlotte Sophie Nancy née Baudet, sa femme, les deux à Gollion,

2° **Pelichet, Suzanne**,

de Gollion et de Vulliezans domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à Gollion, le cinq février mil huit cent septante-trois,

fille de feu Jules Benjamin Louis Pelichet

et de défunte Elise Comte née Singuier

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Gollion, Bramblans & Vulliezans, les neuf & onze novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Cossouay

Signatures des époux :

William Chabanel
Suzanne Chabanel

Signatures des témoins :

Ida Pelichet
Ami Pelichet

Communiqué : à l'état civil de

Cossouay, Lussembourg & Vulliezans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 596

Roulet & Weith

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Roulet, Jean-Décar,** — négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Pesoux et de Neuchâtel — domicilié à Neuchâtel,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Neuchâtel le treize Décembre — mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de James Felix Roulet, ancien négociant à Neuchâtel

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth née Wavre, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Weith, Elizabeth-Octavie,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Cottens — domiciliée à Lussembourg,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussembourg le vingt-huit août — mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fille de Conrad Louis Christian Stephan Weith, négociant,

domicile des parents :

et de Pauline Octavie née Roulet, à Lussembourg.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Pesoux, Lussembourg et Cottens, les quinze, seize & dix-sept Novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel

Signatures des époux :

J. Roulet
E. Weith

Signatures des témoins :

Louis Weith
Henry Weith

Communiqué : à l'Etat civil de

Pesoux, Neuchâtel & Grenchen

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 597

Ruegg & Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruegg, Edwin,**

distiqueur,

de Wyla | Zurich | domicilié à Lusarne,

célibataire

né à Briez | Berne | le dix-neuf Octobre — mil huit cent septante-sept,

fils de **Ernest Ruegg,** décédé,

et de **Emilie Marguerite née Wytterbach,** la veuve à Lusarne,

2° **Botel, Emma,**

Maîtresse de pension,

de Neuchâtel & de Couvet domiciliée au Château de Widry à Lusarne

célibataire

née à Neuchâtel le cinq mai — mil huit cent septante-dix

fille de **Frédéric Botel,** décédé,

et de **Elise Henriette née Courrez,** la veuve à Provençy (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lusarne, Wyla, Neuchâtel et Couvet les vingt et
vingt-trois Novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wyla
Neuchâtel, Couvet & Lusarne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wyla, Neuchâtel & Couvet.

Signatures des époux :

E. Ruegg.
E. Botel.

Signatures des témoins :

A. J. E. Kingston
H. P. Diet

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
rempl.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Courbe, 2.

N° 598

Georjean et Perdizat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Georjean, Alexandre-Louis, Muniere

de Saint-Oyens domicilié à Echallens

célibataire

né à Saint-Oyens le six sept avril mil huit cent huitante quatre

fils de défunt Delave Albert Georjean

et de Clara Suzanne Louise née Basset, sa femme, ménagère à Echallens.

2° Perdizat, Eugénie,

de Ormens domiciliée à Ormens

célibataire

née à Ormens le cinq Septembre mil huit cent huitante cinq

fille de François Perdizat,

et de Louise née Duc.

Les publications ont eu lieu à Echallens, St-Oyens et Ormens, les trois, six et sept novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Echallens

Signatures des époux :

Ch. Georjean
Eugénie Georjean

Signatures des témoins :

Blanc
Lalonde

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gimel, Conside et Echallens.

N° 599

Biedermann et Lienhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce ~~Septembre~~ ²¹ mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Biedermann, Emile,** — agriculteur, —

de Jons (Dane) — domicilié à Lausanne, Châlet à Gobet

célibataire

né à Jons le vingt-quatre mars — mil huit cent huitante-huit

fils de Emile Biedermann, agriculteur,

et de Marguerite née Biedermann, la femme, domiciliés au Châlet à Gobet

2° **Lienhard, Anna-Couisa,** —

de Holziken (Argovie) — domiciliée à Lausanne, Châlet à Gobet

Célibataire

née au Châlet à Gobet le vingt-sept Septembre mil huit cent huitante-quatre

fille de Louis François Lienhard, décédé,

et de Hélène née Bibeaux, la veuve, au Châlet à Gobet.

Les publications ont eu lieu à Jons, Holziken à Lausanne le vingt Neuvième
mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Jons

Holziken à Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Argovie

à Holziken

Signatures des époux :

Emile Biedermann

Anna Biedermann

Signatures des témoins :

Emile Biedermann père

Lienhard Justave

111 ans au Châlet à Gobet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 600

Audemars et Chévenaz

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent - neuf ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Audemars, Charles-Albert, Seigneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chénit domicilié au Sentier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Sentier le seize août mil huit cent quatre-vingt - onze

Noms, profession et

fils de Paul Auguste Audemars, négociant,

domicile des parents :

et de Marie Adèle née Meylan, au Sentier,

Nom et profession de l'épouse :

2° Chévenaz, Marie-Bertha,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domiciliée à Lansanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Croix le quatre avril mil huit cent huitante - six

Noms, profession et

fille de Louis Henri Chévenaz, maître de pension,

domicile des parents :

et de Sophie Eugénie née Junod, les deux au Sentier,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Sentier, Bressus, à Bullet Lansanne, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept novembre mil neuf cent - neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil du Sentier

Signatures des époux :

Albert Audemars,

Marie Audemars

Signatures des témoins :

Paul Audemars au Sentier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier

à de Bullet

N° 601

Jaquat et Schwartz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquat, Paul-Louis**, gareon de Café

de Villarboud (Fribourg) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Fribourg, le quinze Décembre — mil huit cent huitante-huit

fil de Antoine Jaquat, Champantier à Fribourg

et de Emilie Jaquat née Burtin, décédée

2° **Schwartz, Honorine**, ménagère

de Chevilles (Fribourg) domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Coretion, le vingt-sept février — mil huit cent huitante-six

filles de Joseph Marcel Schwartz

et de Maria Anne née Prosser, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Villarboud & Chevilles, les deux & dix
sept novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sausanne Villarboud & Chevilles

Communiqué : à l'Etat Civil de Villarboud & Giffers

Signatures des époux :

Paul Jaquat

Honorine Jaquat

Signatures des témoins :

Henri Jeger

Emile Schwartz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Gaux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 602

Jottetand et Jachi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil neuf cent neuf. — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jottetand, Julien-Keni**, Employé C. F. F.

de Bière domicilié à Siere (Loluid)

célibataire

né à Bière le trois Septembre mil huit cent huitante quatre,

fils de Louis Jules Jottetand agriculteur

et de Louise Béline Eufey née Jundin, sa femme, domiciliés à Bière,

2° **Jachi, Rose-Louise**, Repasseuse,

de Rumisberg (Berne) domiciliée à Lusonne,

célibataire

née à Lusonne le vingt-trois Juin mil huit cent huitante-sept

fille de Benjamin Jachi agriculteur,

et de Jeanne Louise Lavanchy sa femme, domiciliés à Lusonne,

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Bière, Rumisberg & Siere, les neuf
dix & douze Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Siere

Signatures des époux :

Julien Jottetand.
Rose Jottetand.

Signatures des témoins :

Benjamin Jodoy
Gansmiers Henri

les deux à Lusonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Siere

Bière & Oberbigen.

N° 603

Pouly et Batterini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pouly, Jules,**

Jardinier,

des Cullayes et de Montprevoises

domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Champagne le vingt-neuf Septembre — mil huit cent huitante-deux

fil de Jules Pouly, décédé,

et de Jenny, née Cosendai, sa veuve, à Champagne,

2^o **Batterini, Blanche-Lina,**

Employée à l'hôpital,

de San Benedetto Po (Mantova) Italie

domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le vingt-un Août — mil huit cent huitante-cinq

fille de Eugène Batterini, absent

et de Fanny Lietta née Favrat, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Les Cullayes, Montprevoises & San-Benedetto-Po, les dix, onze et vingt-neuf août mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne,

Les Cullayes, Montprevoises & San Benedetto

Po.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mezières & Cuccelles ainsi qu'à la Cham-

berie de

Signatures des époux :

Jules Pouly
Blanche Pouly.

Signatures des témoins :

E. Favrat
Jules Cosendai
à Villiers de Châteaun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 604

Meyer et Aeblerhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~seize~~ ¹⁷ Décembre mil neuf cent. neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meyer, Jacob-Gustave,** — tanneur, —

de Huben-Framenfeld (Thurgovie) — domicilié à Lausanne, —

veuf de Marie Elise Gyger dès le six Juin mil neuf cent. neuf —

né à Huben-Framenfeld, le neuf août — mil huit cent Soixante-quatre —

fils de Jean Jacob Meyer —

et de Louise Henriette née Monnard, les deux décédés, —

2^o **Aeblerhard, Maria,** — femme de chambre, —

de Zanggenied (Berne) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Zanggenied le seize août — mil huit cent Septante-deux —

fille de Johannes Aeblerhard, ancien garde forestier à Friesenberg —

et de Elisabeth née Künzler, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Zanggenied (Jegenstorf) Huben à Lausanne les vingt-sept et vingt-neuf Novembre mil neuf cent. neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des Epoux —

— acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux —

— Promesse de mariage. —

— Certificats de publication de
Huben-Framenfeld, Zanggenied Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Framenfeld à Jegenstorf. —

Signatures des époux :

Gustave Meyer
Maria Meyer.

Signatures des témoins :

Dr. Gyger
Jules Meige

L'officier de l'état civil :



N° 605

Gatti et Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gatti, Francesco Luigi,** Capitaine d'infanterie,

d'origine italienne domicilié à Chieti | Abruzzes | Italie,

célibataire

né à Altavilla-Monferrato le dix-sept novembre mil huit cent septante-trois

fil de Giuseppe Gatti, propriétaire

et de Marietta Ferraris, domiciliés à Altavilla.

2° **Berney, Rose-Louise-Marguerite,**

de L'abbaye domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt Mai mil huit cent huitante-deux

fille de Charles François Berney

et de Louise Mathilde née Seibel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & Chieti, les seize & trente-un
décembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chieti, L'abbaye & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
L'abbaye & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Gatti Francesco
Rose Gatti

Signatures des témoins :

Augusta Girardet
Bl. M. Berney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 606

Vuagneux et Mérian
née Bachelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent, neuf — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuagneux, François-Albert**, négociant

de Lecke (Neuchâtel) domicilié à Auvergnier,

divorcé de Julie Dan née Romig, ais le onze avril mil neuf cent, huit

né à Chaux de Fonds le vingt-neuf juillet — mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Claude Vuagneux à Auvergnier,

et de feue Estier Elisabeth Vuagneux née Boutquin,

2° **Mérian née Bachelin, Cécile-Rosalie**,

de Bâle-Ville et de Neuchâtel domiciliée à Lundanne,

divorcée de Emile Gustave Adrien Mérian, ais le quatre février mil neuf cent, neuf

née à Auvergnier le dix juillet — mil huit cent septante-trois,

fille de Lamora Henri Bachelin, propriétaire à Auvergnier,

et de Bechler Anne Adèle née Dessouhany, décédée.

Les publications ont eu lieu à Auvergnier, Lundanne, Le Lecke, Neuchâtel & Bâle
le quatre décembre mil neuf cent, neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Auvergnier

Signatures des époux :

François-Albert Vuagneux
Cécile Vuagneux

Signatures des témoins :

Mathilde Besyjon
May Bourcart } à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Auvergnier, Le Lecke, Neuchâtel et Bâle

N° 607

Roccati & Wagnières

Anjourd'hui dix huit Décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roccati, Francesco, ouvrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domicilié à Veufaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Turin le trente juillet mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fils de Pietro Roccati

domicile des parents :

et de Teresa née Serra, les deux célibataires.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wagnières, Marguerite, Repassuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruyres domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le seize Décembre mil huit cent huitante-six,

Noms, profession et

fille de Sylvie Susanne Wagnières, à Lausanne,

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Turin, Veufaux, Ruyres & Lausanne, les vingt-neuf, trente octobre & quatorze novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montoux.

Signatures des époux :

Francesco Roccati
Marguerite Roccati.

Signatures des témoins :

Henri Menétrey
Victor Balinogger.

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de Veufaux & Montoux

Imp. H. Vallotton Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 608

Straubhaar et Bouvetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil neuf cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Straubhaar, Louis,** Reverce,de Strättligen (Berne) domicilié aux Eaux-Vives (Genève)veuf en premières noces de Emilie Gagneux et divorcé d'avec Mme Louise Gagneux, ad
le quatorze Juillet mil neuf cent-neuf.né à Carouge (Genève) le dix-huit février mil huit cent soixante-neuffils de Samuel Straubhaar,et de Mme Decozent, sa femme, les deux décédés.2^o **Bouvetat, Angèle-Juliette,**des Beaulaux (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chaux de Fonds le premier Juin mil huit cent huitante,fille de Adrien Bouvetat, domicilié à Bienne,et de Mme Sédonie Tripommez.Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives le dix, à Lausanne, Strättligen
Beaulaux le onze novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
l'arr^t des Eaux-Vives.

Signatures des époux :

Straubhaar
Juliette Straubhaar

Signatures des témoins :

Le Frakelle
à Genève
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'Etat Civil de
Strättligen, au Beaulaux à Genève (Arr. Cf)

N° 609

Euénod et Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deuxième mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Euénod, Jean-Gustave,** — Ingénieur, —

de Vevay et Corsier de Vevay — domicilié à Baden (Alsace) —

célibataire

né à Berne le vingt-un Septembre — mil huit cent huitante-trois, —

fil de Gustave Euénod, Ingénieur, —

et de Louise née Roy, à Lussange.

2° **Dufour, Emilie-Louise dite Lily,** —

de Goumoens-la-Ville, — domiciliée à Lussange, —

célibataire

née à Lussange le vingt-trois Mai — mil huit cent huitante-quatre, —

fille de Evert Henri Dufour, Professeur à l'université, —

et de Marie Elma née Bergier, à Lussange.

Les publications ont eu lieu à Baden, Lussange, Vevay, Corsier et Goumoens-la-Ville, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Baden

Signatures des époux :

Jean Euénod

Lily Euénod

Signatures des témoins :

Robert Meier à Lussange
A. Dufour, à Strasbourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Vevay

Corsier, Echallens et Baden.

Imp. H. Vallery, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 610

Heim & Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heim, Frédéric William Professeur de piano,

de Gais (appenzell) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cayes (Haïti) le cinq novembre _____ mil huit cent huitante-trois,

fils de Ferdinand Oscar Heim, médecin,

et de Louise Hersilie Philipp, les deux à Lausanne,

2° Delay, Jeanne Henriette Eugénie,

de Provence & Neuchâtel, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neuchâtel le dix mai _____ mil huit cent huitante-huit

fille de Emile Edmond Delay, architecte à Lausanne,

et de Marie Rosalie née Dessurtes,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Provence & Gais, les deux, trois et quatre Décembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gais, Provence, Neuchâtel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Gais

Provence & Neuchâtel.

Signatures des époux :

F. Heim
Jeanne Heim

Signatures des témoins :

J. Oscar Heim
Emile Delay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 611

Rosset & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rosset, Paul-Louis**, Charcutier,

de Chigny domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quatorze avril mil huit cent huitante-huit

fil de françois auguste Rosset, Charcutier,

et de Jenny Félicie née Morel, sa femme, à Lausanne,

2° **Buffat, Alice-Marguerite**, Ménagère,

de Vuissens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le onze mars mil huit cent huitante-sept

fille de aimé Louis Buffat, décaé,

et de Elise née Vauthier, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chigny - Vuissens, les vingt-trois & vingt-cinq novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage

Certificats de publication de

Chigny, Vuissens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Vufflens-le-Château & Vuissens.

Signatures des époux :

Rosset Paul

Alice Rosset

Signatures des témoins :

Ed. Rosset

Jenny à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 612

Vuille & Athanassiades

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre mil neuf cent neuf mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuille, Paul-Marcel, *typographe,*

de *Tramelan-Dessus | Berne |* domicilié à *Lausanne,*

divorcé de *Lucie Anastasine Mathiez* dès le vingt un Mai mil neuf cent huit

né à *Tramelan-Dessus* le treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fil de *Adolphe Vuille, décédé,*

et de *Sophie Pauline née Mathiez, sa veuve, à Tramelan,*

2° Athanassiades, Rose dite Euphrosine,

de *Bulgarie* _____ domiciliée à *Lausanne,*

célibataire _____

née à *Plovdiv | Philippopolis | Bulgarie* le vingt cinq ^{septembre} sept mil huit cent quatre-vingt dix _____

filie de *Athanasse Emmanuel Athanassiades, négociant à Philippopolis,*

et de *Melakie Basil Kijandjoglou, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Tramelan-Dessus, Lausanne,* les vingt cinq & vingt six novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificat de publication de Tramelan-

Dessus Lausanne. - Déclaration de

non opposition de l'archevêque de Philippolis

Communiqué: à l'Etat Civil de

Tramelan-Dessus.

Signatures des époux :

Paul-Marcel Vuille

Rose dite Euphrosine Vuille

Signatures des témoins :

François Guionnet

Simon Guionnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 613

Kirchner & Vierrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kirchner, Wilhelm-Adolphe-Otto**, *Musicien*,

de *Debisfelde / Magdeburg / Prusse*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Debisfelde* le *six mai* mil huit cent *septante-huit*

fil de *Karl Otto Kirchner, Instituteur*,

et de *Marie Dorothee née Lindke, domiciliée à Niederradeleben (Magdeburg)*

2° **Vierrat, Gabrielle-Antoinette-Marthe**,

d'origine *française* domiciliée à *Freydenet, C^{te} de Substide de Juvinis (Ardèche)*

célibataire,

née à *Chayland (Ardèche)* le *six-huit mars* mil huit cent *huitante-dix*

fille de *Joseph Léopold Vierrat*

et de *Marie-Marthe Lucie Fournier, les deux décédés*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Freydenet (Substide) & Debisfelde* les *six, onze et quinze* novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

actes de décès des père & mère de

l'épouse. — Certificats de publication

de la Substide & Lausanne. — Dit de

Debisfelden avec déclaration de impuissance.

Permis du Département de Justice à Lausanne

Communiqué : à la Communauté C^{te}

Signatures des époux :

W. Kirchner

G. Vierrat

Signatures des témoins :

Josef Kulm

G. Schmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 614

Bataud & Reichmeier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bataud, Marc-Louis,** Bataud

de Lignerolles domicilié à Auchy

célibataire

né à Pully, le dix mars _____ mil huit cent huitante-un,

fils de Louis Jules Bataud, employé aux C. F. F. à Lausanne,

et de Adélaïde Henriette née Favoz, décédée.

2° **Reichmeier, Amélie,** Reichmeier

de Veigy-Foncenez (Haute Savoie) domiciliée à Auchy

célibataire

née à Veigy, le sept mai _____ mil huit cent huitante-dix

filles de Joseph Reichmeier, absent,

et de Marie Jacqueline Rossier, à Veigy.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lignerolles et Veigy, les deux et cinq
Décembre mil neuf cent. neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Déclaration d'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lignerolles, Veigy, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lignerolles et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Bataud Marc
Amélie Bataud

Signatures des témoins :

Maurice
Blanc } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du
7 août 1930, le conseil
d'état du canton de
Vaud a autorisé Marc-
Louis Bataud, désigné
ci-dessus, à changer de
nom et à porter, à
l'avenir, celui de
Bastard.

Lausanne, le 5 juin 1931.
L'Officier de l'Etat civil
H. Leshaut

N° 615

Amaudruz & Ogney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-neuf, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, Henri**, — Employé aux T. C.

de Mont / Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Nanchâtel le vingt-un juin — mil huit cent huitante-six

fil de Henri Amaudruz, décédé,

et de Mme Louise née Dupuis, sa veuve, à Lausanne.

2° **Ogney, Louise Emma**, Cuisinière,

de Ormont-Dezob domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Bussigny / Moiry, le premier mai — mil huit cent quatre-vingt-douze,

filles de Eugène Victor Ogney, cantonnier,

et de Emma née Bussy, domiciliés à Bussigny,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le soir, à Ormont-Dezob & Le Noiset
le treize novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Noiset & Ormont -

Dezob.

Communiqué : à l'Etat civil de Romanel

& Ormont-Dezob.

Signatures des époux :

Henri Amaudruz

Louise Amaudruz

Signatures des témoins :

Gustave Amaudruz

Fernand Forestier
les deux, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 616

Farrat et Fatio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Farrat, Auguste-Bénédict-Émile, employé T. R.

de Lausanne & Epalinges, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Paris (XII arr^t) le vingt-sept Juin mil huit cent huitante-six

fils de Louis Jean Farrat, décédé,

et de Louisa Alexina Rose née Sauger, sa femme, décédée.

2^o Fatio, Nadia-Augusta-Aimée,

de Orbe, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf Juin mil huit cent huitante-huit

fille de Anna Ulysse Fatio, propriétaire,

et de Jenny Eléonore née Rey, sa femme, à Châtigny, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Orbe, les vingt-trois
vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Lausanne, Epalinges & Orbe.

Communiqué: à l'Etat civil

d'Epalinges & Orbe.

Signatures des époux :

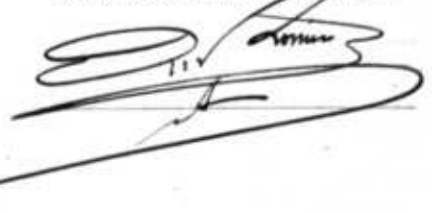
Farrat EmileNadia Farrat

Signatures des témoins :

Petrequin AugusteChumacher Louis

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 617

Summermatter et Gossener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf-cent-neuf — mil huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Summermatter, Georges**, Ingénieur,

de Eisten (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moudon le treize juin mil huit cent huitante-six

fils de Jean Basile Summermatter, Négociant

et de Adèle Elise mariée née Weibslinger, sa femme, les deux domiciliés à Lausanne

2^o **Gossener, Julia-Erbinde-Berthe**, Couturière,

de Corcelles-le-Joux domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Genève le neuf avril mil huit cent huitante-deux,

fille de Henri Christian Gossener, décédé,

et de Georgette Gossener née Henning, sa mère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eisten & Corcelles-le-Joux, les vingt-sept & vingt-huit novembre mil neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eisten, Corcelles-le-Joux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eisten & Corcelles.

Signatures des époux :

G. Summermatter
Julia Summermatter

Signatures des témoins :

Ch. ... }
H. Debitay } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 618

Marmejan & Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-265
Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmejan, Jules-Charles, Commis au service de l'électricité
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
veuf de Emmette née Pache dès le premier Mars mil neuf cent-neuf.

né à Moncalieri près Turin, le dix février mil huit cent soixante-cinq,
fils de Jean Samuel Charles Marmejan, décédé,
et de Fanny née Minier, sa veuve, à Genève,

2° Delafontaine, Rose, Lingère
de Vevay et de Corsier, domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Ecoteaux le deux Juin mil huit cent huitante-deux
fille de Louis Frédéric Delafontaine, vigneron,
et de Sophie née Chollet, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay & Corsier, les vingt-sept
et vingt-neuf novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la femme de
l'Epoux,
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de
Lausanne, Vevay & Corsier.

Communiqué : à l'état civil de
Vevay & Corsier.

Signatures des époux :

J. Marmejan
R. Delafontaine

Signatures des témoins :

Emma Delafontaine
Ch. Marmejan } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 619

Nicoloff & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré
par le Pasteur Meyer, à Lausanne
le 23 Décembre 1919.

3-16
Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent-~~neuf~~ mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicoloff, Georges**, Etudiant en droit
de Tuziguis domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Erni-Kem (Melnik) Tuziguis le douze Mars mil huit cent septante-neuf
fils de Nicolas Nicoloff, décédé,
et de Catherine Incoff, sa veuve, à Erni-Kem

2^o **Favrat, Adeline**, Négociante
de Lausanne & Epalinges domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Lausanne le vingt Mars mil huit cent septante-neuf
fille de Charles David Favrat, ensetier à Lausanne
et de Lina née Berrin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Epalinges, les trente novembre et
premier Décembre mil neuf cent-~~neuf~~ mil huit cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de
Lausanne & Epalinges
- Dispense des publications en Russie &
& déclaration de validité du Consul Ottoman
- Permis du Département de Justice & Police
- Communiqué : à l'Etat civil de
Epalinges & au Chancelier de

Signatures des époux :

Georges Nicoloff
Adeline Nicoloff

Signatures des témoins :

Wladimir Blagoff
Ch. Gineton Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 620

Michot et Jaccoud
née Bättachi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil-neuf-cent-neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michot, Jules-Frédéric, ajusteur,

de Vaulion domicilié à Lansanne,

divorcé de Marie Louise Kaufmann dès le quatorze février mil-neuf-cent-sept.

né à Morges le trente-un août mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Jules Michot

et de Françoise Grossi, les deux décédés.

2° Jaccoud née Bättachi, Lina,

de Puidoux domiciliée à Lansanne,

divorcée de Daniel Marie Paul Jaccoud dès le vingt-huit juin mil-neuf-cent-sept

née à Montecchia (Morat) le vingt-un juillet mil huit cent septante-quatre

filles de Ulrich Bättachi, décédé.

et de Rosine Liniger, sa veuve à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vaulion & Puidoux, le quinze juin mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Vaulion, Puidoux & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Chexbres & Vaulion.

Signatures des époux :

Michot Jules.

L. Michot

Signatures des témoins :

H. E. Blanc }
Gandini } à Lansanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 621

Jaurin & Avocat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent-neuf ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Jaurin, Charles,**

agriculteur,

de Feu _____ domicilié à Penthalar, _____

célibataire

né à Suchy le trente-un Juillet _____ mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Louis Jaurin

et de Henriette née Magnin, ménagée à Penthalar.

2^o **Avocat, Selima,**

sans profession,

de Penthalar _____ domiciliée à Penthalar _____

célibataire

née à Penthalar le dix-huit Juin _____ mil huit cent cinquante-six

fille de feu François Louis avocat

et de défunte Françoise Henriette Porchet née avocat.

Les publications ont eu lieu à feu, & Penthalar, le trois Décembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Cossouan

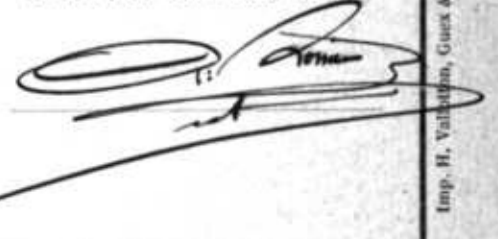
Signatures des époux :

Charles Jaurin,
Selima Jaurin

Signatures des témoins :

H. E. Blanc }
Jaurin } "L'assesseur"

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat civil de feu
Cossouan

N° 622.

Bonnet et Blane

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

N-159 Aujourd'hui *vingt huit* Décembre *mil neuf cent neuf* (mil huit cent quatre-vingt) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bonnet, Robert-Jules,** *Manœuvre,*
de *Champvent et de Bullet* domicilié à *Lussanne*
célibataire

né à *Champvent* le *dix huit* Octobre *mil huit cent huitante dix*
fils de *Jules Louis Bonnet, Charpentier,*
et de *Elise née Perret, domiciliée à Lussanne.*

2^o **Blane, Marie-Clara,** *Couturière,*
de *Lussanne* domiciliée à *Lussanne*
célibataire

née à *Lussanne*, le *vingt deux* Août *mil huit cent huitante*
fille de *Jules Edouard Blane, coiffeur,*
et de *Louise Susette Henriette née Bohnerberger, domiciliée à Lussanne*

Les publications ont eu lieu à *Lussanne, Bullet & Champvent*, les *quatre*
vingt neuf Décembre *mil neuf cent neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Champvent, Bullet & Lussanne.

Signatures des époux :

Bonnet Robert

Clara Bonnet

Signatures des témoins :

H. Doinville

Blanc E. Blane } *Lussanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Champvent & Bullet.

N° 623.

Lodigiani & Ruga

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~Décembre~~ ~~mil neuf cent. neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lodigiani, Albino**, ~~Manoeuvre~~

de ~~Rivergato~~ ~~Piacenza~~ ~~Italie~~, domicilié à ~~Lausanne~~

~~Célibataire~~

né à ~~Rivergato~~, le ~~quatre~~ ~~Septembre~~ mil huit cent ~~huitante-huit~~

fils de ~~Giovanni~~ ~~Lodigiani~~, ~~manoeuvre~~

et de ~~Carolina~~ ~~née~~ ~~Armetti~~, domiciliés à ~~Rivergato~~.

2^o **Ruga, Maria-Giuseppina**, ~~Ouvrière de fabrique~~

de ~~Gozzano~~ ~~Novare~~ ~~Italie~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

~~Célibataire~~

née à ~~Gozzano~~ le ~~onze~~ ~~Juillet~~ mil huit cent ~~huitante-sept~~

fille de ~~Luigi~~ ~~Ruga~~, négociant à ~~Gozzano~~

et de ~~Angela~~ ~~née~~ ~~Ruga~~, ~~décédée~~.

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Rivergato~~ & ~~Gozzano~~, les ~~neuf~~, ~~vingt-~~
~~un~~ ~~Novembre~~ & ~~neuf~~ ~~Décembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Consentement des père & mère de l'Epoux.~~

~~Promesse de mariage.~~

~~Certificats de publication de Lausanne Rivergato & Gozzano.~~

~~Permis du Département de Justice & Police~~

~~Communiqué : à la Chancellerie &c.~~

Signatures des époux :

Lodigiani Albino

Lodigiani Giuseppina

Signatures des témoins :

Georges Guex à Bellerive
Häger Samuel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Viallon, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 624

Guex & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt~~ Décembre mil neuf cent neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guex, Ami-Georges, — agriculteur, —

de Boulens & de Moudon, — domicilié à Boulens, —

célibataire

né à Mollondens le vingt-cinq Aout — mil huit cent huitante-quatre, —

fils de Ami Guex, agriculteur, —

et de Constance née Boyay, à Boulens. —

2° Guex, Julie, —

de Boulens et de Moudon — domiciliée à Boulens, —

célibataire

née à Boulens le dix-sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Louis Guex, agriculteur, —

et de Eugénie née Guex, à Boulens. —

Les publications ont eu lieu à Boulens et Moudon le deux Décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de St Georges.

Signatures des époux :

Georges Guex
Julie Guex

Signatures des témoins :

Stäger Samuel
Edouard Stäger

Communiqué : à l'Etat Civil de St Georges & Moudon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 625

Stäger & Zingg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent. neuf. — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stäger, Samuel**, — Employé aux C. P. F. —

de Lauterbrunnen (Berne) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Omont-Dessus le vingt-trois juin — mil huit cent huitante-deux —

fils de Friedrich Stäger, bûcheron à Omont-Dessus, —

et de Susanne née Giger, sa femme, décédée —

2° **Zingg, Bertha**, — Cuisinière —

de Rapperswil (Berne) — domiciliée à Paudex, —

célibataire —

née à Oberbaln (Berne) le quinze janvier — mil huit cent huitante-un —

fille de Jakob Zingg, coconnier à Oberbaln, —

et de Anna Elisabeth née Weber, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lauterbrunnen, Rapperswil & Paudex,
le quatre et dix décembre mil neuf cent. neuf. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— actes de naissance des Epoux
— Promesse de mariage —
— Certificats de publication de
Lauterbrunnen, Rapperswil, Paudex &
Lausanne —

Communiqué : à l'Etat civil de Pully,
Lauterbrunnen & Rapperswil —

Signatures des époux :

Stäger Samuel
Stäger Bertha

Signatures des témoins :

Edouard Stäger, à Knüttwil
Jakob Zingg, à Oberbaln

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 17 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 21 mai 1924.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 626

Pozzani et Casti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~Décembre~~ mil neuf cent. neuf — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pozzani, Giuseppe-Emilio-Maria**, ~~Mariage~~

de Bussato, Parme | Italie, ——— domicilié à Lausanne, ———

Célibataire ———

né à Bussato, le seize février ——— mil huit cent ~~quatre-vingt-~~ ~~trois~~,

fils de Mario Pozzani, agriculteur, ———

et de Maria Emilia Bianchi, sa femme, les deux à Bussato ———

2° **Casti, Maria-Giovanna**, ~~Mariage~~

de Castell'Arquato | Piacenza | Italie ——— domiciliée à Lausanne, ———

Célibataire ———

née à Castell'Arquato, le treize juin ——— mil huit cent ~~quatre-vingt-~~ ~~trois~~,

fille de Giuseppe Casti, ~~secrétaire~~, ———

et de Luigia Crovazzi, sa veuve, à Bussato. ———

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussato, Castell'Arquato, les ~~treize~~ ~~Octobre~~ ~~et~~ ~~quatorze~~ ~~Novembre~~ mil neuf cent. neuf. ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des Epoux
— Promesse de mariage
— Certificats de publication de
Lausanne, Bussato & Castell'Arquato.
— Permis du Département de Justice
& Police. ———

Communiqué : à la Chancellerie *OK*

Signatures des époux :

Pozzani Giuseppe
Casti Maria

Signatures des témoins :

Cherubino Carlucci
Casti Piero (à deux à Lausanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 627

Freymond & Lambelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit un Décembre mil neuf cent - neuf mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Freymond, Charles-Auguste, ouvrier à la Condenserie

de Saint-Cierges domicilié à St Cierges

célibataire

né à St Cierges le dix septembre mil huit cent huitante - six

fils de Charles Alexandre Freymond, ouvrier à la Condenserie

et de Rosine Lucie née Dind, à St Cierges

2° Lambelin, Louise Nancy, ménagère

de Mollondins domiciliée à St Cierges

Célibataire

née à St Cierges le vingt-neuf Octobre mil huit cent huitante-quatre

fille de Louis Lambelin, agriculteur à Pehins

et de Julie née Meyre, décédée

Les publications ont eu lieu à St Cierges & Mollondins les vingt-deux vingt-quatre Novembre mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges

Signatures des époux :

Freymond Charles Auguste
Freymond Nancy Louise

Signatures des témoins :

Pantier
Pantier } Mollondins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges & Mollondins

Le n° 627 à la page 257 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. - Les deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions. -
Le 31 Décembre 1909
L'Offr. de l'Etat civil

du le 7 Juin 1910 Form. 5.

Le Préfet
P. Bourgeois

Imp. H. Vahillon, Quex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 1

Stern & Wuhmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stern, Charles-Émile-Keni**, fonctionnaire postal,

de Montagny-les-Monts et Fribourg, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Couvet (Fribourg) le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-deux,

fils de Jules Stern, ouvrier de Commune

et de Séraphine née Perler, domiciliés à Lausanne.

2^o **Wuhmann, Anna-Louise**,

de Meilen (Zurich) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jacob Wuhmann, tourneur à Lausanne,

et de Adèle Berthard, née Zurbirg, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny, Fribourg & Meilen les
onze et treize Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Consentement du père de l'Épouse.

Certificats de publication de
Montagny-les-Monts, Fribourg, Meilen
et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montagny, Fribourg & Meilen.

Signatures des époux :

C. Stern
Louise Stern

Signatures des témoins :

C. Bernhara
J. Chambard

L'officier de l'état civil :



N° 2.

Botta & Gallo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Rita Botta
née à Louvain le 7 nov. 1904.

Aujourd'hui ~~quatre~~ ~~Janvier~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Botta, Maximino Giuseppe,** ~~Levante,~~

de ~~Cossato~~ ~~Novare~~ ~~Italie,~~ domicilié à ~~Louvain,~~

célibataire

né à ~~Cossato~~ le ~~dix~~ ~~Mars~~ mil huit cent ~~huit~~ ~~ante~~ ~~sept~~

fils de ~~Pietro~~ ~~Botta,~~ agriculteur à ~~Cossato,~~

et de ~~Albina~~ née ~~Paschetta,~~ ~~décédée,~~

2° **Gallo, Maria-Addolorata Eugénia,**

de ~~Croce-Mosso~~ ~~Novare~~ ~~Italie,~~ domiciliée à ~~Louvain,~~

célibataire

née à ~~Croce-Mosso~~ le ~~trante~~ ~~Mai~~ mil huit cent ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~dix~~

fille de ~~Luigi~~ ~~Gallo,~~ ~~ouvrier~~ à ~~Louvain,~~

et de ~~Aurelia~~ née ~~Molino,~~ ~~décédée~~

Les publications ont eu lieu à ~~Louvain,~~ ~~Cossato~~ & ~~Croce-Mosso,~~ les ~~quinze~~ ~~et~~ ~~vingt~~ ~~un~~ ~~Novembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Consentement du père de l'Epoux

ainsi que celui du père de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

~~Cossato,~~ ~~Croce-Mosso~~ & ~~Louvain~~

Communiqué : à la Chancellerie ~~de~~

Signatures des époux :

Botta Maximino

Addolorata Botta

Signatures des témoins :

Jean Gallo } à ~~Remon.~~

Pierre Camagny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

Rouzet et Chiavero
née Saglietti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouzet, Claudius-Baptistin, garçon d'hôtel

d'origine française domicilié à Lansanne, près de Coulon

célibataire

né à Bellène (Vaucluse) le vingt-huit Janvier mil huit cent huitante-six

fils de Claude Joseph Rouzet, colonnier à Lansanne

et de Marie Joséphine Boyron, à Coulon (Var) France

2° Chiavero née Saglietti, Antonia-Maddalena,

de Neviglie (Cuneo) Italie, domiciliée à Lansanne,

veuve de Michel Sébastien Chiavero dès le onze novembre mil neuf cent sept

née à Neviglie, le trois février mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Giovanni Saglietti, décédé,

et de Marietta Malumino, sa veuve, à Neviglie.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Coulon & Neviglie, les vingt-dix, vingt-neuf Octobre & sept novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Acte de décès du mari de l'Epouse

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père. Promesse de mariage

Certificats de publication de Coulon, Neviglie & Lansanne. Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie &c

Signatures des époux :

Claudius Rouzet

Maddalena Rouzet

Signatures des témoins :

A. Joerg

Alphonse Delescluse

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Meylan et Tantôt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meylan, Frank-Gérald**, Chauffeur d'automobiles,

de Chenit — domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Beausous le vingt-sept mai — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Ami Meylan, horloger au Beausous,

et de Anna Henriette née Léonotte, décédée.

2° **Tantôt, Marie**, cuisinière

de Roanne (Loire) France — domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à Roanne le premier septembre — mil huit cent huitante-huit

fille de Antoinette Tantôt, à Lyon,

et de —

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Roanne, Le Sentier & Le Beausous, les onze et douze septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
 Consentement de la mère de l'Epoux
 Promesses de mariage
 Certificats de publication de
 Lussembourg, Le Sentier, Le Beausous &
 Roanne

Communiqué : à l'état civil du
 Sentier & à la Chancellerie C. L.

Signatures des époux :

Frank Meylan
 Marie Meylan

Signatures des témoins :

Meylan Rogier
 Pambian

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Benucci et Albarini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benucci, Camillo**, Marchand de Vin,

de San Gimignano | Siena - Italie | domicilié à Bussigny,

célibataire,

né à San Gimignano, le dix-sept Décembre mil huit cent huitante-deux,

fils de feu Giuseppe Benucci,

et de Fina Vezzi, décédée.

2° **Albarini, Angela**,

de Vogogna | Novare - Italie, domiciliée à Belmont d'Andenne,

célibataire

née à Vogogna le cinq Juillet — mil huit cent huitante-huit

fille de Cesare Albarini, marchand,

et de Judith Parini, sa femme, les deux domiciliés à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Belmont, San Gimignano & Vogogna, les dix-neuf, vingt-un & trente-un octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autocodation de l'Etat civil de Bussigny

Signatures des époux :

Benucci Camillo
Benucci Angela

Signatures des témoins :

Adam Blardone Caris
Monatelli Valterio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Bussigny, Pully & à la Chancellerie

N° 6

Gislain et Vandenberghe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gislain, Jules,** tailleur d'habits,

de Saint Omer (Pas de Calais) France, domicilié à Landanne,

célibataire

né à St Omer le huit octobre — mil huit cent Septante-cinq

fils de Hypolite Gislain

et de Emélie Delannoy, les deux décédés.

2° **Vandenberghe, Marie-Louise,** tailleur,

de Armentières (Nord) France, domiciliée à Landanne,

divorcée de Jules Désiré Joseph Petit, dès le six-huit Juillet mil neuf cent trois,

née à Armentières le trente avril — mil huit cent Soixante-sept

fille de Charles Louis Vandenberghe

et de Sophie Adèle Joseph Lecuffette, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Omer - Armentières, les seize, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante-et-un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante-et-un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante, soixante-et-un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-dix, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, soixante-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de mariage de l'Epouse
avec mention du divorce. - Permission de mariage. - Certificats de publication de Saint-Omer, Armentières & Landanne.
Déclaration de validité. - Permis du Député, et de l'arrondissement de Justice & Police.
Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gislain et Marie Gislain

Signatures des témoins :

*Antoine Zlati
Fr. Hirtzmeister*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gueux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 7

Buchs et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buchs, Samuel-Jules-Louis, instituteur,

de Luèche (Geneve) domicilié à Ballaigues,

célibataire

né à Lausanne le huit Juin mil huit cent huitante-six

fils de Frédéric Christian Buchs, employé de magasin,

et de Caroline née Kolb, les deux à Lausanne

2° Laurent, Marguerite-Augusta, modiste,

de Fey domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vevey, le premier Décembre mil huit cent huitante-sept,

fille de Auguste Laurent, liquoriste à Lausanne,

et de Elise Marie Luyet, dédicée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballaigues, Luèche & Fey, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Ballaigues

Signatures des époux :

Samuel Buchs

Marguerite Buchs

Signatures des témoins :

Jules Spärris

Edouard Olivier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Luèche, Fey & Ballaigues

N° 8

Sick et Dupretzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de
1. Georgette Roseane Marguerite Du-
pretzel née à Lussumme le 20 Janvier
1908
2. Georgette Roseane Dupretzel née
à Lussumme le 26 Décembre 1909.

Aujourd'hui treize Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sick, Georges-Max-Marius**, *artiste au dessin*

de Langenau (Wurttemberg) domicilié à Lussumme

célibataire

né à Lussumme le vingt juin mil huit cent huitante-quatre

fils de Mathieu Sick

et de Marguerite Albertine Baeriswyl, les deux décédés.

2^o **Dupretzel, Jeanne-Rosa**, *Comptable*

de Mont-aux-Poussins domiciliée à Lussumme

célibataire

née à Lussumme le vingt quatre mai mil huit cent huitante-deux

fille de Raouard Samuel Dupretzel

et de Marie née Dupretzel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussumme, Langenau, Le Mont-aux-Poussins, les
trente octobre & premier novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langenau,
Le Mont, Poussins & Lussumme

Déclaration de non opposition de
Langenau

Procès du Tribunal de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de
Romanet, Poussins & Châtelleraie

Comptable

Signatures des époux :

Georges Sick
Rosa Sick

Signatures des témoins :

Waldur
Stien Villiger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2

N° 9

Pache & Pache
Albietz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pache, Louis-Frédéric,** — typographe, —

de Epalinges — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le trente novembre — mil huit cent huitante-quatre, —

fils de Jean Frédéric Pache —

et de Julie Recorson, décédée. —

2^o **Albietz, Maria,** — couturière, —

de Junkholz / Sickingen / Bode, — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Wyhlen / Bode / le dix-neuf avril — mil huit cent huitante-trois —

fille de Jakob Albietz, absent, —

et de Rosalin Albietz née Hildebrand, à Bâle-Ville. —

Les publications ont eu lieu à Junkholz (Willeringen), Epalinges à Lausanne, les onze douze décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Epalinges, Junkholz Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de
Epalinges & à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Louis Pache
Maria Pache

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Pache et Baatard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Eugène-Louis, Monteur électricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Carronze y Mézières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le vingt-un Septembre — mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Georges François Pache, voyageur de Commerce,

domicile des parents :

et de Julie Henriette Emma née Gachon, la deux à Landanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Baatard, Laure, Représentante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Semnoz domiciliée à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Jully le vingt-six Décembre — mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Constant Baatard, docteur,

domicile des parents :

et de Louise née Lin, la veuve à Landanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Epalinges, Semnoz & Carronze, les vingt-un, vingt-trois et vingt-six décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat civil de Mézières

Signatures des époux :

Eugène Pache
Laure Pache

Signatures des témoins :

Georges Pache
Frédéric Freimach } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Epalinges, Semnoz & Mézières.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 11

von der Weid & d'Amman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **von der Weid, Antoine Marie**, fonctionnaire C. f. f.

de Fribourg domicilié à Lausanne,

veuf de Amélie née Gross des le dix-neuf Juillet mil neuf cent huit

né à Omont (Fribourg) le huit Janvier mil huit cent Soixante-sept,

fils de Louis François Nicolas von der Weid, décédé,

et de Marie Antoinette Victoire née Remy, à Fribourg.

2^o **d'Amman, Anne Marie Clémence**,

de Fribourg & Epandos domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Fribourg le dix-sept Novembre mil huit cent Septante-huit

fille de Alfred Jules Albert d'Amman, chef d'exploitation C. f. f.

et de Marie Othile Madelaine née de Weck, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Fribourg les trente & trente-un Décembre mil neuf cent neuf et à Epandos le premier Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fribourg

Epandos & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fribourg & Epandos.

Signatures des époux :

Antoine Marie von der Weid

Signatures des témoins :

J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Michel & Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michel, François-Romain**, marchand de vin

de Fontcouverte (Savoie) France, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Fontcouverte le quatre août — mil huit cent septante-dix

fils de Célestin Michel, agriculteur

et de Séraphine Bonnel, sa femme, domiciliés à St Jean de Maurienne (Savoie)

2^o **Nicod, Marie**, sans profession,

de Granges, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Emmen le deux Juin — mil huit cent cinquante-sept

fille de Camille Nicod, séculier,

et de Rodine née Querry, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges & Fontcouverte, les dix-huit et vingt-un novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Fontcouverte

Granges & Lausanne.

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

F. Michel
Marie Nicod

Signatures des témoins :

J. Doudou
A. Bongelot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gies & Co, rue de la Louve, 2.

N° 13

Bochud et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bochud, Jean,** Charretier,

de Corminboeuf / Fribourg / domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Corminboeuf le dix-sept Mars — mil huit cent cinquante-trois,

fils de Etienne Joseph Louis Bochud

et de Madeleine Elisabeth née Berger, les deux décédés.

2° **Jaccard, Marie Marguerite,** Ménagère,

de Sainte Croix domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à St Croix le vingt Août — mil huit cent cinquante-sept

fille de Eugène Ulysse Jaccard, ébéniste à St Croix

et de Julia Anne née Gonthier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, St Croix, Les Gumpes & Corminboeuf, les vingt & vingt-deux novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Corminboeuf, St Croix, Les Gumpes

Lussembourg.

Communiqué: à l'état civil de

Belfaux & St Croix.

Signatures des époux :

Jean Bochud

Marguerite Bochud.

Signatures des témoins :

Doussé Sidore

Jules Bernand

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Grandpré, rendu en date du 20 mai 1911, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 octobre 1911.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Révisé au 15.10

N° 14

Borignana et Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borignana, Constant-Paul-Dominique,**

de Cusino (nouveau) Italie, domicilié à Romanet, célibataire

né à Romanet le dix-neuf Mars mil huit cent huitante-cinq

fils de Baptiste Borignana, Entrepreneur à Romanet,

et de Louise née Correnti-Civetta, la femme,

2° **Potterat, Emma,** sans profession,

de Mozzano domiciliée à Vernand-Camarès / Lansanne

Célibataire

née à Vernand-Camarès le quinze Juin mil huit cent huitante-quatre

filles de Marc Potterat, décédé

et de Sophie née Matyquet, la veuve de Marc Camarès

Les publications ont eu lieu à Romanet Lansanne, Mozzano & Cusino, les vingt-neuf, trente novembre & dix-neuf Décembre mil neuf cent-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Romanet

Signatures des époux :

Borignana Constant
Emma Borignana

Signatures des témoins :

Borignana Adrien
Potterat Samuel à Romanet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Romanet, Poliez-le-Grand & Chancelerie

Le 14 août 1916 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Emma Borignana née Potterat, dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Mozzano.

Inscrit le 30 août 1916.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
qui réside au village de Prilly et Poliez-le-Grand.

Reçu le 14 août 1916.

Imp. H. Vahbein, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 15

Siegenthaler à Morville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 juillet 1911, déclaré exécutoire le 15 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Luxembourg a dit bon par le divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 105 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Luxembourg le 11 octobre 1911

L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegenthaler, Théophile-Auguste**, Comptable à la Direction des finances

de Schunghaus (Reine) domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Esch-sur-Alzette, le premier novembre — mil huit cent huitante-quatre,

fil de Gottlieb Sigmund Siegenthaler, décédé,

et de Barbara Meisz, sa veuve, à Luxembourg.

2° **Morville, Juliette-Lina**, Demoiselle de magasin,

de Paris (1^{er} arrondissement) domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Nouvelle-Orléans, le douze Juin — mil huit cent huitante-cinq

filles de Joseph Morville, décédé,

et de Susanne née Pottier, sa veuve, à Luxembourg.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Schunghaus & Paris, les huit & neuf

Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse &

Consentement de la mère

Permis de mariage

Certificats de publications de Schunghaus

Luxembourg & Paris.

Communiqué : à l'état civil de Schunghaus

& à la Chancellerie

Registre des familles vol. 24 fol. 138.

Signatures des époux :

Théophile Siegenthaler
Juliette Siegenthaler

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] à Luxembourg

L'officier de l'état civil :



N° 16

Boretti et Blatter

Nom et profession de l'époux :
M. Boretti

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boretti Giuseppe Federico** *ferblantier*

de Cuzzago (Novare) Italie, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Cuzzago le vingt-huit août — mil huit cent septante,

fil de Francesco Boretti, décédé

et de Caterina née Bolonghini, décédée

2° **Blatter Bernadine**, *Journalière*

de Leuk (Valais) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Leuk le dix-neuf Juin — mil huit cent huitante-quatre

filles de Sabine Blatter à Dion.

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne et Cuzzago, les quatre et vingt-dix
Décembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publications de Cuzzago
Leuk Landanne

Permis du Département de Justice &
Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Leuk
& à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Boretti G.
Boretti Bernadine

Signatures des témoins :

Proffer Maurice
Cherfillat Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co., rue de la Gare, 2.

N° 17

Rochat et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept Janvier mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Marc-Jean**, employé à l'usine à gaz

de L'abbaye _____ domicilié à Lausanne, Duchy,

célibataire _____

né au Roche, le vingt un Janvier _____ mil huit cent huitante-trois,

fil de Léon Marc Rochat, visiteur aux douanes,

et de Laine Marie née Robert, de femme, à Lausanne,

2° **Rouge, Adèle-Jeanette**, Requiseuse,

de Mont de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, Duchy,

célibataire _____

née à Lausanne le treize février _____ mil huit cent huitante-six

filles de Jules Frédéric Rouge, prêcheur,

et de Albine née Thuillier, de femme, à Lausanne, Duchy,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & Le Mont, les quatorze et quinze décembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de l'abbaye
Le Mont & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat civil de
L'abbaye & Romanel, _____

Signatures des époux :

Rochat Marc
Adèle Rochat

Signatures des témoins :

Louis Macheret
Louis Marchand } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Gibaud et Vagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gibaud, Jules-Constant**, ——— boucher, ———

de Apples & Reverolles ——— domicilié à Landanne, ———

célibataire

né à St Luce le vingt trois avril ——— mil huit cent huitante un, ———

fil de Jules Henri Gibaud, décédé, ———

et de Louise Sophie née Buisson, sa veuve, à St Luce, ———

2^o **Vagnières, Marie Eugénie**, ——— Culinicière, ———

de Orens ——— domiciliée à Landanne, ———

Célibataire

née à Bercher le trente un Décembre ——— mil huit cent huitante sept

fille de Constant Vagnières, agriculteur, ———

et de Jenny née Peray, sa femme, à Bercher, ———

Les publications ont eu lieu à Landanne le huit, à Apples, Reverolles & Orens le onze Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Apples, Reverolles, Orens & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Apples, Colombière & Orens.

Signatures des époux :

Gibaud Constant

Gibaud Eugénie

Signatures des témoins :

Et Rollet à Rollet

Hélène Vagnières à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vahon, Guet & Co, rue de la Loire, 2.

N° 19

Vallon & Buchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vallon, Aloïs**, Magasinier

de Riez domicilié à Lausanne

divorcé de Valentine Béboux dès le quinze Septembre mil neuf cent quatre

né à Cully le neuf Juin mil huit cent Septante-deux

fils de Jules Vallon, décédé

et de Julie née Cuinoud, sa veuve à Lausanne

2° **Buchet, Marie**, Cuisinière

de Schüpfen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le premier Janvier mil huit cent huitante-huit

fille de Margdalena Buchet, décédée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schüpfen & Riez, les huit, dix &

onze Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec men-

tion du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Riez

Schüpfen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Cully & Schüpfen

Signatures des époux :

A. Vallon

Marie Vallon

Signatures des témoins :

H. Kartz

Gandin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
Appelés de Lausanne, rendu
en date du 28 décembre 1902, déclaré
définitif et exécutoire le 24 janvier
1903, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 6 Janvier 1903

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 20

Matchiguine et Arga-

makoff
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu
à l'Eglise Russe de Genève le 28
Janvier 1910.

Aujourd'hui ~~vingt-huit Janvier mil neuf cent dix~~, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matchiguine, Alexandre, Capitaine de la garde

d'origine russe, domicilié à St Peterbourg

célibataire

né à Kamsky | Dmitrowsky | le ^{20 novembre} ~~3 décembre~~ mil huit cent septante,

fils de Nicolas alexandrow Matchiguine } les deux décédés,

et de Christina Nicailow Matchiguine }

2° Argamakoff, Maria,

d'origine russe domiciliée à Louvain,

célibataire

née à St Peterbourg le ~~vingt-cinq~~ ^{douze} Janvier mil huit cent septante-sept

fille de Constantin fiodorow Argamakoff, décédé,

et de Maria Ivanow née Pevovitch, à Louvain,

Les publications ont eu lieu à Louvain & St Peterbourg, le vingt-cinq décembre 1909

à treize Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
St Peterbourg & Louvain.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué :

Signatures des époux :

Alexandre Matchiguine
Marie Matchiguine

Signatures des témoins :

H. E. Blau
H. Miniflet } à Louvain.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Ginronie et Wulle
/ main

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ginronie, François-Guillaume**, néant de dévotion

de Atches | Antal | France, domicilié à Xausanne,

divorcé de Albertine Elisabeth née Zurkinden dès le vingt-quatre Septembre mil neuf cent huit

né à Bienne le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante-huit

fil de Antoine Romain Ginronie

et de Joséphine née Kantz, les deux décédés.

2° **Wullemain, Marthe-Caroline**, Dlle de magasin

de Courgenay | Fribourg | domiciliée à Xausanne

célibataire

née à Fribourg le dix février mil huit cent septante-cinq

filles de David Samuel Wullemain, employé au bureau de l'arsenal

et de Marie Ursule née Gutley, sa femme, domiciliés à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Xausanne, Courgenay & Atches les seize & dix-huit Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention des divorces. - Permis de mariage. - Certificats

de publication de Atches, Courgenay & Xausanne. - Déclaration de Validité. -

Permis au Département de Justice &

Police.

Communiqué: à l'Etat civil de Courgenay

& à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

[Signature of François-Guillaume Ginronie]
[Signature of Marthe-Caroline Wullemain]

Signatures des témoins :

[Signature of A. Depallier]
[Signature of A. Coche]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 22

Ciabacchini et Pency

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Rose
Violette Pency, née le 29 Juin 1905
à Landanne.

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ciabacchini, Giuseppe-Pacifico Luigi, ^{Cocadeur,}

de Cerreto d'Esti (Ancona) Italie, domicilié à Landanne,

veuf de Giulia Alessandrini dès le huit janvier mil neuf cent quatre,

né à Cerreto le vingt Mars — mil huit cent septante-trois

fil de Tommaso Ciabacchini

et de Anna née Gasparzi, les deux décédés.

2° Pency, Marie-Liza, ^{femme de Chambre,}

de St Maurice (Valais) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à St Maurice le vingt-huit Décembre — mil huit cent huitante

fille de Jean Louis Pency

et de Angélique née Morisod, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Maurice & Cerreto d'Esti, les Aych
Décembre & deux Janvier mil neuf cent-neuf & mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Cerreto
d'Esti, St Maurice & Landanne

Permis du Département de Justice
Police

Communiqué : à l'Etat civil de St Maurice
& à la Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Ciabacchini Joseph
Pency Marie-Liza

Signatures des témoins :

Vincent Gariglioli
Santino Pozio les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 23
De Ronco soit
De Ronco et Guillemmin
née Bazzand
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17
juin 1914, passé en force de
chose jugée le 10 septembre
suivant, le Tribunal de
première instance de la Répu-
blique et Canton de Genève, a
déclaré dissous par le divorce
le mariage intervenu entre
le divorce a été prononcé
contre l'époux en vertu des
art. 138 et 139 du C.C.
Le Tribunal a fixé à
un an, le délai pendant
lequel le mari ne pourra
contracter un nouveau mariage
L'Officier de l'état civil
H. Leisant

Reçu par le 15 sept. 1914.

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° De Ronco, Marcel soit De Ronco, (née De Ronco soit De Ronco)

de Lumino | Vessiv | domicilié aux Eaux-Vives | Genève,

célibataire Conducteur d'automobiles

né à Genève le vingt-neuf Juin mil huit cent huitante-sept

fils de Louis De Ronco soit De Ronco,

et de Eliza Louise Jélie Mignot, sa femme, aux Eaux-Vives)

2° Guillemmin née Bazzand, Julia Louise,

de Cossigny | Vaud | domiciliée à Genève - Employée de commerce

Divorcée d'avec Charles Constant Guillemmin, dès le trois juillet mil neuf cent sept.

née à Bussigny | Vaud | le vingt trois mil huit cent huitante-un,

fille de Henri Samuel Bazzand, décédé,

et de Julie Emilie Escheher, sa mère, à Bussigny

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives le vingt-un, à Genève, Cossigny

Lumino le vingt-sept décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil des
Eaux-Vives.

Signatures des époux :

Marcel De Ronco
Julia De Ronco

Signatures des témoins :

Chollat Alysse }
Huri Cécile } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil des

Lumino, Cossigny & Genève (B.C.)

N° 21

Müller et Capetet dit Capa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, François-Eugène, Parquetier,

de Flühli (Lucerne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Fernette Ambrosine Müller, à Lausanne,

et de

2° Capetet dit Capalet, Rosa-Elise, couturière,

de Batna (Constantine) Algérie, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née aux Saux lèves (Genève) le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri Angel Capetet dit Capulet, décédé,

et de Julie Emma née Moret, de l'école à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, flühli & Batna, les vingt-huit octobre quatre & cinq novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Consentement de la mère de l'Époux

Acte de la mère de l'Épouse & acte de

décès du père.

Promesse de mariage

Certificats de publication de flühli,

Batna & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

flühli & la Communauté de

Signatures des époux :

Müller François
Rosa Müller

Signatures des témoins :

Chollat Ulysse
E. Buxal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 septembre 1920. L'officier de l'état civil : [Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 25

Bignasci et Lacroix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier février mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bignasci, Pietro Domenico**, ~~maçon~~

de ~~Idone~~ | ~~Tassin~~ | _____ domicilié à ~~Lansanne~~

~~Célibataire~~ _____

né à ~~Idone~~ le ~~douze février~~ _____ mil huit cent ~~quarante~~

fil de ~~Giuseppe Bignasci~~, ~~maçon à Idone~~

et de ~~Elmire née Rossi~~, ~~décédée~~

2° **Lacroix, Bertha**, ~~Preussense~~

de ~~Immerkirchen~~ | ~~Berne~~ | _____ domiciliée à ~~Lansanne~~

~~Célibataire~~ _____

née à ~~Berne~~ le ~~ouze~~ ~~Décembre~~ _____ mil huit cent ~~quarante-huit~~

fille de ~~Marie Louise Victoire Lacroix~~, ~~absente~~

et de _____

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne~~, ~~Immerkirchen~~ & ~~Idone~~, les, ~~vingt-~~
~~un~~, ~~vingt-trois~~ & ~~vingt-quatre~~ ~~septembre~~ mil neuf cent ~~neuf~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ ~~actes de naissance des Epoux~~

_____ ~~Promesse de mariage~~

_____ ~~Certificats de publication de~~

_____ ~~Idone, Immerkirchen & Lansanne~~

_____ ~~Communiqué: à l'Etat civil d'Idone~~

_____ & ~~Immerkirchen~~.

Signatures des époux :

Pignasio Pietro Domenico
Bertha Bignasci

Signatures des témoins :

Michel Bellorini
Blardoni Dominique } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Regamey & Bovard

ⁿ⁻²¹⁷
 Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Regamey, François-Théodore, agriculteur,
 de Lausanne domicilié au Chalet à Gobet / Lausanne
 Veuf de Suzanne née Mellet décédée le vingt-neuf décembre mil neuf cent cinq
 né à aux Prâpes le vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-huit
 fils de Daniel Regamey, décédé,
 et de Jeanne Françoise née Bovard, au Chalet à Gobet,
2° Bovard, Eugénie,
 de Cully domiciliée au Chalet à Gobet
célibataire
 née à Collex-Bossy (Genève) le neuf septembre mil huit cent soixante-deux
 fille de Jean François Samuel Bovard
 et de Marguerite Gleiner, les deux décédés.
 Les publications ont eu lieu à Lausanne & Cully, les quatorze & quinze décembre
mil neuf cent neuf.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

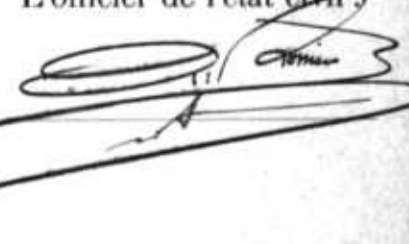
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications de Lausanne & Cully

 Communiqué : à l'Etat civil de Cully

Signatures des époux :
François Th Regamey
Eugénie Bovard

Signatures des témoins :
Charles
Pauline } Lausanne

L'officier de l'état civil


N° 28

Regamey & Decrevel

2-14
Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Henri-Auguste, infirmier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Louvain, domicilié à Courrière Peilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montprevezes le dix-neuf mars mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fils de Jules Emile Regamey, agriculteur,

domicile des parents :

et de Eugénie née Regamey, la femme des deux à Corcelles-le-Jozet

Nom et profession de l'épouse :

2° Decrevel, Berthe-Louise, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Combremont-le-Grand domiciliée à Louvain

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à monnow le dix juillet mil huit cent huitante-cinq,

Noms, profession et

fille de Alexis Decrevel séicé

domicile des parents :

et de Adèle née Pache, la veuve, à Boutsens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Louvain, Peilly & Combremont-le-Grand, les quinze

& cinq janvier mil neuf cent dix.

Legitimation de Robert Henri Decrevel, né à Louvain le 24 juillet 1909.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Rommel.

Signatures des époux :

Regamey Henri
Decrevel Berthe

Signatures des témoins :

Gustave Chollet
Louise Chollet

Communiqué : à l'Etat civil de

Combremont-le-Grand & Rommel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vanhollen, Guex & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 29

Pasche et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Ulysse Vincent**, agent de police,

de Servion domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Servion le dix neuf août mil huit cent huitante trois,

fils de Vincent Pasche, décédé,

et de Victoire Gilléron, sa veuve, à Servion,

2° **Piquet, Aline Henriette Fanny**, ménagère,

de Cheniv domiciliée à Bière,

célibataire

née à Bière le vingt trois novembre mil huit cent huitante sept

fille de Louis Eugène Piquet

et de Eugénie Louise Henriette née Gros, sa mère, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Le Sentier, Le Buisson, Bière
Servion, les huit et neuf janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Servion, Le Sentier, Le Buisson, Bière
LussanneCommuniqué : à l'Etat civil de Servion,
Le Sentier à Bière.

Signatures des époux :

U. Pasche
Aline Pasche

Signatures des témoins :

Edouard Rochat
Aline Rochat à Bière

L'officier de l'état civil :



N° 30

Guilletat et Gérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guilletat, Tell-Louis*, *négociant*

de *Rebevelier (Suisse)* domicilié à *Lausanne*,

divorcé de *Rodine Emma Bramaz* dès le dix Décembre mil neuf cent huit

né à *Chaux de fonds* le dix Décembre mil huit cent septante-quatre

fils de *Justin Joseph Guilletat, décédé*,

et de *Mme Du Bois dit Cosmaire, la Veuve, à Sully*

2° *Gérard, Catherine-Marie-Henriette*, *llle de magasin*

de *Chendremael (Belgique)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Chendremael* le onze Juillet mil huit cent huitante-six

fille de *Simon Joseph Gérard, chef Viteux aux Chemins de fer à Chendremael*

et de *Mme Elisabeth Célestine Saïer, la femme, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rebevelier et Chendremael*, les huit dix et seize Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne Rebevelier et Chendremael.

Communiqué : à l'Etat civil de Rebevelier & à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

Tell Guilletat

Catherine Guilletat

Signatures des témoins :

Delessert Robert

Louis Besson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne de Reuchatel, rendu en date du 2 décembre, déclaré définitif et exécutoire le 10 janvier 1910, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut à contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 17 janvier 1910
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le notaire le 17.1.10

Imp. H. Willemin, Guex & Co, rue de la Bouffe, 2.

N° 31

Aeschlimann & Fenevye

née Robichon
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

47.354
Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aeschlimann, Jules,** _____ *demourant,* _____

de *Sumiswald | Berne |* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le premier Juin* _____ mil huit cent *huitante-un,* _____

fil de *Jean Aeschlimann, décédé,* _____

et de *Marie Josephine Anna Mächli, sa femme, décédée,* _____

2° **Fenevye née Robichon, Jeanne-Marie-Emma**

de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

divorcée de Emile Julien Georges Fenevye, dès le douze janvier mil neuf cent. neuf.

née à *Bözingen | Berne |* le *six Juin* _____ mil huit cent *septante-huit,* _____

filie de *François Joseph Robichon, décédé,* _____

et de *Victorine née Adam, sa femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Sumiswald, les treize & quatorze*
Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'Epouse avec _____

mention du divorce, _____

Permis de mariage _____

Certificats de publications de _____

Sumiswald & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Sumiswald*

Signatures des époux :

Aeschlimann Jules

Emma Aeschlimann

Signatures des témoins :

Chapuis Lausanne

Magnin Maurice à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

Brunner et Borel
femme divorcée
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize février mil neuf cent dix* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brunner, Johann,** *Commiss. voyageur,*

de *Aesch (Lucerne)* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Aesch le dix mai* mil huit cent *huitante-trois,*

fils de *Joseph Brunner, à Zurich,*

et de _____

2° **Borel dite Carrière, Jeanne-Sylvie,** *ditte maçonnière*

de *Genève* domiciliée à *Lausanne,*

divorcée de Albert Bartholomy Cassione dès le vingt-un janvier mil neuf-cent-sept

née à Genève le vingt huit février mil huit cent septante-quatre, fille de

Henri Louis Borel mil huit cent _____

et de Françoise Jacquet, les deux décédés.

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Genève & Aesch, les quinze, dix-sept et vingt janvier mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention

du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Aesch,

Genève & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de *Aesch*

Genève (B:Ch).

Signatures des époux :

J. Brunner
Jeanne Brunner

Signatures des témoins :

H. Blanc
M. Bonifati } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Panchaud & Reguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Paul-Louis,** ouvrier,

de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Belmont d Lausanne le huit janvier — mil huit cent huitante-un,

fils de Frédéric Louis Panchaud, décédé,

et de Henriette née Gonet, sa veuve, à Belmont.

2° **Reguin, Lina-Bertha,** femme de chambre

de Chavornay domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chavornay le vingt-un janvier — mil huit cent huitante-six

filles de François Reguin, agriculteur,

et de Idaline Marie Louise Jenny, née Pontal, sa femme, les deux à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 Décembre 1909, à Poliez-le-Grand
à Chavornay le deux janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Chavornay

Signatures des époux :

Paul Panchaud

Lina Panchaud

Signatures des témoins :

M. Matt

En Reguin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

Defferrard et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Defferrard, Joseph-Maxime**, Charretier,

de Chénens (Sribourg) domicilié à Lussimne,

veuf de Anne Marie née Bugnon, des le huit Mars mil neuf cent huit

né à Chénens le deux octobre mil huit cent septante-huit

fils de Jean Joseph Defferrard

et de Marie Ursule Julienne née Raemy, décédée

2° **Maillard, Marie-Ja**, Cuisinière

de Sivriez (Sribourg) domiciliée à Lussimne,

célibataire

née à Sivriez, le sept juillet mil huit cent septante-sept

fille de François Placide Maillard

et de Louise née Maillard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussimne, Sivriez & Chénens, les trente novembre, vingt et deux décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chénens, Sivriez & Lussimne.

Communiqué : à l'Etat civil de Sivriez & Lussimne

Signatures des époux :

Defferrard Joseph

Ja Maillard

Signatures des témoins :

Charles Ragnières

Maillard Pascal à Sivriez

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

N° 35

Dagon et Hagen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Dagon, Edmond-Eugène, — Employé de Commerce,

de Omens — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Omens le premier novembre — mil huit cent septante-neuf —

fils de Jean David Dagon, décédé,

et de Louise née Cochet, la veuve, à Omens,

2^o Hagen, Elise, — Repasseuse,

de Hüttweilen (Suisse) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept Septembre — mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean Baptiste Hagen, Charron, à Lausanne,

et de Marie Obrecht, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Omens & Hüttweilen, les dix, huit et onze Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'Époux,

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Omens, Hüttweilen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Concise.

à Hüttweilen.

Signatures des époux:

Edmond Dagon
Elise Dagon

Signatures des témoins:

Jean Hagen
A. Lambert

L'officier de l'état civil:

A. Lambert

N° 36

Burger n° Burger née Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Burger, François-Louis,* agent d'affaires,

de Jouxterens-Mézery domicilié à Villars St-Evix,

Célibataire

né à Lussomme le huit avril — mil huit cent septante-trois,

fils de François Ferdinand Burger,

et de Marianne Louise Corbez, les deux décédés,

2° *Burger née Clavel, Julie-Lina,*

de Jouxterens-Mézery domiciliée à Lussomme,

divorcée de Henri Auguste Burger dès le vingt avril mil neuf cent sept.

née à Aigle le dix-huit juillet — mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean François Louis Clavel, à Lussomme,

et de Louise Delvine née Gallaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villars St-Evix, Lussomme & Jouxterens-Mézery, les quinze & seize janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bussigny

Signatures des époux :

Burger François
Julie Burger

Signatures des témoins :

Louis Clavel
Louis Geyet

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pommerehne & Bussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2

N° 37

Hesse & Guel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hesse, Hermann-Gustave-Oscar*, Directeur de Musique

de Steinhalleben (Schwarzburg-Rudolstadt) — domicilié à La Rouvenaz (Montceau).

Célibataire

né à Steinhalleben le vingt-deux Septembre — mil huit cent soixante-quatre, —

fils de Jacob Christian Hesse, *décédé*,

et de Marie Frederike Anguste née Lauer, *décédée*,

2° *Guel, Maria-Margaretha*,

de Kiel (Schleswig-Holstein) — domiciliée à Chexbres,

célibataire

née à Zurich le premier Septembre — mil huit cent huitante-cinq

fille de Christian Anton Heinrich Guel, *peintre*,

et de Maria Anguste née Witschi,

Les publications ont eu lieu au Châtelet, Chexbres Kiel & Steinhalleben, les neuf, dix-sept, vingt-deux décembre 1909 & deux Janvier mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat civil de
Montceau. —

Signatures des époux :

Hesse
Marguerite Hesse

Signatures des témoins :

Blanc
Pallot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Montceau,
Chexbres & Chancellerie *clé* (2)

N° 38

Müller et Petermann
née Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Müller, Théodore,** _____

de Lutry _____ domicilié de droit à Moudon en résidence à **La Barre**
célibataire _____

né à Peney-le-Jorat le vingt avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de François Müller _____

et de Marie Antoinette dite Hélène née Gay, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Petermann née Conod, Hélène-Louise,** _____

de Agiez _____ domiciliée à Arnex _____

divorcée de Abram Félix Petermann dès le dix-huit juillet mil neuf cent-trois _____

née à Paris le trente-un octobre _____ mil huit cent septante-neuf, _____

fille de François Louis Conod, décédé, _____

et de Hortense Marie Louise née Bühlmann, à Arnex. _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Arnex, Lutry, Agiez & La Barre, les
vingt-cinq & vingt-six janvier mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
Moudon. _____

Communiqué : à l'état civil de Lutry,
Arnex, Moudon & La Barre. _____

Signatures des époux :

Thy Müller
Hélène Müller

Signatures des témoins :

Victor Bonard
Albert Bonard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39

Pezet et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pezet, fiancé, Voyageur de Commerce,

de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chaux-de-Fonds le dix-neuf novembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Fritz Samuel Pezet, fabricant à La Chaux-de-Fonds,

et de Lise Léa née Huguenin, décédée,

2° Meyer, Hélène-Dorothee-Mathilde,

de Mistutz (Hanover) Prusse, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Mistutz le dix juillet mil huit cent huitante-huit

fille de Hermann Meyer, fabricant à Hanover,

et de Hélène née Schneider, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne & Mistutz les neuf, dix & vingt décembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Sagne

Mistutz & Lausanne

Signatures des époux :

François Pezet

Hélène Pezet

Signatures des témoins :

H. E. Blanc

M. Mionfild

à Lausanne

L'officier de l'état civil,

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de La

Sagne & à la Chancellerie etc

Par jugement du Tribunal du district de Zurich (2/), rendu en date du 2 septembre 1911, déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... le délai pendant lequel l... ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 6 octobre 1911. L'officier de l'état civil: H. Seibaut

N° 40

Clere née Sauty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Clere, Eugène,* employé aux P. L.

de Froidewille domicilié à Lusonne,

célibataire,

né à Froidewille le dix-huit août mil huit cent huitante-trois,

fil de Eugène Clere, décédé,

et de Jenny née Thuillard, sa veuve, à Froidewille.

2^o *Sauty, Léa Bertha,* cuisinière,

de Senons domiciliée à Lusonne,

célibataire

née à Chigny le quinze juillet mil huit cent huitante-trois,

filles de Paul Lucien Sauty, agriculteur,

et de Elise Léna née Cuisinel, les deux à Chigny.

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Senons & Froidewille, les onze & douze janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Froidewille

Senons & Lusonne.

Communiqué : à l'état civil de Poligny-le-

Grand & Villars 4/11/10.

Signatures des époux :

Eugène Clere

Léa Clere

Signatures des témoins :

Emmanuel Louis à Poligny

Duc. François à Lusonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Amp. H. Vallon, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 41

Castelli et Poverello

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Castelli, Giovanni Giuseppe Giancaccio,**

de Masozzano | Novare | Italie, domicilié à Lussanme, | Masozzano,

célibataire

né à Masozzano le sept mars mil huit cent huitante dix

fils de Pietro Castelli, tonnelier,

et de Severina Battar, sa femme, les deux à Masozzano

2° **Poverello, Carolina,**

de Brusnengo | Novare | Italie, domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Brusnengo le neuf décembre mil huit cent huitante huit

fille de Pietro Poverello, menuisier,

et de Virginia Battar, sa femme, les deux à Lussanme.

Les publications ont eu lieu à Lussanme le vingt huit décembre 1904, à Masozzano & Brusnengo les deux & neuf janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'époux. — Promesse de mariage.

Certificats de publication de Masozzano,

Brusnengo & Lussanme.

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Giovanni Castelli

Caroline Castelli

Signatures des témoins :

G. B. Blanc

J. P. Pionfild

à Lussanme

L'officier de l'état civil

N° 42

Muzelli & Coulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 juillet 1912 déclaré nul le 18 septembre 1912, le Tribunal de 1^{re} instance de Genève a dissous par le divorce, le mariage contracté par le dit époux, le 25 septembre 1892 au C. Civil - 231 C. C. F.

Lausanne le 25 Sept 1912
L'Officier de l'état civil
[Signature]

Aujourd'hui dix février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Muzelli, Georges-Adolphe-Prospère, voyageur de C^o

de Paris [17^e arr.] domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Paris le vingt-six janvier mil huit cent huitante-quatre,

fils de Noël Muzelli, remarié

et de Adèle Louise Garrigues, sa femme, domiciliés à Paris.

2^o Coulin, Marguerite-Isabelle,

de Genève domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Genève le quatre septembre mil huit cent huitante-six

fille de Jean David Coulin, décédé,

et de Céline Denise Raymond, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris & Genève les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage - Commentaire
des père & mère de l'Epoux - Certificats
de publication de Paris, Genève &
Lausanne - Déclaration de Validité -
Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

[Signature: G. Muzelli]
[Signature: M. Coulin]

Signatures des témoins :

[Signature: Alfred Demont]
[Signature: P. H. Vulliamy]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève & à la Chancellerie C^o

N° **43**

Kehrwand et Niton née

Jauffred
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour de février mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kehrwand, Jules-Frédéric**, — *Gérant de Commerce*, —

de *Rolle* _____ domicilié à *Lussumme*, _____

Célibataire _____

né à *Lyon* le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent Septante-sept, _____

fil de *Eugène François Jules Kehrwand, décédé*, _____

et de *Elise Rosset, sa veuve*, à *Montbent*. _____

2° **Jauffred, Marie-Claudine-Philomène**, *couturière*

de *Ambrézien en Bugey (ain) France*, _____ domiciliée à *Lussumme*, _____

divorcée de *Joseph Niton* dès le vingt-trois Janvier mil neuf cent-neuf. _____

née à *Ambrézien en Bugey* le neuf Septembre — mil huit cent Septante-quatre. _____

filles de *Sebastien Honoré Jauffred* _____

et de *Jeanne Marie Chastillon, les deux décédés*. _____

Les publications ont eu lieu à *Lussumme, Rolle & Ambrézien en Bugey*, les
vingt-deux, vingt-cinq & vingt-huit Janvier mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. — _____

Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce _____

Certificats de publication de Rolle, Ambrézien en Bugey, Lussumme _____

Communiqué: à l'Etat civil de *Rolle* _____

à la *Chancellerie* _____

Signatures des époux :

J. Kehrwand

Marie Kehrwand

Signatures des témoins :

M. Gardis

Arrest Saint-Jean } *Lussumme*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

Cachin & Giuglièri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Lucien - Ferni**, Comptable

de Seigneux & de Corminaz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chapelles le dix Juillet mil huit cent huitante trois

fil de Louis Alfred Cachin, Adjudant

et de Anna née Veyre, sa femme, à Villars-Vieilles

2° **Giuglièri, Adèle - Marie**, Anglaise

de Pecin (Tessin) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Charles Jules François Giuglièri, comptable

et de Rosine née Entschel, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seigneux, Corminaz & Pecin, les onze, quatorze & vingt Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Seigneux

Corminaz, Pecin & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Villars & Pecin

Signatures des époux :

Lucien Cachin

Adèle Cachin

Signatures des témoins :

Stani Bonser

Maurice Dufford

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45

Beville et Reniod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beville, Camille-Marcel, commerçant

d'origine française domicilié à Lussanne, près Paris (9^e arr^t)

célibataire

né à Bar-le-Duc (Meuse) le neuf avril mil huit cent huitante-quatre

fil de Henry Célestin Beville, décédé

et de Olympe Marguerite Vanthier, sa veuve à Paris (9^e arr^t)

2° Reniod, Rose-Albentine,

de Cour et de Neuchâtel domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Uzèsdon le vingt-six janvier mil huit cent huitante-sept

filles de François Ulysse Reniod, fonctionnaire postal

et de Annette dite Jimmy née Grand, domiciliés à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Cour et Neuchâtel, les quinze et dix-sept janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

et consentement de sa mère.

Permis de mariage. - Certificats de

publications de Paris, Cour, Neuchâtel & Lussanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cour et Neuchâtel ainsi qu'à les Chancelleries

Cantonales.

Signatures des époux :

Camille Beville
Rose Reniod

Signatures des témoins :

Ch. J. Bouvy à Paris 8^e

M. F. F. à Paris (9^e)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 5 mai 1913 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage contracté inter-civile.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu des art: 188 C.C.S. et 291 C.C.F.

Un certificat de non appel du 8 juillet 1913, il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée dès ce jour.
Lussanne le 7 juillet 1913
L'Officier de l'état-civil:
M. Lechant

N° 46

Perret et Georget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Henri Daniel**, *approuvé*

de Essertines (Vaucluse) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne le trois avril mil huit cent huitante trois

fils de Henri Daniel Perret, *approuvé*, à Lausanne,

et de Adèle Marie Rosine Fernet, sa femme, *décédée*,

2° **Georget, Marie Augustine**, *Lingère*

de Lyon (3^e arr^t) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lyon le vingt novembre mil huit cent huitante huit,

fille de Pierre Eugène Georget, *fumiste*,

et de Caroline Butz, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines & Lyon, les onze, douze & quatorze janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Essertines, Lyon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vaucluse & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Perret

Augustine Perret

Signatures des témoins :

H. Perret

F. Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

Läng et Broglic

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Läng, Emile,

Commis au Tribunal fédéral,

de Utzenstorf (Berne)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berne le huit novembre

mil huit cent huitante-trois,

fils de Johannes Läng, décédé,

et de Emilie Louise née Heller, la veuve, à Berne,

2° Broglic, Louise,

Modiste,

de Evilard (Berne)

domiciliée à Berne

célibataire

née à Berne le quinze Juin

mil huit cent huitante-sept

fille de Johann Friedrich Broglic,

et de Elisabeth née Gerber, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Utzenstorf, Evilard & Berne, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Utzenstorf, Evilard, Berne & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Utzenstorf, Berne & Berne.

Signatures des époux :

Läng
Louise Läng.

Signatures des témoins :

Läng à Berne
F. Läng à Berne

L'officier de l'état civil :



N° 48

Kolzinger et Chave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-270
 Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Kolzinger, Franz-Xaver**, Maître d'hôtel
 de Pfahlheim (Wurtemberg) domicilié à Vernex-Montreux
 célibataire
 né à Pfahlheim le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,
 fils de Xaver Kolzinger, agriculteur,
 et de Magdalena née Mai, les deux décedés,
 2^o **Chave, Eliza Marguerite**, Caissière,
 de Louvain domiciliée à Vernex-Montreux
 Célibataire
 née à Louvain le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-six
 fille de Louis Chave
 et de Marie Jenny Andrienne née Penverze, les deux décedés.
 Les publications ont eu lieu à Pfahlheim, Chatelard Louvain, les quinze &
 seize Décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

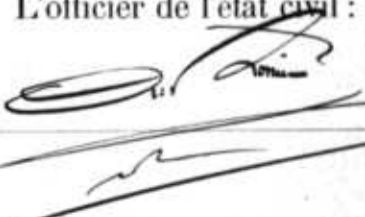
Pièces déposées :

certification de l'état civil de
 Montreux.

Signatures des époux :
F. X. Kolzinger
M. Kolzinger

Signatures des témoins :
P. Heinrich à Gessit,
L. Mohr à Montreux.

Communiqué : à l'état civil de
 Montreux & à la Chancellerie Cantonale.

L'officier de l'état civil :


N° 49

Pecorini et Montone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil-neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pecorini, Giuseppe-Giovanni**, mason

de Ameno [Novare] Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ameno le onze Septembre mil huit cent septante-sept

fils de Giacomo Pecorini, mason

et de Teresa née Franceschini, sa femme, domiciliés à Ameno,

2° **Montone, Maria-Generosa-Carmelina**, ouvrière de Fabrique

de Miasino [Novare] Italie domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Miasino le sept avril mil huit cent huitante-neuf

fille de Clemente Montone, mason

et de Teresa née Baroni, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf décembre 1909 à Miasino & à Ameno les deux & neuf janvier mil-neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Ameno, Miasino & Lausanne.

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Pecorini Giuseppe

Pecorini Marie

Signatures des témoins :

Terralunga Giovanni

Baroni Giuseppe
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

300

N° 50

Regamey et Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Edouard-Louis*, agriculteur,

de Landanne, domicilié à Vers-chez-les-Blanc,

célibataire

né à Vers-chez-les-Blanc le dix décembre — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Daniel Frédéric Regamey, agriculteur,

et de Adèle née Regamey, sa femme, les deux Vers-chez-les-Blanc,

2° *Corday, Lina*, sans profession,

de Savigny, domiciliée à Vers-chez-les-Blanc,

célibataire

née à Vers-chez-les-Blanc le deux décembre — mil huit cent quatre-vingt-onze,

filles de Henri Auguste Corday, absent,

et de Lucie Fanny née Veconbarz, sa femme, Vers-chez-les-Blanc,

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Savigny, les huit & dix janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse.

Consentement de la mère de l'Épouse

& déclaration d'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

& Savigny

Communiqué : à l'état civil de Savigny

Signatures des époux :

Regamey Edouard

Lina Regamey

Signatures des témoins :

C. Savanchy Blanc

[Signature] les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Mégroz et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mégroz, Alexis-Émile, facteur aux Télégraphes,

de Penay-le-Jour domicilié à Vauxonne,

célibataire

né à Vauxonne le trois avril mil huit cent huitante-sept

fils de Alexis Mégroz, décédé,

et de Elisabeth née Vogel, sa veuve, à Chailly

2° Richard, Marie-Louise, cuisinière,

de Fozel et de Lutry domiciliée à la Rosière d'Pully

célibataire

née à Fozel le trente Décembre mil huit cent huitante-sept

filles de Louis Théophile Richard, agriculteur,

et de Elise Marie née Peyroney, sa femme, les deux à Fozel.

Les publications ont eu lieu à Vauxonne, Fozel, Pully, Penay-le-Jour, Lutry, les quinze, dix-sept & dix-neuf Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vauxonne,

Penay-le-Jour, Fozel, Lutry & Pully

Communiqué: à l'Etat civil de

Penay, Fozel, Lutry & Pully

Signatures des époux :

Alexis Mégroz
Marie-Louise Richard

Signatures des témoins :

A. Grandchamp
A. Metz } Vauxonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Jordan et Zmilacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt deux février mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Alfred Félix Louis, Employé de Banque,

de Mézières domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Yverdon le vingt un Septembre mil huit cent huitante cinq

fils de Paul Alfred Jordan, menuisier,

et de Louise née Demontin, sa femme, les deux à Lausanne,

2° Zmilacher, Ida Marguerite

de Erlen (Palais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vouzge, le vingt un Mai mil huit cent quatre vingt dix

fille de François Zmilacher, ancien cordonnier à Vouzge

et de Marie née Poché, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières & Erlen les seize & quinze

Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

actes de naissance des Epoux.

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mézières, Erlen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Erlen

& Mézières.

Alfred Jordan
Ida Zmilacher

Signatures des témoins :

Edouard Hubert
Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 20 mars 1914, déclaré définitif et exécutoire le 23 avril 1914, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 mai 1914.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54

Brélaz & Marsens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre février mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brélaz, Félix dit Antoine,**

Mécanicien

de Lutry & de Fozel (Sarance)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cussy (ville) France, le deux mai

mil huit cent huitante-quatre,

fils de Jules Brélaz, décédé,

et de Marie Barthelat, de Veve, à Lutry,

2^o **Marsens, Clara-Léa,**

Repasseuse

de Renens et de Jonstens

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Pully, le vingt janvier

mil huit cent huitante-quatre,

fille de Jules Marsens, décédé,

et de Marie Clara née Bonanz, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Fozel, Renens & Jonstens, les ~~vingt-dix et sept février mil neuf cent-dix~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Fozel, Renens, Lausanne & Jonstens.

Communiqué : à l'Etat civil de

Lutry, Fozel & Renens.

Signatures des époux :

Félix Brélaz
Léa Brélaz

Signatures des témoins :

F. Masson
M. Challet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

Merchini et Boggia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Merchini, Invenzio - Alberto - Giuseppe,

de Zeme (Pavie) Italie, domicilié à Lussanne, Symplicien, célibataire

né à Zeme le vingt-neuf août mil huit cent huitante,

fils de Giovanni Merchini,

et de Itala Mori, les deux décédés,

2° Boggia, Pauline - Catherine, sans profession,

de Curtino (Novara) Italie, domiciliée à Lussanne, célibataire

née à Lussanne le vingt-neuf Mars mil huit cent huitante,

fille de Etienne Boggia

et de Catherine Adrienne Chiocon, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Zeme - Curtino, les trente novembre 1909 et deux Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Procès de mariage

Certificats de publication de

Zeme, Curtino - Lussanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: La Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Invenzio Merchini
Pauline Merchini

Signatures des témoins :

Paolino Merchini
Ernest Boggia
Leonida Boggia
les deux de Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Lambert et Pitton
née Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lambert, Édouard,** Régisseur,

de Chamblon et de Bullet domicilié à Concise,

veuf de Elise née Watiael dès le vingt cinq avril mil neuf cent cinq

né à Chamblon le quarante octobre mil huit cent quarante neuf

fils de feu Henri Lambert

et de feu Suzanne Françoise née Belomay

2^o **Pitton, Marie-Louise née Nicolet,**

de Oppens domiciliée à Uzerdon,

veuve de félix Pitton dès le une août mil neuf cent huit

née à Vugelles le trente janvier mil huit cent cinquante un

fille de feu Benjamin Nicolas Nicolet

et de feu Suzanne Madeleine née Nicolet.

Les publications ont eu lieu à Concise, Uzerdon, Chamblon, Oppens & Bullet,
dès vingt six, vingt sept & vingt huit janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil de
Concise.

Signatures des époux :

E. Lambert,
Louise Lambert

Signatures des témoins :

E. Planz
Genoir } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Montigny d'Uz, Bullet, Uzerdon, Concise et
Uzerdon.

N° 57

Reiser et Seitzekoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à l'Eglise Russe de Genève, le 3 Mars 1910.

Aujourd'hui vingt six février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reiser, Jean-Paul, fabricant de canquettes,

de Wetzikon (Zurich) domicilié à Lausanne,

époux de Louise Julienne Carraz née le trente Janvier mil neuf cent huit

né à Widenswil le dix Octobre mil huit cent septante-dix

fils de Jean Reiser

et de Louise née Buchmann, à Widenswil,

2° Seitzekoff, Marie,

de Sammar (Ansic) domiciliée à Sammar,

célibataire

née à Sammar le vingt quatre août dix huit mil huit cent huitante-sept,

filles de Paul Seitzekoff, employé de banque,

et de Marie Seitzekoff, la femme, domiciliés à Sammar,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wetzikon & Sammar les vingt-trois & vingt-deux décembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Wetzikon

Sammar Lausanne.

Déclaration du Prêtre Russe à Genève.

Communiqué: à l'Etat civil de Wetzikon.

Signatures des époux :

Paul Reiser

Marie Reiser.

Signatures des témoins :

Amédée Aman-Gandin

J. P. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

de Rham et Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *de Rham, Charles-David*, Licencié es Lettres,

de Giez domicilié à Paris, 6^e arr^e,

célibataire

né à Montcaux et Doyes, le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-cinq

fil de David Casimir de Rham,

et de Bertha née Robert, ses deux décedés,

2^o *Herzog, Cécile-Hélène*, Professeur,

de Minster (Luxembourg) domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Uverdon, le vingt-septembre mil huit cent huitante,

fille de Michel Edouard Louis François Herzog, pasteur,

et de Marie Adèle Sophie née Steiner, ses deux à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Giez, Paris et Minster les huit, neuf, onze et vingt-un février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Giez, Minster, Paris et Luxembourg.

Communiqué : à l'Etat civil de

Gumaden et Minster.

Signatures des époux :

Charles de Rham
Cécile de Rham

Signatures des témoins :

L. Herzog } à Luxembourg
Charles de Rham

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Blonay et Buttet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blonay, Alphonse-Marie, fablicien,de Evian-les-Bains (Haute Savoie) France, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Evian-les-Bains, le neuf juin mil huit cent septante-huitfils de marc Blonay, décédé,et de Françoise Bard, la veuve, à Evian-les-Bains.**2^o Buttet, Marie-Olga,** Requiseuse,de Saint-Jean-d'Aulps (Hte Savoie) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à St-Jean-d'Aulps le vingt-neuf septembre mil huit cent huitante-troisfille de Jules Buttet, décédé,et de Marie Buisser, la veuve, à Lansanne.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Evian & St-Jean-d'Aulps, les premiers et
trois février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.acte de décès du père de l'Epouseconsentement de la mère. - Promesse demariage. - Certificats de publication de Evian,St-Jean-d'Aulps & Lansanne.Déclaration de ValiditéPermis du Départ^l de Justice & PoliceCommuniqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alphonse Blonay
Marie Blonay

Signatures des témoins :

Eugène Kamus
Eugène Blonay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Billon & Colongo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent-dix, — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Billon, François,

Célibataire

de St Bonnet de Joux (Saône & Loire) France — domicilié à Lausanne,

divorcé de Pauline Elisa Jaquet à la vingt-huit janvier mil neuf cent-dix

né à St Bonnet de Joux le vingt-sept septembre — mil huit cent cinquante-huit

fils de François Billon, décédé,

et de Jeanne Vézant, la veuve à St Bonnet de Joux.

2^o Colongo, Louisa Angèle,

Mariée

de Valle S. Nicola (Novara) Italie, — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à aux Vives (Genève) le vingt-un février — mil huit cent septante-huit

fille de Giovanni Angelo Basilio Colongo

et de Louise Augustine Vigny, la femme, domiciliés à Plainpalais (Genève)

Les publications ont eu lieu à Lausanne à St Bonnet de Joux les quatorze et quinze
décembre 1909 et à Valle S. Nicola le deux janvier mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux — acte de

mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage. — Certificats de

publication de St Bonnet de Joux, Valle S.

Nicola à Lausanne. — Déclaration de Capacité

(Validité) & Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué à la Chancellerie

Signatures des époux :

F. Billon

L. Billon

Signatures des témoins :

Maurice Corbaz

Romain Golley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

**Dufour et Fridmann née
Reymann.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufour, Henri,** _____ Sédimentaire, _____de Cartigny | Genève | _____ domicilié à Ransanne, _____

célibataire _____

né à Genève le dix-neuf décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Théodore Etienne Dufour, négociant, _____

et de Marie Gignoux, sa femme, domiciliés à Paimprais, _____

2^o **Fridmann née Reymann, Chiffre Séraphine,** _____d'origine russe _____ domiciliée à Ransanne, _____divorcée de Zoummane Guerschikow Fridmann dès le neuf/vingt-un cent mil huit
cent quatre-vingt-quinze _____

née à Tiflis le dix/dix-huit juillet _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Isaac Reymann, décédé, _____

et de Rachel née Zeitlin, sa mère, à Tiflis _____

Les publications ont eu lieu à Cartigny & Ransanne les onze & quatorze février
mil neuf cent dix _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ acte de divorce de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Cartigny _____

Ransanne _____

_____ Déclaration de capacité de Tiflis. _____

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

(3 ch.) _____

Signatures des époux :

Henri Dufour
Séraphine Dufour

Signatures des témoins :

H. E. Blanc
Chantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Joly et Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Joly, Arthur-Frédéric, — Cuisinier,

de Germigny — domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Mendon le cinq Septembre — mil huit cent huitante-un,

fils de Arthur Joly, décédé,

et de Marie Rosaline née Bross, la veuve, à Lussanme,

2^o Weibel, Verena, — Sommelière,

de Effingen (Argovie) — domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Effingen le douze juillet — mil huit cent huitante-dix

fille de Johann Jakob Weibel, agriculteur,

et de Verena née Kistler, les deux à Effingen

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Effingen & Germigny, les vingt-cinq & vingt-six Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Germigny, Effingen & Lussanme.

Communiqué : à l'Etat Civil de Germigny

à Effingen.

Signatures des époux :

Fredéric Joly
Verona Joly

Signatures des témoins :

Edouard Martin
Léon Forchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 63

Cordeta et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treiz Mars mil neuf cent. dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordeta, Eugenio-Vincenzo**, clercat,

d'origine italienne, domicilié à Rome,

célibataire,

né à Venizia-Réale (Turin) le dix neuf Octobre mil huit cent Septante-huit

fil de Savino Cordeta

et de Angelina Perrone, décès,

2° **Miéville, Lucie-Adelaïde**,

de Essert-Pittet domiciliée à Lussembourg,

célibataire

née à Froy le seize Juillet mil huit cent huitante-deux

fille de François Louis Miéville

et de Jeanne Françoise Gues né Gibaud, à Lussembourg,

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Essert-Pittet et Rome les seize, dix-sept et trente Janvier mil neuf cent. dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rome, Essert-Pittet et Lussembourg

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à l'Etat civil de Belmont

à l'Etat civil de la Chancellerie de

Signatures des époux :

Eugenio Vincenzo Cordeta

Adelaïde Cordeta

Signatures des témoins :

Armand à Nyon

Le Pittet à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Foster et Ringgenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

légitimé de Françoise Anna Ringgenberg née le 10 Septembre.

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Foster, André**, Employé de Commerce,

de Wurzburg (Bavière) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Plainpalais (Genève) le quatorze février mil huit cent septante-sept,

fils de André Foster, décédé,

et de Louise Barraud, sa veuve, à Genève,

2° **Ringgenberg, Lina**, Employée de Commerce,

de Leissigen (Suisse) Leissigen, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze,

fille de Pierre Ringgenberg, décédé,

et de Marie Céline Mayne, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wurzburg & Leissigen, les quatre & cinq novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père - Promesse de mariage - Certificats de publication de l'annuaire

Wurzburg & Leissigen - Permis de mariage

du Bezirksamt Wurzburg - Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de Leissigen &

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

André Foster

Lina Foster

Signatures des témoins :

Dimitro Popoff

Dimitre Pentcheff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional de Lausanne, le 15 Janvier 1910, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel l' _____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 15 Février 1910.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

69^{me} à l'établissement à Leissigen R. du 21.2.10.

N° 65

Bernardi et Strobl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois Mars mil neuf cent dix~~, ~~_____~~ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bernardi, Franz**, ~~_____~~ Ebéniste _____

de Colle. S. Lucia | Tyrol | Autriche, _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire _____

né à Layen | Autriche le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent huitante-trois, _____

fils de Maria Bernardi, à Flazmuss by Klausen (Tyrol) _____

et de _____

2^o **Strobl, Elisabetha**, ~~_____~~ Cuisinière _____

de Oberschönbrunn | Ober Bayern | _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire _____

née à Oberschönbrunn le premier novembre _____ mil huit cent huitante-cinq _____

fille de Kaspar Strobl, décédé, _____

et de Anna Maria née Stumpfperl, sa veuve, à Heerschenhofen | Bavière | _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Colle S. Lucia & Oberschönbrunn, les premier, trois et huit février mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Colle S. Lucia, Oberschönbrunn Lansanne. _____

_____ Déclaration de validité. _____

_____ Permis du Département de Justice & Police _____

Communiqué : à la Chancelière Ch _____

Signatures des époux :

Franz Bernardi
Elisabetha Bernardi

Signatures des témoins :

Emil Steiger } Lansanne
Famillan }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Olivet et Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois Mars mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Olivet, Jaques-Eugène**, Jardinier

de Jussy (Genève) domicilié à Lausanne

veuf de Elvise née Savoët, dèc le trois Mars mil neuf cent-neuf,

né à Nyon le sept Septembre mil huit cent soixante-huit

fil de Jaques Olivet,

et de Maria née Musard, les deux décedés,

2° **Veillard, Jeanne-Annette**, Cuisinière

de Corberier domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Corberier le quatorze avril mil huit cent soixante-quatre,

filie de Elide Julie Veillard, décedée,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jussy & Corberier, les douze & quatorze
février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Jussy

Corberier & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Genève

(B. & C.) & Aigle

Signatures des époux :

Eugène Olivet

Annette Oliver

Signatures des témoins :

Emile Läderach

Samuel Läderach
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67

Gottaux et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gottaux, Charles-Ernest**, Conducteur typographe,

de Bèvaix (neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt-cinq novembre mil huit cent huitante-huit

fils de Frédéric Charles Gottaux, tailleur, à Lausanne,

et de Cécile Olga née Suter, Aédécée,

2° **Mottaz, Marguerite-Alice**, Employée de Commerce,

de Syens & de Montpreveyres domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le sept novembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Julien Mottaz, agriculteur,

et de Adèle née Besson, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bèvaix, Syens & Montpreveyres, les dix-huit, vingt & vingt-un Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bèvaix

Syens, Montpreveyres & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bèvaix, Moudon & Montpreveyres.

Signatures des époux :

C. E. Gottaux

Marguerite ette Gottaux

Signatures des témoins :

Julien Mottaz

Samuel Lalive de

L'officier de l'état civil :



N° 68

Quidot et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Quidot, Louis-Rodolphe,** *Jardinier,* _____

de Chevroux _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Landanne le vingt-deux novembre _____ mil huit cent huitante-sept _____

fils de Rodolphe Quidort, *décédé,* _____

et de Louise Delphine née Reverdon, *sa veuve,* à Landanne, _____

2° **Bugnion, Lucile-Olympe,** *dame femme,* _____

de Belmont & Pully, _____ domiciliée à Pully, _____

célibataire _____

née à Pully le douze Janvier _____ mil huit cent huitante-cinq _____

fille de Edouard Aimé Bugnion, *décédé,* _____

et de Victorine Charlotte née Moënoz, *sa veuve,* à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chevroux, Belmont & Pully, les cinq _____ et sept février mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chevroux, Belmont, Landanne et _____

Pully _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Grandcour & Pully _____

Signatures des époux :

Louis Quidort

Lucile Quidort

Signatures des témoins :

Blanc
G. Dupont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Landanne, du 6 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1914, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Landanne, le 20 octobre 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé le 22 X. 14.

N° 69

Auderet & Vietti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mille mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Auderet, Edouard-Marius**, *ouvrier de ville*,

de Cressier / Morat (Fribourg) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Fribourg le vingt-cinq mai — mil huit cent huitante-trois, —

fils de Emile François Auderet, *décédé*, —et de Marguerite née Boret, *sa veuve*, à Lausanne, —2^o **Vietti, Maria-Giuseppina-Natale**, *Ménagère*,

d'origine italienne, — domiciliée à Roccapietra / Novare / Italie

célibataire, —

née à Roccapietra le vingt-trois décembre — mil huit cent huitante-trois, —

fille de Lorenzo Vietti, *décédé*, —et de Albina née Camaschella, *sa veuve*, à Visallo, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cressier & Roccapietra, les quatre, cinq & trente Janvier mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cressier

Lausanne & Roccapietra

Communiqué : à l'Etat civil de

Cressier & Chancellerie Ch^e

Signatures des époux :

Ed. Auderet

Maria Auderet

Signatures des témoins :

G. Dufort

P. Regamey

à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 70

Bernard & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mois mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard, Jules Louis, Industriel,

de L'Isle domicilié à Mollens,

veuf de Germaine Louise née Schneider, âgé le vingt-cinq juillet mil neuf cent dix

né à Mollens le onze août — mil huit cent Septante-cinq —

fils de Isaac Louis Bernard, industriel,

et de Elise Henriette née Bidan, sa femme, les deux à Mollens.

2° Pache, Louise,

de Feilens domiciliée à Villars s/ Yens,

célibataire,

née à Vufflens-le-Château le cinq février — mil huit cent huitante,

fille de feu Louis Henri François Pache,

et de Louise Souki, née Paquier, sa veuve, à Villars s/ Yens,

Les publications ont eu lieu à Villars s/ Yens, L'Isle, Feilens & Mollens, les dix-huit, dix-neuf & vingt Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Mollens

Signatures des époux :

Louis Bernard Louise Bernard

Signatures des témoins :

Pache Jules, à Scublens Bouras Alder, à Barmet

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de L'Isle, Oron, Mollens & Villars s/ Yens,

[Signature of the officier de l'état civil]

Recevable du 3.11.16. Par jugement du Tribunal des districts de Coarctonay, rendu en date du 6 juillet 1916, déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel l — ne pourr — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 octobre 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Pratin et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pratin, Charles,** horticulteur,

de Correvon domicilié à Yverdon,

célibataire,

né à Vallières le vingt six octobre mil huit cent huitante un

fils de Henri Pratin, décédé,

et de Sophie Henriette Guise née Besson, à Yverdon,

2^o **Jaquier, Suzanne-Aïsa,**

de Cronay et Dèmozet domiciliée à Yverdon,

célibataire

née à Dèmozet le dix huit janvier mil huit cent huitante un,

filles de François Jaquier, décédé

et de Susette Rose née Outoit, à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Correvon, Cronay, Dèmozet & Yverdon, le onze février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

Pratin Charles
Jaquier Suzanne

Signatures des témoins :

Oliver Hon
Ernest Lindrich
Les deux à Yverdon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de St Cerges, Dommeloze & Yverdon

Par jugement du Tribunal du district de Morges, rendu en date du 1^{er} mai 1930, déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l.e mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 19 juin 1930. Lausanne, le 26 juin 1930. L'officier de l'état civil:

L. Ballif

N° 72

Bertoli et Urbini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertoli, Giuseppe**, peintre décorateur,

de Novaggio (Vesuvio) domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à Novaggio le dix sept Septembre mil huit cent huitante quatre,

fils de Carlo Bertoli, tailleur,

et de Cecilia Lorenzetti, sa femme, les deux à Novaggio

2° **Urbini, Maria**, Repasseuse,

de Cesena (Forli) Italie, domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Cesena le quatorze Juin mil huit cent huitante sept

fille de feu Vincenzo Urbini,

et de Giovanna Gozzi, sa veuve, à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Novaggio & Cesena, les quinze, seize & trente Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Novaggio, Cesena & Lonsanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Cesena & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Bertoli
Marie Bertoli

Signatures des témoins :

Antonio Bertoli
Bertoli Felice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guox & C^e, rue de la Lohre, 2.

N° 73

Ferraris et Julio née Julio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Ferraris, Bartolomeo - Defendente*, mineur,

de Moncrivello [novare] Italie, domicilié à Lausanne,

veuf de Caterina Sacchia, dès le dix novembre mil neuf cent.

né à Moncrivello, le vingt-cinq mai — mil huit cent soixante-neuf

fils de Pietro Ferraris

et de Margherita Regio, les deux décédés,

2^o *Julio née Julio, Maria*,

de Bioglio [novare] Italie domiciliée à Lausanne,

veuve de Constantino Domenico Julio, dès le vingt-deux juillet mil neuf cent-trois.

née à Bioglio, le dix Janvier — mil huit cent septante-trois,

fille de Luigi Julio,

et de Rosa née Julio, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze, à Moncrivello & Bioglio, le trente Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints.

Certificats de publication de Moncrivello Bioglio & Lausanne.

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Ferraris Defendente
Ferraris Maria
Signatures des témoins :

Charles Girardet
Bertoni Binardo Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 74

Béchet et Monnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béchet, Charles-Adolphe**, négociant,

de Landanne, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le six Septembre — mil huit cent huitante-cinq,

fils de Louis-Wilhelm Béchet, négociant,

et de Louise-Charlotte née Mayet, sa femme, à Landanne,

2° **Monnet, Catherine-Suzanne dite Kitty**,

de Gancy, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le cinq Juin — mil huit cent huitante-six,

fille de Emile-Jules-François Monnet, négociant,

et de Louise-Fida née Simond, sa femme, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne et Gancy les onze et treize février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne et Gancy.

Communiqué : à l'état civil de Gancy

Signatures des époux :

Adolphe Béchet
Kitty Béchet

Signatures des témoins :

Louis Béchet
Robert Monnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Sommer & Schneider

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Sommer, Fritz, boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domicilié à Lusonne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Niederscherli (Berne) le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fils de Johannes Sommer, boulanger,

domicile des parents :

et de Margareta née Berger, la femme, les deux à Niederscherli,

Nom et profession de l'épouse :

2° Schneider, Lina, femme de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bätterkinden (Berne) domiciliée à Lusonne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Wülendorf (Berne) le dix-sept Décembre mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

fille de Gottfried Schneider, cédé

domicile des parents :

et de Marie Marie Kungeli, la veuve à Meikirch (Berne)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Sumiswald & Bätterkinden, le vingt Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sumiswald, Bätterkinden Lusonne

Communiqué: à l'Etat Civil de Sumiswald & Bätterkinden

Signatures des époux :

Fritz Sommer

Lina Sommer

Signatures des témoins :

Rosa Schneider

Henri Roulet

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 76

Gallar et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gallar, Louis-Alfred-Franci, commis à l'usine à Gaz

de Ciment-Dessus domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le quatorze Mars mil huit cent huitante-neuf,

fils de François Louis Gallar, ancien sergent de police à Lausanne,

et de Sophie née Félix, de femme, décédée,

2° Bernard, Esther-Lina,

de L'Isle domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à St Pex le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante-trois

fille de Emile François Bernard, Chef de Gare à St Pex

et de Marie Catherine née Brunstein, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six, à Ciment-Dessus et à L'Isle le onze février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Ciment-Dessus L'Isle et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ciment-Dessus et de l'Isle

Signatures des époux :

Signatures manuscrites de Louis-Alfred Gallar et Esther-Lina Bernard.

Signatures des témoins :

Signatures manuscrites des témoins : Le Galley par et Bernard.

L'officier de l'état civil :

Signature manuscrite de l'officier de l'état civil.

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 26 juillet 1920, déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 septembre 1920. L'officier de l'état civil :

Vertical stamp on the left margin.

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 77

Siegenthaler & Magnenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Robert-Pamond
Merenmet né à Lausanne le 3 Juin
1901.*

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Siegenthaler, Robert, *travailleur,*

de Trubschachen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt deux Juillet mil huit cent septante huit,

fils de Christian Siegenthaler, *décédé,*

et de Adèle née Huguenet, *sa veuve, à Lausanne.*

2^o Magnenet, Henriette-Fanny, *Couturière,*

de Vaulion domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le treize Décembre mil huit cent septante neuf

fille de Henri Magnenet

et de Maria née Zénon, *décédée.*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Trubschachen, les huit, neuf et dix février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trubschachen Vaulion.

Communiqué: à l'Etat civil de

Trubschachen à Vaulion.

Signatures des époux :

Robert Siegenthaler
Henriette Siegenthaler

Signatures des témoins :

J. Wagn.
E. Gombert } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Gehri et Lechbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gehri, Carl-Oscar, fonctionnaire c. p. f.

de Seedorf (Borne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oberlindeich (Borne) le vingt six Septembre mil huit cent huitante

fils de Carl Samuel Gehri, artiste peintre, à Münchensbuchsee

et de Elisabeth née von Biren, décédée,

2° Lechbacher, Louise-Adèle, couturière,

de Seedorf (Borne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née aux Planches (Montreux) le vingt huit avril mil huit cent huitante sept,

fille de Samuel Lechbacher, géomètre

et de Marie Louise née Böhm, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Seedorf, le dix février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Seedorf & Lausanne.

Signatures des époux :

O. Gehri
A. Gehri

Signatures des témoins :

H. Martin
A. Leuba } à Lausanne

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de Seedorf.

Imp. H. Valtolina, Juss & C., rue de la Loi, 2.

N° 79

Malaizier et Perzetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malaizier, Charles-Louis, Concierge,

de Mouchard (Jura) France, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mouchard, le vingt quatre février mil huit cent huitante quatre,

fils de Simon Malaizier, décédé,

et de Maria née Schewendinmann, à Lausanne,

2° Perzetti, Julie-Adelphine, Gécante,

de Rivoli (Vain) Italie, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St Maurice (Valais) le seize février mil huit cent septante cinq

fille de Antoine Michel Perzetti, ajusteur C. F. F. à Yverdon,

et de Marie Catherine née Gorny, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mouchard & Rivoli, les vingt deux, vingt trois Janvier & treize février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mouchard

Lausanne & Rivoli - Consentement de la mère

des Epoux & acte de décès du père

Déclaration de l'ambassade

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie & les

Signatures des époux :

C. Malaizier
Julie Perzetti

Signatures des témoins :

Auguste Schittenhelm
Jeanneaux les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre, de bourgeoisie reçue de l'Etat de Lausanne, le 13 décembre 1921, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Charles-Louis Malaizier, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Belmont M. Yverdon. Lausanne, le 13 décembre 1921. L'officier de l'état civil: [Signature]

Le 9 mars 1922 l'état civil de Belmont M. Yverdon. R. du 15. 12. 22.

N° 80

Frieden et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Frédéric Fanny
Bernard né à Lausanne le 6 mai 1908.

Par jugement rendu le 5 mai
1913 devenu définitif le 4 juin
suivant, le Tribunal Cantonal
de Neuchâtel a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux
torts des deux époux.

Le Tribunal a fixé un délai
de deux ans pour le mari et de
un an pour la femme pendant
lequel les époux ne pourront
se remarier.

Lausanne le 2 juillet 1913
L'officier de l'état-civil
H. Lühaut.

Aujourd'hui dix-sept Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frieden, Frédéric-François, Jardinier,

de Ruppoldschwil | Berne | domicilié à Lausanne,

veuf de Anne Joséphine Anthomet née Meillemet, des le vingt-cinq Septembre mil
neuf cent dix

né à Neuchâtel le trente Novembre mil huit cent Soixante-quatre,

fil de Jean Pierre Frieden

et de Elisabeth née Wittwer, les deux décédés.

2° Bernard, Adèle-Fanny, Ménagère,

de Bex domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Bex le vingt-six Janvier mil huit cent huitante-un

fille de Isaac Emmanuel Bernard, tanneur à Bex

et de Julie Adèle née Cottier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Etzelkofen & Bex, les quinze, seize &
dix-sept février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bex

Etzelkofen & Lausanne

Communiqué : à l'état civil à

Etzelkofen & Bex.

Signatures des époux :

Frieden Frédéric
Frieden Fanny

Signatures des témoins :

F. Zurbuchen
H. Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

Badel et Aviolat née

Portay
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badel, Auguste Louis,** Electricien,

de Longjumeau domicilié à Aubonne,

veuf de Marie Henriette née Bettez d'ici le huit novembre mil neuf cent-huit

né à Arzier le premier août mil huit cent cinquante-sept

fils de Marie Auguste François Badel

et de Marie Jenny Fanny née Golaz, les deux décédés.

2° **Aviolat née Portay, Sylvie,**

de Osmont Dessous domiciliée à Lussembourg

veuve de Louis Aviolat d'ici le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Féternes (St Sulpice) le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-quatre

fille de Pierre Joseph Portay

et de Françoise née Guzmel, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Lussembourg, Longjumeau & Osmont-Dessous, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Aubonne.

Signatures des époux :

A. Badel
Sylvie Aviolat

Signatures des témoins :

H. Bourgeois
E. Bourgeois

Communiqué : à l'état civil de
Longjumeau, Aubonne & Osmont-Dessous.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Reymond et Vogelweith

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Reymond, Henri-félix, — Garçon de Salle, —

de Olhon, — domicilié à Landanne, —

divorcé de Marie Céline Duthion dès le quatre février mil neuf cent-neuf, —

né à Olhon le quinze Octobre — mil huit cent soixante-six —

fils de François Félix Reymond —

et de Louise Félicie née Broyon, les deux décédés, —

2^o Vogelweith, Augusta, — Ouvrière, —

d'origine française — domiciliée au Châteauneuf (Montceau), avant

celibataire — à Lyon (France) —

née à Biesheim (Alsace) le vingt Décembre — mil huit cent septante-cinq, —

fille de Victor Vogelweith, décédé, —

et de Esthéra Sabir, sa veuve, à St Genis-Laval près Lyon, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, au Châteauneuf, à Olhon, Beauvois & Lyon les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

acte de divorce de l'Epoux —

Promesse de mariage. —

Certificats de publications de

Olhon, Beauvois, Lyon & Landanne

Communiqué : à l'état civil d'Olhon &

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Henri Reymond
Augusta Reymond

Signatures des témoins :

Pierre L. L.
Reymond. H. à Cluses.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 83

Blanc et Chambaz née Reyzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Julien Adolphe, — Employé Communal, —

de Lausanne — domicilié à Lausanne, —

veuf de Anna Fanny Louise Bolvy, dè le vingt-un février mil neuf cent-quatre

né à Lausanne le neuf Juillet — mil huit cent soixante-huit —

fil de Jules Marie Blanc, dècèdè, —

et de Marie Louise Durroz, sa veuve, à Lausanne, —

2° Chambaz née Reyzi, Louise Jenny Marie, Lingère, —

de Bremblens — domiciliée à Lausanne, —

divorcè de Henri Albert Chambaz (en 2^{de} noces) dè le treize Janvier mil neuf cent-cinq,

née à Lausanne le dix-huit Mars — mil huit cent soixante-trois, —

filie de Jacques François Adolphe Reyzi, dècèdè, —

et de Louise Jenny Jaquenoud, sa veuve, à Paris, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Bremblens, les vingt-six & vingt-sept février mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Acte de mariage de l'épouse avec

mention au divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Lausanne & Bremblens.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lausanne

Signatures des époux :

Blanc
Marie Blanel

Signatures des témoins :

L. Chambaz
M. Betton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Bovet & Decosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil-neuf-cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovet, François,** Agent de police,

de Cully, Savigny & Puidoux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quatre-vingt mil huit cent huitante-huit

fils de François Bovet, décédé,

et de Sophie Emma Baillet, d'Alouve, à Lausanne.

2° **Decosterd, Elise,** Ménagère.

de Essexes domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Denvilliers le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-onze,

fille de Charles Henri Decosterd

et de Alène Perret née Eschard, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois, à Cully, Savigny, Puidoux & Essexes le quatre Mars mil-neuf-cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.

Consentement du tuteur de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Cully, Savigny, Puidoux, Essexes &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Savigny, Essexes & Oron.

Signatures des époux :

Bovet François

Decost. Elise

Signatures des témoins :

Louis Petitjeune à Mandeure

Jul. Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 11 novembre 1891, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse est née le 31 mai 1891 et non le 31 mars 1891.

Lausanne, le 19 novembre 1891.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

suppléant

Comte de Cully, Savigny, Essexes et Oron de la Ville.

N° 85

Gueissaz & Berthod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gueissaz, Edouard-Ferdinand,** Ménistier

de Sainte Croix domicilié à Lussane,

Célibataire

né à St. Croix le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-

de Georges Ernest Gueissaz

et de Adèle Marie née Millier, décédée.

2° **Berthod, Ernestine Léa,** Centurière

de Vésiers (Valais) domiciliée à Lussane,

Célibataire

née à Saxon le vingt-sept avril mil huit cent quatre-

de Victor Berthod, Chocolatier à Oche,

et de Marie née Saviez, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Vésiers, St. Croix & Les Granges les quinze
seize & dix-sept février mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Cotes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publications de
St. Croix, Les Granges, Vésiers & Lussane

Communiqué: à l'Etat civil de St.
Croix & Vésiers.

Signatures des époux :

E. Gueissaz
Léa Berthod

Signatures des témoins :

Victor Berthod à Oche
Lucien Vincent à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Cothéary et Vintuziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cothéary, Ernest,** conducteur aux C. F. F.

de Compiègne domicilié à Ransanne,

célibataire

né à Chilon-Vignaux, le quatorze Octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Alexandre Edmond Cothéary, décédé,

et de Madelaine née Dache, ménagère à Ransanne

2° **Vintuziet, Anna-Jenny,**

de Bière domiciliée à Bière,

célibataire

née à Bière le dix huit Mars mil huit cent huitante-dix,

fille de Jules Frédéric Vintuziet, garde forestier à Bière,

et de Nancy Eugénie née Monthoux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bière, Compiègne Ransanne, les jours & quinze
février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bière,

Compiègne Ransanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Ransanne et Bière.

Signatures des époux :

Cothéary Ernest
Anna Vintuziet

Signatures des témoins :

Ransanne
Marsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Martin et Leuba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Louis-Émile,** Directeur de fabrique

de Genève, domicilié à Monthey

célibataire,

né à la Gingine le treize août — mil huit cent soixante-quatre,

fils de feu Paul Martin

et de Hélène née Ingiltz, à Lausanne,

2^o **Leuba, Jeanne-Sophie,**

de Buttet (Nanchâtel) domiciliée à Chaux-de-Fonds,

célibataire

née à Chaux-de-Fonds le vingt-six mai — mil huit cent huitante-un

filles de Georges Albert Leuba, avocat à La Chaux-de-Fonds

et de Cécile Marguerite née Perrier,

Les publications ont eu lieu à Monthey, Genève, Buttet & Chaux-de-Fonds les dix, onze & vingt-deux février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Monthey

Signatures des époux :

L. Martin

Jeanne Martin

Signatures des témoins :

S. Alliez à Chaux-de-Fonds

W. Martin à Monthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Genève (B.C.), Buttet, Monthey & Chaux-de-Fonds.

N° 88

Buscaglia et Suez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buscaglia, Amédeo Natale*, *Mémurier*

de *Castellazzo - Formida (Alessandria) Italie* — domicilié à *Annunzio*

Célibataire

né à *Castellazzo* le vingt deux décembre — mil huit cent huitante quatre

fils de *Giuseppe Andrea Buscaglia*, ancien *mémurier*,

et de *Apollonia Ricagni*, sa femme, à *Castellazzo*.

2° *Suez, Anna*, *sans profession*,

de *Oberflachs (Croatie)* — domiciliée à *Brugg (Croatie)*

Célibataire

née à *Schinzbach (Croatie)* le premier octobre — mil huit cent huitante six

fille de *Johann Suez*, agriculteur à *Brugg*

et de *Elisabeth née Bant*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Annunzio, Oberflachs, Brugg & Castellazzo*, les vingt, vingt un et trente Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Castellazzo, Oberflachs, Brugg & Annunzio

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de

Castellazzo (Chancellerie de) Oberflachs &

Brugg

Signatures des époux :

Buscaglia Amédeo

Anna Buscaglia

Signatures des témoins :

Baptiste Giugnon

Ercol Giugnon *les deux à Annunzio*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Bonnet et Petitpierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonnet, Antoine,** ———— *Menuisier - ébéniste* ————

de Sarry | Saône-Loire | France, ———— domicilié à Lussan, ————

célibataire, ————

né à Sarry le trente un Janvier ———— mil huit cent huitante un, ————

fil de Jean Marie Bonnet ————

et de Marie Augustine Bernard, les deux décédés, ————

2° **Petitpierre, Laure Ida,** ———— *Sommelière* ————

de Couvet et de Neuchâtel ———— domiciliée à Lussan, ————

Célibataire ————

née à Boveresse le sept novembre ———— mil huit cent huitante quatre, ————

filles de Paul Raymond Petitpierre, *mécanicien*, ————

et de Lise Lise Montandon, domiciliés aux Versières, Suisse, ————

Les publications ont eu lieu à Lussan, Couvet, Neuchâtel & Sarry, les dix huit & vingt novembre mil neuf cent dix, ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès au père & mère des Epoux

Promesse de mariage. — Certificat de publication de Sarry, Couvet, Neuchâtel & Lussan

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Couvet Neuchâtel & à la Chancellerie & le

Signatures des époux :

Antoine Bonnet

L. Petitpierre

Signatures des témoins :

Blanc

Ch. Vallot } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Légitimation de :
1° Petitpierre Jeanne Marie, née le 16
Juin 1906 à Berne.
2° Petitpierre Estienne Estienne, né le 26
février 1904 à Lussan.

N° 90

Filosi & Chapallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Filosi, Sylvestre - Clément,** — *Garçon de Café,* —

de *Acto Province d'Italie,* — domicilié à *Lausanne,* —

Célibataire —

né à *Genève* le *vingt deux août* — mil huit cent *huitante six* —

fils de *Tranquille Filosi, ancien négociant* —

et de *Marie Formata, sa femme, à Meyrin, Genève,* —

2° **Chapallaz, Marie Madeleine - Eléonore,** —

de *Lussy* — domiciliée à *Lausanne, Rejussense* —

Célibataire —

née à *Lausanne* le *huit juillet* — mil huit cent *quatre vingt deux* —

fille de *Charles Gabriel Chapallaz* —

et de *Martine Félicité née Aubry, à Lausanne,* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lussy & Acto, les huit & vingt février*
mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux —
Consentement des père & mère de l'Époux —
Consentement du tuteur de l'Épouse avec déclaration
de la Justice de Paix — Promesse de mariage
Certificats de publication de Acto, Lussy
Lausanne — Permis du Département de
Justice & Police. —

Communiqué : à l'Etat Civil de —
Villars & Hirs & à la Chancellerie de —

Signatures des époux :

Sylvestre Filosi
Marie Filosi

Signatures des témoins :

Ablice Filosi à Genève
Georges Dubois à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° **91**

Ufer & Duley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ufer, Eugène, typographe,
de Chierschem (Borne) domicilié à Sausanne,
Célibataire

né à Cordonay le vingt deux mars — mil huit cent huitante deux,
fils de Frédéric Ufer,
et de Leur née Piasux, les deux décédés,

2° Duley, Camille Marie Marguerite, Institutrice,
de Arbois (Jura) France domiciliée à Arbois,
Célibataire

née à Nyon le seize avril — mil huit cent huitante cinq —
fille de Léon Louis Antoine Duley, décédé,
et de Marie Berthet, actuellement Dame Batisse, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Arbois & Chierschem, les cinq & Sept
Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Consentement de la mère de l'épouse
Acte de décès du père.
Promesse de mariage.
Certificats de publications de
Chierschem, Arbois & Sausanne

Communiqué: A l'état civil de
Chierschem & à la Chancellerie C

Signatures des époux :

Eug. Ufer
Camille Ufer

Signatures des témoins :

Henri Jordan
E. Jolivet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Thöni et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~mois~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~dis~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thöni, Hermann**, Photographe,

de Brienz (Aare) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt six novembre mil huit cent huitante cinq,

fils de Félix Thöni, cordonnier,

et de Marie née Stoll, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Martin, Marie-Louise**, Demoiselle de magasin,

de Froidville domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Froidville le dix février mil huit cent huitante trois,

fille de David Louis Martin, déceci,

et de Rosine née Martin, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froidville & Brienz, les vingt quatre, vingt cinq & vingt six février mil neuf cent dis

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brienz, Froidville & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Brienz & Botsens

Signatures des époux :

H. Thöni

M. Thöni

Signatures des témoins :

A. Jancij

Dogaki William } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Bourl'homme et Giottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre Mars mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourl'homme, Isaac Henri,** — *Jurainier,* —

de *Mauraz, Chavannes-le-Veyron & Pizy* — domicilié à *Lansanne* —

célibataire —

né à *Paris le neuf avril* — mil huit cent *huitante-cinq* —

fil de *Louis Ferdinand Bourl'homme, décédé,* —

et de *Pauline Marie née Girard, la veuve, domiciliée avec St Blaise (Neuchâtel)* —

2° **Giottier, Mathilde Clara Eugénie,** —

de *Mey & de Pizy* — domiciliée à *Lansanne,* —

célibataire —

née à *Epalinges le dix-neuf août* — mil huit cent *huitante-huit* —

filie de *Jules Louis Giottier, décédé,* —

et de *Sylvie Desmets, décédée.* —

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Mey, Mauraz, Chavannes & Pizy* les *vingt deux, vingt trois, vingt quatre & vingt cinq février mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Mauraz, Chavannes-le-Veyron, Pizy, Mey

Lansanne —

Communiqué: *L'Etat civil de Pampigny*

Gomez, Gimel & Coppez. —

Signatures des époux :

Bourl'homme Henri.

Bourl'homme Eugénie

Signatures des témoins :

Ernest Vogot.

Ed. Gerbay *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

Tauxe et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tauxe, Auguste-Henri-Edouard**, voyageur de commerce

de Leyrin & Dement-Dessous, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quinze août _____ mil huit cent huitante-trois,

fils de Paul Tauxe, Comptable, à Lausanne,

et de Jeanne Marie Françoise née Meule, de femme, décédée.

2° **Roulet, Jenny-Marie-Louisa**, Couturière,

de Donatya, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt huit février _____ mil huit cent huitante-quinze,

fille de François Roulet, révéré,

et de Anna Mumenthaler, de Vevey, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donatya, Leyrin & Dement-Dessous, les vingt deux et vingt trois février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Leyrin, Dement-Dessous, Donatya et
Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Leyrin,

Dement-Dessous & Aranches.

Signatures des époux :

Auguste Tauxe
Jenny Roulet

Signatures des témoins :

A. Roulet
A. Amy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Vuille & Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vuille, Gustave Antoni, — Employé aux C. P. F.

de La Sagne | Neuchâtel | & de La Ferrière | Berne | domicilié à Lausanne, —

Célibataire

né à Colombier | Neuchâtel | le vingt-huit juillet — mil huit cent huitante-neuf —

fils de Charles Auguste Vuille, décédé, —

et de Rosine née Pochon, la veuve, à Auvonnier, —

2^o Duvoisin, Marie Louise, cuisinière, —

de Fontanazier — domiciliée à Vevey, —

Célibataire

née à Yverdon le cinq février — mil huit cent huitante-cinq —

fille de David Jules Duvoisin —

et de Marie Anne née Stahli, les deux décédés, —

Les publications ont eu lieu à Vevey, La Sagne, La Ferrière, Fontanazier, Lausanne, les deux & trois mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de

La Sagne, La Ferrière, Fontanazier, Vevey,

Lausanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Sagne, La Ferrière, Bonwillers & Vevey

Signatures des époux :

Gustave Vuille
Louise Vuille

Signatures des témoins :

Jaccard Lucien
Cherallaz Victor. Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 96

Bollo et Garella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bollo, Giacomo Giovanni*, négociant,

de Crescentino (Novare) Italie, domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Crescentino le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-

fils de Giuseppe Bollo, veuf,

et de Maria Bianca, sa veuve, à Crescentino,

2° *Garella, Vittoria Angela*, Repasseuse,

de Plainpalais (Genève) domiciliée à Lussanne,

Célibataire

née à Biella (Novare) Italie le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Antonio Garella, marchand,

et de Domenica Argentero, sa femme, les deux à Lussanne.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Plainpalais & Crescentino, les dix, sept & seize janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Crescentino, Plainpalais & Lussanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'état civil de

Genève (Plainpalais) & à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

G Bollo

V Garella

Signatures des témoins :

Antonio Garella

Louis Garella

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97

Ith & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ith, Hermann, hôtelier,

de Emmendingen | Strasbourg | domicilié à Lausanne,

divorcé de Louise Pauline Pitter dès le vingt-cinq novembre mil neuf cent neuf,

né à La Sarratz le dix décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Abraham Ith, décédé,

et de Cathérine née Eymann, de Vevey à La Sarratz,

2° Blanc, Louise-Rortense,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Nyon le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Antoine Louis Epierre Blanc, décédé,

et de Hortense née Chapel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Emmendingen les cinq & six Mars mil

neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

acte de mariage de l'Epoux avec men-

tion du divorce.

Consentement de la mère de l'Epouse

acte de décès du père. - Certificats de publication

à Emmendingen & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Emmendingen.

Signatures des époux :

Ith
Louise Ith

Signatures des témoins :

Bordag Lisave
Henri Basset

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Revisé du 2.11.21
Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 6 janvier 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 2 février
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 12 février 1921
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 98

Antoniazzi & Mazello

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Antoniazzi, Luigi Domenico-Giovanni, *technicien*

de nonio (novate) Italie, domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Nonio le dix-huit décembre mil huit cent huitante-quatre

fils de Carlo Antoniazzi, safoier,

et de Giacinta Gallarotti, sa femme, domiciliés à Lansanne.

2° Mazello, Gioia-Piareda,

de Antignano d'Arsti (Mellanaria) Italie domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Antignano le dix février mil huit cent huitante-sept,

fille de Giuseppe Mazello, agriculteur,

et de Piareda Monticone, sa femme, les deux à Antignano d'Arsti,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Nonio & Antignano d'Arsti, les vingt-sept
Janvier & dix février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nonio
Antignano d'Arsti Lansanne.

Permis du Département de Justice
à Police.

Communiqué : à l'Etat civil de
Nonio & Antignano (Chancellerie Oley)

Signatures des époux :

Antoniazzi Luigi
Gioia Antoniazzi

Signatures des témoins :

Antonio à Nonio
Nobili Carlo à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

Ferrari & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt dix Mars mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferrari, Giovanni-Recco**, *Ménager*,

de *Oleggio-Castello (Novare) Italie*, domicilié à *Lausanne*,

Célibataire

né à *Gattico (Italie) le vingt-cinq Mars* mil huit cent *Septante-six*

fil de *Giovanni Ferrari, décédé*,

et de *Giuseppa née Malgaroli, la veuve, à Oleggio-Castello*.

2° **Burnier, Marie-Louise**, *Repasseuse*,

de *St Jean d'Anselm (St Pierre)* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *St Jean d'Anselm le neuf Octobre* mil huit cent *Quatre-vingt*

filles de *Marie Burnier, veuve Buttet, domiciliée à Lausanne*.

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Jean d'Anselm & Oleggio-Castello*, les *trois, quatre & vingt février mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de

Oleggio-Castello, St Jean d'Anselm & Lausanne

Permis au Département de Justice &

Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jean Ferrari

Louise Ferrari

Signatures des témoins :

Polio Jean
Charles Viora } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Zbinden & Raucheret

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Charles-Edouard-Louis, architecte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Bâle) domicilié à Nyon,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le huit Juillet mil huit cent huitante trois,

Noms, profession et

fil de Henri Julien Zbinden, serrurier,

domicile des parents :

et de Louise Kluter, sa femme, les deux à Chézens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Raucheret, Suzanne-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pizy domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris (15^e arrt) le vingt février mil huit cent huitante quatre,

Noms, profession et

fille de Louis Henri Raucheret, docteur,

domicile des parents :

et de Jenny Louise Emma Adeline Bonard, mariée Dupuis, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le quatre à Pizy, Lausanne & Nyon le
Cinq Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Nyon

Signatures des époux :

C. Zbinden
S. Raucheret

Signatures des témoins :

J. Dupuis
M. Godel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg

Gimel & Nyon.

N° 101

Chevalaz et Wenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalaz, Fritz-Émile dit Fernand**, employé de bureau,

de Menthéod domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Aubonne le six Octobre — mil huit cent huitante,

fils de Frédéric Chevalaz, décédé,

et de Elida Benizette née Mailleraud, La Veuve, à Lausanne,

2° **Wenker, Cécile-Adèle**, Contable,

de Champagnon (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Saint-Blaise le deux Mai — mil huit cent septante-neuf,

fille de Jean Albert Wenker,

et de Marie née Schmocker, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champagnon & Menthéod, les dix & onze Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

notes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Menthéod

Champagnon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

& Gex

Signatures des époux :

F. Chevalaz

C. Wenker

Signatures des témoins :

A. B...

H. Bigler Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Gilliand et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gilliand, Alfred-Eugène**, Cafetier,

de Combrémont-le-Grand, domicilié à Luxembourg,

Célibataire,

né à Combrémont-le-Grand, le vingt-quatre Novembre mil huit cent Septante-sept,

fils de Charles Samuel Gilliand,

et de Lydie née Cazin, les deux décédés,

2^o **Novetaz, Louise**, Cuisinière,

de Cully & de Lutry, domiciliée à Luxembourg,

Célibataire

née à Nevez le vingt-trois Mars mil huit cent Septante-cinq

fille de Jean François Novetaz, décédé,

et de Jeanne Françoise née Durand, à Nevez

Les publications ont eu lieu à Lutry, Luxembourg, Cully & Combrémont-le-Grand, les deux, trois et quatre Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Combrémont

le-Grand, Cully, Lutry & Luxembourg

Communiqué : à l'Etat civil de

Combrémont-le-Grand, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Alfred Eugène Gilliand
Louise Gilliand

Signatures des témoins :

J. Lambert }
J. Lambert } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Richoz et Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richoz, Joseph-Martin,

de Vauderens | Frébourg | domicilié à Coppet — agriculteur

Célibataire

né à Blessens le dix-huit avril — mil huit cent septante-huit

fils de Nicolas-Benoit Richoz à Cozmannens,

et de Marie-Magdeleine-Marguerite née Gachet, décédée.

2° Ulrich, Marie-Amélie,

de Bouloz | Frébourg | domiciliée à Coppet

Célibataire

née à Bouloz le onze avril — mil huit cent huitante-trois

fille de Benoît Ulrich, décédé,

et de Marie-Célestine-Alphonsine née Genevraud, à Bouloz

Les publications ont eu lieu à Coppet, Vauderens & Bouloz les dix & douze Mars mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Coppet

Signatures des époux :

Joseph-Martin Richoz
Marie-Amélie Ulrich

Signatures des témoins :

Richoz Auguste à Villars-Reband
Agathe PanDat à St-Georges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Coppet,
Ulrich & Perdel.

N° 104

Davet et Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le treize Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Davet, Pierre-Antonin**, employé C. F. S.

de Vauderens | Fribourg | — domicilié à Xausanne,

Célibataire

né à Leubens | Fribourg | le cinq Mai — mil huit cent huitante-cinq

fils de Joséphine Davet,

et de

2^o **Gachet, Marie-Alexandrine**, commerçante

de Gruyères | Fribourg | — domiciliée à Xausanne,

Célibataire

née à Esments | Fribourg | le neuf Octobre — mil huit cent huitante-neuf,

fille de Jules Joseph Gachet, menuisier,

et de Claudine Alphonsine née Gavillet, la femme, les deux à Xausanne,

Les publications ont eu lieu à Xausanne, Gruyères & Vauderens, les premiers deux
Trois Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vauderens, Gruyères & Xausanne

Communiqué : à l'Etat civil de
Xausanne & Gruyères

Signatures des époux :

Davet Antonin

Davet Marie

Signatures des témoins :

Joseph Byer

Pierre Krausaz Xausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Känggi et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Känggi, Jules,**

Charpentier,

de Munningen (Soleure)

domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Dombresson le cinq juin

mil huit cent huitante-un,

fils de Mrs Känggi

et de Elisabeth née Kummer, décédée

2^o **Nicolas Rose,**

Mécanicien

de Mézières

domiciliée à Escherins (Lutry)

Célibataire

née à Mézières le vingt-cinq juin

mil huit cent huitante-neuf

fille de Louis Nicolas, agriculteur,

et de Adèle née Dubois, sa femme, les deux à Escherins (Lutry)

Les publications ont eu lieu à Landanne, Munningen, Lutry & Mézières les quinze, seize et dix sept mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Munningen, Mézières, Lutry & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Lutry

Munningen & Mézières.

Signatures des époux :

Känggi Jules
Rose Känggi

Signatures des témoins :

Emile Borgeaud
E. Lavanchy Blanc
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Clavel & Follin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Alfred,** commis postal,

de Oulens, domicilié à Lausanne,

veuf de Cécile Adèle Maurice dès le quatorze février mil neuf cent neuf,

né à Oulens le quatorze avril — mil huit cent huitante,

fils de Jean Emile Clavel, décédé,

et de Charlotte Fanny née Favre, du Veve, à Lausanne,

2° **Follin, Mathilde-Julie,** téléphoniste,

de Vallèges (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Genève le vingt-deux Janvier — mil huit cent huitante-sept

fille de Henri Samuel Follin, chocolatier à Montreux

et de Mathilde Susanne Jaquis, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallèges & Oulens, les dix, onze & douze
février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Oulens, Vallèges & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Echallens & Vallèges.

Signatures des époux :

A Clavel

M. Clavel

Signatures des témoins :

J. Gerin

J. Frazz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

187

Aujourd'hui trente-un Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hagin, Ernst Eduard, Charpentier,

de Eichtetten (Baden) domicilié à Ransonne,

célibataire,

né à Eichtetten le neuf février mil huit cent huitante-cinq,

fils de Johann Friedrich Hagin, agriculteur à Eichtetten,

et de Maria Salomea née Vollweider, décédée.

2° Coppey, Geneviève-Célestine dite Céline,

de Conthey (Valais) domiciliée à Ransonne, femme de chambre

célibataire,

née à Conthey le cinq mai mil huit cent huitante-deux

fille de Joseph Marie Coppey, décédé,

et de Marie Louise née Gabieux, sa veuve à Orillans.

Les publications ont eu lieu à Ransonne, Eichtetten & Conthey, les vingt-sept et vingt-huit Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Conthey & Ransonne,

Dit de Eichtetten avec déclaration de comparu :

Permis au Département de Jura & P^{ce}

Communiqué : à l'état civil de Conthey & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ernst Eduard Hagin

Céline Coppey

Signatures des témoins :

Joseph Fickler

Théodore Schumann
les deux à Ransonne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

Hagin et Coppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

N° 109

Morax & Vannod née
Mayer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier jour mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morax, Louis Alfred, — concierge aux E.P.F. —

de Mex domicilié à Lussemb.,

veuf de Marie née Bouilly, d's le treize juillet mil huit cent huitante-neuf,

né à Vinoy/Gilly le huit avril mil huit cent cinquante-trois,

fils de Jean Etienne François Morax

et de Jeanne Susanne née Gavillet, les deux décédés,

2° Vannod née Mayer, Marie-Anne, cuisinière,

de Omy domiciliée à Lussemb.,

divorcée de Jean Henri Vannod, d's le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze,

née à Echullens le six avril mil huit cent soixante-six

fille de François Pierre Louis Mayer

et de Marie née Maccorod, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Mex, Lussemb. et Omy les quinze & seize mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce.

acte de décès de la femme de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lussemb.,

Mex & Omy

Communiqué: à l'Etat civil de

Sullens & Lu Surzur.

Signatures des époux :

Morax

Marie Morax

Signatures des témoins:

Louis Bette

Henri Blanchet

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 110

Ménager et Chevallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Ménager, Julien**, typographe

de Banastères (Saône & Loire) France domicilié à Lusanna

célibataire

né à Banastères le quatorze novembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Charles Ménager

et de Joséphine Coméard, les deux décédés

2^o **Chevallay, Emma**, dactylographe

de St Gingolph (Valais) domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à Neuchâtel le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de François Chevallay, employé de magasin

et de Maria née Perrot, sa femme, les deux à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lusanna, St Gingolph, Neuchâtel & Banastères les
vingt-deux & vingt-cinq février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des père & mère du fiancé

Promesse de mariage - Certificats de

publication de Banastères, St Gingolph, Lusanna

& Neuchâtel.

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de St

Gingolph, Neuchâtel & Chancelerie

Signatures des époux :

Julien Ménager
Emma Ménager

Signatures des témoins :

Meyer Frédéric à Lusanna
Gustave Chevallay
à Beray (Neuchâtel)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 24 octobre 1911 déclaré définitif et exécutoire le 17 décembre 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l'_____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 décembre 1911.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Francillon & Diereux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Francillon, Jules-Constant,* _____ *Charcutier* _____

de *Saillens* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Saillens* le *treize* *juin* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fils de *Louis dit Henri Francillon, décédé,* _____

et de *Elise née Roulin, la veuve, à Saillens,* _____

2^o *Diereux, Alice Lina,* _____ *Elle de magasin,* _____

de *Paudex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne* le *cinq* *octobre* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fille de *Samuel Henri Diereux,* _____

et de *Bonnette Marie Julie née Vidmann, les deux décédés,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le cinq,* à *Saillens & Paudex* le *sept* *Mars* *mil neuf cent dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Saillens,

Paudex & Lausanne _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de Saillens*

Sully _____

Signatures des époux :

Constant Francillon _____

Alice Francillon _____

Signatures des témoins :

Reymondin Jules _____

And. Andersson _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Cousin et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent un mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cousin, François-Alfred, Employé de bureau,

de Conche & de Cocelles domicilié à Louanne,

célibataire

né à Renens le onze octobre mil huit cent huitante-sept

fils de Henri Charles Cousin, manoeuvre à Renens

et de Elise née amandine, décédée.

2° Golay, Elise-Jeanne,

de Lieu & du Chenit domiciliée à Pully

célibataire

née aux Charbonnières le onze janvier mil huit cent quinze-vingt-onze,

fille de Gaspard François Golay, marchand, à Pully

et de Ada Françoise Adeline née Meylan, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louanne au Lieu, au Buisson, au Sentier & à Conche et Pully, les onze, treize & quatorze mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Conche Cocelles, le Lieu, le Sentier, le Buisson, Pully & Louanne

Communiqué : à l'Etat civil de Conche le Lieu, le Sentier & Louanne.

Signatures des époux :

François-Alfred Cousin

Signatures des témoins :

E. Vidouy, Johannot Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 113

Barblan et Koffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mille neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Barblan, Emmanuel*, Professeur de musique,

de Remus (Givonds) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Morges le quinze novembre mil huit cent huitante deux

fils de Jacob Barblan, instituteur à Morges

et de Elida Marianne Augustine Summa, décédée,

2^o *Koffer, Gertrude*, Institutrice,

de Donatze domiciliée à Morges,

Célibataire,

née à Morges le vingt trois Mars mil huit cent huitante cinq

fille de Clément François Koffer, ancien instituteur,

et de Julie née Benay, domiciliée à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Donatze & Remus, les douze et treize Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Remus,

Donatze, Lausanne & Morges.

Communiqué : à l'Etat Civil de Remus

Yverches & Morges.

Signatures des époux :

Emmanuel Barblan
Gertrude Barblan

Signatures des témoins :

G. Barblan
Frédéric Meylan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Le Roi et Günther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 juillet 1911 déclaré définitif le 5 septembre 1911, le Tribunal civil au district de Metzges a déclaré par le divorce le mariage contracté par le mari, en vertu de l'art. 46. de la loi fédérale du 24 décembre 1874 et en vertu de l'art. 231 du Code civil français.

Annulation le 22 Sept. 1911
off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Le Roi, Ernest Louis, Professeur,

de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) France, domicilié à Lonsomme

célibataire

né à Nogent-le-Rotrou le premier juin mil huit cent septante-neuf

fils de Baptiste Jean Louis Le Roi, décédé,

et de Marguerite Sarrat, la veuve, à Paris,

2° Günther, Hélène Elizabeth,

de Leipzig (Saxe) domiciliée à Lonsomme,

célibataire,

née à Leipzig le quinze novembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Ernst Julius Günther

et de Pauline Agnès née Bucher, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsomme, Nogent-le-Rotrou et Leipzig, les vingt dix, vingt sept février et premier Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Nogent-le-Rotrou, Leipzig et Lonsomme.

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

[Signature: E. Le Roi]
[Signature: Hélène Le Roi]

Signatures des témoins :

[Signature: J. J. S...]
[Signature: J. Pamban]

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 115

Richard et Ernst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Richard, Jean-Maurice, _____

Négociant

de Lyon (Nord) _____

domicilié à Lonsomme, _____

célibataire _____

né à Lyon, le cinq avril _____

mil huit cent septante-dix _____

fils de père & mère non désignés, _____

et de _____

2^o Ernst, Maria-Edwige-Emma, _____

Professeuse de Musique

de Dresde (Saxe) _____

domiciliée à Lonsomme, _____

célibataire _____

née à Lonsomme, le onze octobre _____

mil huit cent huitante-cinq _____

fille de Jules Oscar Ernst, professeur de musique, _____

et de Sophie née Bovy, sa femme, domiciliés à Lonsomme. _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, Lonsomme & Dresde, les vingt-deux & vingt-quatre
Janvier mil neuf cent dix. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lyon, Dresde
& Lonsomme. _____

Déclaration de Validité. _____

Permis du Département de Justice & Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

M. Richard

Maria Richard.

Signatures des témoins :

M. Wisemanngel
Marcel Rich _____

L'officier de l'état civil :

N° 116

Gillieron & Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron, Albert-Eugène, Jardinier,

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Louis Gillieron, décédé,

et de Marie Louise née Jaquillard, sa veuve, à Lausanne,

2° Belet, Alice-Jeanne,

de Mont de Lausanne, domiciliée au Mont

célibataire

née à Lausanne, le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean Belet, agriculteur,

et de Louise née Regamey, sa femme, domiciliés au Mont de Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix, à Corcelles-le-Jorat & au Mont le douze mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Corcelles

le Jorat, le Mont & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Corcelles

& Remaneé.

Signatures des époux :

Albert Gillieron
Alice Gillieron

Signatures des témoins :

Adolphe Pascho
Eugène Brot. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Bovard et Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bovard, Arnold, Imprimeur,

de Cully domicilié à Louvain,

divorcé de Jeanne Monfort dès le deux décembre mil neuf cent sept.

né à Cully le seize Janvier mil huit cent septante-cinq,

fils de Daniel Auguste Louis Bovard, jardinier à Peimprelaid,

et de Marie née Porrod, décédée.

2^o Giddey, Jeanne, Instituteur,

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Louvain le dix-huit décembre mil huit cent huitante-quatre,

fille de Jules Henri Giddey, menuisier,

et de Marie Louise née Bovard, les deux à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Cully, Grandvaux, Lutry & Louvain le six février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux

cote de mariage des Epoux avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Grandvaux, Lutry & Louvain

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

Lutry

Signatures des époux :

Arnold Bovard
Jeanne Bovard

Signatures des témoins :

Giddey Henri
Giddey Théodore } à Louvain

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 118

Chamot & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Dixième mille neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chamot, Alphonse Marie**, Employé de bureau,

de Luchaux domicilié à Lussanme,

célibataire,

né à Luchaux, le dix Janvier mil huit cent huitante,

fils de Jean Louis Chamot, conducteur postal,

et de Louise Marie Basset, sa femme, les deux à Lussanme

2° **Chevalley, Jeanne-Joséphine**, institutrice,

de Puidoux domiciliée à Lussanme,

Célibataire,

née à Lully le dix huit août mil huit cent huitante un,

fille de Jean François Louis Chevalley, décédé,

et de Charlotte Louise Paschoud, sa veuve, à Lully.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Luchaux & Puidoux, vingt dix, vingt huit février et premier mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Luchaux, Puidoux & Lussanme.

Communiqué : à l'Etat Civil de Cessenay & Chexbres.

Signatures des époux :

M. Chamot
Jeanne Chevalley

Signatures des témoins :

Lion Dussy à Puidoux
Albert Guyon à Lussanme

L'officier de l'état civil

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 119

Novetaz & Bertschli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Cécile Marie
Cécile Bertschli née le 5 Janvier
1909 à Lyon, 2^e arr.*

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Novetaz, Jaques Louis, Employé de bureau, _____

de Cully & Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le quatorze mars _____ mil huit cent septante-six, _____

fils de Louis François Novetaz, _____

et de Reine Léger née Seguin, décédée _____

2^o Bertschli, Anne Marie, _____ Professeur de musique, _____

de Fribourg _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Palézieux le cinq mars _____ mil huit cent dix-sept _____

fille de Louis Bertschli _____

et de Catherine née Cuvier, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Fribourg, les dix & douze

mars mil neuf cent dix, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Cully,

Lutry, Fribourg & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry & Fribourg. _____

Signatures des époux :

Jaques Novetaz
Anne Bertschli

Signatures des témoins :

Alf. Bertschli
Martine [Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Pasche & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2
131
Aujourd'hui sept avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Alois,* *Charron,*
de *Ferlens* domicilié à *Lausanne, La Sallaz*
célibataire,

né à *Ferlens, le vingt-trois avril* mil huit cent *huitante-quatre,*
fils de *Eugène Louis Pasche, agriculteur,*
et de *Jeanette Bittel née Manzy, domiciliés à Ferlens.*

2° *Regamey, Aline Roda,*
de *Lausanne* domiciliée à *Vevey chez les Blancs,*
célibataire,

née à *Vevey chez les Blancs, le quatorze avril* mil huit cent *huitante-trois,*
fille de *David Regamey, agriculteur,*
et de *Marie née Pasche, domiciliés à Vevey chez les Blancs.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Ferlens, les quinze & seize mars mil*
neuf cent dix.

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du *28 juin 1923,* déclaré
définitif et exécutoire le *30 juillet*
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à *deux ans,* le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

R. 10014. 1. 23.

Lausanne, le *16 août 1923*

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Ferlens et Lausanne.

Communiqué : *à l'Etat Civil d'Vevey.*

Signatures des époux :

Alois Pasche
Aline Pasche

Signatures des témoins :

Georges Priegley
Gandry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gœss & Co, rue de la Louve, 2.

N° 121

Cattaneo & Mino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cattaneo, Antonio**, Entrepreneur,

de Ameno (Novate) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Ameno le vingt-trois Septembre mil huit cent huitante,

fils de Battista Cattaneo, décédé,

et de Camilla née Gioia, sa veuve, à Ameno.

2° **Mino, Mariette**,

de Commandona (Novate) Italie, domiciliée à Genève,

célibataire

née à Arconiaz (Haute Savoie) le vingt quatre août mil huit cent huitante-trois,

fille de Pierre Mino prêtre

et de Maria née Basso, sa femme, à Megroz (Hte Savoie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Ameno & Commandona, les vingt-deux, vingt-trois février & dix Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ameno, Commandona Genève Lausanne.

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat civil de Genève

à la Chancellerie C^{ce}

Signatures des époux :

Cattaneo Antonio

Mariette Cattaneo

Signatures des témoins :

Dupuis Bernard

Imperali Angelo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Nicolier & Barth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept ~~avril~~ mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolier, Auguste,** agriculteur,

de Olorges, domicilié à Aigle,

veuf de Anna née Vincent, dès le sept octobre mil neuf cent quatre,

né à Olorges le treize décembre mil huit cent septante-huit,

fils de Auguste Benjamin Nicolier

et de Louise née Gosset, les deux décédés,

2^o **Barth, Emilie-Marguerite,** Cuisinière,

de Ehningen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Ehningen le vingt-quatre avril mil huit cent huitante-quatre,

fille de Jean Barth, décédé,

et de Frédérique Charlotte née Kohler, domiciliée à Ehningen

Les publications ont eu lieu à Aigle, Lausanne, Olorges et Ehningen, les huit et neuf Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Aigle

Signatures des époux :

Nicolier Auguste
Emilie Nicolier

Signatures des témoins :

Constant Juvod
Paul Nollin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil d'Aigle
avancées et à la Chancellerie etc

N° 123

Chatelain et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelain, Louis-Albert,** *Laitier,*

de Tramelan - assus (Dome) domicilié à Lusonne,

célibataire

né à Biemme le vingt six octobre mil huit cent quatre-vingt

fil de William Oscar Chatelain

et de Anna Elisabeth née Thierstein, les deux décédés.

2° **Barbey, Elise-Julie,** *Cuisinière,*

de Féchy & Bougy-Villars, domiciliée à Lusonne,

célibataire,

née à Bougy le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

filles de Jules Alfred François Barbey, agriculteur,

et de Georgette Julia Benoicette née Fuchs, les deux à Premsy.

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Tramelan, Féchy & Bougy-Villars, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Tramelan, Féchy, Bougy, Lusonne

Communiqué: à l'Etat Civil de Tramelan & Lusonne.

Signatures des époux :

Albert Chatelain

Elise Chatelain

Signatures des témoins :

Edmond Savary

Guillaume Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Birnstiel & Butter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mois dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Birnstiel, Emil-Julius-Otto**, Bijoutier,

de Friedenwalde a/s (Potsdam) Prusse, domicilié à Saunders,

célibataire,

né à Cincinnati (Amérique), le dix sept Septembre mil huit cent septante-deux,

fils de Karl Daniel Friedrich Birnstiel

et de Amilie née Jungnickel, sa femme, décédée

2° **Butter, Virginie**, Demoiselle de magasin

de Felers domiciliée à Saunders,

célibataire

née à Felers le douze avril mil huit cent huitante-deux,

fille de Jean Louis Butter

et de Marie née Pasche, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Saunders, Felers & Friedenwalde, les vingt-quatre,
vingt-cinq février et sept mois dix mil huit cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Saunders

Felers & Friedenwalde

Déclaration de capacité

Permis au Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'état civil de Oron

à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Emil Birnstiel

Virginie Birnstiel

Signatures des témoins :

Heidblum

J. Jumbum } les deux
Saunders

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Allaz et Crozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allaz, Jules César, Cocher,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Laudanne,

célibataire,

né à Prez-vaux-Neirax le dix-neuf Juillet mil huit cent huitante-cinq

fil de Romaine Allaz, agriculteur à Villars-le-Terroir,

et de feue Cécile Marie née Pittet,

2° Crozet, Elise Emma, Cuisinière,

de Bex & d'Ollon domiciliée à Bex,

Célibataire,

née à Bex le cinq Octobre mil huit cent septante-cinq,

fille de Samuel Crozet, agriculteur à Bex,

et de Marie Louise née Richard, La femme

Les publications ont eu lieu à Bex, Hémor, Ollon, Villars-le-Terroir, Laudanne,
les dix-neuf, vingt, vingt-un & vingt-deux Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de Villars-le-

Terroir, Bex, Ollon, Laudanne,

Hémor

Communiqué: à l'état civil de Hémor,

Bex & Ollon.

Signatures des époux :

Allaz Jules
Emma Allaz

Signatures des témoins :

Louise Buttet Pollien
Auguste Allaz à Bex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 126

de Malherbe et Mellor

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui entre vingt mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1^o de Malherbe, François-René, officier de marine,
d'origine française, domicilié à Brest (Finistère) France,
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint-Quentin (Aisne) le vingt deux août — mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Alexandre Arthur de Malherbe, ^{décédé}

domicile des parents :

et de Marie Françoise Berge, veuve Médard, à Landerneau,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Mellor, Germaine,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine anglaise domiciliée à Landerneau,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Little Bolton (Lancaster) Angleterre, le trente un août mil huit cent quatre vingt quatre,

Noms, profession et

fille de Edward August Mellor

domicile des parents :

et de Germaine Agatheine Lebeu, domiciliée à Landerneau.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landerneau & à Saint-Quentin, les dix neuf et vingt cinq
février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. — Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Brest et Landerneau. — Dispense des publications en Angleterre. — Déclaration de validité de l'ambassade de France. — Permis du Département de Justice & Police. — Communiqué : à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

F. de Malherbe
Germaine de Malherbe

Signatures des témoins :

J. de Fay *Berge*
Saint-Quentin *Landerneau*
Paris *Brest*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Dizerens & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizerens, Charles,** Secrétaire au Dép. de l'Instruc. publ.

de Savigny domicilié à Lussonne,

célibataire,

né à Savigny le vingt juillet mil huit cent huitante-trois,

fils de Henri Olivier Dizerens, agriculteur,

et de Rosette née Rouge, sa femme, domiciliés à Savigny

2° **Chevalley, Herta Euphrasie Julie,**

de Champtraux - Combremont-le-Petit domiciliée aux Monts de Pully

célibataire

née aux Monts de Pully le vingt six juillet mil huit cent huitante-six

filles de Henri Jules Chevalley, agriculteur,

et de Emma née Savinthy, sa femme, domiciliés aux Monts de Pully

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Savigny, Champtraux, Combremont-le-Petit & Pully, les vingt six, vingt huit et vingt neuf Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussonne Savigny, Champtraux, Combremont-le-Petit & Pully.

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny, Combremont & Pully

Signatures des époux :

Ch. Dizerens.

Herta Dizerens

Signatures des témoins :

M. V. Manod à Lussonne

J. Chesquis à Lussonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 128

Cosandey et Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cosandey, Gustave-Adolphe, *Secrétaire au Département militaire*

de Murmann domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverdon le dix octobre mil huit cent huitante-trois

fils de Pierre Sempy Cosandey, décédé

et de Maria Louise née Grandjean, sa veuve, à Lausanne

2^o Nicole, Louisa-Françoise

de Lieu domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Emile Pierre Nicole, ancien négociant

et de Louise née Guis, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lieu & Murmann, les dix & onze Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Murmann
Lieu Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Gungy
à son lieu

Signatures des époux :

Gustave Cosandey
Louisa Cosandey

Signatures des témoins :

A. Rampon à Yverdon
Ch. Nicole à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 8.1.26.
Par jugement du Tribunal de disbruch de Lausanne, rendu en date du 2 octobre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'ex-mari ne peut contracter un nouveau mariage (de le 11 décembre 1925).
Lausanne, le 30 décembre 1925.
L'officier de l'état civil:
H. Schaub
[Signature]

N° 129

Green et Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Green, John-Bartham, fabricant,

d'origine anglaise domicilié à Maidstone (Comté de Kent) Angleterre

célibataire

né à Maidstone le premier février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Herbert Green, fabricant,

et de Gertrude née Méville, à Maidstone,

2° Paillard, Emilie-Eulise,

de Sainte-Croix domiciliée à Yverdon,

célibataire

née à Yverdon le deux mai mil huit cent quatre-vingt-six

filles de Emilie Paillard, administrateur,

et de Marie Laurence Auguste née Gamajun, à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix - Les Granges à Yverdon, les vingt-cinq et vingt-six février, mil neuf cent dix, avec dispense des publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de Yverdon.

Signatures des époux :

John Bartham Green, Emilie Green

Signatures des témoins :

Herbert Green à Maidstone, E. Paillard à Yverdon, M. J. ... L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de St-Croix

Yverdon.

N° 130

Vitet & Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~dix~~ ~~_____~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~_____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vitet, Charles-Emile-Constant, imprimeur,

de Villars-Vireclin _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-neuf février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Désirée Charles Vitet, imprimeur _____

et de Clara Louise Fanny Henriette née Genton, de femme, les deux à Lausanne _____

2° Christin, Jeanne-Louise-Marguerite, _____

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Pully _____

célibataire _____

née à Lausanne le vingt-cinq avril _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Louis Jean Baptiste Christin, décédé, _____

et de Emilie née Mantoux, de veuve, à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix-les-Genèves, Villars-Vireclin, Lausanne & Pully, les quatre et cinq mars mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villars-Vireclin, Ste Croix-les-Genèves, Pully & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de Pully Ste Croix & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Vitet

Jane Vitet

Signatures des témoins :

Miloud
Heurijomond

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Corboz et Derzauges

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corboz, Ernest-Félicien**, employé de Commerce,

de Aelens domicilié à Louvain,

célibataire

né à Aelens le vingt-cinq Septembre mil huit cent huitante-trois,

fils de Henri Frédéric Corboz

et de Jenny née Borbezat, les deux décédés,

2° **Derzauges, Emma**, cuisinière,

de Naz domiciliée à Louvain,

célibataire

née à Sugny le treize juillet mil huit cent huitante,

filles de Jacques et Emma Derzauges, décédés,

et de Core née Augustinet, à Louvain,

Les publications ont eu lieu à Louvain, Aelens et Naz, les cinq, six et sept Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de

Aelens, Naz Louvain.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Colombier & de Fey

Signatures des époux :

Ernest Corboz

Emma Corboz

Signatures des témoins :

J. Gauthier
J. Lambert } à Louvain

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
muni.

N° 132

Pochon & Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pochon, Ferdinand**, Pharmacien,

de Chêne et Paquier domicilié à Lussanne,

Célibataire

né à Lussanne le seize janvier — mil huit cent huitante-trois,

fil de Constant Pochon, ingénieur, à Lussanne

et de Amanda Lydia née Sterzing, décédée.

2° **Clément, Marie-Emma**,

de Granges près Puygrosse domiciliée à Lussanne,

Célibataire

née à Orbe le douze avril — mil huit cent quatorze-vingt-onze,

filles de Eugène Clément, décédé

et de Emma Caroline née Hermann, veuve à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Granges et Chêne et Paquier les vingt-neuf, trente-un mars et premier avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès du père de l'épouse et consente-

ment de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publications de Chêne et Paquier, Granges et Lussanne

Communiqué : à l'état civil de

Donnelaye et Granges

Signatures des époux :

Ferdinand Pochon
Marie Pochon

Signatures des témoins :

F. Pochon
M. Clément

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la plume, 2.

N° 133

Schluchter et Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schluchter, Albert-Ernest**, agriculteur,

de Reichenbach (Bern) domicilié à Landoine,

célibataire

né à Cressier le quinze février mil huit cent huitante-trois,

fils de Adolphe Schluchter, agriculteur,

et de Charlotte née Dement la femme, les deux à Landoine,

2^o **Nicolier, Marie-Julia**, cuisinière,

de Doment-Dessus, domiciliée à Landoine,

célibataire

née à Doment-Dessus le sept mars mil huit cent huitante-huit

fille de François Auguste Nicolier, agriculteur,

et de Julie Elisabeth née Zymal, la femme, les deux à Doment-Dessus,

Les publications ont eu lieu à Landoine, Reichenbach & Doment-Dessus, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Reichenbach, Doment-Dessus & Landoine

Communiqué: à l'Etat civil de Reichenbach & Doment-Dessus.

Signatures des époux :

Ernest Schluchter

Julia Schluchter

Signatures des témoins :

Edouard Schluchter

A. Bussat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134

Marcheret et Brouny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marcheret, Louis-Joseph, Charpentier,

de Ancyres St Laurent | Fribourg | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Eignières le vingt-neuf juillet — mil huit cent huitante-neuf

fils de Joseph Théophile Marcheret, décédé,

et de Caroline née Avonds, de Vaux, à Lausanne,

2° Brouny, Mathie Augusta, Repasseuse

de Bottens, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née au Châtelain (montrens) le vingt-huit juillet — mil huit cent huitante-huit,

fille de Auguste Emile Brouny, gypcier-peintre,

et de Marie Emilie Melanie née Clerret, de femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ancyres St Laurent & Bottens, les treize et quatorze Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Ancyres

St Laurent, Bottens & Lausanne

Signatures des époux :

Louis Marcheret

Mathie Brouny

Signatures des témoins :

Henri Blanc

Auguste Brouny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Estavayer le Gibloux & Poliez-le-Grand.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 8 janvier 1920, déclaré définitif et exécutoire le 19 mars 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 mars 1920.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Grosse & Co, rue de la Louve, 2.

N° 135

Davel et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Davel, Isaac-Michel-Jéréol, Cuisinier,

de Lutry & de Cully domicilié à Valmont Les Ranches Montaux

célibataire,

né à Renens, le seize octobre — mil huit cent huitante-quatre,

fils de Ferdinand Charles Louis Davel, Directeur de travaux à Aigle,

et de Louise Caroline née Ruchonnet.

2° Favre, Emma-Georgine, Demoiselle de magasin,

de Cheiry, Fibonay & Bostigny St-Barthélemy domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Fibonay le vingt-trois février — mil huit cent huitante-trois,

filles de Philippe Hubert Favre, absent,

et de Marie Claudine Olivier, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Cheiry, Les Ranches Landanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Montaux

Signatures des époux :

Jéréol Davel
Emma Davel

Signatures des témoins :

Bernard Davel
Favre Léon à Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Cully, Montaux, Surpierre & Echallens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Chuzel & Ponci
-marmot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chuzel-Marmot, Joseph**, *Contre-maître tailleur*,

de La Côte St André (Savoie) France, domicilié à Rolle,

veuf de Louise Baravier née le cinq mars mil neuf cent deux.

né à La Côte St André, le vingt deux novembre mil huit cent septante,

fil de Jean Pierre Chuzel-Marmot, *décédé*,

et de Adèle Blanchard, domiciliée à Mottier (Savoie)

2° **Ponci, Victorine Marie**, *Modiste*,

de Bidoyno (Savoie) domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne le trois juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis Ponci, *généraliste*,

et de Louise Pauline née Humbert-Droz, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Rolle, Landanne, Bidoyno & La Côte St André, les vingt-deux, vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil de Rolle.

Signatures des époux :

Chuzel Joseph
Chuzel Victorine

Signatures des témoins :

Paul Goley
Alfred Delessert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Rolle, Bidoyno & Charnallerie Cantonale

N° 137

Jaunin & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaunin, Auguste Jacques**, agriculteur,

de Fey domicilié à Fey

célibataire

né à Sully le quatre juin mil huit cent huitante-huit

fils de Alfred Jaunin, agriculteur à Fey

et de Rosine née Gonet, décédée.

2^o **Dutoit, Méry Emma**, ménagère

de Bercher et de Mondon domiciliée à Bercher,

célibataire

née à Bercher le vingt-deux novembre mil huit cent huitante-huit,

filles de Emile Dutoit, décédé,

et de Anna née Coll, décédée.

Les publications ont eu lieu à Fey, Mondon et Bercher, les trente et trente-un
mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Fey

Signatures des époux :

Auguste Jaunin
Méry Jaunin

Signatures des témoins :

Henri Blau
Alphonse J. L...

Communiqué : à l'Etat civil de Fey

St Etienne & Mondon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Piquet et Capt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piquet, Jean-Théodore*, horloger,

de *Cherit* domicilié au *Brassus*,

veuf de *Rosie* née *Niederhauser*, âgé le quatorze août mil neuf cent quatre,

né au *Brassus*, le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-sept,

fils de *John Théophile Piquet*, décédé,

et de *Pauline Anna* née *Meylan*, décédée.

2° *Capt, Léonie-Caroline*

de *Cherit* domiciliée à *Cherit*,

célibataire,

née au *Sentier* le neuf avril mil huit cent huitante-trois

fille de *John Louis Capt*, décédé,

et de *Tertin Ottilia* née *Leiner*, à *Lundanne*.

Les publications ont eu lieu au *Brassus* le *Sentier* *Lundanne*, le vingt-huit
mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil au
Brassus

Signatures des époux :

Jean Th. Piquet
Léonie Piquet

Signatures des témoins :

Piquet
Mart

Communiqué : à l'Etat civil au *Sentier*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Desarzens et Solberger
née Wagnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mil neuf cent dix _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desarzens, Jules,** _____

de **Suzens** _____ domicilié à **Laudanne,** _____

veuf de **Konstanse Cothéry** dès le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

né à **Suzens** le premier novembre _____ mil huit cent cinquante _____

fils de **François Louis Desarzens** _____

et de **Jeanne Marie** née **Carin**, les deux **décédés**, _____

2° **Solberger née Wagnon, Julie-Marianne,** _____

de **Willedingen (Borne)** _____ domiciliée à **Laudanne,** _____

veuve de **Jean Jacob Solberger** dès le quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

née au **Beaufort** le sept avril _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de **Jules Charles Wagnon**, **décédé**, _____

et de **Alina Marie** née **Meylan**, **de Veure**, au **Beaufort**, _____

Les publications ont eu lieu à **Laudanne, Suzens & Willedingen** les vingt-quatre et vingt-dix mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de **Suzens** _____

_____ **Willedingen & Laudanne** _____

Communiqué: à l'état civil de _____

_____ **Suzens & Willedingen** _____

Signatures des époux :

Jules Desarzens
Julie Desarzens

Signatures des témoins :

Jule Berard
Alexis Fiaux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 140

Jennard et Janni
née Vuillomenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six-vingt avril mil neuf cent dix* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jennard, Alfred,* — *Conducteur typographe* —

de *Cugy & de Boulers* — domicilié à *Landanne,* —

Célibataire —

né à *Monthéron d'Landanne* le *cinq Juin* — *mil huit cent huitante-trois,* —

fil de *Gustave François Hennard, Concierge,* —

et de *Elise née Chatelan, sa femme, domiciliée à Landanne,* —

2° *Janni née Vuillomenet, Fanny,* *horlogère,* —

de *Leuzingen | Berne |* — domiciliée à *Landanne,* —

divorcée de Léon Albert Janni, dès le onze mars mil neuf cent neuf. —

née à *Landéron* le *cinq juillet* — *mil huit cent huitante,* —

filles de *Anna Fritz Vuillomenet* —

et de *Marie née Chullimied, les deux décédés,* —

Les publications ont eu lieu à *Landanne le vingt dix, à Cugy, Boulers, Leuzingen*
Landanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Cugy,

Boulers Leuzingen Landanne —

Communiqué : *à l'état civil de Poliez -*

le Grana, St Pierre & Leuzingen. —

Signatures des époux :

Alfred Hennard
Fanny Janni

Signatures des témoins :

Léon Bonnet Simon
J. Wolf les deux à *Landanne*

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scrip.

Imp. H. Vuillomenet, Gues & Co, rue de la Justice, 2.

N° 141

Braun et Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Braun, Charles-Edouard, architecte,

de Oibe, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne, le trois octobre mil huit cent huitante-un,

fils de Edouard Braun, coiffeur,

et de Marie Louise née Cardinaux, sa femme, à Lausanne.

2° Ponnaz, Louise-Béatrice-Janny,

de Lutry à Cully, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quinze Mars mil huit cent huitante-trois,

fille de Samuel François Ponnaz, décédé,

et de Julie Frida née Grandjean, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Oibe, Lutry, Cully à Lausanne, les dix-huit & dix-neuf Mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Oibe, Lutry, Cully à Lausanne.

Signatures des époux :

Ch. Braun

Louise Braun

Signatures des témoins :

J. Cardinaux, M. Ponnaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 22 février 1926, déclaré définitif et exécutoire le 22 mars 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 22 mars 1926. Lausanne, le 12 avril 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'état civil d'Oibe,

Lutry à Cully.

N° 142

Bichsel et Riez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bichsel, Frédéric-Arnold, — Conducteur C. f. f. —

de Sumiswald | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Orgez le vingt-un juin mil huit cent huitante-trois,

fils de Arnold Frédéric Bichsel, décédé,

et de Barbara Verina née Wernli, sa veuve, au Mont.

2° Riez, Jeanne-Marguerite,

de Staffelbach | Argovie | domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Nanchâtel le vingt-huit avril mil huit cent huitante-neuf

fille de Adolphe Riez, chef de train

et de Cécile née Kummer, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Staffelbach & Lausanne, les quinze & seize mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sumiswald, Staffelbach & Lausanne.

Signatures des époux :

F. Bichsel

J. Riez

Signatures des témoins :

Riez Adolphe à Lausanne

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat civil de Sumiswald & Staffelbach.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 14 juin 1910, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1910, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 octobre 1910. L'officier de l'état civil : [Signature]

N° 143

Lüthy & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six - neuf avril mil neuf cent - dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüthy, Jean, ———— docteur, ————

de Chisnachern (Berne) ———— domicilié à Landoire, ————

célibataire, ————

né à Noisement (Berne) le deux novembre ———— mil huit cent huitante - cinq, ————

fils de Gottfried Lüthy, employé à l'usine à Gaz, à Chaux - de - fonds, ————

et de Rosine née Michel, décédée, ————

2° Dubois, Marguerite, ———— Infirmière, ————

de Leke (Neuchâtel) ———— domiciliée à Pully (Cant. Vaud) ————

célibataire ————

née à Chaux de fonds le trois août ———— mil huit cent huitante - six ————

fille de Edouard Dubois, docteur à La Chaux - de - fonds ————

et de Anna Caroline née Guignier, décédée, ————

Les publications ont eu lieu à Landoire, Chisnachern, Le Leke & Pully, les douze, quatorze & quinze mars mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux ————

Procès de mariage ————

Certificats de publication de

Chisnachern, Le Leke, Pully & Landoire

Communiqué : à l'Etat civil de

Chisnachern, Le Leke & Landoire.

Signatures des époux :

Jean Lüthy

Marg. Dubois

Signatures des témoins :

H. B. Klaus

D. Boissonnet } à Landoire

L'officier de l'état civil :



N° 143

Lüthy & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six - neuf avril mil neuf cent - dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüthy, Jean, ———— docteur, ————

de Chisnachern (Berne) ———— domicilié à Landenne, ————

célibataire, ————

né à Noisement (Berne) le deux novembre ———— mil huit cent huitante - cinq, ————

fils de Gottfried Lüthy, employé à l'usine à Gaz, à Chaux - de - fonds, ————

et de Rosine née Michel, décédée, ————

2° Dubois; Marguerite, ———— Infirmière, ————

de Leke (Neuchâtel) ———— domiciliée à Pully (Cant.) ————

célibataire ————

née à Chaux de fonds le trois août ———— mil huit cent huitante - six ————

fille de Edouard Dubois, docteur à La Chaux - de - fonds ————

et de Anna Caroline née Bugnion, décédée, ————

Les publications ont eu lieu à Landenne, Chisnachern, Le Leke & Pully, les douze, quatorze & quinze mars mil neuf cent - dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux ————

Procès de mariage ————

Certificats de publication de

Chisnachern, Le Leke, Pully & Landenne ————

—————

—————

—————

Communiqué: à l'Etat civil de

Chisnachern, Le Leke & Romanel. ————

—————

Signatures des époux :

Jean Lüthy

Marg: Lüthy

Signatures des témoins :

H. B. Klaus

D. Boissonnet } à Landenne

L'officier de l'état civil :



Epoux

Epoused

Adler	Isaac	183
Aeschlimann	Julio	288
Affolter	Albert-Gottlieb	184
Allaz	Julio-Cesar	384
Amazon	Auguste-Henri	153
Amandruz	Henri	245
Antoniazzi	Luigi-Domenico-Giuseppe	355
Arnold	Marc	31
Audemard	Ernest-Auguste	107
	Charles-Albert	230
Anderdet	Edouard-Marius	326
Antenrieth	Friedrich	188
Averbouch	Litwin-Leon	32

Aeberhard	Maria	234
Aeschbacher	Louise-Adèle	335
Albadini	Angela	262
Albielz	Maria	266
Allemoz	Julie-Marie-Silvie	195
Ammeter	Marie-Martha	188
Amman	Arme-Marie-Clemente	268
Antonoli	mie Polatta, Rosa	14
Argamakoff	Maria	277
Aviolat	mie Portay, Sylvie	338
Avoeat	Selina	251
Alhanassiadès	Rose dite Euphrosine	242
Aviolat	Teda-Lea	123

Ce volume se termine par le n° 143
des inscriptions de l'année 1910. La suite
se trouve dans le volume 34 commençant
par le n° 144. Ce que nous certifions
Lausanne, le 19 avril 1910
L'Officier de l'Etat Civil

Un double a été remis à l'Autorité
Cantonale en exécution de l'Article 2
de la loi

Lausanne, le 19 avril 1910
L'Officier de l'Etat Civil

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eoux .

	Badel	Auguste Louis	331	Bonnard	René-Jean	112
	Bally	Louis-Alfred	93	Bonnet	Robert-Jules	252
	Barbey	Arthur-Eugène	121	_____	Antoine	346
	Barblan	Emmanuel	370	Bonzon	Albert	30
	Batard	Henri Louis	109	Borignana	Constant-Paul-Dominique	271
	Bastard	Marc-Louis	244	Borle	Walthor-Euile	106
	Baumler	Louis	10	Borloz	Alois	197
	Beausire	Jules-Felix	168	Bornand	Edouard-Euile	3
	Bécheret	Charles-Adolphe	331	_____	Albert-Henri	99
	Benucci	Camillo	262	Borzetti	Giuseppe-Frederico	273
	Berchten	Jules	139	Boschetti	Giuseppe-Battista	61
	_____	Auguste-Victor	205	Botta	Massimo-Giuseppe	259
	Berg	Frédéric-Pierre-Alexandre	187	Botteron	Jean-Léon-Arthur	57
	Bergier	Jean-Charles-Louis	58	Boul'honne	Henri-Isaac	350
	Bernard	Jules-Louis	327	Bourqui	Joseph	80
	Bernardi	Franz	322	Bovard	Jules	44
	Berner	Adolphe	133	_____	Arnold	374
	Bernstiel	Euile-Julius-Otto	381	Bovay	Maurice	90
	Bertoli	Giuseppe	329	Bovel	François	341
	Bessire	Leon-Emmanuel	21	Bovey	André-Marius	52
	Besville	Camille-Marcel	302	Boymond	César-Ferdinand-Auguste	56
	Betrix	Fritz-Albert	59	Braun	Charles-Edouard	398
	Bichsel	Frédéric-Arnold	399	Brélaz	Louis-Oscar-Samuel	1
	Bigler	Hans	78	_____	Felix dit Antoine	311
	Bignasci	Pietro-Domenico	282	Brugger	Maurice-Euile	143
	Biette	Pierre-Philippe	171	Brunner	Auguste-Charles	53
	Biedermann	Euile	229	_____	Joann	289
	Billon	François	317	Bucher	Charles-Athanas	23
	Bisordi	Giuseppe-Luigi	18	Buchs	Samuel-Jules-Louis	264
	Bitterli	Paul	124	Burger	François-Louis	293
	Blanc	François-Isaac	19	Buret	Louis-Eugène	96
	_____	Alfred-Jules-Euile	41	Burnand	Ernest	140
	_____	Julien-Adolphe	340	Buscaglia	Amedeo-Natal	345
	Blonay	Alphonse-Marie	316	Buwelot	René	97
	Bochud	Jean	270			
	Boldini	Charles-Ernest	204			
	Bollo	Giuseppe-Giuseppe	353			
	Bolomey	Charles	48			
	_____	Aloy-Henri	156			
	Bonardi	Dionise-Jean	212			
	Bondon	Henri-Joseph	89			

Epoused

Baataard	Laure	267	Bourgeois	Hilène	19
Bablée	Marie-Louise	69	Bouverat	Angèle-Félicite	238
Bachelin	Cécile-Rosalie	236	Bovard	Eugénie	283
Ballif	Rosa-Marguerite	116	Bovay	Lea-Rachel	133
	Rosette	142	Bovey	Adeline-Marie	60
Bally	Blanche-Herminie	126	Bovier	Marie-Thérèse	152
Balmer	Madeline	114	Briod	Charlotte-Marie	22
Barbey	Blanc, Louise-Fanny	136	Braglie	Louise	304
	Elise-Julie	380	Brouty	Marthe-Augusta	391
Barfuss	Alice-Lydia	109	Brunet	Alphonsine	191
Barraud	Julia-Louise	280	Bucher	Marie	276
Barth	Marie-Frieder	13	Buffat	Alice-Marguerite	241
	Emilie-Marguerite	379	Bugnion	Luile-Olympe	325
Bartschi	Lina	250	Burger	Clavel, Julie-Lina	293
Battesine	Blanche-Lina	233	Bürri	Marie-Marguerite	67
Beeri	Elise-Lea	35	Burnier	Olga	59
Belet	Alice-Ida	373		Marie-Louise	356
Bernard	Esther-Lina	333	Buddy	Berthe-Henriette-Louise	8
	Adèle-Fanny	337	Buttel	Marie-Olga	316
Berney	Rose-Louise-Marguerite	235		Sirginie	381
Berset	Josephine-Pauline	155			
Berthod	Ernestine-Lea	342			
Bertschi	Anne-Marie	376			
Bessero	Josephine-Justine	43			
Bérix	Thame-Marianna	167			
Bianchi	Josephine-Regina	55			
Birbaum	Adèle dite Elise	15			
Blanc	Louise-Fanny	136			
	Marie-Clara	252			
	Louise-Hortense	354			
Blatter	Bernardine	273			
Blumenthal	Wilhelmine	139			
Boggia	Pauline-Catherine	312			
Bolay	Augusta-Fanny	71			
Bolomey	Louise-Emilie	223			
Bonnet	Geneviève-Emma	177			
Borel	Emma	207			
	Thame-Lyloie	289			
Borgatta	Emma-Clémentine	92			
Borgeaud	Alice-Pauline	166			
Bory	Fryda	212			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Suff	Cachin	Lucien Henri	301
No	Castelli	Giorgio-Giuseppe Francesco	298
Lie	Cattaneo	Antonio	378
Ets	Chabanel	William Gustave Louis	225
	Chanot	Alphonse-Marius	375
Lie	Chappuis	Henri Louis Auguste	166
No	Chapuis	Georges Henri	169
	Charrière	Emile	154
	Chatelain	Louis Albert	380
	Chevalley	Henri Emile	2
	Chevallaz	Fritz Emile dit Fernand	358
	Chollet	Gustave	215
	Chuzel-Marmot	Joseph	393
	Ciabacchini	Giuseppe Pacifico Luigi	279
	Clavel	Alfred	364
	Clerc	Louis Samuel	95
	—	Eugène	297
	Corbaz	Alexis	22
	Corboz	Ernest Henri	388
	Cardera	Eugenio Vincenzo	320
	Cordone	Raphael André	182
	Corgiat-Bondon	Henri Joseph	89
	Cornaviera	Pietro Antonio	148
	Corni	Emile Albert	190
	Corthésy	Ernest	343
	Cosandey	Gustave Adolphe	385
	Cottier	Charles	179
	Coupy	Casimir Prosper	152
	Coudin	François Alfred	369
	Crotta	Louis Eugène	34
	Cuèrel	Alfred	136
	Cuénoud	Emile Julien	191
	Cuénod	Jean Gustave	239
	Curchod	Armand Louis	157

Spouses

Cauff	Aquis	202	Cornaz	Rose	179
Calame	Longjean, Jeanne Charlotte - Marie	53	Crausaz	Jeanne - Marie	99
Campagna	uis Allmoz, Julie - Marie - Silvio	195	_____	Alice - Rosine	198
Capatet	Rosa - Elise	281	Croset	Elisa - Emma	382
Capetel	dit Capatet, Rosa - Elise	281			
Capit	Leonie - Caroline	295			
Carbonnelle	Adelphine - Elina - Maria	88			
Cardelli	Raphael - Claire - Marie	185			
Carrera	uis Flechia, Giacinta	12			
Casti	Maria - Giordanna	256			
Catto	Angèle - Noyse - Madelaine	164			
Chambaz	uis Meysé, Louis - Jomy - Marie	340			
Champion	Marie - Philomine - Euphrosine	38			
Chapallaz	Marie - Madeline - Eleonore	347			
Chappuid	Rosine - Victorine	72			
Chapuid	uis Cornuet, Alice - Susanne - Caroline	58			
Chapuidat	Eva	86			
Chave	Elisa - Marguerite	305			
Chédal	Marie - Josephine	165			
Chevallay	Emma	367			
Chevalley	Julie - Lea	2			
_____	Jeanne - Josephine	375			
_____	Herta - Euphrosine - Julie	384			
_____	Marie - Henriette	400			
Chiavero	uis Saglietti, Antonia - Madda, Lena	260			
Chollet	Adèle - Augusta	62			
Christin	Bertha - H nd - dit Bertha	117			
_____	Jeanne - Louise - Marguerite	387			
Clavel	Julie - Lina	293			
Clément	Marie - Emma	389			
Coigny	Marie - Julia	44			
Collet	Bertha	182			
Colongo	Louisa - Angèle	317			
Conod	Hélène - Louise	295			
Coppéy	Genevieve - Celidaine dit Celina	365			
Corday	Marie	140			
Cordey	Lina	307			
Cornut	Alice - Susanne - Caroline	58			
Corzevon	Jeanne - Marie - Marguerite	107			
Cottin	Marthe - Pécile	56			
Coulin	Marguerite - Isabelle	299			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

C

11

No

Lic

Et

Lic

No

No

Lic

Et

Lic

No

De

Epoux

Epouses

Dagon	Edmond - Eugène	292	d'Amman	Anna - Marie Clémence	268
Dazio	Pierre	43	Décosterd	Elise	341
Davel	Isaac - Michel - Fereol	392	Décrevel	Berthe - Louise	285
Davel	Pierre - Antoin	361	Delafontaine	Rose	248
Desserard	Joseph - Maxime	291	Delay	Henriette - Jeanne - Eugénie	240
Delafontaine	Georges - Edouard	115	Delessert	Sophie - Marie	284
Delapierre	Alfred - Ami	216	Delay	Marquerite - Leonie - Marie	197
de Malherbe	François - René	383	Demont	Hortense - Henriette	84
Depierraz	Albert - Jules	60	Dériaz	Rosa - Tommy - Lucie	45
de Rham	Charles - David	315	de Siebenthal	Caroline dite Lina	95
De Ronco	Marcel	280	Dessauges	Emma	388
der Weid	Antoine - Marie	268	de Weiss	Alice - Susanne - Tommy	149
Desarzens	Jules	396	Dixerend	Alice - Lina	368
Descloude	Hois - Benjamin	181	Dixerend	Alice - Eugénie	362
Detraz	Albert	137	Dombald	Susanne - Henriette	1
Dijk (Jan)	Pieter	118	Dony	Emma - Constance - Susette	75
Dixerend	Marius - Oscar	178	Dubois	Marquerite	400
_____	Charles	384	Dufour	Luile - Louise dite Lilly	239
Droz	Luile - Ernest	108	Duley	Cornille - Marie - Marquerite	348
Dubois	Fritz - Edouard	211	Duperret	Jeanne - Rosa	265
Dufey	Alfred	284	Dupertuid	Elise - Caroline	189
Dufour	Henri	318	_____	Cécile	310
Dummet	Wilhelm - Auguste	123	Dupuis	Clarisse	132
Dupuis	Robert - Henri	128	Dussoix	Augustine	128
Dupuy	Nicolas - Pierre	125	Dutoit	ie Tomichi, Emma - Victorine	214
Dutoit	Edouard - Lucien	214	_____	Mery - Emma	394
Duval	Edouard - Oscar	35	Duvidin	Hélène	160
			_____	Marie - Louise	352

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

D

Lie
Ete
Lie
No
No
Li
Et
Li
No
De

Epoux

Epouses

Eberle Alexandre
 Henri-Louis
Echenard David

17	Ecuyer	Berthe-Melanie	151
220	Eggler	Elisabeth	27
310	Eggli	Lina	168
	Ehinger	Wilhelmine-Caroline	125
	Ernst	Maria-Hedwige-Emma	372

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Et

Li

No

No

Li

Et

Li

No

D

Epoux

Epouses

Fanatsch	Frantz	119
Fankhauser	Francis	224
Favrat	Gustave-Julien	11
_____	Auguste-Benedict-Euile	246
Ferrari	Giorgio-Rocco	356
Ferraris	Bartolomeo-Defendente	330
Fiaux	Alois-Louis	207
Filletta	Auguste-Alfred	15
Filosi	Sylocate-Clement	347
Firax	Julis	110
Fuhmann	Louis	159
Fordet	Donatsch-Franz-André	49 321
Forti	Giorgio-Battista-Gauden	87
Francillon	Julis-Constant	368
Freid	Julien	176
Freymond	Charles-Auguste	257
Frieden	Frédéric-François	337
Fritsch	Hans	62
Fuhrer	Jean-Alexandre	163

Farine	Cécile-Marie	135
Fatio	Nadia-Augusta-Aimée	246
Favey	uis Dupuis, Clarisse	132
Favrat	Adeline	249
Favre	Emma-Georgine	392
_____	Angèle	157
Filletta	Blanche-Henriette-Louise	18
Flechia	Giacinta	12
Fleury	uis Biomet, Adèle-Marie	11
Fühmann	uis Cactuff, Agnès	202
Follin	Mathilde-Julie	364
Fragmann	Faiga	104
Francfort	uis Polomey, Louise-Euile	223
Freymond	Marie-Cécile	119
Fridmann	uis Reymann, Chiffra-Sé	318
Frossard	uis Blossero, Joséphine-Justine	43
Fusty	Marie	33

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

Li

No

No

Li

Et

Li

No

D

Epoux

Gailloud	Constant - Henri	201
Gallaz	Louis - Alfred - Henri	333
Gatti	Francois - Luigi	235
Gehri	Carl - Oscar	335
Gessenay	William - Camille - Edouard	71
Gibaud	Tules - Constant	275
Gilliland	Alfred - Eugene	359
Gillieron	Albert - Eugene	373
Gindonie	Francois - Guillaume	278
Giorla	Guiliano	195
Girard	Henri - Denis	210
Girardet	Alfred - Henri	75
Gonthier	Eugene - Emmanuel	13
Gottreux	Charles - Ernest	324
Grandjean	Tules - Ami	221
Green	John - Barcham	386
Gremaud	Tules - Robert - Edouard	147
Grimm	Karl - Jacob	130
Gridlain	Tules	263
Griovel	Robert	51
Grodjean	Alexandre - Louis	228
Groux	Louis - Euile - Antoine	91
Gruaz	Alfred - Louis	37
Gruffel	Charles - Louis	6
Gruetter	Hermann	180
Gueiddaz	Edouard - Ferdinand	342
Gnex	Joseph - Eugene	162
_____	Ami - Georges	254

Epouses

Gachet	Marie - Alexandrine	361
Gallo	Marie - Adolorata - Eugenia	259
Garella	Pittoria - Angela	353
Gandin	Aniile - Virginie - Louise	153
Gavillet	Pauline	97
Geissmann	Juliette	217
Georget	Marie - Augustine	303
Gerard	Catherine - Marie - Henriette	287
Gerber	Frieda	205
Geddenev	Julia - Clotilde - Berthe	247
Gianotti	Marie - Cecile - Victorine	200
Giddey	Jeanne	374
Glaus	Elisabeth	49
Gobet	Marie	175
Golay	Elise - Jeanne	369
Gopp	Lucie - Marguerite	121
Goumaz	Marie - Louise	80
Goumoend	Amilie	82
Grillet	Caroline - Charlotte	41
Griottier	Mathilde - Clara - Eugenie	350
Griovel	nie Menitrey, Mary	51
Grodhaupt	Heline	158
Grossniklaus	Christina - Anna	47
Groux	Marie - Louise	210
Gruel	Marie - Margaretha	294
Gnex	nie Jaquier, Victorine - M ^{lle} Emma	9
_____	Julie	254
Guiglieri	Adile - Marie	301
Guillemard	Marie - Lucie	76
Guillemin	nie Barraud, Julia - Louise	280
Gunten	Sophia	180
Gunther	Heline - Elisabeth	371

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Époux

Épouses.

Hagin	Ermest Edouard	365	Hachen	Anna Maria	184
Hänggi	Tules	363	Häfliger	Rosa	103
Holzinger	Franz Kaver	305	Hagen	Elise	292
Heffernmehl	Charles - Tules	206	Hänni	in Vuilliamenet, Fanny	397
Heim	Frideric William	240	Handelmann	Adèle	6
Hennard	Alfred	397	Hayward	Marguerite	100
Henning	Wolf-Udo	149	Henny	Louise-Eulie	65
Henriod	Hilire dite Fiorentino	38	Henziot	Rose-Albertine	302
Henny	Eulie	141	Henry	Julia-Rose-Marguerite	93
Hesse	Hermann-Gustave-Oscar	294	Herzog	Cécile-Hélène	315
			Heyde	Louise-Fanny-Marie	340
			Hiltbrunner	in Carbondelle, Adélaïde Céline-Maria	11
			Hirzbrunner	Rosa	73
			Hoffer	Gebrude	370
			Hofstetter	Elise-Mathilde	66
			_____	Anna	113
			Honesta	Caroline dite Lina	95
			Honke	Emma	17
			Howden	Helen	7
			Huber	Clara-Joséphine	190
			Hugon	Cécile-Alida	90

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

Ne

Li

Et

Li

Ne

D

Epoux

Jalla	Mitio	54
Jamin	Pierre-Charles	33
Jaquat	Paul-Louis	231
Jaques	Charles-Paul	67
Jaquier	Jules-César	8
Jamin	Ernest	119
_____	Charles	251
_____	Auguste-Jaques	394
Joly	Henri	26
_____	Arthur-Frédéric	319
Jos	Albert-Emile	219
Jordan	Louis-Henri	173
_____	Alfred-Félix-Louis	309
Joris	Louis-Nicolas	25
Jotterand	Julien-Henri	232
Jenegger	Armand-Albert	199
Jth	Hermann	354
Jullerat	Gell-Louis	287

Epouses

Jaccard	Angèle-Maxthe	3
_____	Marie-Marguerite	270
Jaccoud	in Bartschi, Lina	250
Jaquier	Victorine-H ^{lle} -Emma	9
_____	Susanne-Elisa	328
Jan	Lida-Marie	138
Jauffred	Marie-Claudine-Philomène	300
Joly	Marie-Genoveffa-Françoise	148
Jomini	Emma-Victorine	214
Jorand	Françoise-Antonie	162
Jordan	in Filletag, Blanche-H ^{lle} -L ^{pe}	18
Jouvenat	Marie-Susanne	220
Jndorf	Louise-Catherine-Herminie	24
Jochi	Rose-Louise	232
Julio	in Julio-Maria	330

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

Et

Li

Ne

D

Spoux

Epouses

Kazlen	Charles-Alfred	222
Kehzward	Luis-Henri	300
Kharzadoff	Georges	145
Kirchner	Wilhelm-Adolphe-Otto	243
Kocher	Fritz	65
Kolb	Arthur-Oscar	117
Kraege	Fernand-Robert	198
Kraemer	Samuel-Victor	83
Kuhn	Auguste-Adrien	170
Kung	Emile	202

Kriegshaber	Marie	145
Krivonosoff	Henriette-Sophie dite Sophie	32
Kunz	Bertha-Clara	74

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

Li
No
D

Eponix

Eponides

Lambert	Edouard	313
Läng	Luigi	304
Lauber	Paul-Alphonse	144
Law	Charles-Ewan	42
Léderrey	Henri-Armand	55
Legler	Albert-Georges	84
Lenoir	Louis	150
Le Roi	Ernest-Louis	371
Lodigiani	Albino	253
Lötscher	Jakob	36
Lüthi	Rodolphe	27
Luthy	Jean	400

Lacroix	Bertha	282
Lagier	Madeline-Frédérique	42
Lambelin	Louise-Nancy	257
Lang	Rosa	78
Lassieur	in Borel, Jeanne-Sylvie	289
Laurient	Marquerite-Augusta	264
Lavanchy	Rosa	221
Leauté	Mathilde-Eulie-Amable	40
Ligéret	Lydie-Joséphine	174
Leopold	Eliu-Caroline	89
Leroy	Marquerite-Henriette	173
Lenba	Jeanne-Sophie	344
Levin	Maie-Isa	134
Lieberherz	Anna-Catharina	150
Lienhard	Anna-Louisa	229
Linder	in Remy, Marie-Louise	105
Longjean	Jean-Charlotte-Marie	53

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

L

D

Époux

Épouses.

Mächler	Josif - Benedikt	101
Mäder	Albert - Auguste	209
Maeder	Paul - Joseph	81
Mages	Louis	126
Maggio	Pietro	68
Magnin	Armand - Émile	98
_____	Ulysse - François - Joseph	122
Malaisier	Charles - Louis	336
Malherbe	François - René	333
Marchand	Marc - Édouard	63
Marcheret	Louis - Joseph	391
Marmillod	Gustave - Louis	94
Martin	Paul - Jules	192
_____	Henri - Maurice	20
_____	Louis - Émile	344
Masmejan	Jules - Charles	248
Matchiguine	Alexandre	277
Maudoumet	Martin - Émile	82
Mauriel	Jules - César - Henri	72
Mayor	Ernest - Louis - Adolphe	127
Mégoz	Alexis - Émile	308
Ménager	Julien	267
Meschini	Tronzio - Albert - Giuseppe	312
Métral	Gustave - Auguste - Henri	28
Meyer	Jacob - Gustave	234
Meylan	Frank - Gerald	261
Michel	François - Romain	269
Michot	Jules - Frédéric	250
Mitnitsky	Alexandre	104
Nojoin	Barbe - Pierre	189
Norax	Louis - Alfred	366
Notta	Danièle - Costantino	193
Nuggly	Louis - Alexandre	196
Muller	François - Eugène	281
_____	Théodore	295
Muselli	Georges - Adolphe - Prosper	299
Musy	Pierre - Maurice	29

Mäder	Marie - Amélie	127
Magnenat	Henriette - Fanny	334
Maillard	Marie - Fida	291
Marello	Rosa - Trassede	355
Marrel	Rose - Marie - Henriette	137
Marsden	Clara - Lea	311
Martin	Louise - Marie - Madeleine	28
_____	Marie - Alice	98
_____	Marie - Louise	349
Mary	Marie - Quinlet, Louise	81
Maurer	Jeanne	112
_____	Pauline - Julie	154
Mayor	Jeanne - Henriette	16
_____	Marie - Anne	366
Meier	Rosa	211
Mellor	Germaine	383
Meyer	Rosa - Emma	124
_____	Charlotte - Hélène	131
_____	Hélène - Dorothée - Mathilde	296
Menétrey	Mary	51
Merian	Marie - Bachelin, Cecile - Rosalie	236
Meystre	Rosine - Augustine	192
Michellet	Mélanie	87
Mieville	Louise - Adélaïde	320
Mino	Marie - Mariette	378
Monastier	Augusta	54
Monnet	Catherine - Suzanne dite Kitty	331
Monthoux	Adrienne - Louise - Charlotte	4
_____	Hélène - Alice	52
Montone	Maxia - Genesova - Carmelina	306
Morville	Juliette - Lina	272
Mottaz	Marquise - Alice	324
Muri	Maria	181

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

D

Eoux

Nachbur Emile
 Nathan David
 Nicolier Auguste
 Nicollier Louis-Ulisse
 Nicoloff Georges
 Nourissat Octave-Faustine
 Noverraz Jacques-Louis

Eouses

66	Neuenschwander	Emma	159
217	Nicod	Marie	269
379	Nicolas	Rose	363
186	Nicole	Louisa-Henriette	385
249	Nicolet	Marie-Louise	313
116	Nicolier	Marianne	163
376	_____	Marie-Julie	390
	Nieuwenhuysen	Sophie-Friderika-Mathilde	118
	Noverraz	Rose	216
	_____	Louise	357

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

Epoux

Epouses

Olivet

Jacques - Eugène

323

Oberdon

Victorine - Euphrasie

196

Odot

Mariette

171

Oettli

Olga

218

Ogney

Louise - Emma

245

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Z

Column

Detail

0

Epoux

Epouses

Pache	Louis - Frederic	266
_____	Eugenie - Louis	267
Pasche	Ulyse - Vincent	286
_____	Alois	377
Paschoud	Euile	160
Pahud	Louis - Constant	213
Panchaud	Paul - Louis	290
Panchard	Jacques - Felicien	111
Pecorini	Guiseppi - Giovanni	306
Pelet	Charles - Albert	203
Pellaton	Elie	39
Pelloux	Lules	86
Perret	Lules - Benjamin	155
_____	Francis	296
_____	Henri - Danielle	303
Piantino	Agostino Francesco Giuseppe	12
Piquet	Han - Theodore	395
Pilet	Paul - Euile	9
Piot	Francis	7
Pittier	Francis Auguste	70
Pochon	Ferdinand	389
Porcari	Giuseppe Euilio - Maria	256
Pouly	Lules	233
Prahin	Charles	328
Prial	Charles Leonce Cleument - Marie	218

Pache	Angèle - Alice	57
_____	Emma - Tommy	178
_____	Louise	327
Paillard	Euile - Louise	386
Paschoud	Lina - Elisabeth	63
Panchard	Marie - Rosalie	111
Pelichet	Suzanne	225
Peneveyre	via Robichon, Jeanne - Marie	288
_____	Emma	279
Peney	Marie - Elisa	50
Pepin	Esther - Marguerite	228
Perdridat	Eugenie	376
Perretti	Lulie - Adelpheine	208
Perzin	Pauline - Augusta - Elise	39
Perriaz	Bertha	61
Pescina	Maria	295
Petermann	via Conrad, Helene - Louise	346
Petitpierre	Laure - Ida	197
Petter	Louise - Marguerite	77
Peytrequin	Alexandrine - Georgine	110
Pfister	Olga	194
Signat	Marie - Rose - Cécile	286
Piquet	Aline - Henriette - Tommy	203
Pittet	Alice - Louise - Lucienne	313
Pitton	via Nicolet, Marie - Louise	21
Pochon	Constance - Jeanne - Gottliebe	219
Pohl	Maria - Elsa	130
Polier	Rosa	393
Ponci	Victorine - Marie	398
Pomaz	Louise - Beatrice - Tommy	199
Popoff	Sophie	79
Porchet	Bertha - Eugenie	102
_____	Eugenie	116
_____	via Ballif, Rosa - Marguerite	122
_____	Olga - Eloise	338
Portay	Silvie	192
Potterat	via Meystre, Roime - Auguste	271
_____	Emma	298
Poverello	Carolina	94
Python	Marie - Cécile	

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Epoux

Epouses

Quidort Louis-Rodolphe

325

Quinclet Louise

81

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Q

Epoux

Rädler	Richard	5
Ramelet	Louis-François-Henri	40
Rastello	Auguste-Romolo-Louis	4
Regamey	Charles-Henri-François	223
_____	François-Theodore	283
_____	Henri-Auguste	285
_____	Edouard-Louis	307
Reider	Jean-Paul	314
Renner	Augustin	132
Renold	Wilhelm	129
Reymond	Henri-Felix	339
Rham	Charles-David	315
Rhyn	Edouard	175
Richard	Jean-Maurice	372
Richoz	Joseph-Martin	360
Ritter	Leon	100
Roccati	Francesco	237
Rochat	Ernest-Emmanuel	69
_____	Marc-Henri	274
Roi	Ernest-Louis	371
Ronco	Marcel	280
Rosset	Paul-Louis	241
Roulet	Jean-Oscar	226
Roussel	Claudius-Battistin	260
Ruegg	Erwin	227
Ryser	Charles	170

Epouses

Ramsayer		
Ramsayer	Julie	224
Rauschert	Suzanne-Marie	357
Regamey	Aline-Rosa	377
Requin	Lina-Bertha	290
Reichmeier	Amélie	244
Remy	Marie-Louise	105
Renel	Marie-Marguerite	108
Rentsch	Marie-Lang-Rosa	78
Resnikoff	Riska	46
Reverchon	Lydia-Luis	25
Reymann	Chiffra-Seraphine	318
Reymondin	Nathalie	129
Rezzonico	Jeanne-Josephine	31
Richard	Marie-Louise	308
Richardot	Eugénie	96
Richter	Jeanne-Louise	144
Ries	Jeanne-Marguerite	299
Riesen	Lina-Euile	156
Ringgenberg	Lina	321
Rigollet	Joséphine-Agathe	193
Riond	Louise-Marie	213
Robichon	Jeanne-Marie-Emma	288
Rod	Emma	64
Roland	Marie-Louise	170
Rondey	Marguerite	176
Rosenstiehl	Jeanne-Arma	83
Rossier	Jeanne-Marie	146
Rouge	Adèle-Henriette	274
Roulet	Ferny-Marie-Louise	351
Ruga	Marie-Guiseppe	253

R
S
T
U
V
W
X
Z

10000

10000

R

Eponx

Epones

Sandomens Camille - Francois
 Sartoretti Joseph - Jules
 Sartori Beniamino
 Sauer Jules - Jacques - Edouard
 Savoy Jean - Emile
 Schächli Hermann - Ulrich
 Schluchter Albert - Ernest
 Schmid Mathias - Jacob
 Schneiter Emile - Frédéric
 Schöri Constantin
 Seliger Frédéric - Auguste
 Senand Henri - Marcel
 Sick Georges - Max - Marius
 Siegenthaler Cleophile - Auguste
 Robert
 Sommer Fritz
 Stäger Samuel
 Stern Charles - Emile - Henri
 Stilmann Paul
 Straubhaar Louis
 Summermatter Georges
 Sutherland William - Berriedale
 Syngalowsky Tchois
 Syvet Alfred - Henri

142 Saglietti Antonia - Maddalena 260
 113 Sauty Lea - Bertha 297
 47 Savary Marie - Félicité 169
 177 Savio Marie - Brigitte 23
 151 Schlegel ^{in Perrin} Pauline - Auguste - Elise 208
 64 Schmidiger Adelheid 143
 290 Schneider Lina 332
 24 Schoch ^{in Hofstetter} Elisa - Mathilde 66
 50 Schopfer Louis 141
 194 Schwab Marie - Elise 222
 73 Schwartz Honorine 231
 74 Schwertseger Aimée 37
 265 Segschneider Anna - Helena 26
 272 Seebrekoff Marie 314
 334 Seydoux Esther - Joséphine 147
 332 Siebenthal ^{in Honesta} Caroline dite Lina 95
 255 Simon Frida 571
 258 Simond Marie - Augustine 70
 46 Sollberger ^{in Wagnon} Julie - Marianna 296
 238 Staudenmann Lina 36
 247 Steiner Sophie - Julia 5
 77 Stofex Emma - Caroline 161
 134 Strobl Elisabetha 322
 158 Suedd Anna 348

Depoux

Gauze	Auguste-Henri-Edouard	351
Gazzolio	Fioruzze	135
Tenthorey	Louis-Euile	85
Thazin	Edouard-Jules	167
Theylaz	Josyph-Euile	114
Thilo	Euile-Georges	131
Thöni	Hermann	349
Thorend	Louis-Philippe	362
Tombolini	Antonio	200
Tornielli	Antonio	14
Tripod	Paul-Louis	161

Epondes

Tamburini	Eva-Julia-Marguerita	91
Tantôt	Marthe	261
Thazin	Emma-Lina	48
Thévenaz	Marie-Bertha	230
Thuillard	Louise-Hélène	186
Vinturier	Anna-Jenny	343
Trachsel	Ida	29
	Frida-Rosa	30

T

Époux

Épouses

Weser Eugène

348

*Ulrich
Urbini*

*Marie-Amélie
Maria*

360

329

**U
V
W
X
Z**

Lehrbuch

Mathematik

1. Teil

1. Teil

U

Epoux

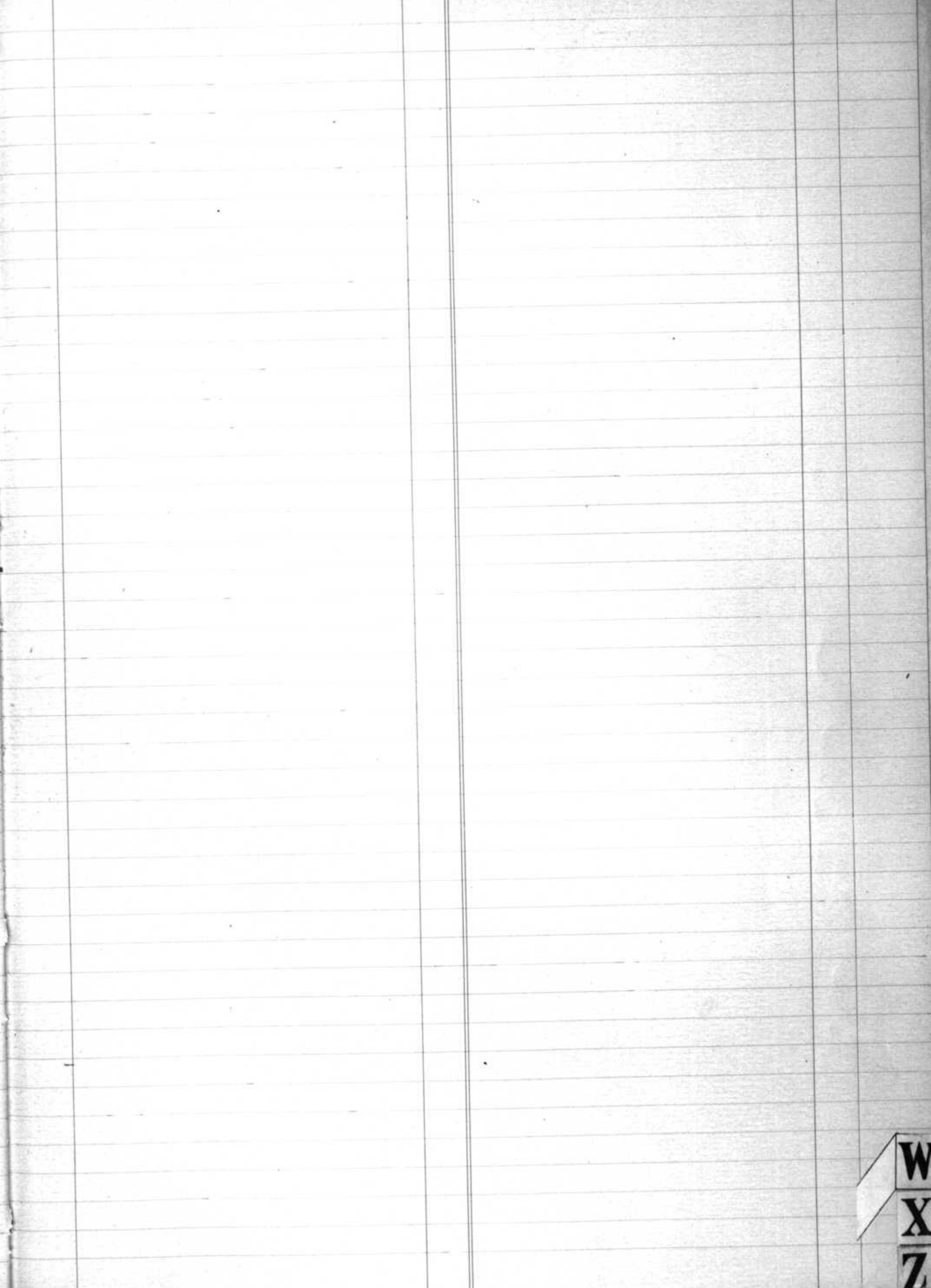
Valette	Jean - Pierre - Joseph	185
Vallon	Eugène - David	208
_____	Alois	276
van Dijk	Pieter	118
Vassalli	Manfredo	102
Weid	Antoine - Marie	268
Velder	Ferdinand - Joseph	16
Verdan	Charles - Louis	164
Vial	François - Auguste	165
Vidoudez	Jules - Edouard	88
Will	Aloys - Jean	146
Vriet	Pierre - Henri	79
_____	Charles - Euile - Constant	387
Vittoz	Andri	45
Witz	Georges	103
Volet	Henri	138
von der Weid	Antoine - Marie	268
von Henning	Wolf - Udo	149
Vuadens	Louis - Bernard	76
Vuagneux	François - Albert	236
Vuille	Paul - Marcel	242
_____	Gustave - Antoni	352

Epouses

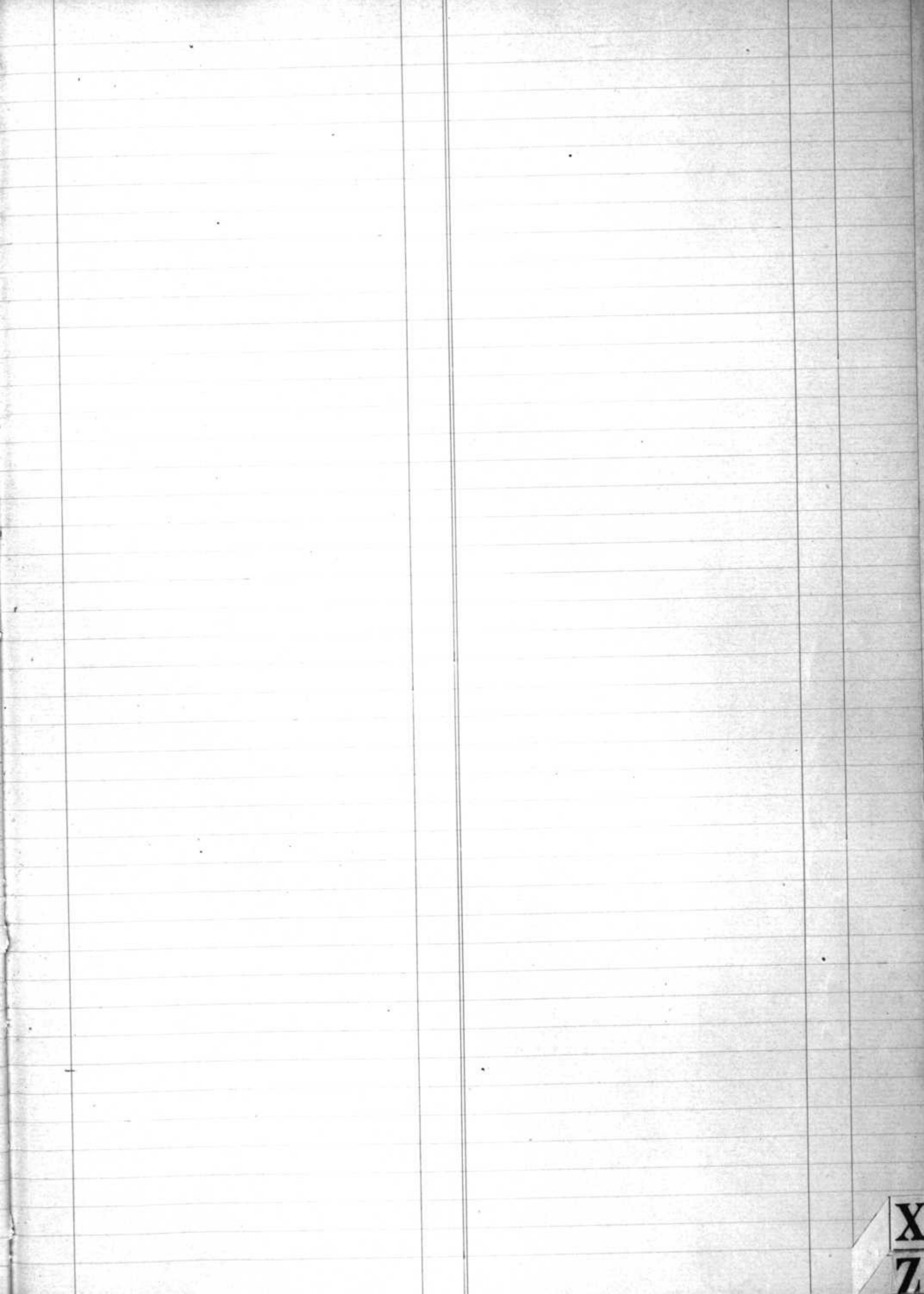
Wagnieres	Lea - Leonie	101
_____	Marquerite	237
Vagnières	Marie - Eugénie	275
Wagnon	Luliam	396
Vandenberghe	Marie - Louise	263
Vannod	vic Mayor, Marie - Anne	266
Weber	Euilia - Anna	183
Weibel	Perena	219
Veillard	Leanne - Annette	323
Weiss	Alice - Susanne - Fanny	149
Weith	Elisabeth - Octavie	226
Velatta	Rosa	14
Wenker	Emma	204
_____	Cécile - Adèle	358
Versel	Elisa	85
Veddaz	Olga - Adolphine	106
VEZ	Marie - Henriette	206
Viallat	Gabrielle - Antoinette - Marthe	243
Widmer	Cécile - Bertha	209
Wiedemann	Frida - Johanna	10
Vietti	Marica - Giuseppina - Natale	326
Villetta	Marie - Madeleine	207
Villommet	Rose - Alice	215
Vionnet	Adèle - Marie	11
Vogelweith	Augusta	339
Vogt	Marthe - Elise	20
von Gunten	Sophia	180
Volet	vic Leopold, Elise - Caroline	89
Vonwil	Barbara	34
Wuhrmann	Anna - Louise	258
Wuilemain	Marthe - Caroline	278
Vuilliomenet	Fanny	397

V
W
X
Z

Y



W
X
Z



Y

Eoux

Euses

Yersin Louis-Gabriel 105

Z

Zbinden Albert-Arthur 174
 Charles-Edouard-Louis 357
 Zumbunnen Jean-Louis

Zanero Franca 68
 Z'graggen Maria 120
 Zingg Bertha 255
 Zmilacher Fela-Marguerite 309
 Zuber wie Mader, Marie-Amélie 127
 Zurkinden Marguerite-Lucie 115

